TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11527 — VENDREDI 19 FÉVRIER 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,50 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 23 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 45 dr ; Iran, 125 ris ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1000 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 23 f. ; Norvège, 4,75 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 45 esc. ; Sénégal, 275 F CFA ; Suède, 4,75 kr ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris nº 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS

Tél. : 246-72-23

Après les dernières opérations de police

Quatre mille personnes vont être jugées en Pologne

LIRE PAGE 3

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Crise ouverte au Zimbabwe

M. Robert Mugabe a pris, mercredi 17 février, la décision, qui n'a guère surpris, de chasser de son gouvernement M. Joshua Nkomo, le vieux combattant nationaliste, et trois de ses sept lieutenants. Ainsi prend fin l'alliance entre le premier ministre du Zimbabwe, dont le parti, la ZANU-P.F., grand vainqueur des élections de l'indépendance en avril 1980, contrôle cinquante-sept sièges sur les cent du Parlement, et le chef de l'autre ancienne guérilla, la ZAPU-P.F., qui ne compte que vingt députés. C'est aussi l'ébauche, dans un jeune Etat qui s'est voulu un exemple de cohabitation ethnique et raciale, de ce système de parti unique que M. Mugabe avait toujours appelé de ses vœux sans, jusqu'à présent, tenter de l'imposer.

Accusé, malgré ses dénégations, d'avoir constitué des dépôts clandestins d'armes en vue d'un coup d'Etat, M. Nkomo, déjà dépourvu de pouvoir réel au sein d'un cabinet dont il était le ministre sans portefeuille, vient peut-être de subir l'ultime humiliation d'une longue carrière politique. Depuis quelque temps déjà, les Soviétiques, ses amis de toujours, avaient fini par accepter l'évidence. Leur champion ne contrôlerait sans doute jamais le Zimbabwe : mieux valait, en conséquence, tenter de trouver un « modus vivendi » avec M. Mugabe. Quant aux Occidentaux, depuis les élections de 1980, ils ont toujours misé sur M. Mugabe, à telle enseigne qu'il leur est même arrivé d'intervenir auprès des Sud-Africains pour que ces derniers tempèrent leur opposition au dirigeant « marxiste » de Salisbury.

Ces derniers mois, l'offensive politique contre M. Nkomo s'est doublée d'une série d'attaques contre l'opposition parlementaire qui regroupe, pour l'essentiel, les représentants des quelque deux cent mille Blancs. Ce durcissement général a eu pour effet d'encourager les départs d'Européens — vingt mille d'entre eux s'étaient déjà expatriés l'an dernier — et de décourager les investissements dont l'économie a pourtant grand besoin pour trouver un second souffle.

En menant cette politique, M. Mugabe a peut-être voulu satisfaire l'aile radicale de son propre mouvement, qui s'était d'emblée mal accommodé de sa politique de « réconciliation nationale ». Si tel est le cas, choisira-t-il de poursuivre son opération ou, au contraire, décidera-t-il, une fois l'épreuve passée, d'en revenir à une politique d'apaisement ? Il semble d'autant plus difficile de répondre à cette question qu'aucun congrès de la ZANU-P.F. n'a été réuni depuis l'indépendance et que les clivages, au sein de la formation gouvernementale, n'ont jamais pu se dessiner clairement.

Etroitement tributaire de son puissant voisin sud-africain, qui contrôle l'acheminement des quatre cinquièmes de son commerce extérieur, le Zimbabwe forme un Etat peu homogène et marqué par une dure guerre coloniale. Mais il a l'avantage, sur nombre de ses partenaires africains, d'avoir hérité une infrastructure économique et administrative relativement solide. Au départ, la gestion de M. Mugabe avait heureusement surpris. Les tribulations actuelles, même si elles peuvent être interprétées comme des réajustements inévitables, laissent planer une ombre sur l'avenir et une menace sur un équilibre politique et ethnique qui, en dépit de ses évidentes imperfections, avait au moins le mérite d'exister.

L'Espagne et son armée

Les autorités craignent des troubles à l'occasion du procès des putschistes

L'assassinat de deux gardes civils, mardi, au Pays basque, a renforcé les craintes du gouvernement espagnol que les activistes de l'un et l'autre bord ne tentent de provoquer des troubles à l'occasion du procès des putschistes du 23 février 1981, qui commence le vendredi 19 février, à Madrid, devant un tribunal militaire. Selon les observateurs, une certaine tension règne dans l'armée à la veille du procès : pour que celui-ci se déroule dans la plus grande sérénité, les autorités ont demandé à la presse de s'abstenir de toute présentation sensationnelle de l'événement, et assuré les militaires que les juges ne seraient l'objet d'aucune pression.

La police craint que l'extrême droite ne se manifeste violemment pendant le procès. Des avocats, juges ou témoins pourraient être victimes, estime-t-elle, d'un enlèvement ou d'un assassinat. Aussi les milieux fascistes, particulièrement actifs en Espagne, font-ils l'objet d'une surveillance accrue.

De notre correspondant

Madrid. — Alors que commence, le vendredi 19 février, le procès des trente-trois accusés (trente-deux militaires et un civil) devant le conseil suprême de justice militaire, bien des zones d'ombre subsistent sur la tentative de putsch du 23 février 1981.

Les fuites qui ont permis à la presse espagnole de reproduire les principales déclarations des accusés et des témoins lors de l'instruction et, plus récemment, l'acte d'accusation du procureur ont apporté d'intéressantes informations, mais les contradictions entre les affirmations des accusés et les insinuations des avocats de la défense annonçant des *« révélations importantes »* durant le procès, laissent prévoir de nouvelles surprises.

Les événements du 23 février 1981 étaient, dans l'ensemble, connus : l'occupation, pendant une quinzaine d'heures, du Congrès des députés de Madrid par le lieutenant-colonel Tejero et ses gardes civils, ainsi que la proclamation de l'état d'urgence par le lieutenant-général Milans del Bosch, alors capitaine-général de la région militaire de Valence.

L'acte d'accusation a apporté surtout des précisions sur les préparatifs de cette tentative de coup d'Etat. Selon ce document, la conspiration aurait commencé *« à Noël 1979 ou lors de la Semaine sainte de 1980 »*, lorsque le seul civil qui figure aujourd'hui parmi les accusés, M. Juan Garcia Carre (un ancien dirigeant des syndicats verticaux franquistes), avait mis en contact le lieutenant-colonel Tejero et le lieutenant-général Milans del Bosch.

Les deux officiers étaient rapidement convenus de la nécessité de réaliser une action d'éclat afin d'obtenir un *« redressement »* de la politique du gouvernement, ou même de se substituer à lui, face à une situation considérée comme *« insoutenable »*. Ils hésitaient alors entre l'occupation du Congrès et celle de la Moncloa, siège du gouvernement.

Le troisième protagoniste important, le lieutenant-général Armada, entre en scène le 10 janvier 1981, date à laquelle, selon l'acte d'accusation, il se réunit à Valence avec Milans del Bosch et deux autres officiers et décide de se joindre à l'opération.

Il rencontre, huit jours plus tard, toujours selon le procureur, le lieutenant-colonel Tejero à Madrid et maintient de fréquents contacts ultérieurs avec les autres putschistes. Toutes ces affirmations cependant sont niées par le principal intéressé.

THIERRY MALINIAK.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

FORTUNE

M. Fabius projette d'interconnecter les fichiers informatiques tenus par ses services, afin de repérer les propriétaires de grandes fortunes. Pour les imposer plus aisément.

On pourra crier au viol de la vie privée et s'indigner de cette entorse à la liberté de frauder. Que le plus fortuné de tous se rassure. Celui qui règne désormais sur des milliers d'usines et des centaines de milliers d'emplois, celui dont le patrimoine défie l'imagination, celui-là ne risque rien : l'Etat ne va pas se taxer lui-même !

BRUNO FRAPPAT.

La mise en œuvre des réformes

Le Haut Conseil du secteur public sera installé au début d'avril

Le ministre de l'industrie, M. Pierre Dreyfus, après avoir reçu mercredi soir M. Jean Gandois, maintenu à la tête de Rhône-Poulenc, devait s'entretenir successivement, le jeudi 18 février, avec les quatre autres administrateurs généraux nommés en conseil des ministres à la tête des groupes industriels récemment nationalisés. M. Dreyfus devrait à cette occasion commenter la lettre de mission qu'il a adressée aux futurs P.-D.G. et dont il ressort que ces derniers devront concilier efficacité économique et objectifs sociaux.

M. Pierre Mauroy recevra mardi 23 février l'ensemble des administrateurs généraux.

Evoquant jeudi matin la loi de nationalisation, le premier ministre a rappelé que celle-ci « n'était pas une fin mais un moyen » et indiqué que le Haut Conseil du secteur public serait installé lors de la rentrée parlementaire en début avril.

Alors que M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T., voit un « faux pas » dans le maintien de certains dirigeants à la tête d'entreprises nationalisées (Saint-Gobain et Rhône-Poulenc), M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., en dénonce un autre qu'il juge « sérieux » dans l'intervention faite par M. Mitterrand pour garantir le pouvoir d'achat de tous les travailleurs dont le temps de travail sera réduit à trente-neuf heures. M. Maire estime que c'est abandonner « la priorité de l'emploi » dans une « société malade du chômage ».

D'autre part, les dirigeants du P.S. et de la C.G.T. ont décidé, au terme d'une longue discussion, de coopérer efficacement sans masquer leurs divergences sur la Pologne, mais aussi sur la conduite de l'action gouvernementale dans les domaines économique et social (lire page 9).

L'épreuve des faits

par PHILIPPE LABARDE

Avec la nomination des futurs patrons du secteur public élargi, le rideau est tombé sur le premier acte des nationalisations. Reste à faire la preuve de l'utilité et de l'efficacité de cette réforme considérable.

Lors du conseil des ministres du 18 février, le pouvoir s'est attaché à faire une double démonstration. M. Dreyfus, en présentant une communication sur la politique industrielle, et M. Delors, en exposant les grandes lignes de la réforme bancaire, ont voulu clairement indiquer que l'extension du secteur public n'était pas une fin en soi, mais permettrait à l'Etat de se doter d'un outil privilégié pour faire face à la crise. M. Mitterrand, pour sa part, a souhaité rassurer ceux qui craignent une étatisation en affirmant que « *l'autonomie des décisions et d'action des entreprises nationales serait totale* ».

L'industrie va-t-elle, enfin, se voir reconnaître dans ce pays la priorité qu'elle mérite ? Il n'existe pas de réponse à la crise économique sans une volonté délibérée de développement industriel, a déclaré, en substance, M. Dreyfus.

(Lire la suite page 26.)

Un « faux pas » ?

M. Edmond Maire n'a pas la langue dans sa poche. Il y a quatre mois environ, il houspillait le gouvernement parce qu'il trouvait sa démarche trop timorée pour certaines réformes et qu'on ne retrouvait plus, ici et là, l'élan des promesses. Cette fois, c'est au président de la République lui-même qu'il adresse un blâme, à travers l'émission de France-Inter « Face au public ». M. Mitterrand, estime-t-il, a commis un « faux pas » *dans l'affaire de la réduction du temps de travail.*

Ce n'est pas le mot qui frappe. Depuis le 10 mai, le langage a retrouvé sa verdeur, dans la majorité comme dans l'opposition. Mais c'est que le secrétaire général de la C.F.D.T. a touché là au fond, et à ce qu'il y a de plus aigu dans la dialectique emploi-réduction du temps de travail. M. Edmond Maire a le courage d'aller dans le sens de ce qu'avait au reste affirmé M. Mauroy avant l'intervention de M. Mitterrand : « Pas de partage du travail sans partage des revenus. »

Sans doute, lorsqu'on est encore au stade des trente-neuf heures, le président de la République ne prend pas de grands risques économiques en déclarant que « pas un travailleur ne doit craindre pour son pouvoir d'achat du fait de la réduction de la durée du travail ».

Bien qu'une charge supplémentaire soit tout de même imposée aux entreprises, elle n'est pas démesurée pour toutes.

Mais n'est-ce pas là une première facilité, une sorte de droit acquis ainsi obtenu par les travailleurs, qu'il sera difficile de contester lorsqu'on descendra encore d'un, puis de deux, trois et quatre crans dans la réduction du temps de travail vers les trente-cinq heures ?

Surtout, cette contrainte conduira les dirigeants d'entreprise à tout faire sauf à embaucher, *puisqu'ils savent qu'alors leurs charges augmenteraient dangereusement. Certes, les machines ne peuvent pas (encore) tout faire, et il arrivera un moment où il ne suffira plus de les faire « suer » davantage. Dans ce cas, le chef d'entreprise ne préférera-t-il pas réduire sa production ? Or le partage du travail n'avait-il pas comme premier objectif de réduire le chômage ?*

Il faut savoir ce que l'on veut. Aujourd'hui, comme disait Pascal, « nous sommes au rouet ».

(Lire page 9.)

Le pouvoir de la télévision

Les programmes de la télévision continuent de susciter de vives réactions, tant parmi les téléspectateurs — selon les sondages — que dans le monde politique. Sans doute pour tenter d'enrayer cette « crise », les présidents des trois chaînes nationales, MM. Jacques Boutet (TF 1), Pierre Desgraupes (A 2) et Guy Thomas (FR 3), ont décidé de se rencontrer, ce jeudi 18 février, au Centre Bourdan de FR 3.

C'est curieux, après tout. Si l'on a régulièrement suggéré de brûler tous les livres — et qu'on l'a parfois fait, — on chercherait vainement une proposition de briser tous les téléviseurs. Comme si les livres comportaient en eux l'idée de la rébellion, alors que les téléviseurs ne reposeraient que sur le principe de soumission.

Pourtant, au moins pour ce qui concerne la France, rarement époque fut à ce point propice à l'anéantissement des écrans lumineux. De quelque côté qu'on écoute, il n'est bruit que de critiques, de lamentations, de condamnations.

par PHILIPPE BOUCHER

Et, s'il vous plaît, de part et d'autre de l'écran : des politiques ou des ordinaires citoyens, c'est à qui maintenant criera le plus fort.

Chez les politiques, l'état des lieux est si l'on peut dire assez clair. Pour les maîtres d'hier, U.D.F., ou d'avant-hier, R.P.R. et gaullistes, la vertu est venue avec la défaite : la télévision est asservie. La « voix de la France » n'est plus que celle du parti socialiste, si ce n'est celle du parti communiste. Au sens propre du terme, la télévision serait subjuguée par la gauche.

Les tenants de cette thèse y croient-ils vraiment, alors que leurs récents vainqueurs se désolent encore plus haut qu'eux que cette télévision ne répercuter en rien leurs efforts pour relancer le pays ?

A moins que chacun ne dénonce l'emprise du voisin pour mieux assurer la sienne.

Les cris des uns et des autres sont numériquement peu de chose, comparés aux récriminations du public (notion d'ailleurs à peu près aussi vaine que celle d'opinion), gentiment sollicité par les instituts de sondage de convenir que les programmes d'aujourd'hui sont juste bons à remplir les salles de cinéma. Et le public (l'échantillon représentatif) ne fait pas faute de répondre : *« Zut, zut et rezut ! »* Les soirées de télévision sont devenues aussi assommantes que l'étaient les inévitables réunions de famille des dimanches d'antan. La télévision endord quand on la regarde, au même titre que la grand-mère piquait quand il fallait se laisser embrasser.

Ecartons, hélas ! l'idée que ce serait faux, même s'il est probablement vrai que cela est faux : récemment interrogé par TF 1, un collaborateur de *Télérama* a assez lumineusement expliqué que les changements de contenu étaient bien moindres qu'on ne le disait.

(Lire la suite page 22.)

DEUX DISPARITIONS

- Le compositeur de jazz Thelonius Monk
- Le fondateur de l'Actor's studio Lee Strasberg

(Lire page 19.)

RACISME, ANTISÉMITISME, NÉGATION DE L'HISTOIRE

Une maladie de notre culture

Le racisme n'est pas seul en cause dans les crimes collectifs qui trament l'histoire sanglante du siècle. Mais c'est par lui qu'il faut commencer, puisqu'on le retrouve, avoué ou non, au cœur des pires aberrations de l'esprit et à la source de massacres qui passent l'entendement.

Michel Winock est allé déterrer « notre » théoricien de l'antisémitisme, celui à qui l'on doit un des plus répugnants slogans qui remontent ça et là, comme le renvoi d'une époque mal cuvée : « la France aux Français ». C'était le sous-titre du journal *la Libre Parole* d'Edouard Drumont, auteur de *la France juive*, ce gros pamphlet à prétention sociologique qui connut, dès sa parution en 1886, un énorme succès de librairie et fut constamment réédité jusqu'en 1941.

Faut-il pour autant déclarer racistes les Français, comme le fait un universitaire américain, William B. Cohen.

La réédition de *l'Antisémitisme, son histoire et ses causes*, de Bernard Lazare, le premier combattant du dreyfusisme, par l'éditeur de Faurisson, semble obéir à des motifs plus troubles, comme l'indique la parution simultanée, chez le même éditeur, d'un livre collectif qui entend justifier, au nom de la tolérance, la « révision » du génocide juif.

Sur cette question du génocide, Alain Finkielkraut propose, dans *l'Avenir d'une négation*, des réflexions qu'il importe de méditer. L'écho trouvé par les thèses faurissoniennes dans l'extrême gauche montre, en effet, que c'est pour préserver la rationalité de l'histoire que des intellectuels militants en viennent à nier ce qu'ils ne peuvent expliquer, préférant « *dissoudre le monde plutôt que leur vision du monde* ». Ainsi, la négation du génocide, pour révoltante — et heureusement minoritaire — qu'elle soit, apparaît-elle comme le symptôme d'une maladie de notre entendement.

(Lire dans « le Monde des livres », pages 13, 16 et 17.)

Le Monde

idées

La durée du travail

L'arbitrage rendu par le président de la République sur les 39 heures a déçu ceux qui, comme Umberto Battist, pensent que la priorité donnée à la lutte contre le chômage vaut bien quelques sacrifices. Jean-Léon Donnadieu rappelle que les 39 heures annoncent en fait... les 35 heures, prévues pour 1985 et qu'il faut se préparer dès maintenant à cette évolution. Jean-Jacques Dupeyroux traite de la querelle juridique soulevée par une autre mesure sociale du gouvernement : la cinquième semaine de congés payés.

L'imbroglio des congés payés

par J.-J. DUPEYROUX

L'ORDONNANCE du 16 janvier est claire : au cas d'abaissement de la durée du travail à trente-neuf heures, nouvelle durée légale, les chefs d'entreprise peuvent procéder à une réduction des salaires sauf pour les travailleurs payés au SMIC. Dans quelle mesure ? A négocier ! C'est justement sur une réduction des salaires que reposait l'espoir de nouvelles embauches. Mais le 10 février, coup de tonnerre très inattendu, d'autant plus inattendu que certains accords ont déjà prévu une compensation financière seulement partielle : *« Pas un travailleur ne doit craindre pour son pouvoir d'achat à la suite de l'application des trente-neuf heures »*, déclare le président de la République ; et, le lendemain, le premier ministre confirme : *« Il n'est pas concevable que des travailleurs gagnent moins à la fin de février qu'à la fin de janvier»*.

En théorie, l'ordonnance continue, si l'on peut dire, à faire la loi, ces déclarations ayant le simple caractère de recommandations sans portée juridique Il n'empêche... Elles n'ont pas été perçues comme telles dans le monde du travail dans la mesure où leurs auteurs ne se sont pas bornés à dire qu'il serait particulièrement souhaitable que..., mais ont carrément exclu l'éventualité d'une pénalisation financière : on n'imagine guère que les syndicats acceptent maintenant de négocier sur une autre base. Il est symptomatique que le président du C.N.P.F., M. Gattaz, ait parlé à plusieurs reprises de « décisions » à propos de ces recommandations.

Les institutions de la Ve République étant ce qu'elles sont, le ministre du travail peut-il réellement se borner à interpréter la déclaration présidentielle comme un vœu pieux, comme un simple encouragement moral à la grève au cas de résistances patronales, et commenter comme si de rien n'était une ordonnance ainsi désavouée au sommet ? Enfin, on conçoit difficilement que les pouvoirs publics laissent sans réponse la protestation des travailleurs dont les rémunérations seraient amenuisées au mépris de ses assurances formelles.

Une querelle surprenante

Le gouvernement est maître du jeu. S'il estime que d'autres que les smicards ont absolument droit au maintien de leur salaire et qu'il ne saurait être question de leur imposer une réduction de ce salaire, mieux vaudrait sans doute ajuster la règle juridique à la nouvelle décision politique, et modifier une ordonnance qui, pour tous, est d'ores et déjà obsolète. La confusion est la pire des choses : quelle que soit la stratégie retenue en matière de salaires, de temps de travail et d'emploi, il est primordial qu'employeurs et travailleurs connaissent très exactement l'étendue de leurs droits et obligations.

L'affaire de la cinquième semaine de congés payés paraît infiniment plus simple. A vrai dire, la querelle juridique qu'elle a soulevée étonne un peu.

Le 17 juillet 1981, le C.N.P.F. a conclu avec quatre grandes centrales syndicales un protocole qui en prévoit d'entrée la généralisation. Des négociations s'engageront branche par branche sur ses modalités dont les conclusions feront l'objet d'accords qui entreront en vigueur dès modification des dispositions législatives et réglementaires. Cette modification a été réalisée par l'ordonnance du 16 janvier. Conservant le principe classique d'une référence au temps de travail accompli dans l'entreprise au cours de la période comprise entre le 1er juin de l'année précédente et le 31 mai de l'année en cours, elle édicte que le nombre de jours ouvrables de congé par mois de travail, qui avait été fixé à un en 1936, un et demi en 1956, et deux en 1969, est porté à deux et demi.

Quelques jours plus tard seulement, diverses circulaires patronales entendaient différer la pleine application de ces dispositions en se fondant sur une lacune technique : à la différence du législateur de 1956 et de 1969, les auteurs de l'ordonnance ont omis de préciser que seraient pris en compte, dès cette année, tous les mois travaillés pendant la période de référence, avant comme après le 1er février, date à laquelle elle est entrée en vigueur. Dans ces conditions, on peut soutenir que seuls les mois ultérieurs ouvriraient vocation aux deux jours et demi de congés payés. Ce qui, en 1982, aurait pour effet de n'allonger la période totale que de deux jours...

Le principe de base du droit, qui est celui de l'application immédiate des nouveaux textes, ne trouve de limite que dans le respect des droits acquis. Une loi qui attache telle conséquence à une certaine période de temps peut parfaitement recevoir application immédiate si elle ne remet en question aucune situation définitivement cristallisée. Tout le problème est donc ici de savoir si un droit au congé — ou à indemnité compensatrice au cas de licenciement — a bien été définitivement acquis et déterminé mois après mois, auquel cas, sauf dispositions particulières, on ne saurait effectivement revenir sur le passé.

Le problème a été clairement tranché par la Cour de cassation à l'occasion de la mise en application de la première loi sur les congés payés, celle du 20 juin 1936, et du code du travail de la France d'outre-mer : dans les deux cas, en 1937 et en 1957, la solution extensive a été retenue (1). Elle a estimé que le droit au congé, ou à l'indemnité compensatrice au cas de licenciement, n'existe réellement qu'au jour où le salarié s'en prévaut ; sa mesure doit donc être déterminée par application pleine et entière de la législation en vigueur. Il en irait d'ailleurs de même si, au lieu d'accroître le nombre de jours ouvrables par mois de travail, une législation nouvelle le réduisait : sauf précision particulière, les salariés ne pourraient évidemment invoquer aucun droit acquis aux dispositions antérieures pour les mois de travail précédant l'entrée en vigueur de celles qui leur sont substituées.

Certains pensent apparemment que la Cour pourrait modifier son interprétation. Aucune jurisprudence n'est de marbre, et chacun est libre de tenter sa chance. Mais un tel revirement paraît très peu vraisemblable, car la solution déjà donnée n'est qu'une simple application particulière d'une analyse générale du droit aux congés payés, analyse dont les expressions sont très diverses.

Un exemple sera compris aussitôt par tous les employeurs. En cas de cession d'entreprise, le cédant doit faire son affaire de tous les salaires et accessoires des salaires jusqu'à la date de la cession, l'acquéreur prend ensuite le relais. Or la jurisprudence décide que les droits acquis par les salariés en matière de congés payés sont intégralement à la charge de celui au service duquel ils se trouvent au moment de l'ouverture de leur droit, c'est-à-dire l'acquéreur. A défaut de convention particulière, il ne peut se retourner contre le cédant pour obtenir remboursement de la part des indemnités correspondant au temps de travail accompli au service de ce dernier (2). Il est clair que, si le droit des salariés était acquis et cristallisé mois après mois, le cédant serait déjà leur débiteur, serait-ce de façon conditionnelle, au moment de la cession : le partage de la charge entre les deux employeurs successifs s'imposerait. Force cependant est de constater que la chambre sociale de la Cour de cassation prend le contre-pied de cette analyse : pour elle, et quel que soit le problème en jeu — d'autres exemples pourraient être cités, — le droit au congé n'existe réellement qu'au moment où son titulaire s'en prévaut.

Des arguments qui n'en sont pas

Quel argument pourrait-il la persuader de changer d'avis ?

Celui qui serait tiré des précisions formelles insérées dans les lois du 20 juin 1956 et du 16 mai 1969 ne tient pas. Il est fréquent que, pour éviter des contestations inutiles, le législateur ajoute des évidences dont on ne saurait tirer aucun argument « a contrario ». Parce que à deux reprises le législateur a donné expressément au problème la même solution que la Cour de cassation, celle-ci devrait en changer lorsqu'il oublie cette précaution... ? Etrange paradoxe !

On a parlé du Conseil d'Etat. Il est vrai que, après avoir écarté pendant très longtemps la possibilité d'un provisionnement, en fin d'exercice fiscal, d'une fraction des indemnités de congés payés à verser pendant l'exercice suivant, il s'est montré plus conciliant dans un arrêt du 29 mai 1970 (3) en reprenant l'idée que les salariés acquièrent droit mois par mois aux indemnités de congés payés quoique le paiement en soit différé. Mais le législateur a réagi comme s'il avait été piqué par une guêpe... Moins de six semaines plus tard, le 9 juillet, une loi condamnait cet écart en introduisant dans l'article 39 du code général des impôts un alinéa selon lequel l'indemnité pour congés payés revêt du point de vue fiscal le caractère d'un salaire de substitution constituant une charge normale de l'exercice au cours duquel le salarié prend le congé correspondant. De cette péripétie sans lendemain il paraît donc ressortir que le législateur a voulu consacrer la jurisprudence antérieure du Conseil...

Un rêve semble pourtant passer, le Conseil ne pourrait-il ressortir ses considérants du 29 mai 1970 pour annuler la prochaine circulaire Auroux ? Espoir sans doute peu réaliste, mais qui suffit à jeter le trouble dans les esprits à un moment où tous les intéressés, employeurs et salariés, doivent absolument savoir à quoi s'en tenir.

Il appartient aux pouvoirs publics de lever l'incertitude suscitée par l'insuffisante précision reprochée à leur texte. Leur interdisant de l'interpréter de façon restrictive, la jurisprudence de la Cour de cassation les engage à le faire de façon extensive... Mais le gouvernement ne saurait, dans ce propos, recourir à une nouvelle ordonnance sans prendre le risque de voir les mêmes contestataires la taxer d'illégalité : une ordonnance ne saurait en effet être rétroactive sans une disposition expresse, en ce sens, de la loi d'habilitation. On risquerait donc de se retrouver aussitôt à la case départ !

Pour sortir de l'imbroglio, une seule solution est sans péril : introduire une disposition interprétative dans la loi qui devra ratifier les ordonnances.

(1) Cass. civ. 17 février 1937, Sirey 1937, 337 ; Cass. soc. 1er mars 1957, Bull. v. no 254. Voir notre article *le Monde* du 2 février, p. 40.

(2) Jurisprudence constante. V. p. ex. Cass. soc. 8 juillet 1980, Bull. v. no 614.

(3) Conseil d'État 29 mai 1970, Lebon 1970, p. 374, conclusion Dufour.

Partager le travail

par J.-L. DONNADIEU (*)

UN grand débat public s'est engagé à propos de l'application de l'ordonnance qui abaisse l'horaire légal à trente-neuf heures de travail par semaine. Faut-il maintenir la rémunération de quarante heures dès lors qu'on applique un horaire de trente-neuf heures ?

L'ordonnance n'en dit rien. Il va de soi que la fixation de l'horaire effectif et des salaires est bien du domaine de la négociation entre partenaires sociaux, dans les branches professionnelles ou, à défaut, dans les entreprises. Il est clair que, dans l'esprit du gouvernement, l'ordonnance devrait avoir pour effet de provoquer dans les entreprises l'ouverture de négociations sur la réduction de l'horaire effectif. C'est ce qu'on pouvait attendre après le protocole signé le 17 juillet 1981.

Mais il est évident que la question est moins l'application immédiate des trente-neuf heures que la perspectives des trente-cinq heures. Le rapport introductif de l'ordonnance rappelle d'entrée de jeu l'objectif des trente-cinq heures en 1985 pour lutter contre le chômage. Voilà le fond du débat.

S'il s'agissait uniquement des trente-neuf heures légales, la question de la compensation salariale n'aurait pas la même importance pour tous ceux qui ont pris part au débat. Qui doute que les salariés soient attentifs au maintien de leur pouvoir d'achat. Faut-il donc opposer le souci primordial des salariés, leur salaire, et l'objectif prioritaire du gouvernement, réduire l'horaire sans porter atteinte à la compétitivité des entreprises pour lutter contre le chômage ? Ceux qui croient qu'on peut réduire l'horaire, compenser intégralement les salaires et créer des emplois se trompent lourdement et ignorent les réalités économiques.

S'il y a une voie qui permet de n'ignorer ni les réalités économiques ni les réalités sociales, c'est de les prendre en compte simultanément, trouver un juste équilibre, dans la solidarité, entre les contributions de tous les partenaires.

Le problème est la réduction à trente-six ou trente-cinq heures. La réduction d'horaire ne sera génératrice d'emplois que si elle est importante, et ce n'est que si elle est significative qu'on pourra négocier le partage du travail.

Une réduction d'une heure par semaine chaque année — douze minutes par jour chaque année — rend la négociation difficile, voire impossible. Les conséquences sur l'emploi seront faibles, nous le savons d'expérience : on est revenu en quelque dix années de quarante-huit à quarante heures sans créer beaucoup d'emplois. La négociation sur les contreparties sera quasi impossible, car elle donnera aux deux parties le sentiment d'un grignotage de l'un par l'autre. On le voit bien à propos des trente-neuf heures.

Il faut qu'on mette sur la table de négociation toutes les données du problème. Il s'agit du partage du travail pour créer des emplois. Le partage du travail, c'est le partage du temps, de la productivité et aussi des revenus.

Le partage du temps, c'est travailler moins pour que quelqu'un d'autre puisse travailler. C'est aussi augmenter le temps libre et améliorer les conditions de vie des travailleurs.

Réduire l'horaire de 7 %, par exemple, c'est pour l'entreprise, à activité constante, créer un vide qu'il faut combler par l'amélioration de l'efficacité du travail et par l'embauche.

Le partage de la productivité, c'est, pour les ouvriers et les employés, travailler mieux pour travailler moins et, pour les entreprises, anticiper sur les améliorations de productivité, les rassembler, pour payer une part des salaires des nouveaux embauchés, c'est-à-dire ne pas prendre cette dépense sur les salaires de ceux qui travaillent.

Dans l'hypothèse d'une réduction d'horaire de 7 %, le partage de la productivité devrait combler, à activité constante, une part du vide créé. S'il faut aujourd'hui mille heures pour réaliser un travail et qu'on réduise les heures à neuf cent trente, il en manque soixante-dix. Le partage de la productivité devrait, par exemple, ramener à neuf cent soixante-cinq le total des heures nécessaires. Il en manquerait alors trente-cinq.

Il y a partage parce que la productivité augmente de toute façon, mais elle augmentera davantage et mieux si cela est réalisé en accord avec les travailleurs.

D'autre part, une amélioration de l'utilisation de l'outil, quand elle est possible, aura des incidences sur les investissements, sur la souplesse de la production, sur les prix de revient.

Le partage du salaire, c'est le partage du coût du personnel qu'il faudra embaucher pour composer la réduction d'horaire après le partage de la productivité.

Dans l'hypothèse que nous avons prise, si l'on réduit l'horaire de 7 % et que l'amélioration de la productivité comble, par exemple, la moitié du besoin ainsi créé, il restera un besoin d'heures, c'est-à-dire de main-d'œuvre, de l'ordre de 3,5 %.

Il est exclu que l'entreprise prenne à sa charge la totalité de ce coût. Dans la plupart des cas, sinon dans tous, une forte aggravation de ses coûts salariaux ferait diminuer fortement sa compétitivité, porterait atteinte à ses marchés et finalement à l'emploi.

Il faut donc répartir le solde du coût supplémentaire en l'étalant dans le temps, par accord entre l'entreprise et ses salariés, en fonction des possibilités des uns et de l'autre.

Deux thèses

Certes, le partage du revenu n'est pas aisément acceptable par les salariés. Il faut donc en parler ouvertement avec les intéressés et leurs représentants, chiffrer leur contribution, qui sera souvent plus faible que ce que l'on craint, et en discuter la mise en œuvre. Il est exclu de diminuer la feuille de paye, mais les formules sont diverses. Ce peut être, lorsqu'il y en a, l'abandon d'augmentations de pouvoir d'achat pendant un certain temps, ce peut être, le cas échéant, la renonciation à l'utilisation d'indices supérieurs à celui de l'INSEE, ce peut être — pendant une période limitée — une modération des augmentations générales, éventuellement modulée en fonction des niveaux de rémunération. Ce peut être, aussi, l'abandon contractuel et temporaire d'une part de l'intéressement lorqu'il existe. Ce peut être, enfin, une compensation intégrale sur les minima et non sur les réels.

Voilà, je crois, comment se pose le problème des trente-cinq heures. Finalement, deux thèses s'affrontent. Les uns disent que réduire l'horaire ce serait augmenter le chômage ou que le partage du travail est irréalisable, ce qui revient exactement au même. D'autres croient que le partage du travail n'est pas impossible, que les circonstances devraient provoquer un élan de solidarité concrète, un effort pour donner du travail à ceux qui en manquent, et notamment aux jeunes.

Si l'emploi est une priorité nationale, ce dont chacun et tous doivent se féliciter, est-il suffisant de rappelet que les salariés souhaitent le maintien de leur salaire, est-il juste de dire que le partage du travail et la solidarité sont un marchandage ?

En dehors de toute polémique, l'alternative est évidente : ou le partage du travail est impossible, et je ne vois pas comment on pourrait être à trente-cinq heures en 1985 et, par conséquent, créer des emplois par la réduction de l'horaire, ou le partage du travail se fera dans l'effort et la solidarité, en prenant en compte la globalité économique et sociale de l'entreprise, et le projet du gouvernement a de bonnes chances d'aboutir.

(*) Directeur général chargé des relations humaines de B.S.N.-Gervais-Danone.

Vous avez dit « solidarité » ?

par UMBERTO BATTIST (*)

L'ARBITRAGE a donc été rendu : les trente-neuf heures seront payées quarante. Un terme est ainsi mis aux discussions et, chacun l'espère, aux conflits nés des difficultés à mettre en application l'ordonnance gouvernementale. Il est à craindre que le débat déjà ancien qui s'est ouvert à cette occasion ne soit pas clos pour autant.

Si cette décision peut être considérée comme « le cadeau de la gauche aux travailleurs », il serait imprudent d'en tirer des conclusions quant à la suite du processus qui doit aboutir aux trente-cinq heures en 1985. Il serait très pernicieux qu'elle fût interprétée par ceux qui en sont confortés dans leur défense inconditionnelle des avantages acquis comme un encouragement à persévérer dans la même voie et à refuser toute remise en cause. Il serait plus fâcheux encore que ceux qui se sentent aujourd'hui désavoués — tout comme ils l'ont été, déjà, par la décision de ne pas faire cotiser à l'UNEDIC les salariés du secteur public — cèdent au découragement, et que, las de ramer à contre-courant, ils renoncent à mener le combat politique pour la solidarité des salariés en faveur de l'emploi.

Car c'est bien la question que pose la semaine de trente-cinq heures : de quoi s'agit-il d'abord ? D'une revendication sociale (améliorer les conditions de vie des travailleurs, développer une civilisation du temps libre...) ou bien d'une proposition politique (partager autrement le travail pour répondre à l'attente des deux millions d'exclus qui désespèrent à la porte des ateliers et des bureaux) ? S'il est évident que ces deux objectifs ne sont pas contradictoires, il est non moins évident que, selon la priorité donnée à l'une ou à l'autre de ces interprétations, les implications en matière de politique des salaires sont toutes différentes.

Il n'est pas besoin d'être grand économiste, ni d'être « vendu aux patrons », pour se convaincre que, dans une situation économique médiocre où l'on attend d'une reprise des investissements qu'elle vienne relayer la relance résultant de l'augmentation du pouvoir d'achat des plus défavorisés, il ne sera pas possible de garantir à tous le même revenu et de donner, de surcroît, du travail à ceux qui n'en ont pas. Il n'est pas besoin d'être grand spécialiste, non plus, pour comprendre que la réduction hebdomadaire d'une heure de la durée de travail, dont chacun s'accordait à dire qu'elle ne serait guère génératrice d'emplois, risque fort de ne l'être pas du tout si aucune économie n'est faite sur les salaires des travailleurs plus favorisés.

Du travail pour tous

Solidarité, je ne me résigne pas à penser que c'est seulement quand il est dit en Polonais que ce mot est capable de soulever un peuple. La solidarité doit s'exercer en faveur des plus défavorisés : le gouvernement a commencé de le faire par l'augmentation importante du SMIC et d'un bon nombre de prestations sociales.

La solidarité doit d'abord être demandée aux mieux nantis : le gouvernement a commencé de le faire par l'impôt contre le chômage, l'impôt sur la fortune et la lutte contre la fraude fiscale.

Mais si nous voulons réellement que la priorité des priorités soit donnée à la lutte contre le chômage, il faudra bien que l'effort de solidarité s'étende aux salariés eux-mêmes.

C'est mépriser la classe ouvrière que de la croire incapable de se mobiliser pour vaincre ce fléau, deux millions de chômeurs ! C'est la mépriser aussi de croire que, pour une telle victoire, elle ne soit pas capable de sacrifier quelques revendications de pouvoir d'achat. Elle y était prête, hier, dans l'enthousiasme de la victoire. Elle y est prête encore.

Je veux croire, de toute ma volonté militante, que la gauche, dans son ensemble, le comprendra. Si elle veut réaliser son ambition — vaincre le chômage — il faut qu'elle soit capable, rapidement, de donner à toute son action le souffle politique indispensable pour faire taire les nantis, replacer au second plan les revendications catégorielles, et créer ainsi les conditions de la victoire sur l'essentiel : du travail pour tous.

(*) Député du Nord (P.S.)

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

APRÈS LES DERNIÈRES OPÉRATIONS DE POLICE

Quatre mille personnes vont être traduites en justice

L'agence PAP a annoncé mercredi 17 février que toutes les mesures de contrôle et la recrudescence des patrouilles de police et de milice observées en Pologne à la fin de la semaine dernière, deux mois après l'instauration de l'état de guerre, étaient dues en fait à « *une opération pair* » lancée pour deux jours par la police.

Le bilan de ces deux jours est le suivant : 3 500 personnes ont été interpellées pour violation de la loi martiale et 7 000 amendes ont été infligées allant de 1 500 à 7 000 zlotys (le salaire mensuel moyen est de 6 000 zlotys environ). Depuis le 13 décembre, plus de 52 000 infractions au couvre-feu ont été sanctionnées soit par des amendes, soit par des peines d'un mois de prison.

Pour son opération de choc, la police a durant ces deux jours contrôlé 52 000 magasins, 60 000 véhicules et 145 000 personnes. Sur ces 145 000, quelque 100 000 ont subi simplement une vérification d'identité, 29 000 ont pu repartir après avoir reçu une mise en garde. Sur les 3 500 personnes interpellées, 614 ont été placées sous mandat d'arrêt et 129 conducteurs ivres ont été placés en détention. Selon l'agence PAP, au total 4 000 actions en justice vont découler des infractions constatées durant ces seules quarante-huit heures.

Enfin, la télévision polonaise a annoncé que l'explosion qui avait détruit une partie d'un foyer de travailleurs à Wroclaw avait été accidentelle et non malveillante. Elle aurait été due à l'inflammation d'un mélange de carburants destinés à un modèle réduit de fusée que construisait le jeune ouvrier qui a péri dans cet accident.

Un récit des grèves en Silésie

Le bulletin d'information du Comité de coordination du syndicat Solidarnosc en France (1) publie un compte rendu des grèves dans les mines et les entreprises de Silésie en décembre dernier. Ce texte a été établi d'après les témoignages de participants ou d'observateurs et aussi d'après des tracts clandestins. Voici quelques extraits de ce long récit :

« *Plus le temps s'écoulait, plus il était difficile de continuer la grève, les gens abandonnaient : sur les 2 000 personnes qui s'étaient mises en grève aux mines K.W.K. Anna, seules 200 sont restées jusqu'au bout, et, sur les 3 000 de l'aciérie de Katowice, 2 000 sont allées jusqu'à la fin de la grève. (...) Le premier comité de grève a démissionné. Ses membres étaient désespérés. Ils disaient que c'était la défaite, ils ont leurs familles et ils ont peur. Un nouveau comité a donc été élu. (...) Un membre du comité s'écriait vainement :* « Sacrifions » encore un Noël pour que les » quarante suivants soient meilleurs. » *Mais personne n'était enthousiasmé ; ceux qui se désolidarisaient et s'enfuyaient par les grilles étaient rattrapés par les ZOMO. On leur confisquait leur laisser-passer et ils devaient payer 5 000 zlotys d'amende* (aciérie de Katowice).

» *Dans les mines Piast et Ziemowit où le travail fut arrêté le plus longtemps, la situation des grévistes était fort dramatique. Ils connaissaient déjà le sort de leurs camarades de Wujek et avaient peur de remonter. Ils étaient désespérés. Voilà un témoignage :* « On nous disait, » par des tracts venus d'en haut, » que ceux qui sortent ont le droit » de se laver, sont emmenés chez » eux et ensuite sont embarqués » pour une destination inconnue, » par la milice. On ne savait que » penser de ça. D'autre part, un » des camarades qui est remonté » a reçu trois jours plus tard, à » la mine, un colis de vivres de sa » famille. Où était-il ? Donc pas » chez lui. (...) On se demandait *mutuellement :* « Remonter ? Si » je dois être tué en haut, mieux » vaut crever ici ! Un collègue est » remonté uniquement car il voulait avoir de vraies funérailles » et une tombe. Ici, en bas, il ne » les aurait pas. En remontant, il » était sûr de mourir. Lorsque la » soupe est descendue, deux autres » se sont glissés dans la cage d'as» censeur sous prétexte d'aider à » distribuer le repas, et après ils » sont restés dans l'ascenseur. Les » autres criaient : « Traîtres, » cochans. »

» *Tout était fait avant l'attaque décisive des forces de l'ordre pour démoraliser les grévistes totalement coupés du reste du pays et même des autres entreprises avoisinantes : les démonstrations de force des « ZOMO » (brigades de choc de la police) et des militaires, l'angoisse devant les peines encourues (allant jusqu'à la peine de mort), l'avertissement qu'on pourrait utiliser contre eux des moyens exceptionnels (à Polkowice) ou des armes chimiques, dangereuses pour la santé (Katowice) et d'autres moyens de pression psychique. Voilà des fragments des témoignages d'un des participants à la grève :* « Toute la nuit on a été survolé par un hélicoptère avec sirènes hurlantes. Vers 8-9 heures le lendemain matin une vingtaine d'hélicoptères ont plané au-dessus et des tracts ont été lancés. Dans les tracts, on nous appelait à la soumission et on nous menaçait. On essayait de nous convaincre du non sens de notre résistance... Toutes les heures, par haut-parleur, on entendait la voix fléchissante d'une mère : « *Felek, reviens à la maison, nous t'attendons tous* », et après la voix de son père (aciérie de Katowice I). »



(Dessin de PLANTU.)

» *Les nouvelles à propos des premières brutalités lors de la pacification sont arrivés très vite aux grévistes des mines et des aciéries. Voilà ce qui s'est passé le 15 décembre 1981 à Jastrzebie :* « Dans les bureaux, les ZOMO » sont entrés en matraquant sans » pitié les employés. Une des » comptables a fait une fausse » couche, à la suite des sévices » reçus (Bulletin prawda wolnych » polakow). »

Des policiers de choc drogués

» *Il y avait là-bas pas mal de femmes qui étaient venues se faire payer. Quand ils se sont tous réunis, certains qu'ils allaient seulement négocier, les ZOMO ont fait irruption par les portes et fenêtres. Ils ont encerclé tout le monde et ont jeté des gaz lacrymogènes. Les gens paniquaient et essayaient de s'enfuir. C'est alors que les ZOMO ont commencé un terrible matraquage, systématique. Les gens s'enfuyaient par les fenêtres, se blessant aux vitres brisées, et tombaient sous les matraques d'autres ZOMO qui les attendaient dehors.* »

» *Tous les témoignages évoquent le comportement des ZOMO :* « Quand ils sortaient » des camions, on aurait dit des » bêtes sauvages. Leurs apparitions étaient courtes mais effi» caces. On les utilisait pour dé» vaster les locaux et ils étaient » aussitôt rembarqués dans les » camions. J'en ai vu de près et » cela m'a produit un drôle d'ef» fet... il avait une combinaison » noire, des gants avec des poin» tes et sur la tête un casque-» visière, dans une main un » bouclier, dans l'autre une ma» traque. Il était bien barraqué, » la barbe norie, le regard fou, » il balbutiait. J'ai pensé qu'il » n'était pas polonais (Polokowice II). J'ai vu leurs visages » sans expression, vides, provo» quants. Ils regardaient les mi» neurs tout en jouant avec leurs » matraques. Les militaires se » sentaient mal dans leur peau, » en voyant les prêtres, ils bais» saient les yeux. »

» *Après le saccage du local de Solidarité de l'aciérie de Katowice, les ZOMO sont sortis en courant, frappant et arrêtant tous les gens qui leur tombaient sous la main, y compris les femmes et les mères des grévistes.*

» *A la mine Wujck, les grévistes comme les médecins affirmaient que les ZOMO employés pour la pacification étaient drogués. Les employés des hôpitaux ont eu connaissance de cas de décès de ZOMO dus probablement à l'absorption de drogues ou à l'emploi de gaz toxiques. L'action la plus brutale des ZOMO a été notée lors de la pacification de Wujek :* « Après une rafale de » mitraillette, les fonctionnaires » de la milice se sont acharnés » sur les mineurs blessés. Les am» bulances qui partaient de la » mine étaient arrêtées par les » ZOMO ; ceux-ci jetaient les » blessés dans la neige si c'était » des mineurs et obligeaient les » ambulances de repartir à vide. »

Dans la dernière partie de ce texte intitulée « Epilogue », on lit : « *Le lendemain, on été incapable de dire combien de personnes manquaient. Qui a été tué ? Qui se cache ? Aux femmes désespérées qui se présentaient à la milice pour avoir un renseignement, on répondait :* « Ne » posez pas de question sinon » quelque chose de mauvais peut » vous arriver. »

» *A Wujek, le 17 décembre, le grillage entourant la mine a été complètement détruit à 8 h. 30. On nettoie le terrain à coups de bulldozers. Près du portail, une croix. Sur ses branches, sept lampes de mineurs. Il y a les premières fleurs et des bougies. Malgré les relents des gaz lacrymogènes, une foule de personnes est autour de la croix. Les hommes, tête nue, les femmes égrenant le chapelet. Une phrase revient comme une litanie :* « On » ne les oubliera pas. ». *Les plus âgés parmi les morts avaient trente ans.*

» *Un de ceux qui racontaient — mineur depuis trois générations — fils d'un révolutionnaire de 1921, finit son récit :* « Nous » attendons le printemps. Deman» dez ce qui va se passer au prin» temps. Nous nous révolterons ; » nous Silésiens, nous n'oublie» rons jamais. »

(1) 10, passage des Deux-Sœurs, 75009 Paris.

Finlande

M. KALEVI SORSA A CONSTITUÉ UN GOUVERNEMENT DE CENTRE-GAUCHE

Helsinki (*A.F.P.*). — Le premier ministre social-démocrate, M. Kalevi Sorsa, a annoncé, mercredi 17 février, la composition du gouvernement de centre-gauche qui devrait rester en fonction jusqu'aux élections législatives de mars 1983. Le nouveau gouvernement (*le Monde* daté 14-15 février) comprend deux communistes, un socialiste indépendant, cinq sociaux-démocrates, deux représentants de la minorité suédoise, six centristes et un sans-parti.

La formation du nouveau gouvernement a été rendue nécessaire par l'élection de M. Koivisto, l'ancien premier ministre, à la présidence de la République.

La composition du cabinet

— PREMIER MINISTRE : M. KALEVI SORSA (soc. dém.).

MINISTRES :

— AFFAIRES ETRANGERES : M. PAER STENBAECK (suédois).
— JUSTICE : M. CHRISTOFFER TAXELL (suédois) (1).
— INTERIEUR : M. MATTI AHDE (soc. dém.), et deuxième (2) ministre de l'intérieur M. MIKKO JOKKELA (centriste).
— DEFENSE : M. JUHANI SAUKKONEN (centriste).
— FINANCES : M. AHTI PEKKALA (centriste) (1), et deuxième ministre des finances M. MAUNO FORSAMANT (soc. dém.).
— COMMERCE EXTERIEUR : M. ESKO REKOLA (sans parti) (1).
— EDUCATION : M. KALEVI KIVISTO (Ligue démocratique-soc. indép.), et deuxième ministre de l'éducation Mme KAARINA SUONIO (soc. dém.).
— AGRICULTURE : M. TAISTO TAEHKAEMAA (centriste) (1).
— TRANSPORTS : M. JARMO WAHLSTROEM (Ligue démocratique-comm.).
— COMMERCE ET INDUSTRIE : M. ESKO OLLILA (centriste).
— SANTE ET AFFAIRES SOCIALES : M. JACOB SOEDERMAN (soc. dém.), et deuxième ministre Mme MARJATTA VAANANEN (centriste).
— TRAVAIL : M. JOUKO KAJANOJA (Ligue démocratique-communiste).

(1) Occupait la même fonction dans le précédent gouvernement.

(2) Pour faciliter les dosages politiques de cette coalition centre-gauche, sans pour autant multiplier le nombre de ministères, on confie certains portefeuilles à deux titulaires d'appartenance politique différents.

POUR « DONNER UN SIGNAL POLITIQUE »

Bonn annonce diverses « mesures » à l'encontre de l'U.R.S.S.

Bonn (*A.F.P.*). — Le cabinet allemand a adopté mercredi 17 février une série de mesures à l'encontre de l'Union soviétique (le mot de « sanctions » n'est pas prononcé « *en vue de donner un signal politique à l'U.R.S.S. en raison de la situation polonaise* », a annoncé un porte-parole.

Les déplacements des diplomates soviétiques en poste en R.F.A. seront limités. Les voyages officiels en U.R.S.S. de représentants de haut rang du gouvernement seront restreints, et le deuxième consulat général que l'U.R.S.S. souhaitait ouvrir en R.F.A. ne le sera pas. Enfin, les représentants officiels ouest-allemands ne participeront pas aux « *grandes manifestations publiques* » où se produiront des artistes soviétiques.

Les pourparlers pour la conclusion de trois accords sur la navigation maritime, sur la navigation fluviale et sur la coopération scientifique et technique sont suspendus. L'accord de coopération économique germano-soviétique, conclu pour vingt-cinq ans en 1978, sera appliqué « *de manière plus restrictive* ».

A l'encontre de la Pologne, le cabinet ouest-allemand a décidé que les représentants de la R.F.A. dans ce pays devraient observer une « attitude réservée » à l'égard des manifestations officielles du gouvernement de Varsovie.

En revanche il a confirmé le soutien de Bonn à toutes les formes d'aides privées à la Pologne.

Ces mesures ont une portée très limitée, estiment les observateurs sur la base d'indications puisées auprès de sources ouest-allemandes. Ainsi, les pourparlers germano-soviétiques sur la coopération scientifique et technique et la navigation, maintenant officiellement suspendus, sont dans l'impasse depuis des années, le premier à cause de la clause de Berlin, le second pour des raisons économiques. Ils n'avaient, selon ces sources, aucune chance d'aboutir à brève échéance. Quant à l'accord de 1978 sur la coopération à long terme, il ne s'agit que d'un « accord cadre ». Son application restrictive a consisté seulement à ajourner deux réunions, prévues initialement en janvier et en février, de sous-commissions de la commission mixte créée par l'accord.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

● M. DENG XIAOPING A RENCONTRE LE PRINCE SIHANOUK à Pékin ce jeudi 18 février, et a offert un déjeuner en son honneur, a-t-on indiqué dans l'entourage de l'ancien chef de l'Etat du Cambodge. C'est la première activité publique connue du vice-président du P.C. chinois depuis plus d'un mois. — (*A.F.P.*)

Éthiopie

● LE FRONT POPULAIRE DE LIBERATION DE L'ERYTHREE (F.P.L.E.) a accusé, dans un communiqué diffusé mercredi 17 février à Paris, les faorces éthiopiennes d'avoir fait usage de gaz toxiques, le 15 février, lors d'un bombardement près de la frontière soudanaise. D'autre part, le porte-parole du F.P.L.E. à Khartoum a affirmé que « *quatre cents conseillers soviétiques* » dirigent l'offensive lancée par « *douze divisions éthiopiennes* » contre les positions de la guérilla érythréenne sur la frontière soudanaise.

Israël

● M. RICHARD FAIRBANKS, nouvel émissaire américain au Proche-Orient, est arrivé mercredi 17 février à Tel-Aviv, pour une mission d'« exploration » tandis que le mécontentement palestinien continue de se manifester en Cisjordanie occupée, et au moment où M. Ariel Sharon, ministre israélien de la défense, vient de déclarer que « *la Syrie se prépare à une guerre contre Israël* » et que l'Etat juif « *dispose d'éléments concrets le prouvant* ». — (*A.P., A.F.P.*)

Liban

● LES EFFECTIFS DE LA FINUL. — Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, a recommandé, mercredi 17 février, au Conseil de sécurité, d'autoriser l'augmentation des effectifs de la Force des Nations unies au Liban (FINUL) d'au moins mille hommes. La FINUL compte actuellement 6 000 officiers et soldats. Ce souhait reflète celui du gouvernement libanais. — (*A.F.P.*)

Syrie

● LES OPERATIONS DE RATISSAGE A HAMA, dans le nord de la Syrie, se poursuivaient encore mercredi 17 février pour la dix-septième journée consécutive, ponctuées d'accrochages entre frères musulmans et forces de l'ordre et de tirs d'artillerie. Les poches de résistance de la rébellion intégriste diminuent de jour en jour, mais des voyageurs ayant traversé Hama mardi ont pu voir la ville recouverte d'un nuage de fumée dû aux incendies et aux explosions et ont entendu tonner le canon. Selon eux, la ville est entièrement encerclée par des chars et des pièces d'artillerie en position dans les champs. — (*A.F.P.*)

Zimbabwe

● M. GODFREY CHIDYAUSIKU, âgé de trente-quatre ans, vice-ministre de la justice, a été nommé mercredi 17 février attorney général. Il est le premier Noir à occuper ce poste. Il remplace M. Brendan Treacy, d'origine irlandaise, qui se retire pour des raisons de santé. M. Chidyausiku a démissionné de son poste de vice-ministre et renoncé à son siège au Parlement. — (*A.F.P.*)

EUROPE

Grande-Bretagne

Le mouvement ouvrier a marqué un point dans le conflit des chemins de fer

Après six semaines de grève, le syndicat des conducteurs de locomotives (ASLEF) et la direction des chemins de fer britanniques ont accepté, dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 février, le compromis proposé par la commission indépendante de conciliation.

British Rail paiera 3 % d'augmentation de salaires ; l'ASLEF accepte en contrepartie de lever la consigne de grève et d'engager des négociations immédiates sur la modification des conditions de travail.

De notre correspondant

Londres. — Les conducteurs de locomotives ont donc marqué un point en obtenant une augmentation de salaire avant que des gains de productivité aient été enregistrés. Jusqu'à présent, le syndicat n'a pas donné son accord au réaménagement des horaires de travail et à la suppression de 4 000 emplois sur 20 000 que proposait comme préalable la direction des chemins de fer.

L'augmentation de la productivité était en effet une des conditions posées par le gouvernement de Mme Thatcher à l'octroi de subventions à la British Rail pour la modernisation du réseau. Mais la grève a déjà coûté 85 millions de livres, sans compter ses conséquences indirectes comme les transferts définitifs de trafic vers les transports routiers.

Le mouvement, qui a paralysé le trafic ferroviaire trois jours sur sept pendant six semaines, n'est cependant pas représentatif du climat social britannique, tendu, certes, mais calme.

Le gouvernement s'était préparé pour un de ces durs hivers où les négociations salariales donnent lieu à de nombreux et interminables conflits sociaux. Or il y a bien longtemps que la situation n'a été aussi calme. Des augmentations de salaires modestes — en tout cas inférieures à la hausse des prix — proposées tant dans le secteur public que dans le privé auraient pu provoquer des manifestations de mécontentement ; contre l'avis des dirigeants syndicaux parfois, les salariés les ont acceptées.

Une « stratégie d'opposition »

Cela avec trois millions de chômeurs, soit plus de 12 % de la population active, selon le chiffre du gouvernement ; près de quatre millions, selon les indications données par les syndicats, et confirmées par la très officielle commission des services de la main-d'œuvre.

Le président de cette commission, Sir Richard O'Brien, a d'ailleurs payé cette audace : il vient d'être remplacé, sur décision de secrétaire à l'emploi, M. Norman Tebbit, par un conservateur « dur », M. David Young, promoteur de la privatisation des entreprises publiques.

Ce n'est pas la seule ni la plus importante démonstration de force d'un gouvernement qui ne craint pas de braver le mouvement syndical, M. Tebbit vient, en effet, de présenter une loi réduisant sensiblement les pouvoirs des trade-unions. Ceux-ci ont dénoncé des mesures *« anti-syndicales, anti-ouvrières et anti-industrielle. »* et ils se proposent de définir au début d'avril une *« stratégie d'opposition »*. Mais la riposte est difficile : la crise économique, le chômage, la baisse du niveau de vie, ne favorisent pas une mobilisation des salariés sur des objectifs « politiques ».

De plus, les fédérations syndicales ne sont pas d'accord sur les méthodes de lutte : certaines plaident pour une grève nationale ; d'autres pour un retrait des syndicats du Conseil national de développement économique, organisme tripartite, où ils retrouvent le patronat et le gouvernement ; d'autres n'envisagent que des actions ponctuelles, pour le cas où la nouvelle législation serait appliquée contre des syndicats ou des militants.

La longue grève des chemins de fer était en outre impopulaire et a encore terni l'image du syndicalisme, impliqué de surcroît dans la querelle interne du parti travailliste.

Selon un récent sondage, la moitié des syndicalistes ne croient pas à une victoire travailliste lors des prochaines élections, et 56 % estiment que leur fédération ne devrait pas être affiliée au parti travailliste. Cette désaffection inquiète ; elle n'est peut-être que provisoire, mais elle confirme les difficultés que traverse actuellement le mouvement ouvrier britannique.

DANIEL VERNET.

Turquie

La torture est systématique

affirme une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme

MM. Christian Rostoquère, secrétaire adjoint de la Ligue française des droits de l'homme, Gérard Gouze, député socialiste, et le docteur Dumont, expert médical près la Cour de Paris, ont rendu compte le mercredi 17 février à Paris de la mission qu'ils viennent d'effectuer en Turquie pour la Fédération internationale des droits de l'homme (F.I.D.H.).

Ils se sont rendus à Istanbul, où se poursuit le procès des militants de la centrale ouvrière DISK, et surtout dans les provinces où vit la minorité kurde, où ils ont pu assister notamment à une audience du procès de M. Mehdi Zana, ancien maire de Diyarbakir.

« Tous les témoignages dignes de foi que nous avons pu recueillir, a indiqué M. Rostoquère, *concordent en ce qui concerne l'usage systématique de la torture pendant la période de garde à vue par la police. Les méthodes employées sont, entre autres, la suspension par les pieds, la crucifixion, les électrocutions, les simulacres de pendaison, les coups de bâton sur les pieds, la pratique dite « du corridor » qui consiste à laisser le prisonnier debout sur un pied, s'appuyant d'un doigt contre un mur, et les tortures sexuelles sur les femmes. »*

Ces sévices sont infligés à des prisonniers dont on n'attend souvent aucune information, a précisé M. Rostoquère, qui a ajouté que ces pratiques sont très rarement réprimées. C'est ainsi que deux policiers ont jusqu'à présent été condamnés à deux ans de prison, trois autres à un an pour des sévices ayant entraîné la mort. Une peine de quatorze ans a été requise une seule fois contre un policier qui a été mis en liberté provisoire quelques jours avant son jugement, et n'a jamais été retrouvé.

C'est dans les régions à minorité kurde que la répression semble être la plus féroce. De véritables massacres auraient eu lieu, la population vit dans la peur et n'ose plus parler la langue kurde.

Le cas de M. Mehdi Zana (*le Monde* du 9 février), dont le procès se déroule depuis un an et demi à raison d'une audience par mois, a valeur symbolique en raison de la popularité dont jouissait l'ancien maire de Diyarbakir : *« Il se trouve parmi quarante autres accusés dans une salle d'audience gardée par des militaires, mitraillette au poing. D'autres militaires se tiennent avec des gourdins derrière les prisonniers. »*

« Je n'ai pas pu tout de suite reconnaître Mehdi Zana, que j'avais vu pour la dernière fois en 1980, explique M. Rostoquère. *Il a été le seul à ne pas se lever et claquer des talons comme doivent le faire les accusés à l'entrée des juges militaires ; il est resté courbé pendant toute l'audience et a péniblement levé les yeux pour nous regarder lorsque nous avons quitté la salle. »* Le docteur Dumont n'a pas été autorisé à l'examiner.

Selon la mission de la F.I.D.H., les arrestations se poursuivent massivement et les chiffres officiels concernant les prisonniers politiques sont très sous-estimés. Elle fait remarquer, d'autre part, que les organisations internationales ne pourront plus désormais enquêter librement en Turquie, tous les contacts étant soumis depuis le 5 février à l'autorisation des autorités militaires.

Portugal

Les partis ne croient guère au « complot subversif » dénoncé par le gouvernement

De notre correspondant

Lisbonne. — Le parti socialiste vient de déposer une motion de censure contre le gouvernement de M. Pinto Balsemao, a annoncé, le mercredi 17 février, M. Mario Soares. Cette motion, qui sera discutée et votée la semaine prochaine, n'aura pour le P.S. qu'un intérêt symbolique, l'exécutif disposant d'une confortable majorité au Parlement.

A quelques mois des élections locales, le P.S. cherche ainsi à apparaître comme un parti d'opposition « responsable », qui utilise les mécanismes constitutionnels pour exprimer son mécontentement. Du même coup, il se démarque du P.C.P., des grèves et des manifestations de rues soutenues par ce parti, qui, selon les socialistes, ne vise pas la chute du gouvernement, mais la déstabilisation du régime démocratique lui-même.

Cependant, aucune formation politique n'a pris au sérieux les déclarations du ministre de l'intérieur, qui, samedi dernier, annonçait que la police avait déjoué un « complot subversif » lié à la grève générale organisée la veille par la Confédération générale des travailleurs portugais (*le Monde* du 16 février).

Contrairement aux déclarations gouvernementales, l'agent de la garde nationale républicaine mort en Alentejo n'a pas été victime d'un coup de feu, mais d'un accident de voiture tout à fait banal, dont on connaît d'ailleurs le responsable.

La police judiciaire garde, d'autre part, un mutisme total sur l'identité des trois personnes, qui transportaient à l'intérieur d'une voiture plusieurs mitrailleuses, des appareils de transmission radio, ainsi que du matériel de propagande. On sait uniquement que les détenus se réclament des Forces populaires du 25 avril, organisation terroriste d'extrême gauche, qui a revendiqué plusieurs hold-up, mais dont les origines restent assez secrètes et obscures. D'autre part, les mitrailleuses de marque Sterling faisaient partie de l'arsenal de l'ancienne police politique, la PIDE.

Des attentats à la bombe, l'éclatement de puissantes fusées, des clous semés sur la route dans une région de l'intérieur du pays et même des pneus dégonflés... ; tels sont les autres éléments fournis par le ministère de l'intérieur et confirmés dans un communiqué diffusé, mercredi 17, pour justifier la thèse de l'existence d'une *« tentative d'insurrection générale »*.

JOSÉ REBELO.

L'Espagne et son armée

(Suite de la première page.)

Si la participation au putsch du lieutenant-général Milans del Bosch et du lieutenant-colonel Tejero n'est contestée par personne, celle du lieutenant-général Armada est en effet plus discutée. Il affirme, contredisant les déclarations de tous les autres conjurés, n'avoir à aucun moment participé à la conspiration.

Son implication dans l'affaire soulève d'ailleurs plus d'un problème. Précepteur militaire durant douze ans du futur roi Juan Carlos, nommé secrétaire général de la maison royale peu après l'accession au trône de ce dernier, le lieutenant-général Armada était considéré comme l'un des hommes de confiance du souverain.

Selon les autres conjurés, sa collaboration à la préparation de « l'opération » montre que celle-ci ne se réalisait pas contre le roi mais bénéficiait au contraire de son approbation, au moins implicite. Le lieutenant-général Armada ne venait-il pas d'être nommé, deux semaines avant le putsch, chef d'état-major en second, ce qui prouve que le souverain lui gardait toute sa confiance ?

La ligne de défense des avocats des autres accusés est donc toute tracée : ces derniers ont agi en obéissant à leur supérieur et en conformité, pensaient-ils alors, avec les vœux du roi, dont le lieutenant-général Armada était considéré comme l'interprète. Si Juan Carlos s'est finalement opposé sans équivoque à leur action le 23 février, c'est que le lieutenant-général Armada les avait trompés.

Face à ces accusations, ce dernier s'est, jusqu'ici, réfugié dans le mutisme et son avocat, contrairement à ceux des autres conjurés, s'est abstenu de toute fuite intéressée dans la presse. Conservera-t-il cette attitude durant le procès ? Comment se comportera, de son côté, l'homme de confiance du lieutenant-général Armada, lui aussi impliqué, le commandant Cortina, qui travaillait alors dans les services secrets de l'armée et qui est considéré comme l'un des hommes-clés de l'affaire ?

Le lieutenant-général Armada ne reconnaît qu'une chose : peu avant minuit, le 23 février, il s'est bien rendu au Congrès, toujours occupé par le lieutenant-colonel Tejero, pour proposer à ce dernier une solution à la crise : la formation d'un gouvernement de coalition nationale présidé par lui-même. L'avocat du lieutenant-général Armada dispose à cet égard d'un atout important : mis au courant de l'intention de son ancien précepteur, le monarque, au lieu de lui interdire cette démarche, lui fit simplement dire par l'un de ses collaborateurs qu'une telle proposition ne pouvait pas être formulée au Congrès en son nom.

Le lieutenant-général Armada peut donc aujourd'hui affirmer qu'en se rendant au Parlement il n'enfreignait aucun interdit. Selon les autres conjurés, il s'était présenté au Congrès avec une liste de gouvernement toute prête incluant même deux « ministrables » socialistes et un communiste. Le lieutenant-colonel Tejero avait refusé et l'avait renvoyé. C'était le tournant de la tentative de putsch.

Dans les milieux politiques on affirme que ces révélations et fuites successives constituent une intoxication de la part des avocats de la défense, qui veulent impliquer beaucoup de monde dans l'affaire pour diluer les responsabilités. L'ambiguïté existe-t-elle ? Le roi, apparemment désireux d'obtenir la substitution du président du gouvernement de l'époque, M. Adolfo Soarez, a-t-il paru écouter avec trop d'attention, dans les semaines qui précédèrent la tentative de putsch, les propos de son ancien précepteur ? Ce qui est sûr c'est que pour le souverain [et son attitude durant la nuit du 23 au 24 février l'a bien montré (1)], tout changement ne pouvait se produire que dans le cadre tracé par la Constitution. C'est ce qu'on veut avant tout souligner dans les milieux politiques alors que s'ouvre ce procès au cours duquel le nom du roi sera sans doute plus d'une fois évoqué.

THIERRY MALINIAK.

(1) Suivant le témoignage des membres du comité des chefs d'état-major, le roi leur avait fait savoir, dès le début de l'occupation du Congrès, qu'il était totalement opposé à l'action du lieutenant-colonel Tejero.

Tchécoslovaquie

● REPORT AU 2 MARS DU PROCES DU CHANTEUR KAREL SOUKUP. — C'est la deuxième fois que ce procès fait au chanteur contestataire pour « trouble de l'ordre public » est ajourné pour des raisons techniques. Fin janvier, alors que l'artiste avait reçu l'autorisation d'émigrer en France avec sa femme et ses enfants, la justice avait réactivé une inculpation datant de 1976 et concernant des concerts de musique pop. En 1976, il avait fait six mois de détention préventive et en 1980-1981 il avait purgé dix mois de prison pour avoir chanté à un mariage. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE NOM DE MIKHAIL SOUSLOV VA ETRE ATTRIBUE A L'UNIVERSITE DE ROSTOV, à un canal d'irrigation de la région de Stavropol, à une école de la région d'Oulianovsk, à deux rues à Moscou et à Leningrad, et à un paquebot. A Moscou, des plaques commémoratives seront apposées à l'institut Plekhanov, où M. Souslov a étudié, à l'université Lomonossov où il a enseigné, et sur la maison qu'il habitait, rue Bolchaïa-Bronnaïa. La *Pravda* annonce ces décisions des autorités soviétiques ce mardi 16 février. — *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

Diplomates et responsables américains doutent d'un succès contre la guérilla

Les milieux officiels américains doutent de plus en plus que l'armée salvadorienne puisse gagner contre la guérilla.

Selon l'*International Herald Tribune* du jeudi 18 février, qui annonce l'arrivée à San-Salvador du général Wallace H. Nutting, chef du commandement sud des troupes américaines basé à Panama, les diplomates et responsables américains en poste au Salvador se demandent même si une aide accrue des Etats-Unis *peut* changer l'issue des combats. Le problème est de savoir, disent-ils, si l'armée salvadorienne est capable d'utiliser davantage d'équipements *et si* elle a suffisamment d'officiers pour soutenir une guerre contre des partisans.

Le journal cite une déclaration du général Nutting, qui estimait, il y a plusieurs semaines, que les Etats-Unis devraient réexaminer leur refus de laisser des conseillers militaires américains s'engager dans des missions de combat. La junte ne peut pas gagner la guerre sans l'envoi de troupes américaines, a déclaré, d'autre part, au quotidien un diplomate présenté comme « *non américain* ».

A San-Salvador, un porte-parole de l'armée a démenti l'information suivant laquelle quatre cents personnes auraient été massacrées au cours d'opérations militaires dans la province d'Usulutan, à l'est du pays. L'armée a simplement procédé à une « *opération de nettoyage* » contre la guérilla, a-t-il indiqué.

● A WASHINGTON, un porte-parole du Pentagone a démenti, le mercredi 17 février, que quatre officiers américains aient été tués ces derniers temps dans des combats au Salvador. Cette affirmation avait été faite à Prague dans une interview au quotidien du P.C. tchécoslovaque *Rude Pravo* par M. Ruben Sanchez, membre du P.C. salvadorien, qui se trouve à la tête d'une délégation des « forces patriotiques salvadoriennes » comprenant des membres du Front Farabundo-Marti de libération nationale et du Front démocratique révolutionnaire.

D'autre part, M. John Murtha, représentant démocrate de Pennsylvanie, qui faisait partie d'une délégation parlementaire en mission récemment au Salvador, a déclaré à son retour à Washington que la guérilla finirait par l'emporter si l'économie salvadorienne ne se rétablissait pas. Il a estimé que les Etats-Unis ne devraient maintenir leur aide à la junte que si les modérés l'emportaient aux élections du 28 mars. Dans le cas contraire, a ajouté M. Murtha en substance, la popularité de la guérilla augmenterait et les Américains soutiendraient alors une cause perdue.

Tout en réaffirmant que l'administration Reagan n'avait pas l'intention d'envoyer des G.I.'s au Salvador, le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, a refusé mercredi de préciser jusqu'où pourraient s'engager les Etats-Unis. « *Il vaut mieux de ne pas mettre les points sur les « i »*, a-t-il déclaré. M. Haig a repoussé toute analogie avec la guerre du Vietnam : « *Une menace militaire à notre porte soulève une autre catégorie de problèmes* », a-t-il dit.

Enfin, quatre cents leaders religieux et éducateurs américains ont adressé une lettre aux membres du Congrès pour demander que soit mis fin à l'aide militaire à la junte salvadorienne, ainsi qu'à l'entraînement de mille six cents soldats salvadoriens sur le sol américain. Parmi les signataires se trouvent le président du Conseil national des Eglises, les responsables de l'Eglise unie du Christ, de l'Eglise presbytérienne unie, de l'Eglise luthérienne évangélique, de l'Eglise réformée d'Amérique, de l'Association universaliste unitaire et de la Conférence centrale des rabbins d'Amérique.

● A MEXICO, le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Perez-Llorca, a condamné mercredi la signature par la France de la déclaration conjointe avec le Mexique reconnaissant les mouvements de guérilla salvadoriens comme une force représentative. La France est « *un pays trop éloigné de cette région pour prendre position* », a-t-il dit, et son attitude a provoqué une « *réaction contraire au processus de modération en Amérique centrale* ».

● *Le gouvernement canadien a annoncé* mercredi 17 février son intention d'expulser un journaliste salvadorien, M. Victor Manuel Regalado Brito, dès que celui-ci aura trouvé un pays pour l'accueillir. Les autorités canadiennes, qui ont accordé le statut de réfugié à M. Regalado (sans que cela les oblige à l'accueillir) se sont engagées à ne pas le renvoyer dans son pays d'origine où sa vie serait en danger. M. Regalado est incarcéré depuis le 7 janvier à Montréal après avoir tenté d'entrer au Canada sans visa. Le journaliste, qui collaborait avec l'agence de presse du Front démocratique révolutionnaire salvadorien, avait séjourné plusieurs mois au Canada en 1980 sans être inquiété. Les autorités canadiennes affirment aujourd'hui qu'elles détiennent des documents prouvant que « *la présence au Canada de M. Regalado joue contre les intérêts nationaux* ». — *(Corresp.)*

● *Le directeur de l'hôpital de Chalatenango*, au Salvador, près de la frontière avec le Honduras, ainsi qu'une infirmière ont été assassinés lundi 15 février. Le corps médical a exprimé son inquiétude devant le nombre d'assassinats et d'enlèvements de médecins. — *(A.F.P.)*

Argentine

UNE « DISPARUE » RETROUVÉE MORTE

Buenos-Aires (A.F.P.). — Mme Ana-Maria Martinez, l'ancienne militante socialiste enlevée le 4 février par des hommes en civil, alors qu'elle était enceinte de trois mois, a été retrouvée morte, a annoncé, le mercredi 17 février, le ministère argentin de l'intérieur. Un cadavre découvert la semaine dernière dans la grande banlieue de Buenos-Aires a été identifié comme étant le sien.

La jeune femme avait été interceptée par plusieurs hommes en civil, qui s'étaient présentés comme des policiers. Ils l'avaient emmenée dans une voiture blindée sans plaque minéralogique. Plusieurs organisations humanitaires, ainsi que l'écrivain Jorge-Luis Borges, étaient intervenus en sa faveur.

Canada

APRÈS LE VOTE DES COMMUNES A LONDRES

Le « rapatriement » de la Constitution est imminent

La Chambre des communes de Londres a voté, le mercredi 17 février, en deuxième lecture, par 334 voix contre 44, le « rapatriement » à Ottawa de l'« acte de l'Amérique du Nord britannique », une loi britannique qui servait depuis 1867 de Constitution au Canada. Quelques formalités restent encore à accomplir (notamment l'examen par la Chambre des lords), mais il paraît désormais assuré que le « rapatriement » de la Constitution canadienne, souhaité depuis longtemps par le premier ministre fédéral, M. Pierre Elliott Trudeau, aura lieu dans un délai assez court.

Le Québec, qui s'oppose à ce « rapatriement » parce qu'il estime que ses droits traditionnels sont lésés, n'a pas pu se faire entendre à Londres. Le dossier constitutionnel était suivi, au Québec, par M. Claude Morin qui cède la place, au ministère des affaires intergouvernementales, à M. Jacques-Yvan Morin.

Léger remaniement ministériel au Québec

De notre correspondant

Montréal. — M. René Lévesque a procédé mercredi 17 février à un léger remaniement ministériel pour combler le poste des affaires intergouvernementales laissé vacant à la suite de la déimssion, au début de janvier, de son titulaire. M. Jacques-Yvan Morin remplacera donc son homonyme, M. Claude Morin, qui détenait ce portefeuille depuis l'arrivée du parti québécois au pouvoir en novembre 19076 et qui à ce titre a joué un rôle-clé dans l'organisation du référendum du 20 mai 1980.

La nomination de M. Jacques-Yvan Morin, qui conserve son titre de vice-premier ministre et laisse à M. Gérald Godin (déjà ministre de l'immigration) le portefeuille du développement culturel et scientifique, ne constitue pas une surprise. Il assurait déjà l'intérim à ce poste et avait clairement laissé entendre qu'il souhaitait diriger le ministère des affaires intergouvernementales qui est considéré malgré la faiblesse de son budget, comme un des portefeuilles les plus prestigieux et les plus délicats du gouvernement québécois.

M. Morin sera responsable à la fois des relations avec le gouvernement fédéral et les provinces d'une part, et avec la communauté internationale d'autre part. Son prédécesseur s'était plus particulièrement intéressé au dossier des relations avec Ottawa, délaissant quelque peu le secteur international à l'exception des relations avec la France.

BERTRAND DE LA GRANGE.

[M. Jacques-Yvan Morin est né le 15 juillet 1931 à Québec. Il fait des études de droit à l'université de Montréal, puis à Harvard et à Cambridge. Il enseigne ensuite le droit international et le droit constitutionnel à l'université de Montréal. Il est membre de la Cour internationale de La Haye entre 1964 et 1968. En 1969, il dirige l'Institut européen des hautes études internationales de Nice. Il est élu député de la circonscription montréalaise de Sauvé en 1973, et dirige l'opposition à l'Assemblée nationale jusqu'à la victoire du Parti québécois le 15 novembre 1976. Il devient alors vice-premier ministre et ministre de l'éducation. En novembre 1980, il laisse le portefeuille de l'éducation et prend celui du développement culturel et scientifique dont il vient d'être chargé.]

AFRIQUE

Tchad

Paris a suspendu son aide militaire à N'Djamena

Le conseil des ministres du mercredi 17 février a pris connaissance « avec intérêt » des résultats de la réunion, les 10 et 11 février à Nairobi, du comité « ad hoc » de l'Organisation de l'unité africaine sur le Tchad, a déclaré, à l'issue du conseil, un porte-parole du Quai d'Orsay (nos dernières éditions du 18 février). Il a précisé que le gouvernement avait « réaffirmé, à cette occasion, son attachement aux principes de l'unité, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance du Tchad » et « indiqué son souci de développer ses efforts pour contribuer, par une coopération technique active avec les autorités tchadiennes, à la reconstruction du pays ».

On apprend par ailleurs, de source officielle, que Paris a interrompu ses livarisons d'armes et de munitions à N'Djaména, afin de respecter l'esprit du cessez-le-feu prévu dans le « plan de paix » de l'O.U.A. pour le 28 février (« le Monde » du 13 février).

Le gouvernement français avait admis, fin octobre, qu'il livrait des armes et des munitions aux autorités de N'Djamena, notamment afin d'équiper l'armée nationale intégrée en voie de formation, qui, depuis lors, a été défaite par les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, lors de combats, en décembre, dans le centre du pays. Ces livraisons ont été suspendues, l'O.U.A. ayant invité les factions tchadiennes à négocier un compromis politique afin de procéder à des élections et de doter le Tchad d'institutions avant le 30 juin, date limite fixée pour le retrait de la Force interafricaine de paix.

Le communiqué du Quai d'Orsay donne également l'impression d'un repli français. Paris avait, en effet, l'an dernier, joué un rôle actif pour faire appliquer les résolutions prises, lors du sommet de juillet de l'O.U.A., en faveur d'un règlement au Tchad, et amener l'Organisation à envoyer une force de paix sur place. Désormais, le gouvernement français manifeste à l'O.U.A. son « intérêt » et non plus son « *appui sans réserves* ».

Cette prise de position, huit jours après la communication du « *plan de paix* » de l'O.U.A., cache mal l'embarras d'une diplomatie qui avait paru miser sur le président Goukouni Oueddeï, lequel rejette aujourd'hui les propositions de l'O.U.A. et vient de réaffirmer son refus de négocier avec M. Hissène Habré. « *Il n'y a pas de cessez-le-feu à respecter ; le problème tchadien est un problème militaire et, avec l'aide de pays amis et frères, nous ne resterons pas les bras croisés* », a encore déclaré, mardi à N'Djamena, le président du GUNT (gouvernement d'union nationale de transition).

A Paris, dans les milieux officiels, on explique que, le retrait des forces libyennes étant acquis, il n'appartient pas à la France de s'entremettre entre les Tchadiens, et l'on affirme qu'aucun contact n'a été pris avec M. Hissène Habré. M. Acyl Ahmat, ministre tchadien des affaires étrangères, devait toutefois être reçu mardi par M. Penne, conseiller à l'Elysée, ainsi qu'au Quai d'Orsay, avant que sa visite en France soit reportée à la veille du voyage pour des raisons non révélées.

Alors que le rejet par M. Goukouni Oueddeï du « *plan de paix* » de l'O.U.A. a créé une impasse dangereuse — l'O.U.A. pouvant être amenée, faute d'être entendue, à retirer la force interafricaine de paix, — on imagine mal que le gouvernement français ait opté pour un désengagement, même s'il n'avait pas prévu l'ampleur des succès militaires de M. Hissène Habré.

J.-C. POMONTI.

AFRIQUE

LA SITUATION EN TUNISIE ET LA VISITE DE M. MAUROY

III. – La jeunesse, cette inconnue

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Le premier ministre, M. Mohamed M'Zali, propose un projet de société qui se situe à mi-chemin du socialisme coopératif de la décennie 1960-1970 et du « libéralisme sauvage » de la décennie suivante. Il doit cependant affronter les dures réalités économiques, la grogne des syndicats, les intrigues de la classe politique et l'hostilité des privilégiés aux réformes indispensables (*le Monde* des 17 et 18 février). Face à cette situation, comment réagit la jeunesse ?

Tunis. – Que de contrastes entre les salons de Tunis qui rivalisent de fastes, les états-majors politiques où règne parfois une atmosphère de cour florentine, la rue porteuse de mille rumeurs bien souvent fondées et le pays profond où la gentillesse et l'hospitalité traditionnelles masquent mal la dureté de la vie quotidienne. Il suffit de parcourir une vingtaine de kilomètres, en descendant des faubourgs ouest vers la capitale, pour saisir en raccourci les contradictions et les ambiguïtés de la Tunisie.

A Carthage, où se dresse le palais présidentiel, s'élèvent aussi – parfois grâce à d'inavouables passe-droits et au mépris de précieux vestiges archéologiques que l'on s'empresse de faire disparaître – des villas somptueuses. Édifiées par la nouvelle classe des millionnaires, elles sont de plus en plus arrogantes, tout comme à Sidi-Bou-Saïd et à La Marsa. A l'approche de la capitale, elles deviennent plus modestes. Puis, on butte sur les luxueux immeubles du quartier neuf d'El Menzah, où se retrouvent – dans des appartements vendus entre 30 000 et 60 000 dinars – les hauts cadres du secteur privé et de l'administration.

Une fois franchi le campus universitaire de Bab-Saadoun, des H.L.M. abritent les modestes fonctionnaires. Au-delà, on pénètre dans les bas quartiers, au sens propre comme au figuré : entre les masures de Melassine et de Sedjoumi et les bidonvilles sans nom, on se croirait dans l'enfer de Mdila.

En un quart de siècle, une classe moyenne a certes émergé, mais les plus pauvres se demandent tout de même par quel miracle certains de leurs voisins qui n'étaient pas mieux lotis qu'eux au départ sont devenus si vite des millionnaires. Cet enrichissement trop souvent facile et pas toujours honnête, réalisé parfois avec la complicité tacite de l'État, a un effet d'entraînement sur l'ensemble de la société : on a vu des ingénieurs réclamer des augmentations de 200 dinars, soit quatre fois le SMIG, tandis que le terme « bizness », synonyme de « système D », est le maître mot des chômeurs.

Pour faire face à ces problèmes de société, à l'inflation, à la sécheresse, au déséquilibre régional, des mesures politiques s'imposent. Or, au niveau du pouvoir, les différents clans s'affrontent de plus en plus pour préparer la succession. Les textes précisent que le premier ministre, qui est aussi secrétaire général du P.S.D., succède au chef de l'État en cas de vacance du pouvoir. Les uns ont donc imaginé, pour ouvrir l'éventail du choix, de créer une vice-présidence du parti qui reviendrait à un « homme fort », tandis que d'autres cherchent, plus simplement, à évincer l'actuel titulaire pour prendre sa place au bon moment.

Ce contexte explique les irrégularités qui ont entaché le scrutin du 1er novembre 1981, et provoqué une grande frustration dans le pays. « *Dans les jours qui ont précédé la consultation,* nous a confié une haute personnalité, *les rapports des gouverneurs faisaient état d'une désaffection à l'égard du P.S.D. Dans la capitale et ses faubourgs, le Mouvement des démocrates-socialistes de M. Ahmed Mestiri, était susceptible de recueillir 30 % des voix, et le parti communiste entre 10 % et 15 %. Ce fut l'affolement. Le premier réflexe a donc été de garder la maison.* »

Notre interlocuteur admet que des ordres ont été donnés en haut lieu. L'homme de la rue, lui, avance des noms, il parle de la femme du président, ou encore du ministre de l'intérieur, qui aurait déclaré après coup : « *C'est moi qui ai sauvé le régime.* » En tout cas, il est certain – nous en avons été témoin – que les autorités locales, craignant pour leur avenir, ont parfois manifesté un zèle si intempestif que, dans plusieurs régions, le gouvernement est incapable de connaître les résultats réels. Il est arrivé aussi que des « nostalgiques de l'autoritarisme » aient discrètement encouragé le « sabotage » pour torpiller le premier ministre à travers l'échec de l'ouverture. « *Comment parler de multipartisme,* s'exclament-ils aujourd'hui, *alors que l'opposition a prouvé son inconsistance ?* »

Le P.C.T., seul parti de l'opposition à être reconnu, bénéficie de ce fait d'un léger avantage. Le président espère, dit-on, que, avec l'U.G.T.T., il contrebalancera l'influence de la tendance islamique dont les chefs sont emprisonnés, et que, dans le même temps, les syndicalistes – sous la houlette de M. Habib Achour, connu pour son anticommunisme – feront contrepoids aux militants communistes. Quant au MUP-I (Mouvement de l'unité populaire) d'Ahmed Ben Salah, toujours en exil, qui a boycotté les élections, et au MUP-II et au M.D.S., qui y ont participé, ils sont tous trois gênés dans leur action par les multiples tracasseries administratives auxquelles ils se heurtent.

Un triple calcul

Le pouvoir joue avec un certain machiavélisme les cartes qu'il détient. La reconnaisance des courants de l'opposition comme partis politiques dépend, en effet, désormais du bon vouloir du chef de l'Etat. Le ministère de l'intérieur a saisi récemment *Démocratie* pour une interview de M. Ben Salah, pourtant fort modérée, mais, aussitôt, des rumeurs émanant de Carthage laissaient entendre que l'ancien ministre de l'économie pourrait être amnistié d'ici peu, tout comme M. Achour, qui a retrouvé tous ses droits fin novembre.

En consentant un geste en faveur de ce dernier, le président s'était livré, apparemment, à un triple calcul : premièrement, neutraliser l'U.G.T.T., redevenue, malgré ses divisions, la principale force du pays, en opposant l'ancien chef, promu président d'honneur, au nouveau secrétaire général, normalement élu au congrès de Gafsa en avril 1981, M. Taïeb Baccouche ; ensuite, tenter d'obtenir une accalmie sur le front social qui se radicalise de plus en plus ; enfin, éclipser M. Mestiri, qui tenait la vedette depuis le début de la campagne électorale.

Les opposants comptabilisent les aspects positifs de la campagne électorale et les risques d'explosion. « *Nous avons proposé le changement mais pas le chambardement. En bloquant le processus du pluralisme, le pouvoir laisse le champ libre aux extrémistes et aux militaires. En outre, il n'offre aucune alternative crédible à la jeunesse... La base est devenue extrêmement agressive. C'est la première fois depuis l'indépendance que le corps enseignant – considéré comme un pilier du régime – se met en grève. Le tissu social se défait. C'est dire combien la situation s'est dégradée* », nous a confié M. Mestiri.

A l'inverse, les partisans du pluralisme au sein du gouvernement soulignent que la campagne électorale a marqué un tournant, de sorte que « *rien n'est plus comme avant* ». Selon eux, même ceux qui considèrent que la Chambre a été mal élue doivent admettre que le ton des députés a changé par rapport à celui de leurs prédécesseurs. Le fait est qu'ils ont réclamé l'amnistie générale, la révision du code de la presse, l'installation d'un Conseil constitutionnel, la suppression de la Cour de sûreté de l'Etat et l'ouverture d'enquêtes pour faire la clarté sur les élections du 1er novembre et les événements du 26 janvier 1978.

Ils font également observer que les journaux de l'opposition sont plus nombreux que ceux du P.S.D. Les organes de M.D.S., *Al Moustakbal* et sa version française *l'Avenir*, tireraient respectivement à 20 000 et 10 000 exemplaires, et l'hebdomadaire du P.C.T. se situerait entre les deux. Plus de 800 quotidiens et périodiques étrangers, dont 400 en français et 200 en arabe, sont mis en vente sans censure.

Le cas de M. Masmoudi

Autre signe de changement : en disgrâce depuis la fusion tuniso-libyenne manquée en janvier 1974, l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Mohamed Masmoudi, a récemment récupéré son passeport et s'est rendu en pèlerinage à La Mecque. Il est vrai que le gouvernement a cédé aux sollicitations pressantes de l'Arabie Saoudite, gros bailleur de fonds, qui envisagerait de proposer sa candidature au poste de secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, le mandat de M. Habib Chatti, qui a subi récemment une opération à cœur ouvert, venant bientôt à échéance.

« *Tout cela, c'est bien peu par rapport à ce qu'attendait le peuple,* nous lance avec une véhémence contenue M. Habib Achour. *Que peut faire un journal sans le soutien d'un parti reconnu ? Crier. Et après ? Si les députés ont changé de ton, c'est qu'ils se sentent protégés par l'U.G.T.T. Notre syndicat a acquis une force qu'il n'avait pas avant le 26 janvier 1978. Et, surtout, il compte beaucoup de jeunes. Ils n'ont pas peur d'aller en prison. Ils sont une force active, combattante* ». Son actuel secrétaire général, M. Baccouche, en est un symbole. Mais cette jeunesse représente aussi une inconnue, tant pour le syndicat que pour le pays.

Secrétaire général du P.C.T., M. Mohamed Harmel estime, lui aussi, que le rapport de forces a changé. « *Le chef de l'Etat ne peut plus compter sur le P.S.D. pour réaliser sa politique mais doit composer avec des forces qui ne sont pas les siennes, comme l'U.G.T.T., le P.C.T., le M.D.S.* », nous confie-il. Toutefois, contrairement à d'autres, il estime que M. M'Zali n'est pas menacé, même si son image a subi une certaine érosion. « *Bourguiba n'aime pas changer de premier ministre, et il n'en a eu que trois depuis l'indépendance qui ont, chacun, correspondu à une politique* », explique-t-il.

Le fait est que M. Babi Ladgham et son ministre de l'économie, M. Ben Salah, ont édifié l'infrastructure et tenté l'expérience des coopératives, tandis que M. Nouira, prenant le contre-pied, favorisait le libéralisme économique et la constitution d'une classe moyenne. Aujourd'hui, la mission de M. M'Zali est d'amorcer le pluralisme politique et de tenter de réaliser une plus grande justice sociale. « *Il n'y a pas de solution de rechange, sauf à former, avec tous les courants politiques, un gouvernement d'union nationale* », conclut M. Harmel.

L'idée d'un tel gouvernement est commune à la plupart des courants de l'opposition, encore qu'elle ne soit pas facile à mettre en œuvre. En outre, elle laisse sceptiques nombre de jeunes. « *Le malheur,* nous disait un intellectuel non conformiste, *c'est que nos opposants sont eux-mêmes imprégnés des mœurs politiques du régime, bien qu'ils les dénoncent. Et il n'est pas sûr qu'ils agiraient différemment s'ils accédaient au pouvoir. C'est pourquoi on ne peut exclure que la jeunesse en arrive un jour à exprimer ses espoirs et ses refus par la violence. On verrait alors apparaître un phénomène de type « brigades rouges » et sa version islamique avec des terroristes Frères musulmans...* » Entre cette vision pessimiste, que partagent une minorité de jeunes, et le populisme optimiste de M. M'Zali, que contestent ses rivaux, au pouvoir comme dans l'opposition, la Tunisie entre dans une période d'interrogations.

FIN

La coopération bilatérale bénéficie du rétablissement d'un climat très favorable

De nos envoyés spéciaux

M. Pierre Mauroy commence ce jeudi 18 février une visite officielle de deux jours en Tunisie. Il est accompagné de trois ministre : Mme Nicole Questiaux (solidarité nationale), MM. Alain Savary (éducation nationale) et André Henry (temps libre).

Tunis. – Une reconnaissance de la place privilégiée qu'occupe la Tunisie auprès de la France, telle est la signification que les Tunisiens veulent donner a la visite de M. Mauroy. Ils n'ont pas tort, puisque ce n'est pas par hasard – ses collaborateurs le soulignent – que le premier ministre a choisi la Tunisie pour sa première visite officielle dans le tiers-monde. Malgré quelques accrocs, c'est un des rares pays en voie de développement qui fait une place à la démocratie. En outre, nombre de ministres français connaissent de longue date les dirigeants tunisiens, ce qui, entre autres, explique que MM. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et Charles Hernu, ministre de la défense, aient réservé à Tunis leur premier déplacement à l'étranger dès juillet et août 1981.

Cette nouvelle illustration de la « *réalité bien établie de l'amitié tuniso-française* », dont se félicitait récemment le président Bourguiba dans un chaleureux message à M. Mitterrant – attendu lui-même à Tunis à l'automne, – est d'autant plus appréciée que, au lendemain de son élection à l'Élysée, les Tunisiens s'étaient interrogés sur l'avenir de leurs relations avec Paris : excellentes depuis 1979 avec l'équipe de M. Giscard d'Estaing, elles s'étaient, en revanche, dégradées avec le parti socialiste à la suite des événements du 26 janvier 1978 et de la condamnation des dirigeants de l'Union générale des travailleurs tunisiens. Leur libération et la politique d'ouverture amorcée par M. Mohamed M'Zali ont naturellement favorisé les retrouvailles entre le P.S. et le P.S.D. De même, une rencontre est prévue entre M. Mauroy et les chefs des différents courants de l'opposition, sans que cela pose un problème.

Le transfert des avoirs français

Le volet politique et diplomatique ne sera pas négligeable. Les Tunisiens évoqueront devant leur visiteur – qui rencontrera également M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue arabe – la situation au Proche-Orient et les inquiétudes arabes à l'approche d'un voyage du président de la République en Israël dont ils veulent néanmoins espérer qu'il permettra quand même de dégager des aspects utiles à la recherche d'une paix juste.

Outre l'ensemble des rapports franco-maghrébins, l'échange de vues portera aussi sur les problèmes de sécurité et de défense en Méditerranée. La politique méditerranéenne devrait, selon les Français, être illustrée par l'établissement d'une coopération inter-régionale, notamment entre Tunis et Marseille, à l'image de ce qui se fait déjà entre Alger et la cité phocéenne. Autre exemple : le lycée Carnot, qui, à la rentrée scolaire 1983, sera transféré aux autorités tunisiennes sous le nom de Lycée Bourguiba, aura une vocation biculturelle et préparera les jeunes Tunisiens aux grandes écoles françaises, en particulier dans les disciplines scientifiques.

En ce qui concerne les relations Nord-Sud, surtout après l'accord franco-algérien sur le gaz, les Tunisiens estiment que le « dialogue » ne doit pas se solder uniquement par une « prime » aux plus nantis : les textes signés entre la Sonatrach et Gaz de France n'ont pas facilité les négociations déjà retardées entre Rome et Alger. Or la Tunisie y est directement intéressée. Elle doit, en effet, recevoir une redevance, déjà inscrite au budget 1982, sur les quantités de gaz qui seront acheminées à travers son territoire par un gazoduc prêt à fonctionner depuis six mois.

La coopération bilatérale constituera cependant l'essentiel des conversations de la délégation française avec M. M'Zali et les autres membres du gouvernement tunisien. S'il est vrai que la Tunisie n'est que le vingtième client de la France, celle-ci, en revanche, est son premier fournisseur et son deuxième ou son troisième client, selon les années, derrière la Grèce et l'Italie. Trois dossiers seront principalement examinés :

1) *La création de la banque tuniso-qataro-française d'investissements* au capital de 100 millions de dollars, décidée depuis dix-huit mois et à laquelle le gouvernement de M. Mauroy a, depuis, donné son accord. Or cette institution tarde à voir le jour alors que la participation du Qatar (30 %) et celle de la Tunisie (40 %) sont acquises. Aux incertitudes liées aux nationalisations des banques françaises, Paris a ajouté une condition qui complique un peu plus le problème : subordonner sa participation au transfert de quelque 200 millions d'avoirs français bloqués depuis l'indépendance et qui constituent le seul contentieux réel entre les deux pays.

Or les Tunisiens, qui ont libéré 20 millions de francs en 1981 et connaissent une situation économique et financière difficile, voudraient que le transfert des sommes restantes se fasse soit directement selon un calendrier échelonné, soit par un rachat sur place en vue d'opérations d'investissements. Il paraît exclu qu'ils acceptent que ces avoirs puissent représenter l'essentiel de la participation française. « *Il est paradoxal,* nous faisait remarquer un responsable tunisien, *que, au moment où la France offre à l'Algérie une plus-value de plus d'un milliard de francs par an, grâce à l'accord sur le gaz, elle discute avec la Tunisie pour apporter 300 millions dans une banque dont bénéficieront les investisseurs français.* »

2) *La mise en place d'une deuxième chaîne de télévision tunisienne* à vocation internationale intégrant dans ses programmes une large tranche d'émissions francophones reçues en premier lieu de la télévision française. Ce projet, envisagé depuis longtemps et qui a l'approbation du président Bourguiba, suscite évidemment l'intérêt du gouvernement français.

Le projet se heurte, toutefois, à diverses oppositions : certains de ses détracteurs y décèlent un danger pour l'« *authenticité arabo-islamique* » alors qu'une chaîne italienne est déjà captée dans la région de Tunis, tandis que d'autres y voient une concurrence néfaste à la première chaîne nationale de langue arabe et estiment qu'il serait plus indiqué de consacrer des crédits supplémentaires à l'améliorer. Le gouvernement tunisien voudrait que la France assure la totalité du financement, soit 105 millions de francs (1) sous forme de subventions, de prêts du Trésor ou encore de crédits fournisseurs, alors que Paris souhaite une participation tunisienne directe, même minime.

3) *L'aide économique et financière.* En 1982, Paris va mettre à la disposition de Tunis environ 1 milliard de francs, soit le double de l'an dernier : 230 millions déjà accordés (à 3 % d'intérêt sur vingt-cinq ans), 250 millions qui le seront au terme d'un second protocole financier qui doit être signé avant la fin du premier semestre, 35 millions représentant le report de crédits non utilisés, quelque 500 millions de crédits privés à taux d'intérêt également privilégiés.

Cette aide sera définie en fonction des besoins exprimés par les Tunisiens, et aussi en fonction de leur VIe plan. Une partie de l'enveloppe serait notamment orientée vers l'agriculture et le monde rural pour financer de petits barrages, la recherche de l'eau, le matériel agricole, etc.

Les interlocuteurs envisageraient également divers projets auxquels l'industrie française pourra être associée et qui s'ajouteraient à ceux existant ou en voie de concrétisation telles les usines de montage et de construction Renault et Peugeot. Enfin, l'aide alimentaire – la plus forte par tête d'habitant sous forme de dons accordée par la France à un pays du tiers-monde, – qui avait été ramenée de 20 000 tonnes en 1981 à 15 000 tonnes en 1982, pourrait être revue en hausse en raison de la sécheresse.

Les autres aspects de la coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation et des travailleurs migrants, seront également examinés. De même, les fournitures de matériel militaire pourraient être évoquées, plus spécialement dans leur aspect financier. La Tunisie aurait souhaité obtenir une aide de pays amis comme l'Arabie Saoudite, pour lui faciliter ses achats d'armements, mais celle-ci ne prenant pas corps, elle cherche actuellement à amener ses deux principaux fournisseurs, France et États-Unis, à lui accorder les conditions de crédit les plus avantageuses. C'est ainsi que se trouve toujours en suspens l'acquisition de chars et d'avions d'interception.

PAUL BALTA
et MICHEL DEURÉ.

(1) Il convient d'y ajouter 15 millions pour la remise en état d'un émetteur de la chaîne internationale, essentiellement francophone, de la radio.

هكذا من الاصل

DIPLOMATIE

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Les représentants du R.P.R. stigmatisent l'attitude britannique

De notre correspondant

Strasbourg. — A l'exception des conservateurs britanniques, les groupes de l'Assemblée européenne se sont exprimés, le 17 février, en faveur d'une dissociation entre la fixation des prix agricoles et le problème de la contribution du Royaume-Uni au budget. Les députés ont décidé de consacrer une session de trois jours, à partir du 24 mars, afin de se prononcer sur les propositions de la Commission sur les prix agricoles 1982-1983.

M. Bangemann (libéral allemand) s'est élevé contre la position du gouvernement de Mme Thatcher, déclarant que son groupe *« n'acceptera plus un simple transfert financier du budget de la Communauté en faveur du Royaume-Uni »*. M. Barbi (démocrate-chrétien italien) a affirmé que *« le mécanisme des remboursements en chaîne menait à l'impasse »*. M. Radoux (socialiste belge) a estimé que *« les sacrifices imposés aux autres Etats membres ne devaient pas être consentis en pure perte »*.

Les gaullistes se sont montrés les plus violents à l'égard des Britanniques : ils dénoncent le « chantage » de Londres et aussi le manque de fermeté de la Commission. Les représentants du R.P.R., MM. de la Malène, Fanton et Junot, ont stigmatisé le gouvernement de Londres, *« qui veut prendre en otages les agriculteurs européens »*, et la Commission, *« qui renonce à ce qui doit être sa mission essentielle, celle d'être la gardienne des traités »*.

La « vraie question »

Afin de dénoncer *« le chantage anglais »*, et *« l'incapacité de la Commission à éclaircir la situation »*, le groupe des Démocrates européens de progrès (R.P.R. et nationalistes irlandais) a annoncé son intention de poser la *« vraie question »* : *« Payer pour maintenir l'Angleterre dans le Marché commun ou payer pour qu'elle en sorte ? »*

Surprise : la résolution déposée par le groupe D.E.P. (qui a été rejetée par la majorité des parlementaires) ne mentionne pas le Royaume-Uni. Elle se limite à dire que *« tel ou tel des membres de la Communauté ne veut pas ou ne peut pas en accepter les règles essentielles »*, et que *« des structures nouvelles doivent être envisagées par ceux qui entendent les respecter »*.

A l'initiative des conservateurs et des démocrates-chrétiens, l'Assemblée a entamé un débat sur le plan du gouvernement français de reconquête du marché intérieur dans cinq secteurs (cuir, chaussure, machine-outil, ameublement, textile). M. de Feranti (conservateur britannique) a demandé à la Commission si ces mesures n'étaient pas contraires aux règles de concurrence. M. Narjes, commissaire *responsable du dossier, a ré*pondu que le programme de Paris risquait d'introduire des distorsions de concurrence, mais que la Commission prendra position après la visite de M. Mauroy, en mars, à Bruxelles.

Les gaullistes ont voulu aller plus loin en essayant de faire voter une résolution soulignant que *« les aides nationales ne devaient pas être discriminatoires et ne devaient pas affecter les échanges dans le Marché commun »*. La tentative des représentants du R.P.R. a échoué, la majorité des parlementaires ayant refusé de poursuivre les discussions sur la base d'un texte proposé par M. Cousté.

L'Assemblée s'est, en revanche, prononcée pour une coopération monétaire accrue entre les Dix. La résolution demande à la Commission de formuler, dans un délai d'un an, des propositions sur la création d'une Autorité monétaire européenne. Cette nouvelle institution doit être dotée du pouvoir d'émission et de gestion de l'Unité de compte européenne (ECU), afin que la *« monnaie communautaire »* puisse jouer le rôle d'instrument d'échange et de réserve. La résolution appelle, enfin, la Grèce et la Grande-Bretagne à adhérer au S.M.E.

MARCEL SCOTTO.

● *Mme Macciocchi*, députée italienne à l'Assemblée européenne, jusqu'à présent inscrite au groupe de coordination formé autour du parti radical italien de M. Pannella, a annoncé, mercredi 17 février, qu'elle avait décidé de s'apparenter au groupe socialiste. Ce groupe, le plus nombreux à l'Assemblée, a réélu à sa présidence M. Ernest Glinne (Belgique). — *(A.P., A.F.P.)*

A LA CONFÉRENCE DE MADRID

Belgrade souhaite que les Occidentaux n'évoquent plus la situation en Pologne

De notre correspondant

Madrid. — Comment obtenir le consensus nécessaire pour suspendre jusqu'à l'automne la *Conférence sur la sécurité et la* coopération en Europe (C.S.C.E.) de Madrid ? Telle est la question que se posaient les représentants des pays occidentaux à l'issue de la séance plénière du mercredi 17 février. Une nouvelle réunion a été décidée pour vendredi au cours de laquelle la suite du calendrier sera élaborée. La majorité des délégations s'attendent que les débats soient prolongés plusieurs semaines.

Plusieurs délégations occidentales, en tête desquelles celle des Etats-Unis, veulent *continuer* à parler de la Pologne durant les débats. Les représentants des pays de l'Est, de leur côté, laissent entendre qu'ils n'accepteront la suspension de la conférence que lorsque celle-ci se sera au préalable consacrée à d'autres thèmes. *Les dures accusations* lancées mardi 16 février lors d'une réunion informelle des délégations par le représentant américain, M. Kampleman, contre l'Union soviétique, lui reprochant d'avoir utilisé des armes chimiques dans le Sud-*Est asiatique, ont conduit à dur*cir les positions.

Les neutres et non alignés (à qui incombe traditionnellement de proposer les suspensions) sont divisés. L'intention prêtée à la Suisse (assez proche du groupe occidental) de proposer rapidement un ajournement ne fait pas l'unanimité parmi eux, et les réticences de l'Autriche et de la Finlande sont évidentes.

La séance de mercredi a donné lieu aux passes d'armes traditionnelles entre l'Est et l'Ouest, le représentant polonais répliquant aux vives critiques formulées par la Grande-Bretagne et la Belgique contre la situation dans son pays. L'intervention la plus attendue était celle de la Yougoslavie, membre important du groupe des neutres et non alignés. Son représentant fit valoir, tout en affirmant comprendre les raisons pour lesquelles la situation polonaise était évoquée à Madrid, que la C.S.C.E. avait pour objectif d'essayer de résoudre les crises en Europe lorsqu'elles se produisaient et non de les aggraver. Il laissa entendre que le processus mis en œuvre avec les accords d'Helsinki constituait précisément une manière de remettre en question la division de l'Europe consacrée à Yalta. —

Th. M.

● *Le Polisario et l'O.U.A.* — *« Le roi du Maroc ne se croit plus obligé de souscrire même formellement aux décisions de l'O.U.A. Il est désormais clair que la prétendue « initiative » du souverain acceptant l'organisation d'un référendum n'était qu'une manœuvre pour gagner du temps »*, déclare le Polisario dans un communiqué publié mercredi 17 février à Alger. — *(Corresp.)*.

M. CHEYSSON FERA UNE ESCALE DIMANCHE A BAGDAD

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, aura des conversations avec les dirigeants irakiens à Bagdad, dimanche 21 février, en rentrant d'Abou-Dhabi (le ministre part vendredi 19 février pour une visite officielle dans les Emirats arabes unis).

Aux sujets diplomatiques habituels qui seront évoqués à Bagdad (situation dans la région et notamment la guerre irako-iranienne) s'ajoutera la coopération nucléaire.

L'Irak voudrait que le centre nucléaire de Tamuz, détruit l'été dernier par Israël, soit reconstruit à l'identique, alors que le gouvernement français voudrait que le nouveau centre soit alimenté par le combustible dit « caramel », inutilisable à des fins militaires.

La première prise de contact entre l'Irak et le nouveau gouvernement français a eu lieu en août à Paris, lors d'une visite de travail du vice-premier ministre irakien, M. Tareq Aziz. Ce sera la première visite en Irak du ministre des relations extérieures et la deuxième d'un membre du gouvernement Mauroy. M. Jobert, ministre du commerce extérieur, s'était rendu à la fin de 1981 à Bagdad.

D'autre part, M. Shamir, ministre israélien des affaires étrangères, faisant, mercredi, une brève escale à Paris, a déclaré que la prochaine visite de M. Mitterrand en Israël sera *« une très bonne occasion d'éclaircir les positions de la France »* sur le Proche-Orient. Il existe, a-t-il dit, *« quelques divergences de vues »* entre Paris et Jérusalem, et le ministre espère de cette visite qu' *« une meilleure compréhension existera entre Israël et la France et peut-être l'Europe tout entière »*.

La politique financière américaine

LA SOLIDARITÉ ATLANTIQUE EST MISE A L'ÉPREUVE déclare M. Martens

Washington *(A.F.P.)*. — La situation économique occidentale, *et le Salvador ont été au centre* de l'entretien qu'ont eu mercredi 17 février le président Reagan et le premier ministre belge.

M. Martens, qui préside le conseil de la Communauté européenne, a fait part aux responsables américains de l'inquiétude que suscite en Europe le niveau élevé des taux d'intérêts américains et les perspectives de déficits budgétaires importants aux Etats-Unis dans les années à venir. M. Reagan, a-t-on précisé de source officielle américaine, a réaffirmé sa volonté de coopérer avec l'Europe *« pour essayer de réduire »* l'importance des retombées des décisions américaines sur les économies américaines. *« L'alliance atlantique*, a déclaré M. Martens en quittant la Maison Blanche, *et les économies occidentales traversent des temps difficiles, et notre solidarité est mise à l'épreuve. »* Le premier ministre s'est déclaré cependant convaincu que les liens entre l'Europe et les Etats-Unis allaient permettre de surmonter ces difficultés.

Le problème du Salvador a aussi été longuement discuté. M. Martens en a poursuivi l'examen avec le secrétaire d'Etat M. Haig. Le premier ministre belge, a-t-on précisé de source américaine. M. Reagan a d'ailleurs souligné lui-même *« l'accord »* qui s'est établi sur cette question, *« et sur la reconnaissance de ce qui est en jeu »*.

PROCHE-ORIENT

Iran

Trois semaines après l'attaque de la ville

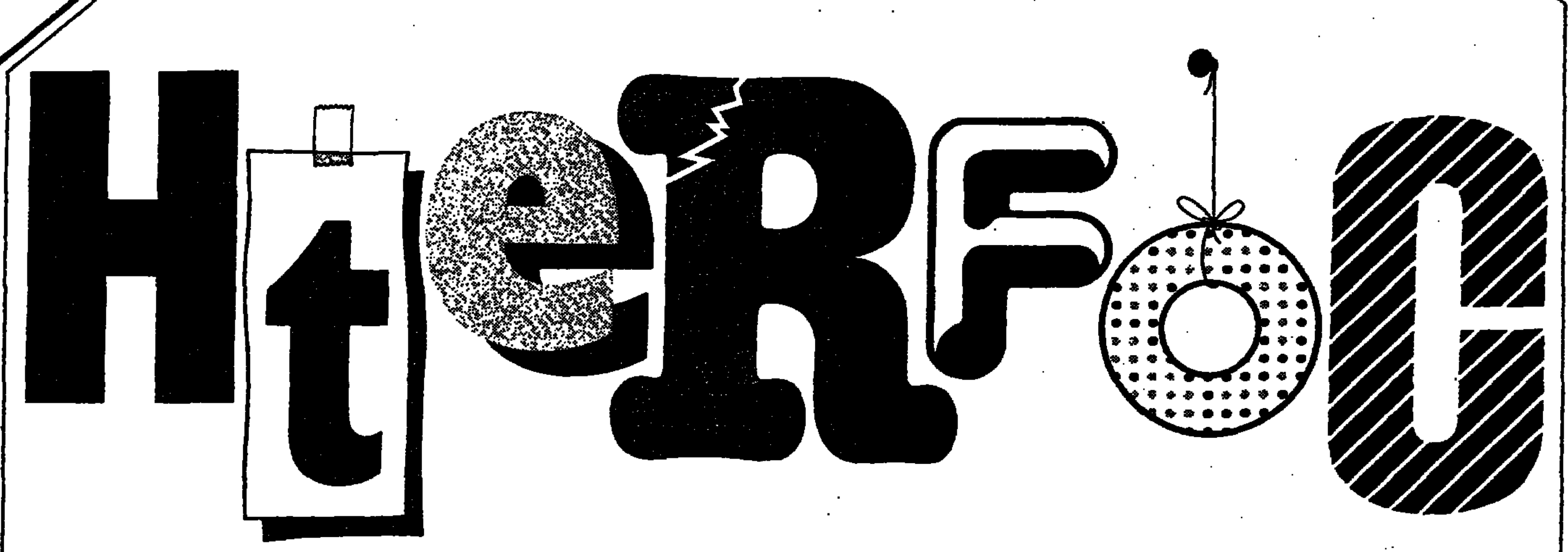
DES OPPOSANTS CONTINUENT A RÉSISTER DANS LES ENVIRONS D'AMOL

Amol (nord de l'Iran) *(A.F.P.)*. — Des contingents de gendarmes et de gardiens de la révolution *(pasdaran) partent chaque jour* à la recherche d'opposants à la révolution islamique, retranchés dans les immenses forêts voisines d'Amol, trois semaines après l'attaque surprise contre la ville, où l'activité semble avoir repris son cours normal (*le Monde* du 28 janvier). Les combats du 25 janvier dernier ont fait, selon les forces de l'ordre, soixante-quatorze morts, tandis que soixante assaillants ont été faits prisonniers. Aujourd'hui, la ville du Mazandaran (province du Nord), qui compte soixante mille habitants, conserve des aspects de cité en état de siège : abris de sacs de sable tous les cent mètres, impacts de balles sur les bâtiments officiels, vitres brisées...

La curiosité des citadins est maintenant tournée vers les forêts enneigées d'où, selon eux, on peut voir des hélicoptères revenir avec parfois des blessés ou des prisonniers, malgré le secret militaire qu'observent pasdaran et gendarmes.

Interrogé sur les renforts envoyés des villes voisines de Babol et Sari, le gouverneur d'Amol, M. Reza Mohseni, explique que ces effectifs ont été rendus nécessaires par *« le relief qui complique la tâche des forces de l'ordre »*. M. Mohseni minimise toutefois les effectifs des opposants. Officiels et témoins s'accordent à dire que des dirigeants kurdes encadraient les éléments qui ont attaqué Amol. Ainsi, à la présence récemment rapportée par la presse iranienne de Moudjahidin au Kurdistan, correspondrait un soutien actif du parti démocratique kurde (P.D.K.I., dissous) de M. Abdoulrahman Ghassemlou à la gauche iranienne.

● *La Commission internationale des juristes (C.I.J.)* a annoncé mercredi 17 février qu'elle avait protesté auprès de Téhéran contre l'arrestation de M. Abdelhamid Ardalan, président de l'Association des juristes iraniens. D'après la C.I.J., trois autres membres de la direction de l'association ont été arrêtés tandis que d'autres sont entrés dans la clandestinité. Ces avocats participaient à la défense des détenus iraniens. — *(Reuter.)*



HTERFOC, un nouveau mot barbare forgé d'initiales mystérieuses ? Non, rassurez-vous, HTERFOC est tout simplement l'anagramme de COFRETH, une société de services hautement spécialisée, un des leaders dans le domaine de plus en plus vital pour notre économie : la maintenance d'installations techniques et énergétiques.

Sa vocation première est de bien **CONDUIRE** les installations de chauffage, de conditionnement d'air, de traitement des eaux, d'incinération d'ordures ménagères ou les réseaux de chaleur qui lui sont confiés.

Le rôle de COFRETH est aussi d'**ORGANISER** la gestion des équipements qu'elle pilote. Elle emploie des méthodes éprouvées, mises en œuvre par des professionnels qualifiés. Modifier un matériel par des investissements peu coûteux qui le rentabilisent au maximum, planifier la conduite des installations, installer automatismes, contrôles, régulations, garantir des résultats techniques ou financiers : voilà quelques unes des taches COFRETH pour que votre capital énergétique fonctionne sans à coup et soit entretenu 24 h sur 24, dimanches et jours fériés.

Depuis la crise, **ÉCONOMISER** est un maître mot. Économiser l'énergie mais aussi le matériel en prolongeant sa durée de vie, participer aux expériences du solaire comme de la géothermie, combiner les énergies traditionnelles et nouvelles, remplacer le pétrole par des énergies de substitution, récupérer partout la chaleur pour la réemployer, telles sont les préoccupations quotidiennes des 2300 collaborateurs COFRETH.

CONDUIRE, ORGANISER, ÉCONOMISER, sont les 3 mots-clefs COFRETH que nous aurons l'occasion d'évoquer régulièrement dans ces colonnes. Ils constituent la charte de nos équipes commerciales et techniques, décentralisées dans toute la France, au cœur de 18 agences régionales. Elles sont au service de plus de 4000 clients du secteur public et privé, des collectivités locales, écoles, hôpitaux aux offices d'H.L.M., des syndics et gérants d'immeubles aux sociétés industrielles et commerciales.

conduire-organiser-économiser

les 3 mots-clefs COFRETH

cofreth

46, rue Letort - 75883 PARIS - Cedex 18 - Tél. : 257.11.70

Nos services commerciaux vous enverront une brochure d'information générale sur demande.

Le Monde

politique

Le P.S. et la C.G.T. envisagent « une coopération efficace » sans masquer leurs divergences

La rencontre au sommet entre le P.S. et la C.G.T. — la première à ce niveau depuis le 10 octobre 1979 — s'est achevée mercredi 17 février, au siège de la C.G.T., par la signature *d'une déclaration commune* dans laquelle les deux délégations, conduites par MM. Lionel Jospin et Georges Séguy, soulignent qu'elles ont étudié le *« caractère positif des réformes engagées »* et *« les problèmes que pose la mise en œuvre du changement »*. Au constat de *« convergences »* est joint l'énoncé des *« divergences »* qui séparent les deux organisations : on retrouve là les termes utilisés par les dirigeants communiste et socialiste après leur rencontre du 8 janvier dernier.

Les commentaires respectifs des socialistes et des cégétistes, à l'issue du sommet du 17 février, font apparaître celui-ci sous un jour différent : pour M. Jospin, les débats ont été *« riches »*, le climat de la discussion *« cordial, sérieux, par moments chaleureux »* ; pour MM. Séguy et Krasucki, en revanche, les débats ont été menés *« sans complaisance, avec la volonté de nous confronter aux problèmes qui existent entre nos deux organisations »*. Cette différence d'appréciation n'est guère surprenantes, les deux organisations ne *poursuivant pas les mêmes objectifs* : pour la C.G.T., il s'agissait de mettre l'accent sur les *« défauts »* de l'action gouvernementale, qu'il lui faut *« critiquer et même combattre »* ; la centrale syndicale avait donc proposé un communiqué commun des plus brefs, faisant état de *« divergences »*, pour le P.S., il était important que fût soulignée une appréciation commune globalement positive : celle-ci figure dans la déclaration finale. M. Georges Séguy — auquel M. Lionel Jospin a rendu hommage pour son *« rôle important dans le mouvement ouvrier français »* — a pesé en faveur de cette version finale plus unitaire qu'il n'était prévu à l'origine par la C.G.T.

Socialistes et cégétistes se sont aussi accordés sur l'idée d'une *« coopération efficace »* : celle-ci consiste, selon le secrétaire général de la C.G.T., à *« se dire les vérités nécessaires pour avancer ensemble »* ; le premier secrétaire du P.S., lui, donne d'ores et déjà un contenu plus précis : il y voit l'amorce d'un processus de rencontres *« plus souples et plus nombreuses »*, et surtout la promesse de réunions entre la C.G.T. et le groupe parlementaire socialiste de l'Assemblée nationale. Si, par de telles réunions, M. Jospin souhaitait mettre en place un mécanisme préventif des conflits au stade du travail législatif, il ne s'y serait pas pris autrement. Il y a là une manière d'éviter que la C.G.T. puisse déborder le gouvernement.

On touche là un réel clivage entre socialistes et cégétistes, qui confine au dialogue de sourd. Pour le P.S., il est clair que la C.G.T. est rentrée dans le giron du P.C.F., et qu'elle prend le relais d'une critique de l'action gouvernementale que le parti ne peut assumer sans risques.

Pour la C.G.T., il est non moins clair que le P.S. se confond avec le gouvernement, et qu'il détient, de part sa position dominant, des *« responsabilités particulières »*. Pour prévenir cet argument, le premier secrétaire du P.S. avait dénoncé *« l'attitude qui consiste à créditer l'attitude des ministres communistes des actions positives du gouvernement et à critiquer le gouvernement en général »* (donc les socialistes) *« lorsqu'il y a des insuffisances »*.

Celles-ci, aux yeux de la C.G.T., sont légion, comme on le verra en dessous. D'une certaine façon, la déclaration liminaire de M. Séguy va plus loin que les avertissements successifs de M. Krasucki, ne serait-ce que parce qu'elle rassemble en un même document une série de critiques formulées jusqu'à présent de façon éparse ; et, par là-même, leur donne plus de poids.

La C.G.T. a-t-elle besoin de compenser, par son attitude offensive sur le terrain social, les pertes subies du fait de sa position sur *la Pologne ? Les socialistes le pensent*, et s'efforcent de tirer parti du trouble qu'ils perçoivent, sur ce sujet, dans les rangs cégétistes. La situation en Pologne *« n'est pas acceptable pour les syndicalistes que vous êtes »*, a lancé M. Jospin, avant de renouveler la proposition du P.S. d'envoyer une délégation syndicale dans ce pays pour y rencontrer M. Walesa. Ce faisant, le premier secrétaire s'est attiré les *foudres de M. Krasucki, qui a estimé* que l'emploi de tels arguments *« ferait du tort »* au P.S.

Quoi qu'il en soit, la conjonction des critiques de la C.G.T auxquelles M. Krasucki a ajouté le *« faux-pas »* que constitue, selon lui, la reconduction de MM Gandois et Fauroux à leurs postes de P.-D.G. (voir page 28) — *et du réquisitoire de* M. Edmond Maire contre le chef de l'Etat — n'est pas de nature à « faire du bien » au pouvoir. La critique du secrétaire général de la C.F.D.T *s'explique beaucoup, il est vrai, par* la nécessité de concurrencer la C.G.T. (ce dont les socialistes ne sauraient se plaindre). Entre aussi en jeu le fait que, de tous les syndicats, la *C.F.D.T. est celui qui est* le plus engagé dans l'appareil d'Etat : il lui faut donc éviter d'apparaître comme une courroie de transmission.

En fait, se pose à chacun, C.G.T. comme C.F.D.T., la question de son action *par rapport* à une politique et à un pouvoir voulus par une majorité de leurs adhérents, et alors même que la victoire de ce pouvoir a pris l'une et l'autre direction à contrepied. La limite de leurs critiques est, pour le moment, qu'il s'agit toujours de faire avec ce pouvoir un bout de chemin ensemble. Ce simple rappel fonde la sérénité de l'Elysée qui, aujourd'hui, ne considère pas que la paix sociale soit *gravement menacée.*

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Maire (C.F.D.T.) : le faux pas de M. Mitterrand

M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., qui était mercredi 17 février l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, a déclaré, après avoir rappelé les fonctions de proposition, de critique et d'appréciation des résultats des organisations syndicales, que la C.F.D.T. n'avait jamais prétendu que *« la gauche au pouvoir ce serait la paix sociale »*.

M. Maire a aussitôt illustré son propos en reprochant au président de la République son intervention dans l'affaire des trente-neuf heures en faveur du maintien du pouvoir d'achat. Il lui reproche, essentiellement, d'abandonner la priorité de la lutte contre le chômage. *« Je dis très franchement qu'il s'est trompé »* en interprétant, explique M. Maire, les déclarations d'organisations syndicales qui veulent *« protéger leurs mandants, tous leurs mandants, y compris ceux qui seraient peut-être prêts à faire un effort de solidarité si on les y appelait »*.

Selon M. Maire, *« notre société est malade du chômage... et tous ceux qui croient ainsi qu'en préservant les choses à la petite semaine, au jour le jour, on va non seulement, peut-être, gagner aux élections, mais aussi préserver l'avenir, tous ceux-là se trompent sur le fond »*.

Le secrétaire général de la C.F.D.T. précise : *« Ce que nous voulons, nous, c'est que toute réduction de la durée du travail donne lieu à une négociation qui porte non seulement sur la compensation mais aussi sur la réorganisation du travail et sur l'embauche, en même temps, comme une priorité imposée au patronat. »*

Après avoir mis en cause ce qu'il considère comme *« un faux pas sérieux »*, M. Maire reproche aussi au gouvernement de proposer une augmentation du pouvoir d'achat du SMIC de 4 % à 5 % pour 1982 au lieu des 7 % prévus dans le plan intermédiaire. Il a écrit à ce sujet au premier ministre pour lui demander de faire respecter ce qui a été voté *par le Parlement.*

Après les attentats en Corse

● *Le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France*, présidé par M. Michel Debré, ancien premier ministre du général de Gaulle, *estime que la « nuit bleue »* du 11 au 12 février en Corse est *« la première offensive autonomiste après les reculades successives du parti socialiste »*.

Dans un communiqué, ce comité ajoute : *« Les autonomistes essaient de faire peur, leur nouvelle arrogance s'explique par la faiblesse du gouvernement. »* Selon ce mouvement, en voulant doter la Corse d'un statut particulier, *« le gouvernement a mis le doigt dans un engrenage infernal »*. Il préconise pour sa part une solution économique au problème corse.

● *Une protection renforcée des bureaux de postes.* — M. Louis Mexandeau, *ministre des P.T.T.*, a demandé au ministre de l'intérieur que la protection des postiers et des usagers des P.T.T. contre les attentats à l'explosif soit renforcée.

Devant le conseil supérieur des P.T.T., réuni le 17 février à Paris, M. Mexandeau, parlant des attentats perpétrés par le F.L.N.C. durant la nuit du 16 au 17 février, a *« condamné fermement »* ces *« actes qui menacent la sécurité du personnel et privent les usagers de Maisons-Alfort et d'Ivry-Port de leurs bureaux de poste »*.

« Progrès substantiels » et « défauts » de la nouvelle politique

La rencontre entre les deux délégations du parti socialiste et de la C.G.T. s'est ouverte, mercredi *17 février*, à 15 heures, au siège de la C.G.T. La délégation socialiste, conduite par M. Lionel Jospin, premier secrétaire, comprenait MM. Poperen, Debarge, Joxe, Charzat, Bachy et Brana. Celle de la C.G.T., conduite par M. Georges Séguy, secrétaire général, était composée de MM. Krasucki, Lomte, Gaumé, Laroze, Véronèse et Le Guen.

Dans sa déclaration liminaire, M. Jospin remarque que la C.G.T., pendant la période qui a précédé le printemps 1981, n'a guère ménagé le P.S. et son candidat à l'élection présidentielle. M. Jospin estime que la politique menée par le nouveau pouvoir *« marque des progrès substantiels »* mais qu'il *« y a place pour la critique »* sur *telle ou telle mesure* particulière.

M. JOSPIN : ni gérer ni ignorer la crise

« Sur le rythme du changement il peut y avoir discussion, ajoute le premier secrétaire du P.S. *Mais il convient de ne pas ignorer le monde réel (...) au sein duquel ce changement doit se frayer un chemin (...). Il n'est pas question pour nous de vouloir « gérer la crise » aux dépens des travailleurs. Mais il est vrai, que nous devons gérer l'économie alors qu'elle est en crise. Ni gérer ni ignorer la crise. »*

M. Jospin regrette ensuite les divisions syndicales *« qui ont rarement été aussi fortes »* et que les syndicats, notamment *« lors de la bataille pour les nationalisations »*, ne se soient pas *« engagés plus franchement »*. Il souligne le *« caractère global »* de l'action gouvernementale et déclare : *« L'attitude qui consiste à créditer les ministres communistes des actions positives du gouvernement et à critiquer le gouvernement en général lorsqu'il y a des insuffisances (...), y compris quand ces critiques concernent le secteur d'un ministre communiste, ne nous paraît pas correcte. Le gouvernement de la France est un tout. Ne jouons pas avec. »*

Le premier secrétaire du P.S. souligne que les positions de son parti et de la C.G.T. sont connues sur les trente-neuf heures, que le P.S. ne s'est pas réjoui plus que la C.G.T. du rétablissement du *1 %* sur les cotisations de sécurité sociale *« mais que, là aussi, il y a des réalités à affronter »*. Il note la divergence d'appréciation des deux organisations sur la représentation des salariés dans les conseils d'administration des entreprises nationales.

M. Jospin dit ensuite à ses interlocuteurs, à propos de la Pologne : *« La situation n'est pas acceptable pour les syndicalistes que vous êtes et pour les socialistes que nous sommes »*, et renouvelle sa proposition selon laquelle les dirigeants syndicaux français devraient demander à se rendre dans ce pays afin de rencontrer M. Lech Walesa.

Répondant aux critiques adressées au P.S. par M. Henri Krasucki, M. Jospin ajoute : *« Le parti respecte l'indépendance syndicale (...). Il ne donne aucune consigne à ses adhérents dans les syndicats (...). Le refus de l'ingérence ne signifie pas naturellement indifférence à ce qui se passe dans les syndicats, notamment quand il s'agit du plus important d'entre ceux (...). Le parti socialiste ne s'offusque pas que l'on puisse vouloir faire pression sur lui : c'est le débat démocratique. Ayant d'ailleurs subi de telles pressions avant le 10 mai, et y ayant résisté victorieusement, il se sont naturellement en état d'y résister maintenant. Bien des rapports de force ont changé. Personne ne pourra nous intimider. »* M. Jospin affirme ensuite que les militants socialistes adhérents de la C.G.T. ne doivent pas être *« défavorisés parce qu'ils sont socialistes »*.

M. SÉGUY : des réformes « trop lentes à venir »

M. Georges Séguy affirme pour sa part que depuis le 10 mai l'action de la C.G.T. est tout entière *« orientée vers la réussite du changement »*. Il revient à plusieurs reprises sur ce thème, remarque que les orientations du gouvernement *« vont dans la bonne direction »*, bien que le programme et les objectifs de la C.G.T. aillent plus loin que ceux du gouvernemnt. *« La tendance générale de l'action gouvernementale nous paraît aller dans la bonn evoie »* avant de souligner des *« défauts »* que la C.G.T est *« obligée de critiquer et même de combattre »*.

Parmi ces *« défauts »*, M. Séguy relève le pouvoir d'achat des salaires, le SMIC, les propositions gouvernementale en matière salariale dans la fonction publique, l'ordonnance sur les trente-neuf heures malgré les précisions, que la C.G.T. apprécie *« positivement »*, apportées par le président de la République. Le secrétaire général de la C.G.T. considère que plusieurs réformes sociales et démocratiques *« sont trop lentes à venir et conçues de façon trop restrictives »*. C'est le cas, dit-il, de la sécurité sociale, des droits nouveaux des travailleurs et de l'ordonnance sur la retraite.

M. Séguy affirme que la C.G.T. organise des actions revendicatives qui répondent à la nécessité d'intervention directe des travailleurs considérée comme *« un besoin et un moyen décisif du changement »*. Il n'entend pas *« exagérer la dimension »* des problèmes qui ont surgi entre les deux organisations, mais les énumère et les commente. Il regrette qu'à propos des événements de Pologne, plusieurs dirigeants du P.S. s'en soient pris à la C.G.T. Il déplore que des dirigeants du P.S. soient *« intervenus ouvertement dans des activités destinées à faire pression de l'intérieur et en dehors des règles normales de la vie démocratique de la C.G.T. »*.

M. Séguy conclut : *« Le poids, l'autorité, l'expérience (de la C.G.T.) sont indispensables pour réussir. Il serait dangereux pour le succès commun de créer des situations fausses, de tenter d'affaiblir la C.G.T. ou d'adopter des positions discriminatoires à son égard. Nous ne demandons aucun privilège, mais le réalisme et le respect des règles d'une coopération nécessaire avec la C.G.T. Bien entendu, nous veillons à ce que les problèmes pouvant surgir entre nos organisations n'aient aucun conséquence, dans la C.G.T., pour ses militants membres du P.S. »*

LA DÉCLARATION COMMUNE

« La réunion a donné lieu à un large examen de la situation, de la politique du gouvernement de l'union de la gauche, du caractère positif des réformes engagées et des problèmes que pose la mise en œuvre du changement.

» Les délégations ont vérifié les convergentes et débattu avec franchise des divergences qui existent entre les deux organisations.

» Dans le respect mutuel de la personnalité de chacune, les deux organisations ont affirmé leur volonté de créer les conditions d'une coopération efficace pour mettre en œuvre les grandes réformes économiques, sociales et démocratiques qui sont à l'ordre du jour. Elles ont convenu à cet effet, de maintenir entre elles les contacts nécessaires.

» Face aux récentes manifestations de violence de certaines forces hostiles au changement, les deux délégations dénoncent ces agissements, qui nécessitent la réplique populaire. Elles se prononcent pour l'application de la légalité républicaine à l'encontre des commandos paramilitaires et de ceux qui les inspirent. »

Les élections cantonales

PAS DE CONFLIT ENTRE LE R.P.R. ET L'U.D.F.

Les délégations du R.P.R. et de l'U.D.F. ont tenu mercredi 17 février leur cinquième réunion de concertation. Les représentants des deux délégations ont affirmé que, après la conclusion de leur pacte électoral pour les cantonales de mars prochain, tous les conflits ont été résolus au niveau local.

Les deux délégations lancent un appel à tous les Français et affirment que ces élections *« seront l'occasion de manifester un refus des erreurs du pouvoir : climat généralisé d'insécurité et de violence, télévision abêtie et servile, abandon dans lequel sont laissés les agriculteurs, baisse du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés »*.

M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., a dénoncé *« le développement multiforme du climat de violence »* ajoutant : *« la racine s'en trouve dans le fait que le gouvernement fait régner une justice de classe. Il est inévitable que ceux qui considèrent que l'Etat ne les défend pas agissent eux-mêmes. Nous condamnons cet état de fait. »*

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a affirmé que le redécoupage des cantons constituait *« une véritable tricherie électorale »*. Les deux formations de l'opposition tiendront donc une double comptabilité des résultats, concernant, d'une part, les cent soixante-cinq cantons nouveaux, d'autre part tous les autres, car *« le véritable combat politique entre l'opposition et la majorité se passera dans ces derniers »*.

● *M. Michel Pinton*, secrétaire général de l'U.D.F., commentant les déclarations au *Monde* de M. Olivier Stirn qui estime que *« pour survivre, l'U.D.F. doit mourir »* (*le Monde* du 17 février), a déclaré mercredi 17 février qu'il attend *« la démission de M. Stirn, de membre du Conseil national de l'U.D.F. »*. Pour M. Pinton, le député du Calvados qui considère que *« l'U.D.F. n'est plus adaptée à la nouvelle situation politique »* doit mettre *« maintenant ses actes en accord avec ses propos »*.

● *A Fresnoy-le-Grand (Aisne)*, M. Henri Van Maele (mod.), agriculteur, conseiller municipal depuis 1959, adjoint au maire depuis 1965, a été élu maire. Il succède au colonel Lesur (R.P.R.), *décédé. Le siège de ce dernier* ainsi que ceux d'un conseiller municipal décédé et de deux autres démissionnaires, tous modérés, avaient été pourvus, dimanche 7 février par les quatre candidats d'une liste modérée. — *(Corresp.)*

Le Monde

société

RELIGION

POUR LA DERNIÈRE ÉTAPE DE SON VOYAGE EN AFRIQUE

Jean-Paul II se rend au Gabon et en Guinée-Équatoriale

Libreville. — Arrivé à Libreville (Gabon) vers 18 heures le 17 février, venant du Bénin, Jean-Paul II a été accueilli par le président El Hadj Omar Bongo, converti à l'islam en 1973 après avoir été élève des écoles chrétiennes. Vingt et un coups de canon saluèrent le pape. Après le discours d'usage, Jean-Paul II s'est rendu à la cathédrale Sainte-Marie pour rencontrer le clergé, les religieux et les catéchistes, tandis qu'une foule de curieux se massaient à l'extérieur. Ce monument moderne possède une sorte de chemin de croix en céramique d'une grande valeur artistique. Sur le trône où le pape a pris place s'était installée, quelques heures plus tôt, la supérieure d'une congrégation religieuse, une jambe dans le plâtre, pour diriger les opérations de décoration, symbole du caractère familier et malicieux du peuple gabonais.

Le pape réside à deux pas de la cathédrale, dans une petite maison édifiée en trois semaines, les locaux de l'archevêché voisin ayant été jugés trop vétustes pour convenir au souverain pontife. La résidence pontificale, de dimension modeste et d'un goût parfait, est d'une simplicité exemplaire, conformément aux instructions données par Rome. De sa fenêtre, qui surplombe la côte, le pape a vue sur la mer.

Ce jeudi à 7 h. 30, le pape s'est envolé pour la Guinée-Equatoriale à bord d'un avion de ce pays qui est piloté par un Soviétique. Si l'évêque de Rome a tenu à aller, fût-ce quelques heures, dans ce pays d'une pauvreté extrême, c'est tout particulièrement pour rendre hommage à une population naguère terrorisée et exterminée par son ancien président : massacres massifs, tortures, y compris dans les rangs du clergé. Ce bref séjour du pape sera certainement le plus émouvant de tout son périple.

De notre envoyé spécial

Les rapports de l'Eglise et de l'Etat au Gabon sont, globalement, satisfaisants. Toutefois, on fait état de tracasseries diverses qui ont découragé certains prêtres. Les écoles primaires sont à 95 % catholiques ; dans le secondaire, 28 %. S'il y a une université d'Etat, l'Eglise souffre de l'absence d'un institut catholique supérieur. Le sous-développement de la culture religieuse est une lacune vivement ressentie et avouée. Les engagements religieux des laïcs sont nettement insuffisants. Cette passivité est déplorée, bien que l'on compte quelques trois cent cinquante communautés de base, formule d'avenir à l'exemple de ce qui se passe en Amérique latine. Les membres du gouvernement sont à 80 % issus des écoles chrétiennes. Les missionnaires relèvent avec franchise que quatre personnalités du Gabon ont quitté la prêtrise : l'un d'entre eux est devenu ministre, un autre, doyen de la faculté des lettres, le troisième, directeur des « ressources » sociologiques et humaines, le quatrième, conseiller du ministre de l'enseignement supérieur. Motif fondamental de ces défections : les atermoiements de Rome devant l'acculturation africaine.

Un lourd handicap pèse encore sur l'Eglise catholique : le Gabon reste fortement marqué par le colonialisme. Hormis les cinq évêques, tous noirs, il n'y a que vingt-deux prêtres indigènes ; le vicaire général de l'archevêque, son économe et son chancelier sont des Blancs. Les séminaires sont presque vides : onze personnes pour les grands, vingt-trois pour les petits, ce qui a fait dire récemment à l'archevêque de Libreville : « *Notre Eglise est malade.* »

On parle de quatre cent mille catholiques — chiffre sujet à caution — mais les prêtres les plus clairvoyants soulignent le double obstacle du fétichisme et de la polygamie, celui du célibat ecclésiastique qui décourage nombre de vocations, ainsi que la « *prostitution de l'esprit par l'argent* », la mise en sommeil, enfin, de l'africanisation de la théologie et de la pastorale.

Certains missionnaires blancs font remarquer, en outre, que l'Occident continue à « mépriser » sous une forme ou sous une autre l'Africain, et que tout semble fait pour perpétuer ce dédain. Les Africains ne se sentent ni entendus ni compris.

L'œcuménisme informel ou officiel se porte assez bien. On a même vu des protestants se réunir pour prier dans la perspective de la visite du pape. Mais cet œcuménisme manque quelque peu de structures.

HENRI FESQUET.

Les sombres souvenirs de l'« État athée »

Proclamé officiellement « *Etat athée* » en mai 1978 par le dictateur Francisco Macias Nguéma qui décida d'y interdire alors toute célébration du culte catholique, l'ancienne Guinée espagnole, devenue indépendante sous le nom de Guinée-Equatoriale, depuis le 12 octobre 1968, compte une communauté chrétienne importante. L'existence de cette dernière remonte à plus de cent ans. Selon M. Max-Liniger-Goumaz, considéré comme l'un des meilleurs experts des questions équato-guinéennes (1), le pourcentage des religieux était en Guinée espagnole, pendant les années 1960, le plus élevé d'Afrique — soixante et un prêtres, dont quinze africains, le premier prêtre équato-guinéen ayant été ordonné en 1929. A l'époque, le nombre des catholiques était estimé à plus de deux cent mille pour une population qui devait alors être de l'ordre de trois cent cinquante mille habitants environ.

Dès le seizième siècle, le Saint-Siège, par une bulle du pape Jules III en date de novembre 1534, plaça l'île de Fernando-Poo, partie insulaire de l'ancienne colonie espagnole (dont la partie continentale était dénommée Rio-Muni) sous la juridiction de l'évêché de São Tomé. Mais visitée par des missionnaires baptistes originaires des Antilles, puis des Etats-Unis, Fernando-Poo fut d'abord protestante, jusqu'en 1858, année du remplacement des gouverneurs britanniques par des Espagnols.

En mai 1856, un ancien chapelain de la reine Isabel II d'Espagne s'installa comme premier préfet apostolique et fonda une école où enseignaient prêtres et catéchistes. Cette première tentative se solda par un demi-échec, la maladie ayant décimé les missionnaires. Deux ans plus tard, la Compagnie de Jésus prit le relais et fut chargée par la monarchie espagnole d'engager la lutte contre le protestantisme.

Mais, c'est de 1883 que date le début de la véritable expansion du christianisme avec l'arrivée sur place des clarétiens, ordre fondé en Catalogne par un ancien confesseur de la Cour d'Espagne. Grâce à d'importants subsides officiels, les clarétiens fondèrent de nombreuses écoles, en Guinée comme dans toutes les possessions espagnoles d'Afrique, où ils furent, dès 1888, chargés de l'ensemble de l'enseignement. Les conversions se multiplièrent et, en 1904, la Congrégation pour la propagation de la foi éleva Fernando-Poo du rang de préfecture apostolique à celui de vicariat apostolique. Puis, il fallut attendre 1967 pour que le Vatican élève les deux vicariats apostoliques guinéens de Santa-Isabel et de Bata (à Rio-Muni) en diocèses, confiés le premier à un Espagnol, le second à un autochtone, Mgr Nze Abuy, qui s'exila en 1972.

L'épreuve de force

En effet, presque immédiatement après l'accession de son pays à la souveraineté internationale, Francisco Macias Nguéma engagea l'épreuve de force avec la communauté chrétienne, qu'il entendait soumettre à sa volonté et utiliser pour étendre son emprise politique sur une population pacifique. En 1974, un décret présidentiel ordonna aux prêtres la lecture du message suivant à l'occasion de chaque office : « *Jamais sans Macias. Toujours avec Macias. A bas le colonialisme et les ambitieux.* » Cette décision suscita évidemment de sérieuses résistances.

Megalomane, Francisco Macias Nguéma était également sanguinaire, dépourvu de tout scrupule et littéralement obsédé par la lutte contre la subversion. En janvier 1976, il interdit toutes les réunions religieuses. En mars 1975, il institua la censure préalable sur les sermons, puis confisqua de nombreux lieux de culte — protestants et catholiques — pour en faire des dépôts d'armes, des casernements pour la milice, etc. Comme la cathédrale de Bata, celle de Santa-Isabel fut désafectée, puis devint propriété de l'Etat, c'est-à-dire du dictateur guinéen.

En 1979, sur dix-sept prêtres catholiques du diocèse de Bata, cinq étaient emprisonnés. Selon certaines organisations humanitaires, des prisonniers catholiques furent crucifiés sur ordre de Francisco Macias Nguéma, qui aurait poignardé de sa main, dit-on, un missionnaire espagnol, le père Leandro Fuente, dernier prêtre blanc à vivre dans le pays.

En juin 1978, les dernières sœurs espagnoles furent rapatriées et, quelques semaines plus tard, c'est après paiement d'une rançon, que furent expulsés six missionnaires clarétiens. Parmi les prêtres dont l'assassinat est certain, on cite notamment J. Esono Mitogo et A. M. Ndongo Obama, vicaire du diocèse de Bata, tués l'un et l'autre en 1976.

Depuis le coup d'Etat du 3 août 1979, à l'issue duquel une junte a renversé Francisco Macias Nguéma, fusillé le 29 septembre après avoir été reconnu coupable de cent un assassinats prouvés, la liberté de culte a été rétablie. Cependant, l'ensemble de la population équato-guinéenne reste traumatisée par les excès sanglants de l'ancien régime, et beaucoup d'exilés politiques n'ont toujours pas regagné leur pays.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Voir notamment Max Liniger-Goumaz, la Guinée équatoriale de A à Z. Un pays méconnu, éditions l'Harmattan, Paris 1979, 510 pages.

- *Superficie de la Guinée équatoriale* : 28 051 kilomètres carrés, soit un vingtième de celle de la France.
- *Population* : 350 000 habitants (estimation).
- *Capitale* : Malabo (anciennement Santa-Isabel) ; ville principale : Bata.
- *Ressource économique* : cacao.
- *Régime politique* : depuis le putsch du 3 août 1979, le pays est dirigé par une junte que préside le lieutenant-colonel Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

UNE LEÇON DE MARXISME

Cotonou (*A.F.P., A.P.*). — A sa descente d'avion à Cotonou (Bénin), mercredi matin, Jean-Paul II a été soumis, pendant vingt-quatre minutes, à un véritable cours de marxisme-léninisme.

Sous le regard médusé du pape et de son entourage, le colonel Mathieu Kerekou, président du Bénin depuis le coup d'Etat de 1972, ancien sergent, s'est livré à une harangue contre *« la domination étrangère (...) et le régime fasciste minoritaire de Pretoria, qui a le soutien de certaines puissances impérialistes »*, suivie d'une apologie du *« système révolutionnaire d'inspiration marxiste-léniniste »*, qui a apporté le bonheur au Bénin.

Le cardinal Bernardin Gautin, président de la commission pontifical Justice et Paix et originaire du Bénin, s'est plaint discrètement de l' *« exploitation politique »* de la visite du pape par le régime de Kerekou, en ajoutant que Jean-Paul II, lors de sa rencontre privée avec le président, avait plaidé — en vain — pour la libération d'un prêtre catholique, le Père Honsa Kuenum, emprisonné depuis 1976 pour *« subversion contre l'Etat »*.

Dans sa brève rencontre avec les évêques béninois, enfin, le pape a parlé de leur travail d'évangélisation dans un pays dirigé par un régime marxiste. *« Vous êtes désormais, du point de vue social et politique, dans une situation que je connais bien par expérience*, a-t-il dit. *Je constate que l'Eglise, ici, surmonte bien cette épreuve. Vous me parlez même d'un certain « printemps. »*

● ***Mgr René Fourrey, ancien évêque de Belley (Ain), est décédé*** vendredi 12 février à l'âge de 81 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 15 février en la cathédrale Saint-Jean-Baptiste.

[Né à Briennon-sur-Armançon (Yonne) en 1901, dans une famille de cultivateurs, et ordonné prêtre en 1924, Mgr Fourrey était supérieur du grand séminaire de Sens lorsqu'il fut nommé évêque de Belley en 1955, poste qu'il occupa jusqu'à sa retraite en 1975. Historien et critique d'art, il est l'auteur de nombreux articles sur le curé d'Ars, et d'une monographie sur la cathédrale de Sens.]

JUSTICE

L'affaire Farçat jugée au tribunal de Paris

La mort par défaut de surveillance d'un opéré

La voilà donc au grand jour de l'audience publique cette affaire Farçat qui a occupé successivement, depuis 1973, trois juges d'instruction, deux collèges d'experts, suscité une série d'appels devant la chambre d'accusation comme si l'on voulait en retarder l'issue. Au total, plus de huit années de procédure. Ce n'est pas un record absolu pour un dossier de responsabilité médicale. C'est quand même un coquet délai, d'autant que le débat ouvert le 17 février au tribunal de grande instance de Paris, sous la présidence de Mme Jeanne Delobeau, a montré que tous les éléments de la discussion se trouvaient réunis depuis 1976.

Il est vrai que, d'un côté comme de l'autre, les personnes en cause ne sont pas les premières venues. Au banc des prévenus, ce sont M. Jean Labayle, docteur en médecine oto-rhino-laryngologiste, chef de service aux hôpitaux Bichat puis Saint-Louis, expert près les tribunaux, Mme Solange Clot, anesthésiste attachée à l'hôpital Cochin, et le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, membre de l'Académie de médecine, à l'époque président du Conseil national de l'ordre des médecins. A leurs côtés, apparaît, bien pâle, Mlle Anne-Marie Le Goff, simple infirmière, d'où viendrait tout le mal. Mais au banc de la partie civile, M. et Mme Roger Farçat ne sont pas non plus de rang secondaire : lui, préfet honoraire, a été directeur des « Journaux officiels » ; elle, directrice adjointe à la direction de la santé publique. C'est leur fils cadet, Alain, jeune homme de vingt-cinq ans, brillant sujet orienté vers la recherche, fiancé à une interne des hôpitaux, qui est mort le 25 septembre 1973 après soixante-douze jours de coma, des suites d'un défaut d'assistance post-opératoire, après une ablation des amygdales. L'intervention avait été pratiquée à la clinique Perronet à Neuilly, établissement agréé où son chirurgien avait été le docteur Labayle, son anesthésiste le docteur Clot, et dont le directeur médical était M. Lortat-Jacob.

Assurément un drame inattendu, consternant. « *Une affaire difficile* », ajoutera pour sa part, d'emblée, Mme Delobeau. A l'origine pourtant, rien n'opposait la famille Farçat au docteur Labayle. Quand ce dernier, consulté à la demande du médecin traitant d'Alain qui souffrait de rhumatismes et de maux de gorge, avait préconisé l'ablation des amygdales, on s'était rangé à son avis. L'intervention ne devait durer qu'un quart d'heure. Elle se pratiquerait sous anesthésie locale. De fait, le 16 juillet 1973, entre 8 h 30 et 8 h 40, Alain Farçat, entré en salle d'opération à 8 h 15 au quatrième étage de la clinique, en ressortait pour être ramené dans sa chambre du deuxième étage, où une infirmière, Mlle Le Goff, devait le surveiller.

Que savaient pourtant aussi bien le docteur Labayle que le docteur Clot des capacités de Mlle Le Goff ? En fait, pas grand-chose, d'autant que ce n'était pas une infirmière avec laquelle ils avaient l'habitude de travailler. C'est justement le reproche qui leur est fait. Car la pauvre Mlle Le Goff, infirmière diplômée en Angleterre mais avec un titre d'équivalence français, plus habituée aux piqûres à domicile qu'aux exigences de la surveillance d'un opéré, a tout pour être l'âne de la fable. Comme le malade venait de se plaindre d'avoir mal à la gorge, elle en avait fait part à l'anesthésiste, Mme Clot, qui avait prescrit des antibiotiques. Du coup, Mlle Le Goff quitte son patient pour aller préparer cette piqûre d'antibiotique. Pour cela, il lui faut descendre deux étages, car la pharmacie est au rez-de-chaussée, se présenter à un guichet pour obtenir un bon de retrait de médicament, remonter les deux étages, préparer la seringue. C'est pendant ces six ou sept minutes qu'Alain Farçat est victime d'un arrêt cardio-respiratoire. Temps fatal, car le cerveau, pour n'avoir pas été irrigué durant plus de trois minutes, est irrémédiablement atteint. Or, à ce moment, les docteurs Labayle et Clot ont déjà quitté la clinique. Quand Mlle Le Goff constate le drame, vers 8 h 55, elle ne peut que donner l'alerte, et c'est un autre anesthésiste qui vient justement d'arriver, M. Brunet d'Aubiac, qui fera repartir sans difficulté le cœur mais trop tard pour qu'Alain Farçat puisse survivre. Transporté à l'hôpital international de la Cité universitaire, le jeune homme y mourra soixante-douze jours plus tard.

Le rôle de M. Lortat-Jacob

Alors chacun discute. M. Labayle : « *Je suis descendu. J'ai rencontré Mlle Le Goff et le docteur Clot. J'ai demandé comment cela allait. Elles m'ont dit : « Bien ». J'ai vu qu'il avait les yeux ouverts.* »

Mme Clot : « *J'ai demandé au malade comment il allait. Il m'a dit : « Bien ». Je suis restée dans sa chambre environ cinq minutes avant de repartir.* »

Est-ce à dire qu'Alain Farçat était alors « *réveillé* », entendez par là qu'il n'était plus sous la dépendance des produits anesthésiques ? Car on peut parler et être encore sous cette dépendance qui prive des réflexes habituels. Et ce temps de dépendance peut être fort long.

Cependant M. Labayle comme Mme Clot sont partis rassurés. On leur a opposé des statistiques. A l'époque le nombre des accidents consécutifs à des anesthésies était de un pour mille. Mais on savait aussi que ces accidents survenaient en proportion plus grande dans les cas d'intervention mineure et plus particulièrement en O.R.L.

Reste l'autre aspect de l'affaire, celui du fonctionnement de la clinique, de l'organisation des équipes médicales. C'est ici que M. Lortat-Jacob entre en scène en sa qualité de directeur médical, mais que précisément il réfute et conteste.

« *Les équipes médicales*, explique-t-il, *avaient chacune une indépendance totale. Il n'y avait aucun contrat entre elles et moi. Et je n'avais pas davantage la possibilité d'engager une infirmière ou de la renvoyer. D'ailleurs j'ai été très étonné d'apprendre par cette affaire que j'étais directeur médical depuis 1956. Cela s'est fait sans doute à la demande du directeur de la clinique qui voulait un répondant moral à une époque où l'on souhaitait surtout éviter les avortements. Mais pour le directeur de la santé ce titre ne correspond à aucune fonction. Il n'est défini nulle part sauf pour les maisons d'aliénés. C'est vrai que l'on m'avait demandé si j'accepterais d'être un répondant moral. Mais ensuite je n'ai plus entendu parler de rien et je n'ai jamais fait autre chose dans cette clinique que mon travail de chirurgien.* »

Conscience et organisation

Telle est sa défense, et il faut bien relever qu'elle n'a pratiquement pas été contestée et que les experts n'ont pour leur part jamais parlé de M. Lortat-Jacob.

Dès lors, l'affaire se ramène à cette déclaration de l'un d'eux, le professeur Huguenard : « *La mort d'Alain Farçat a été la conséquence de l'arrêt cardiaque dont il a été victime. Mais si cet arrêt a eu de telles conséquences, c'est parce qu'il a pu se prolonger. Si le traitement avait été immédiatement mis en œuvre, il n'y aurait pas eu ce coma.* »

Pourtant sa sévérité ira d'abord à l'infirmière, Mlle Le Goff, qui s'est absentée de la chambre « *sans même prévenir ses collègues, pour aller chercher des antibiotiques dont l'administration ne s'imposait pas à la minute* ». Il dira aussi que ce comportement « *prouve qu'il n'y avait rien de bien clair, de bien précis dans les instructions qu'on lui avait données* ».

La surveillance constante s'imposait. « *Ce qui a surtout manqué, c'est la compétence, la conscience, la présence d'une infirmière capable d'intervenir à temps.* »

Mais si M. Huguenard admet qu' « *une anesthésiste ne saurait surveiller elle-même un malade jusqu'à son retour à une totale indépendance* », le professeur Lebreton sera, lui, plus exigeant en déclarant que Mme Clot « *aurait dû être là en surveillance continue et directe. Si elle ne pouvait l'assurer elle-même, elle devait alors désigner nommément un collègue présent dans la clinique au moment où elle s'en allait. Or, à ce moment, il n'y avait personne* ».

Affaire de conscience personnelle mais aussi d'organisation. On s'en est si bien aperçu que c'est en raison même du drame Farçat qu'une circulaire du ministre de la santé du 30 avril 1974, « *relative à la sécurité des malades anesthésiés* », préconisera l'installation de salles de réveil et d'une surveillance assurée sous la responsabilité du médecin anesthésiste-réanimateur par un personnel paramédical capable de déceler les signes de défaillance et d'exécuter le geste de sauvegarde.

Sur toutes ces données a commencé de plaider Me Valle, l'un des avocats de la famille Farçat : « *Que l'on appelle légèreté, erreur ou tout ce qu'on voudra le comportement des docteurs Labayle et Clot, il traduit bien cette inattention, cette imprudence, cette inobservation des règlements qui constituent le délit d'homicide involontaire.* »

Suite le 24 février et le 3 mars.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Un colloque sur l'extradition et le droit d'asile* est organisé samedi 20 février, de 9 heures à 18 heures au palais de justice de Paris (première chambre de la Droit et démocratie que préside Me Jacques Ribs, chargé de mission à l'Elysée.

DÉFENSE

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 17 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **TERRE.** — Est promu général de brigade le colonel Guy Peret.

Est nommé chef du contrôle technique du matériel de l'armée de terre le général de brigade Louis Dousset.

● **MARINE.** — Est promu contre-amiral le capitaine de vaisseau Antoine Jaulent.

● **AIR.** — Est promu général de brigade aérienne le colonel Lucien Robineau.

Est nommé adjoint au général commandant la IIe région aérienne le général de brigade aérienne Pierre Menanteau.

● **ARMEMENT.** — Est nommé directeur régional du Sud-Ouest de la Surveillance industrielle de l'armement (SIAR) l'ingénieur général de deuxième classe André Pommier.

● **JUSTICE MILITAIRE.** — Est promu magistrat général le magistrat militaire de première classe Bernard Pichereau.

● ***M. Michel Delay***, ingénieur de l'armement, sera désigné par le ministre de la défense, M. Charles Hernu, pour diriger le Groupe permanent d'études stratégiques, qui sera un état-major, composé de civils et de militaires, de réflexion stratégique destiné à remplacer le Centre de prospective et d'évaluation (*le Monde* du 17 février).

[Né le 17 octobre 1934 à Cherbourg (Manche), ancien élève de polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, M. Michel Delay a appartenu, notamment, au cabinet au délégué ministériel pour l'armement (du temps de MM. Jean Blancard et Jean-Laurens Delpech) avant de diriger le Centre d'achèvement des propulseurs et engins en 1974. Depuis 1978, il était, à la direction technique des engins de la délégation générale pour l'armement, chef technique des engins balistiques chargé des études de la nouvelle génération des missiles sol-sol stratégiques et tactiques.]

ÉDUCATION

M. GÉRARD FÉVRIER EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULON

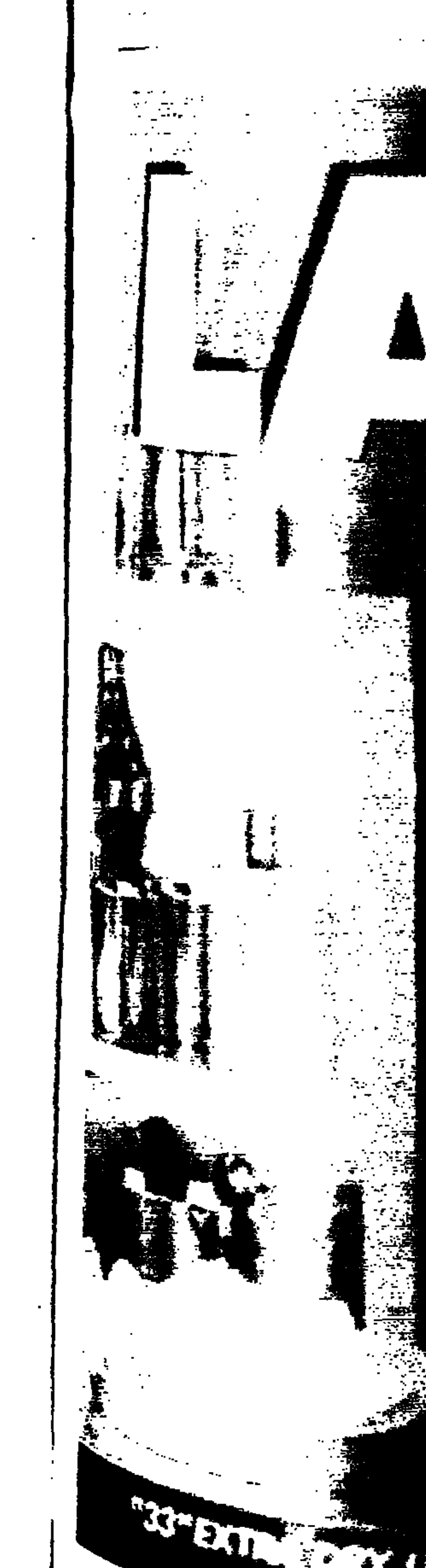
M. Gérard Fevrier, maître-assistant de chimie vient d'être élu président de l'université de Toulon par 15 voix sur 22. M. Fevrier étant maître-assistant, le conseil s'était prononcé par 16 voix sur 22 pour accorder une dérogation, la loi exigeant que les présidents d'université soient professeurs. Il remplace M. Pierre Broche.

[Né le 22 mars 1945 au Mesnil-le-Roi (Yvelines), M. Fevrier a fait des études supérieures de chimie appliquée à Montpellier et à Marseille. Il a obtenu un diplôme d'ingénieur à l'université de Marseille. En 1971, il est nommé assistant à l'université de Toulon puis maître-assistant en 1977. M. Fevrier est membre du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup).]

● *Réélection de présidents d'universités.* En application de la loi du 9 novembre 1981 abrogeant la loi dite « *loi Sauvage* », il est mis un terme au mandat des présidents d'établissements élus après le 1er juillet 1980. C'est en vertu de ces dispositions que M. Robert Kovar a été réélu, le 12 février, président de l'université de Strasbourg III par 47 voix sur 62. M. Daniel Bloch, président de l'Institut national polytechnique de Grenoble a, de même, été reconduit dans ses fonctions par 32 voix sur 35 votants. Enfin, M. Jean Tavernier a été réélu président de l'université de Bordeaux II au premier tour de scrutin par 56 voix sur 76 votants.

MÉDECINE

● *Attribution d'un scanographe.* — A l'occasion de la visite qu'il a effectuée, le mardi 16 février, au centre médico-chirurgical de la porte de Choisy (Paris), M. Jack Ralite, ministre de la santé, a annoncé que cet établissement serait prochainement doté d'un scanographe. Ce centre est une œuvre sociale de la Fédération nationale des mutuelles de fonctionnaires et agents de l'Etat.



JUSTICE

DEVANT LA COUR D'ASSISES DE PARIS

Me Brigitte Hemmerlin et les frères Maurice comparaissent pour tentative d'évasion et d'assassinat et complicité

Le dire n'est pas le regretter : si ce procès-là a, depuis son ouverture mercredi 17 février, quelque chose d'étriqué, de « retombé », comme on le dirait d'un soufflé, c'est que son cap *a été dévié par un changement politique.* Que l'ancien président de la République ait été reconduit, que la justice d'avant soit restée en l'état, et on aurait certainement assisté, devant la cour d'assises de Paris — présidée par M. Guy Floch — à une audience chargée de plus d'enjeux.

Les trois accusés auraient sans doute représenté plus qu'eux-mêmes. Condamné à mort à *l'automne 1980 pour le meurtre d'un gardien de* la paix, puis gràcié après le 10 mai, Philippe Maurice figurerait encore le criminel type des années 80, l'exemple toujours retenu du débat public sur la violence et l'insécurité, qui a marqué la fin du septennat précédent. Son cas exacerberait toujours des passions profondes, le goût du châtiment suprême pour les uns, la honte de la peine de mort pour les autres. *La raison de cette nouvelle comparution de* Philippe Maurice : la tentative d'évasion, le 24 février 1981, de la prison de Fresnes, au cours de laquelle il avait grièvement blessé un gardien, M. Bouvier, aurait alors pris un autre sens. Et son avocat, Me Brigitte Hemmerlin, inculpée comme Jean-Jacques Maurice, le frère aîné de son client, de complicité de tentative d'assassinat et de tentative d'évasion, ce jeune *membre du barreau, accusé d'avoir fourni au* détenu l'arme nécessaire à sa fuite, se retrouverait peut-être moins seul aujourd'hui, moins déplacé, dans une affaire aux ressorts subitement distendus.

Les pièges de la compassion

Ils s'étaient mobilisés pour une défense tous azimuts, pour leurs clients qui risquaient gros bien sûr, mais aussi pour endiguer la vague montante de l'intolérance à l'égard de leur profession. Ils sont restés par fidélité, vaguement embarrassés, comme des champions auxquels on *ne demanderait plus qu'un parcours* d'entraînement. Les plus grands pénalistes sont presque tous au banc de la défense. Il ne manque guère que Me Henri Leclerc qui a failli en *être, et M. Robert Badinter, le garde* des sceaux. De gauche à droite, devant les accusés, comme sur une photo de classe, MMes Jean-Louis Pelletier et Philippe Lemaire, qui s'étaient battus, avec passion, lors du premier procès de Philippe Maurice, en 1980, contre l'ombre de la mort ; Me Roland Dumas, pour Jean-Jacques Maurice ; MMes Georges Kiejman et Thierry Lévy, pour la jeune avocate.

Huit mois plus tôt, la réunion de leurs talents aurait sans doute été une nécessité. Au moment des faits, en février 1980, les avocats sont la cible favorite des partisans de la fermeté, de manière indirecte, inavouée, pour l'ancienne chancellerie, de façon très explicite, caricaturale, pour une partie de l'opinion publique. On leur reproche, en vrac, de trop critiquer les rigueurs de l'univers carcéral, d'avoir produit une génération de détenus au discours politisé, d'oublier toujours les victimes pour ne pleurer que les criminels endurcis, de pousser trop loin la défense de leurs grands principes, au point, c'est sûr, de se rendre complices du mal. Bref, leur indé*pendance d'esprit*, leur air de donner des leçons, exaspèrent. Ils sont les traîtres de la machine judiciaire, les seuls notables, de profession libérale, à se ranger, parfois, au *côté des adversaires de l'ordre* public. Et d'en tirer fortune, croit-on, fierté et considération.

Quelques incidents, encore mineurs, encore imprécis, concernent certains avocats soupçonnés d'avoir sorti des lettres de prisons. Puis, l'aubaine, le cas inespéré : Philippe Maurice, toujours lui, joue le tout pour le tout contre la mort promise, une ultime chance. Il tire sur un gardien pour gagner quelques mètres de liberté dans un couloir du quartier des condamnés à mort. L'arme se trouvait, *quelques heures plus tôt, dans* le sac d'une avocate, connue pour ses idées de gauche et son désir de « changer la prison »... La preuve était flagrante. L'affaire allait faire grand bruit, d'autant que ces mêmes avocats, les plus connus surtout, étaient contraints, pour une fois, de se ranger aux côtés de ceux qui condam*naient*.

Ce remue-ménage tonitruant s'est essoufflé. La vague a fini par refluer, pour cause de changement de régime. *Exit* la peine de mort, les quartiers de sécurité renforcée — dans les prisons — bientôt mis hors la loi... Est-ce cet arrière-fond qui paraît rétrécir l'affaire ? Lui donner une *dimension irréelle*, comme à contretemps de l'histoire ? Même les faits ressemblent à une peau de chagrin.

Le 24 février 1981, vers 15 h. 15, Philippe Maurice braque un revolver de calibre 44-40 Winchester sur le gardien Bouvier, âgé de quarante-deux ans, qui vient d'ouvrir sa cel*lule pour la promenade. Le détenu* tente de forcer le passage, mais le gardien s'interpose. L'autre tire à trois reprises, blesse son « adversaire » au pied, puis au ventre. Philippe Maurice est finalement maîtrisé et désarmé. Retour en cellule.

Malaise

Son avocate, Brigitte Hemmerlin, la dernière personne à lui avoir rendu visite depuis la fouille du matin, est bientôt soupçonnée d'avoir introduit *l'arme au parloir, dissimulée dans son* sac. Elle doit reconnaître qu'elle a vu Philippe Maurice y trouver le revolver et le cacher sous son pull-over. Mais elle affirme ne pas l'y avoir mis. Elle croyait transporter une statuette que lui avait remise, avant son arrivée à Fresnes, « Pierre », son ami de fraîche date, que les policiers *croient être Jean-Jacques Maurice*, le propre frère du détenu, délinquant jusqu'ici plus chanceux que son cadet, en fuite depuis sa seconde évasion.

Brigitte Hemmerlin connaît Jean-Jacques, puisqu'elle l'a rencontré quinze jours plus tôt. Mais elle n'en démord pas : « Pierre » — dont elle dit ne pas connaître le nom, — n'est pas Jean-Jacques. Pourtant, à l'autre bout de la chaîne, les enquêteurs soupçonnent ce dernier d'avoir *préparé l'évasion de son frère. Le 26 février, on retrouve près de la* prison une voiture de marque Simca 1307 identique à celle que possède Jean-Jacques, des vête*ments, des objets lui appartenant*, un pistolet-mitrailleur Sten chargé de cartouches semblables à celles du revolver.

L'avocate module sa responsabilité. Sa défense, étonnante, repose à la fois sur la naïveté, sur l'emprise amoureuse que « Pierre » a su avoir sur elle en quelques jours, sur la compassion qu'elle éprouve pour les détenus et leur manifeste, au point de ne plus toujours savoir où est la règle. Au point de n'avoir rien dit, soumise qu'elle était à deux pressions, *son obligation déontologique* et son horreur de la mort promise au condamné, quand Philippe Maurice a saisi l'arme.

Les prochaines audiences reviendront sur les faits et sur le rôle de chacun des deux complices supposés. Les charges matérielles sont nombreuses. L'avocate et le frère du *détenu passeront* sans doute des moments difficiles. Cette première journée du procès a été davantage consacrée à l'évocation du passé des inculpés. Curieux malaise. En face de Philippe Maurice, l'impression d'un drame déjà joué, pour ceux qui avaient suivi son procès en 1980. Les mêmes mots pour une suite de malheurs d'enfance, pour ces déchirements familiaux, ces lâchetés qui mènent à la délinquance, un jour au délire criminel, mais une *enveloppe vide d'émotion*. L'explication générale, qui valait pour le meurtre du gardien de la paix, est présentée à nouveau, avec même une intelligence plus vive, mais elle *paraît comme trop empreinte* d'un discours politique — notamment sur les prisons — aujourd'hui affaibli, presque ennuyeux.

Jean-Maurice Maurice, qui comparaît, pour la première fois, devant la cour d'assises de Paris, avait lui-aussi beaucoup de choses à dire sur la détention, mais — impression terrible — il semblait copier son frère. Et Brigitte Hemmerlin, cette jeune *fille de bonne famille, fragile*, élevée dans les meilleures institutions religieuses, acharnée à porter le poids des dizaines de détenus qu'elle a assistés, a développé des idées généreuses, mais peut-être trop entendues.

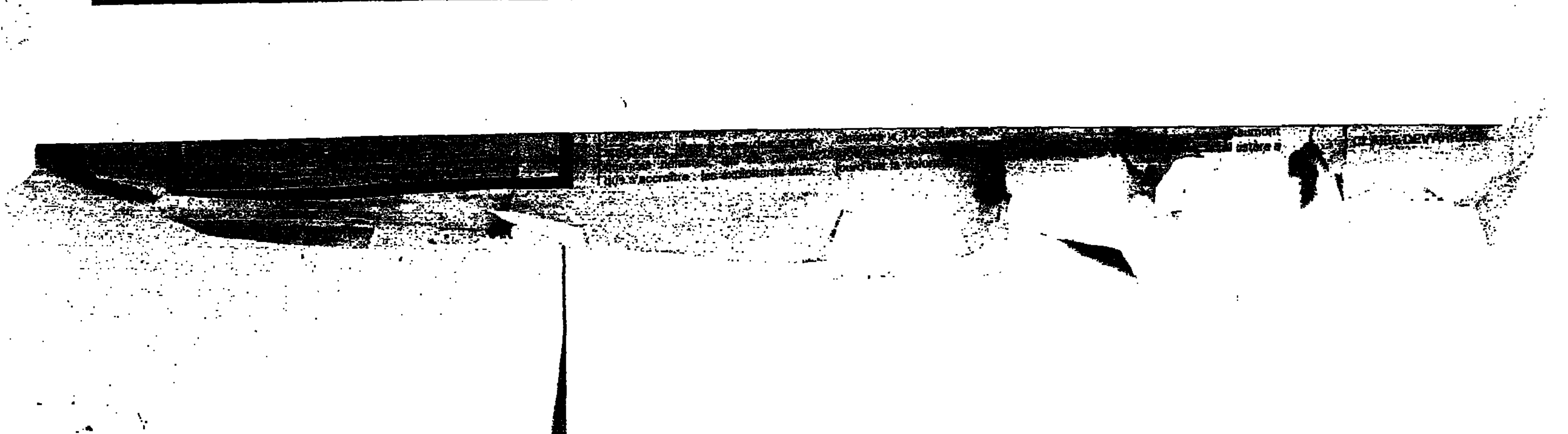
PHILIPPE BOGGIO.

SCIENCES

L'ORGANISATION INTELSAT COMMANDE DEUX NOUVEAUX LANCEURS ARIANE

La société Arianespace, chargée de promouvoir la fusée européenne Ariane, vient d'enlever un contrat d'environ 100 millions de *dollars pour la fourniture* de deux lanceurs à l'Organisation internationale de télécommunications par satellites Intelsat. La signature, attendue, de ce contrat, qui intervient après la percée (*le Monde* du 27 novembre 1981) faite par le lanceur européen aux Etats-Unis, porte à cinq le nombre des commandes par Intelsat. Les deux nouveaux lanceurs devraient assurer, dans le courant de 1985, la mise en orbite des satellites de télécommunications Intelsat V-A repertoriés sous les sigles F-14 et F-15.

En démontrant sa compétitivité, face aux moyens de lancement conventionnels américains — les fusées Thor Delta et Atlas Centaur sont actuellement plus chères — Arianespace conforte donc sa position encore fragile et peut faire état d'un carnet de commandes d'une quinzaine de lanceurs. D'autres contrats, à peu près assurés dans la mesure où il s'agit de la mise en orbite de satellites de l'Agence spatiale européenne ou appartenant à une nation européenne, sont en cours de signature. Enfin, outre les multiples réservations de créneaux de lancement prises par différents pays ou sociétés, Arianespace négocie notamment avec la société américaine R.C.A., l'Inde, le Brésil, la Suède qui vient de prendre une réservation *et le Canada* (*ce dernier pays* s'inquiétant des retards de la navette spatiale pour le lancement de ses satellites Anik).



Le Monde

régions

2 800 HECTARES CLASSÉS

Le ballon d'Alsace sera préservé

Le ballon d'Alsace, qui, avec ses 1 247 mètres, est l'un des plus hauts et des plus célèbres sommets des Vosges, restera à l'état de nature ; le comité interministériel, qui s'est réuni à l'hôtel Matignon le 9 février (« le Monde » du 11 février), a confirmé qu'un périmètre de 2 800 hectares allait être classé au titre des « sites naturels d'intérêt exceptionnel ».

Comme nous le rapporte notre correspondant à Besançon, Claude Fabert, le ballon d'Alsace revient de loin. Il ne bénéficiait jusqu'ici d'aucune mesure de classement. Pendant les années 70, certains avaient projeté d'y dresser les pylônes et les installations d'une grande station touristique. Un lotissement avait déjà pris pied à proximité du sommet. La commune de Saint-Maurice-sur-Moselle (Vosges) projetait d'en construire un autre. L'ensemble du massif est aussi sous la menace d'une demande de permis de recherche d'uranium.

Tout projet de protection se heurtait non seulement à ces ambitions, mais à un découpage administratif d'une rare complication. Trois communes, trois départements (Haut-Rhin, Vosges et Territoire de Belfort), faisant partie de trois régions différentes (Alsace, Lorraine et Franche-Comté), se partagent le ballon d'Alsace. On imagine les trésors de patience et de diplomatie que les inspecteurs des sites et les fonctionnaires de l'environnement ont dû déployer pour convaincre tout le monde.

Il est vrai qu'ils ont trouvé des alliés inattendus. Les élus locaux, d'ordinaire assez méfiants devant toute idée de mise en réserve d'une fraction de leur territoire, se sont prononcés ici pour une extension du périmètre de protection qui avait été prévu initialement sur 600 hectares.

A l'exception d'une commune qui avait un projet de lotissement, les conseils municipaux et les commissions départementales de sites ont eu à cœur de sauver le ballon. Ce n'est donc pas seulement le sommet, mais aussi les versants, les crêtes voisines et certaines vallées adjacentes, qui seront bientôt à l'abri.

Mais il ne suffit pas de protéger un espace naturel, il faut aussi le gérer. C'est ce que propose de faire le syndicat mixte interdépartemental du ballon d'Alsace. Il a déjà acquis, avec l'aide financière du ministère de l'environnement (700 000 F), la ferme-auberge de la Chaume et une vingtaine d'hectares situés au sommet. Il est nécessaire de restaurer entièrement ce bâtiment pour le maintenir en exploitation.

Il faut aussi démolir une baraque disgracieuse, réaménager les sentiers dégradés par un piétinement intense, installer en contrebas des crêtes les parkings, qui actuellement dénaturent le site, et masquer le lotissement par un écran végétal. L'ensemble des travaux de réhabilitation a été chiffré, lors de la dernière réunion du syndicat, le 9 février, à 1 million de francs. Le ministère de l'environnement y participera pour 50 % dès cette année. Mais dans l'avenir, quels genres d'aménagement acceptera-t-on pour les skieurs qui sont nombreux à fréquenter le ballon. Interdira-t-on l'accès du sommet aux voitures ? Un décret de classement, même pris en Conseil d'Etat, ne suffit pas à rendre un site à la nature. Sa préservation est une tâche de longue haleine, quotidienne et souvent coûteuse.

M. A. R.

Bretagne

LE CONSEIL RÉGIONAL CONSACRE 15 MILLIONS DE FRANCS A LA RELANCE D'UNE ENTREPRISE MARITIME

De notre correspondant

Rennes. — Après les départements du Finistère, le 20 novembre 1981, et d'Ille-et-Vilaine, le 14 janvier 1982, le conseil régional de Bretagne a décidé que l'établissement public régional (E.P.R.) adhérerait à une société d'économie mixte qui deviendra propriétaire des navires de la Compagnie maritime B.A.I. (Bretagne - Angleterre - Irlande).

Créée en 1972 par des agriculteurs du Nord-Finistère pour transporter les primeurs bretons en Grande-Bretagne, la B.A.I. a pris l'appellation commerciale de Brittany Ferries en 1974, lorsqu'elle a étendu son activité au transport de passagers. Cette compagnie maritime, qui représente 5 % du marché sur la Manche au titre des passagers et 6 % pour le fret, est devenue la sixième entreprise bretonne par son chiffre d'affaires (288 millions de francs en 1980) et emploie six cent vingt marins et officiers sur les quatre lignes qu'elle dessert : Roscoff - Plymouth, Saint-Malo - Portsmouth depuis 1976 ; Roscoff - Cork et Plymouth - Santander depuis 1978.

Le plan de redressement annoncé le 7 octobre 1981 par le ministre de la mer et préparé par le comité interministériel d'aménagement des structures industrielles prévoit le maintien des lignes actuelles avec la vente de deux navires, le rachat des trois autres par une société d'économie mixte et l'affrètement d'un nouveau car-ferry à partir de mai 1982.

En décidant d'intervenir pour 15 millions de francs dans la société d'économie mixte, à laquelle participeront aussi l'institut de participation de l'Ouest (5 millions de francs), le conseil général du Finistère (7,5 millions de francs), le conseil général d'Ille-et-Vilaine (7,5 millions de francs), les actionnaires actuels de la B.A.I. (15 millions de francs) et le Crédit agricole (20 millions de francs), tandis que 60 millions de francs d'emprunt viendront s'y ajouter pour permettre le rachat des navires, le conseil régional de Bretagne traduit ainsi le sentiment de tous les Bretons, qui n'entendent pas voir disparaître cet armement régional.

CHRISTIAN TUAL.

Ile-de-France

LA SEINE PLUS PROPRE

Depuis 1979, le conseil général des Hauts-de-Seine a donc entrepris, avec l'aide du conseil régional, de rendre aux berges de la Seine un peu de cet agrément que l'industrialisation et l'urbanisation lui ont fait perdre. Sur les 39 kilomètres qui sont sur son territoire, une dizaine sont malheureusement irrécupérables, du fait d'installations portuaires par exemple. Pour les autres, il faut — après avoir procédé à certaines acquisitions foncières — consolider les rives qui s'effondrent dangereusement, les planter pour les rendre plus agréables, enfin aménager une promenade pour piétons. Une quinzaine de kilomètres devraient être ainsi « traités » en 1983. Il faudra attendre 1990 pour que l'ensemble du programme (coût 100 millions de francs) soit réalisé.

Là où cela est possible les berges sont intégrées dans un ensemble plus vaste, comme dans le parc des Canteraines dont les 70 hectares déjà aménagés, ou en voie de l'être, à Villeneuve-la-Garenne et à Gennevilliers forment le poumon vert d'une banlieue qui en était jusqu'alors démunie ou comme à Rueil, où le maire, M. Jacques Baumel, espère faire prendre en charge par le département et la région la transformation de 18 hectares de terrain vague en zone de loisirs « des Closeaux » avec un plan d'eau d'une dizaine d'hectares destiné à la planche à voile. Dans le même temps, les îles de la Seine, comme l'île Saint-Germain ou l'île Robinson, sont elles aussi aménagées par les communes avec l'aide de la région.

Rhône-Alpes

LE PROGRÈS AU QUOTIDIEN

LYON : l'avion au prix de la voiture

De nos correspondants

Lyon. — L'avion pas cher, l'avion vraiment populaire : un rêve de plus en plus inaccessible. Aussi est-ce une véritable révolution que se propose d'introduire un petit industriel lyonnais, M. Guy Mingant, jusque-là spécialisé dans la fabrication d'outillage : il veut produire un avion léger tout à fait économique puisque son prix — 100 000 francs — permettrait d'abaisser aux environs de 100 francs le coût de l'heure de vol.

La société Samm Aéro met actuellement la dernière main au prototype de cet avion, de la catégorie U.L.M. (ultra-léger-motorisé) qui doit voler au début du printemps et dont elle attend des performances proches de celles de certains avions de tourisme traditionnels. En même temps, la firme investit trois millions de francs dans une usine nouvelle, près de Lyon, qui emploie deux cents personnes, pour assurer, à partir de l'automne, la production en série de l'appareil, qui devrait passer progressivement de deux à six exemplaires par jour. Le constructeur est optimiste : son carnet de commandes est déjà bien rempli.

C'est que l'avion, baptisé *Osiris*, ouvre bien des horizons. Long de six mètres, d'une envergure de 10,50 mètres, construit en composites de polyester, il pourra, grâce à un moteur — français — de cinquante chevaux, emporter un ou deux passagers à une vitesse de croisière de l'ordre de 150 kilomètres-heure. Sa faible consommation — dix litres à l'heure — lui permettant de tenir l'air pendant près de six heures.

Pour M. Mingant, l'Osiris présente un grand intérêt, non seulement pour les trente-sept mille pilotes privés français, qui volent trop peu pour des raisons essentiellement financières, mais aussi pour tous les autres fanatiques de l'avion, puisqu'il n'est pas nécessaire, pour le faire voler, de posséder le brevet de pilote complet, mais seulement sa partie théorique. — *(Interim.)*

GRENOBLE : les panneaux télématiques au service du public

Grenoble. — Les Grenoblois peuvent consulter depuis quelques jours gratuitement les douze mille fiches de C.L.A.I.R.E. — catalogue local d'avis, informations, renseignements électroniques — sur des terminaux d'ordinateurs installés dans cinq lieux publics de la ville : la mairie, la préfecture, la maison du tourisme, un centre social et une antenne municipale.

Cette nouvelle application locale de la télématique sera, dans les prochaines semaines, accessible au public dans une trentaine d'autres endroits. A terme, le réseau pourrait comporter quatre-vingts écrans de visualisation disséminés dans toute la ville.

La phase expérimentale du système a coûté 4 millions de francs, la moitié étant prise en charge par la ville. Le prix de son fonctionnement annuel devrait avoisiner le million de francs. Les promoteurs de C.L.A.I.R.E. (la ville de Grenoble, l'institut national de l'audiovisuel et le centre d'étude et d'expérimentation des systèmes informatiques), en accord avec la presse quotidienne régionale, ont volontairement limité le type d'informations données par les douze mille « pages-écrans ». Celles-ci ne contiennent que les renseignements pratiques sur les droits et les démarches des citoyens dans leur vie quotidienne, les activités locales et les services à but non lucratif : elles doivent, selon M. Daniel Populus, responsable du projet C.L.A.I.R.E., servir de « *panneau indicateur* » pour orienter les demandeurs vers les organismes qui assurent les services recherchés. C.L.A.I.R.E. s'abstiendra de livrer des informations sur les spectacles, ou des informations événementielles, ou encore des petites annonces qui seraient d'ailleurs trop lourdes à gérer ; toutefois, la presse locale pourra produire une série de pages d'informations pratiques qui seront relayées par C.L.A.I.R.E.

Le public ne consulte pas directement les écrans de visualisation : ceux-ci ne sont manipulés que par des opérateurs. D'autre part, pour simplifier au maximum l'accès, C.L.A.I.R.E. utilise un système documentaire plutôt qu'un procédé d'interrogation « par arborescence » commun à la plupart des systèmes vidéotex : il permet de donner la bonne fiche par recours à un mot-clé, et non par des moyens de déduction et de renvoi. Le personnel d'accueil, dont le rôle sera ainsi renforcé et valorisé, devra, selon les promoteurs de l'opération, assurer « *la convivialité du système* », notamment en rendant compte des souhaits des usagers.

CLAUDE FRANCILLON.

Faits et projets

Mme FLORENCE CONTENAY DIRECTRICE DE L'INSTITUT D'ARCHITECTURE

L'Institut français d'architecture sera dirigé par Mme Florence Contenay, administrateur civil hors classe, a annoncé le mercredi 17 février M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, à l'occasion de la remise du Grand Prix de l'architecture (*le Monde* du 18 février).

[Née le 18 avril 1940 à Paris, Mme Contenay, ancienne élève de l'ENA, est chef du bureau de l'enseignement de l'architecture de 1965 à 1970, puis chargée de mission au commissariat général du Plan, elle a été, en 1972 et 1973, responsable des Maisons de la culture à la direction du théâtre, avant de diriger la division de la création à la direction de l'architecture.

En septembre, M. Quilliot avait demandé un rapport à Mme Contenay sur les missions de ce nouvel institut, installé rue de Tournon, à Paris, et dont M. Valéry Giscard d'Estaing souhaitait faire une super-école où former l'élite de la profession.

Cette orientation a été abandonnée. Il s'agit désormais d'un lieu de rencontre et de diffusion de la culture architecturale, en liaison avec les écoles et la province, mais tourné vers d'autres publics que le seul milieu professionnel. Plusieurs expositions y sont présentées actuellement : l'Italien Vittorio Gregotti et son analyse du territoire ; les « architectures idéales » de Carl Zehnder, une construction récente dans la « galerie d'actualité » ; et, à partir du 23 février, les projets pour l'Institut du monde arabe prévu quai Saint-Bernard (5e).]

LES ÉLUS DE SAINT-PRIEST A L'ÉLYSÉE

Une délégation d'habitants et d'élus de Saint-Priest-la-Prugne dans la Loire, hostiles à l'installation d'un centre de stockage de déchets radioactifs dans cette commune, ont été reçus le mercredi 17 février à l'Elysée par un conseiller du président de la République. Un autre rendez-vous a été fixé au 3 mars avec le ministre de l'énergie, M. Edmond Hervé.

MM. Jean-Michel Belorgey, député socialiste de l'Allier, Jean-Jacques Benetière, député socialiste de la Loire, Jean Rathier, maire (div. gauche) de Saint-Priest, étaient accompagnés de représentants du collectif Bois-Noirs, qui avait organisé une manifestation sur place le 7 février dernier. Plusieurs milliers de cartes postales ont par ailleurs été adressées au président de la République lui demandant d'être fidèle à ses « *engagements électoraux* » et à ceux des élus socialistes de la région et de prononcer l'« *abandon définitif du projet de stockage* ».

Les opposants assurent en effet qu'il ne repose sur aucune « *base scientifique sérieuse* » et que l'utilisation d'une ancienne mine d'uranium a été choisie « *pour des raisons d'opportunité* » : le CEA étant propriétaire du terrain, cela évitait les expropriations.

NOUVEAUX TARIFS SUR L'ATLANTIQUE NORD

Une nouvelle réunion — la troisième en deux mois — a commencé mercredi 17 février à Genève, sous l'égide de l'Association du transport aérien international (IATA), afin de parachever l'accord réalisé entre les compagnies aériennes de sept pays à propos de l'organisation des tarifs sur l'Atlantique nord.

A la fin du mois dernier, en Floride (*le Monde* du 28 janvier), les compagnies de Grande-Bretagne, d'Irlande, de R.F.A., de Suisse, du Portugal, de Belgique, et des Pays-Bas arrêtaient une position commune consistant en une redéfinition des services selon quatre classes tarifaires (première, intermédiaire, économique, tarifs réduits) et en une modification de certains tarifs (hausse des tarifs réduits, baisse des tarifs intermédiaire et économique). La réunion de Genève, qui doit durer sept à dix jours, devrait être l'occasion pour les compagnies de France, d'Italie, de Scandinavie et d'Espagne de se joindre à l'accord.

Le Monde

LIVRES

UNE MALADIE DE NOTRE CULTURE

Nier l'inexplicable

● *Un essai d'Alain Finkielkraut sur la « révision » du génocide*

« QUE le parti puisse étendre son bras vers le passé et dire d'un événement : « Cela ne fut jamais ! », *c'était bien plus terrifiant que la simple torture ou la mort.* » Alain Finkielkraut cite Orwell, *1984*, et s'étonne : « *Lorsqu'un homme a frappé du poing dans le passé et s'est écrié en parlant des chambres à gaz nazies :* « Cela ne fut jamais », *peu de gens ont reconnu en lui l'émule de Big Brother. Aux yeux des adversaires les plus irréductibles de tous les appareils de domination, il est même apparu comme un martyr de la répression, une victime de la censure. La haine du pouvoir ne lui a pas gagné des ennemis, mais des sympathisants.* »

L'« affaire Faurisson » — on aura reconnu l'étrange professeur — demeurera le symptôme d'une maladie de notre culture. Ce serait trop commode si ceux qui nient le génocide des juifs n'étaient que des nostalgiques du IIIe Reich, si « *Faurisson roulait pour Hitler* ». Mais, comme en témoigne encore la parution récente, aux éditions de la Différence, d'un ouvrage collectif intitulé *Intolérable Intolérance*, ce sont des intellectuels d'extrême gauche, à vocation libertaire, et parmi eux des juifs, qui prennent, au nom de la liberté d'expression, la défense des thèses dites « révisionnistes » (ceux qui les refusent étant dès lors qualifiés en bloc d'« exterminationnistes »).

Alain Finkielkraut ne perd pas son temps à contester ces thèses en leur opposant les faits : les historiens s'y sont employés. Libre aux enquêteurs habités par « l'esprit fécond du doute » de se plonger dans l'abondante littérature suscitée par l'extermination hitlérienne et d'y chercher des failles. Ils en viendront, au mieux, à chipoter sur le chiffre (moins de six millions, plus de quatre millions deux cent mille?) et sur les techniques du massacre. Ce qui importe, en revanche, à ceux qui veulent comprendre le présent, c'est de voir quelles maladies de l'entendement traduit la négation du génocide.

L'antisémitisme, montre A. Finkielkraut, n'est pas en cause, ou du moins pas d'abord. C'est, au contraire, l'interprétation de l'antisémitisme comme dérivant de la lutte de classe qui a ouvert la voie au scepticisme sur la réalité de la solution finale. Pour le rationalisme marxiste, pour la pensée socialiste au tournant du siècle, le capitalisme se sert des juifs afin de détourner sur eux la révolte des exploités.

D'où le refus des socialistes, dans leur majorité, sinon de croire à l'innocence de Dreyfus, du moins de prendre parti dans une querelle interne de la classe dirigeante. Karl Liebknecht, le patriarche de la social-démocratie allemande, ira jusqu'à déduire la culpabilité de Dreyfus de sa classe, comme Barrès l'avait fait de sa race. Et il faudra toute la radicalité de Jaurès, son respect du réel et de la vérité, pour entraîner des socialistes en nombre croissant dans le combat dreyfusiste.

Toujours en fonction du même raisonnement qui, au lieu de s'appuyer sur les faits, se fonde sur la raison de l'histoire, à savoir la lutte des classes, dont la théorie considère les juifs comme l'aubaine des capitalistes, il se trouvera un marxiste de l'école de Francfort, Franz Neumann, pour écrire, en 1942 : « *L'intérêt politique de l'antisémitisme empêchera que les juifs soient exterminés.* »

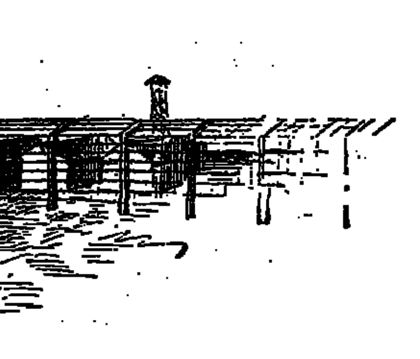
« *Les prophètes n'aiment pas le réel qui passe toute prophétie* », disait Péguy, cité par Finkielkraut, qui souligne ainsi combien la réalité du génocide échappe à l'entendement de ceux qui assignent un sens à l'histoire. Les marxistes rigoureux se montrent incapables d'intégrer l'horreur, la folie nazie à la dialectique historique. « *De quoi les juifs sont-ils coupables ? D'Auschwitz, c'est-à-dire d'un massacre malcommode, inclassable, comme les prophètes ne pouvaient pas le prévoir et qui demeure un outrage à la théorie révolutionnaire.* » Il s'agira donc, pour qui s'accroche à cette théorie, de relativiser le massacre : on banalisera l'épouvante méthodique, on la ramènera aux horreurs fatales de la guerre, et, si besoin est, on la niera.

C'est ainsi qu'interviennent, sur la question des chambres à gaz, les marxistes libertaires qui se font les propagateurs des thèses révisionnistes. Leur maître, leur modèle, est Paul Rassinier, dont Alain Finkielkraut trace un portrait intellectuel et moral saisissant, en montrant chez lui les ravages de l'idéologie. Déporté à Buchenwald, ce résistant de la première heure cadenasse sa vision du monde contre les démentis que l'histoire lui inflige. Oppositionnel de gauche au parti communiste dès les années 30, son adversaire est la Russie stalinienne.

« *Prophétique, Rassinier annonce, avec près de vingt ans d'avance, la conversion de la gauche antifasciste en gauche antitotalitaire. Zélé, il supprime le seul obstacle qui pourrait gêner cette conversion : les chambres à gaz des camps d'extermination nazis.* » Pour les anciens militants gauchistes qui défendent Faurisson, il faut établir que Staline égale Hitler. Or les camps nazis restent irréductibles à la terreur stalinienne, si l'extermination y a été planifiée, et mise en œuvre par une technologie de la mort. On effacera donc les chambres à gaz, pour éliminer la différence entre les deux totalitarismes. D'où la négation de l'événement au profit de l'idée, de la seule logique antitotalitaire.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 16.)



★ Dessin de CAGNAT.

Drumont et l'antisémitisme

● *Michel Winock analyse les ingrédients du « socialisme des imbéciles »*

AVEC une parfaite loyauté, Michel Winock ne cache pas que son ouvrage est le groupement de huit études publiées par lui en divers lieux depuis 1971. Rassembler ces écrits sous le titre choisi est un peu artificiel. On voit mal ce que viennent y faire les pages consacrées à l'incendie du Bazar de la Charité. Bien ténu, le rapport entre Edouard Drumont et la question des « *catholiques français face au fascisme* ». Et si le long chapitre réservé au *Gilles* de Drieu La Rochelle est très bon — dense et pénétrant, — il ne se rattache que de loin à ce que nous avions pris sur la foi du titre, pour une enquête sur Drumont lui-même et son destin.

Un homme comme Drumont, qui n'a pas été sans influence, il vaudrait la peine de savoir *qui il était, d'avoir à son sujet* un commencement de réponse aux trois questions dont Sainte-Beuve disait qu'elles sont capitales pour entrevoir la réalité d'un être : l'argent, la sexualité, les idées politiques et religieuses. *J'aimerais surtout savoir si* Drumont fut un « croyant », ce qui m'étonnerait de la part de ce frénétique. Je comptais sur M. Winock pour m'éclairer. Déception. Dommage.

Ce regret notifié et ces remarques faites, reste que ledit recueil de textes épars est loin d'être négligeable, quand ce ne serait que par les documents qu'il nous met, ou nous remet, sous les yeux. Et de plus le mérite de Winock est de tenter l'approche d'une spécificité Drumont dans cet antisémitisme dont il ne fut nullement l'inventeur, mais un des héritiers les plus malfaisants. Sait-on — pour ma part, je l'ai appris dans ce volume — que le slogan « *la France aux Français* », qui ne cesse pas, grâce à une extrême droite plus ou moins maurrassienne, de reparaître obstinément sur nos murs, vient directement de la *Libre Parole*, le quotidien de Drumont ? C'en était même le sous-titre. Oui, trois éléments « *conglutinés* », dit Winock, dans l'antisémitisme de Drumont : l'héritage antijudaïque de la tradition chrétienne, l'anticapitalisme judéophobe d'une certaine gauche populiste, et le racisme dérivé d'une anthropologie prétendument scientifique.

L'héritage chrétien, on le connaît ; on ne le connaît que trop, et il a pratiquement comporté, dans l'horreur, à peu près tout ce dont le nazisme se glorifiera. Par bonheur, les choses, sur ce point, ont changé. L'antisémitisme de gauche (« *ce socialisme des imbéciles* », dira Bebel) se manifeste avec le plus d'éclat sous Louis-Philippe avec le pamphlet de Toussenel, 1845 : « *Les juifs rois de l'époque.* » Ce nom : « Rothschild » fascine, aveugle, finit par résumer très faussement une situation où les grands manipulateurs non juifs de l'argent, les Casimir-Périer, les Laffitte, les Schneider, sont d'aussi grands fauves, ou d'aussi hideux chacals que le célèbre groupe de Francfort. Et Drumont, avec d'autres, va essayer de capter au moins une partie des forces ouvrières croissantes pour la mettre au service de son entreprise antirépublicaine et l'unir sournoisement aux intérêts cléricaux, d'une part, et à ceux, d'autre part, d'un pseudo-patriotisme plus soucieux d'utiliser l'armée pour la protection des nantis que pour la défense du territoire.

Côté anthropologie, retenons la sentence de Renan, 1855 : « *La race sémite comparée à la race indo-européenne représente une combinaison inférieure de la race humaine.* » Ce qu'il importe aussi de ne pas ignorer, c'est qu'il a existé — et qu'il existe toujours — un antisémitisme à base d'antichristianisme. Michel Winock nous rappelle ce *Molochisme juif* de Gustave Tridon (1884) qui est une déclaration de guerre au monothéisme judéo-chrétien.

Le mépris des juifs professé par Voltaire, son aversion à leur égard (les juifs, à ses yeux, sont « *l'opprobre du genre humain* »), tiennent avant tout à ce que de leur « *détestable superstition* » est sortie la bande « *christicole* ». La détestation, l'exécration du « *judéo-christianisme* », se retrouvent aujourd'hui en pleine évidence et en pleine action dans telle secte effervescente, aisément identifiable.

Il est amer de penser que si la France avait eu l'honneur, en 1791, de procéder à l'émancipation des juifs — encore que Napoléon, bien entendu, et selon la logique de son personnage, eût inauguré à leur égard, en 1806, des mesures répressives — amer, oui, pénible et cruel de penser que notre pays a également subi la honte de voir apparaître, sous Pétain, un monstrueux statut des juifs édicté en 1940, perfectionné en 1941.

HENRI GUILLEMIN.

(Lire la suite page 17.)

le feuilleton

UN ESSAI DE P.-W. LASOWSKI

Syphilis m'était contée...

IL n'est écrivain reconnu, en France, que de fiction. Voilà pourquoi, bien que peu de postulants à la gloire littéraire aient la tête conteuse et que le public n'en demande pas tant, les comptoirs des libraires croulent de nouveau ces jours-ci sous les « romans » n'ayant de « roman » que le nom, tous « tendres et féroces », cela va sans dire, et où perce, parbleu ! un « authentique talent »... Pour couvrir ce tintamarre, les auteurs de livres d'idées sont obligés de soutenir des thèses toujours plus choquantes, sur des bases toujours plus improbables, et avec une enflure qui fasse crier les gogos au grand style. A ce régime, les essayistes véritables et rebelles au battage ont la vie rude. Il faut les dénicher sous les piles braillardes. Mais quand on en trouve un, comme c'est le cas avec Lasowski, quelle béatitude ! Enfin des renseignements et des raisonnements qui respectent le lecteur, ravivent sa mémoire, excitent son esprit, l'invitent à poursuivre le chemin !

Non, ne cherchez pas : Patrick-Wald Lasowski n'a jamais proféré à la télévision ce qu'il fallait penser, sous peine d'infamie, de Dieu, du sexe ou de la Pologne. On nous laisse ignorer son visage et son curriculum. Gallimard se contente de lui accorder le brevet, éloquent au moins pour les anciens,

par Bertrand Poirot-Delpech

de la couverture gris perle sous laquelle parurent naguère les essais de Camus ou de Brice-Parain. Malgré ce label, qui a lu *Libertines*, du même Lasowski, en 1980 ? Je m'y suis *reporté : la sensibilité du dix-huitième siècle y est décrite* avec subtilité et bonheur.

SYPHILIS traite du siècle suivant, de façon plus inédite. « *Tout n'est que syphilis* », songeait Des Esseintes. Pourquoi ça ? Pourquoi, d'une maladie vieille comme l'amour, la société et les écrivains du dix-neuvième ont-ils fait soudain un mythe aussi envahissant, et le fondement de leur « modernité » ? Des réponses concordantes surgissent de Balzac, Barbey d'Aurevilly, Baudelaire, Daudet, Flaubert, Gautier, les Goncourt, Huysmans, Maupassant, Stendhal, Zola...

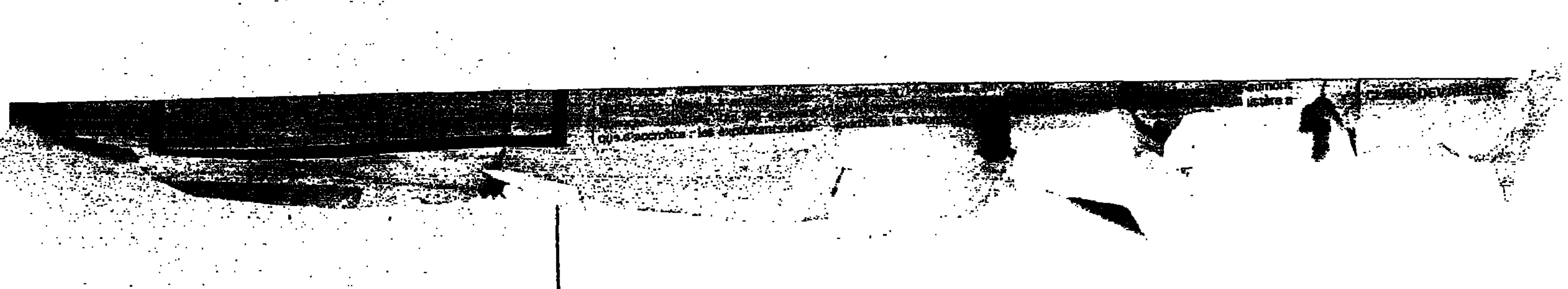
Pas question de nier l'évidence : les maladies vénériennes ont connu alors une extension particulière. Le passage au bordel et le traitement de la chaude-pisse faisaient partie des rites d'entrée dans le monde. Tout le siècle y est passé ! Il a fallu la pénicilline pour que le mal et son folklore disparaissent, comme par enchantement. Les génies aussi, a-t-on dit pour rire ; tant il est vrai que beaucoup de créateurs du siècle dernier ont été victimes du tréponème, à tous les stades.

Mais le fait pathologique a donné lieu à une exploitation culturelle sans précédent. Lancés à la conquête du pouvoir, les savants ont flatté les hantises de la société, en établissant que l'artiste était forcément un malade, que le génie, comme le plaisir, doit se payer très cher. Les écrivains trouvent leur compte dans cette malédiction et mettent à décrire la maladie une jubilation jamais atteinte. Le Zola de *Nana* n'est pas seul à savourer le spectacle de la putréfaction. C'est à qui peindra avec le plus de détails répugnants la décomposition des chairs, les visages défigurés, les taies sur les yeux, les orbites vides, les membres qui se détachent, les corps réduits à des plaies suintantes... Parfois contre toute réalité scientifique, l'art retrouve à cette occasion des dérèglements et des démences antiques.

CETTE fascination proche du coup de foudre ne donne pas seulement naissance à une inflation descriptive. Elle joue un rôle actif dans l'imaginaire collectif et sa « morale immanente ». L'art confirme opportunément la culpabilité du plaisir, du sexe, et d'abord du sexe féminin. La sagesse populaire liée à la répression religieuse triomphe : on est puni par où on a péché. La crainte d'être contaminé gouverne la jouissance. L'île de Cythère n'est pas remplie de corps sublimes *mais de charognes. La circulation anonyme* de la syphilis est assimilée à celle de l'argent, l'écoulement des chancres au grouillement des villes. La vérole devient synonyme de peuple, de nature, de toutes les forces effrayantes. Elle porte en elle les risques d'aphasie, les germes de la décadence.

L'assimilation du plaisir à la maladie est totale. Les mêmes cernes signalent l'un et l'autre, ainsi que les mêmes verbes de dévoration et de morsure. La débauche conduit immanquablement au supplice ignominieux des chairs. L'acte sexuel s'accomplit dans un mélange de désespoir et de bravade. Sans parler du soupçon : qui a passé la maladie à qui ? Il court, il court, le furet. La ronde n'en finit pas. Le coupable ne peut être que *l'autre*, au loin, ou l'inférieur.

(Lire la suite page 15.)



la vie littéraire

Les œuvres complètes de Soljenitsyne

Les Editions Fayard s'attellent à la publication des œuvres complètes de Soljenitsyne, en accord avec ses précédents éditeurs qui sont : Julliard, Laffont et le Seuil. Cinq gros volumes sont actuellement prévus.

Le premier sortira en avril et contiendra la version intégrale du *Premier Cercle*, qui sera publiée pour la première fois. Le deuxième, à paraître à la fin de l'année, regroupera *le Pavillon des cancéreux, Une journée d'Ivan Denissovitch, la Maison de Matriona* et d'autres nouvelles inédites.

En avril, parallèlement à cette entreprise, mais en dehors d'elle, Fayard publiera aussi, en première mondiale, un scénario de cinéma d'environ deux cents pages, *Les tanks disent toujours la vérité*, que Soljenitsyne avait écrit en U.R.S.S. avant son départ.

Georges Limbour au Havre

Une exposition à la bibliothèque municipale du Havre, qui durera jusqu'au 13 mars, ramène Georges Limbour (1900-1970) parmi nous. Depuis sa noyade accidentelle sur une plage de Cadix, ses amis n'ont pas manqué d'entretenir son souvenir et d'affirmer la rare qualité de cet écrivain solitaire, vagabond et poète : numéro spécial des *Lettres nouvelles*, dû à Maurice Nadeau, en 1971, de *Critique*, dû à Jean Piel, en 1976. Mais c'est au Havre, ville où Limbour avait passé son enfance, que revient le mérite d'avoir organisé la première rétrospective sur sa vie et sur son œuvre.

L'initiative est d'autant plus heureuse que cette œuvre, si diverse dans ses pôles d'intérêt et les genres où elle s'est exercée, est encore aujourd'hui dispersée. Si les quatre romans de Limbour, *la Pie voleuse, les Vanilliers, le Bridge de Madame Lyane, la Chasse au mérou*, si sa pièce de théâtre *Elocoquente*, sont accessibles, si ses poèmes et ses contes ont été recueillis dans deux ouvrages posthumes (*Soleils bas*, Poésie-Gallimard, 1972, *Contes et récits*, Gallimard, 1973), les nombreuses chroniques qu'il a consacrées à la peinture sont toujours enfouies dans des revues, des journaux, des catalogues d'exposition. Or son imagination poétique s'y donne autant libre cours que dans ses fictions.

Marie-Françoise Rose, conservateur de la bibliothèque du Havre, a rassemblé un bon choix de ces textes. Avec le concours des galeries Maeght et Louise Leiris, elle a pu les illustrer par les œuvres des peintres que Limbour a aimés et suivis : André Masson, Jean Dubuffet, André Beaudin, Suzanne Roger, Gaston-Louis Roux, Bazaine, Miro, etc. Le catalogue de l'exposition, qui s'ouvre sur trois hommages inédits de Marcel Arland, André Dhôtel et Michel Leiris et qui fait une large place aux lettres charmantes adressées par Limbour à ses amis, notamment à Geneviève et Gaëtan Picon, de tous les coins du monde où le menaient sa carrière de professeur et son goût du voyage, engrange avec soin ce précieux butin (bibliothèque municipale du Havre, 17, rue Jules-Lecenne). — J. P.

« La Table » de Francis Ponge

Ce cahier canadien intitulé *Fortunes de Ponge* survole les résonances, qui vont en s'élargissant depuis 1924, autour de l'œuvre du poète. Parmi ces études qui tentent d'approfondir quelques aspects des problématiques pongiennes ou quelques livres-clés — *le Soleil placé en abîme, l'Atelier contemporain, Pour un Malherbe* — on retiendra, en particulier, le *Ponge intertextuel*, de Michael Riffaterre, un Ponge lu au second degré.

Mais elles resteraient lettre (s) morte (s), ces études, pour le lecteur novice, si elles n'étaient précédées d'un texte capital et inédit, le dossier intégral de *la Table*, soit une soixantaine de feuillets répartis sur dix ans. « Brouillons acharnés », interminables variations sur l'objet même où s'effectue le travail de l'écrivain. Là, Francis Ponge livre une fois de plus sa parole à l'état naissant, étale tout son jeu, joue vraiment « cartes sur table ». Plus radicalement encore que Descartes, comme il le précise, il applique la méthode de la table rase.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *Etudes françaises*, les Presses de l'université de Montréal.

Le centenaire de Mélanie Klein

Il y a un siècle naissait à Vienne, le 30 mars 1882, Mélanie Klein. Formée par Sandor Ferenczi, puis par Karl Abraham, elle s'installa dès 1925, sur l'invitation d'Ernest Jones, à Londres, pour y pratiquer l'analyse d'enfants. C'est en Angleterre qu'elle mourra d'ailleurs, le 22 septembre 1960, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Mélanie Klein n'a jamais connu en France l'audience qu'elle mérite. Aussi faut-il se réjouir que la revue *Psychanalyse à l'université* (décembre 1981, Editions Erès-Réplique, 16, rue Gustave-Courbet, 31400 Toulouse), à défaut d'un numéro spécial, ait traduit l'un de ses derniers articles sur le développement du fonctionnement psychique ; il s'agit d'une synthèse remarquable des théories de Mélanie Klein sur l'interaction des pulsions de vie et de mort.

Au sommaire du même numéro, une étude de Maurice Dayan sur la causalité psychique et des documents sur la psychosomatique de l'enfant. — ROLAND JACCARD.

vient de paraître

Romans

CLAUDE POULAIN : *le Grand Traquet*. — Sous le Second Empire, Antime, angevin et braconnier, entre deux tours aux gardes-chasse, s'éprend de Madeleine, épouse de son ennemi juré et maîtresse du propriétaire d'un grand domaine. (La Table ronde, 272 p., 59 F.)

HELENE BLESKINE : *Châtelet-Les Halles*. — Portrait, à petites touches, de jeunes gens d'aujourd'hui qui mènent une existence fragile et hors du temps dans le quartier central de Paris. Par l'auteur de *l'Espoir gravé*. (Grasset, 174 p., 42 F.)

ANDRÉ DHOTEL : *Je ne suis pas d'ici*. — Après avoir été surpris avec la sauvage Lola, Damien devra rompre avec la sœur de son ami. Mais une idylle mystérieuse rétablira la paix. (Gallimard, 277 p., 80 F.)

Lettres étrangères

RHEA KOHAN : *la Célibataire*. Marilyn refuse de se conformer à ce que sa famille exige d'elle et décide d'aller au bout de sa personnalité. Traduit de l'américain par Anne Laflaquière (Acropoli, 440 pages, 69 F).

Philosophie

DOMINIQUE LECOURT : *la Philosophie sans feinte*. — Essai, suivi d'un recueil d'articles, où l'auteur, ancien élève d'Althusser, entend faire reconnaître la présence active des abstractions philosophiques dans l'ensemble des pratiques sociales. (J.E. Hallier/Albin Michel, coll. Méta, 172 p., 65 F.)

BERNARD SICHERE : *Merleau-Ponty ou le corps de la philosophie*. — Recension par un universitaire de l'itinéraire intellectuel et politique d'un des grands philosophes de ce temps, dont la pensée est travaillée par la question du corps. Préface de Jean T. Desanti. (Grasset, coll. « Figures », 252 p., 65 F.)

Poésie

PATRICK REUMAUX : *Largeur des temps*. — Un recueil de poésie par l'auteur de *la Jeune Fille qui ressemblait à un cygne*, traducteur de Dylan Thomas. (Gallimard, 174 p., 77 F.)

Essai

JEAN-MARIE PAUPERT : *les Mères-Patries*. — A la recherche des racines de la civilisation occidentale à partir des mères-patries : Jérusalem, Athènes et Rome. (Grasset, 346 p., 69 F.)

GONZAGUE SAINT BRIS : *la Nostalgie, camarades !* — De 1970 à 1980, une recension lyrique des rêves français, par l'auteur du *Romantisme absolu*. (Albin Michel, 360 p., 65 F.)

CLAUDIE ET JACQUES BROYELLE : *les Illusions retrouvées*. — A partir d'une apologie de Camus, les auteurs, maoïstes repentis, dénoncent la complaisance des progressistes au totalitarisme communiste durant les années 50. Ils la retrouvent à l'œuvre chez les socialistes d'aujourd'hui. « Sartre a toujours raison contre Camus » est le sous-titre scandalisé de cet essai-pamphlet. (Grasset, coll. Figures, 334 p., 69 F.)

PIERRE LEGENDRE : *Paroles poétiques, échappées du texte*. — Réflexion, d'inspiration psychanalytique, sur la communication industrielle. L'auteur y décèle la loi de l'inconscient et montre que la méconnaissance des failles poétiques de la parole a pour conséquence l'ignorance en politique. (Seuil, 344 p., 75 F.)

JEAN-CLAUDE MILNER : *Ordre et raisons de la langue*. — Par un des meilleurs jeunes linguistes actuels, une collection d'essais qui vont du plus technique au plus accessible pour les lecteurs non spécialistes. On notera ainsi un article inédit sur « Chomsky et les politiques d'extermination », où est développée l'hypothèse que c'est la rationalité comme telle qui amène à suspecter indûment la réalité d'une politique d'Etat contraire à son intérêt d'Etat (Seuil, 376 p., 130 F.)

Biographies

P. GRIMAL, Cl. CARCOPINO, P. OURLIAC : *Jérôme Carcopino, un historien de l'humanisme*. — Le récit de la vie du grand historien de Rome et l'analyse de son œuvre. Préface de Jean Mistler, de l'Académie française. (Les Belles Lettres, 350 p., 145 F.)

FREDERIQUE BENE-PETITCLERC : *Madame de Pompadour*. — Bouc émissaire des abus et des erreurs de son temps, la favorite de Louis XV fut aussi le mécène cultivé et judicieux dont F. Béné-Petitcler brosse le portrait. (Isera, 128 p.)

Documents

DAVID WISE : *l'Etat espion*. — A travers des centaines d'anecdotes, l'auteur montre comment les divers services spéciaux américains sont devenus les rouages d'un Etat-espion qui met en péril la démocratie. Traduit de l'américain par Roger Faligot et Michel Muller. (Temps actuels, 436 p., 85 F.)

SERGE FERRAND, GILBERT LECAVELIER : *Aux ordres du SAC*. — Une ancienne « barbouze » qui a connu de près des personnages du SAC témoigne et produit des documents sur les singulières activités de l'association. (Albin Michel, 280 p., 59 F.)

Témoignage

COLLECTIF : *Sachso*. — Présentés par l'Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen, les témoignages de déportés français sur un camp situé au cœur du système concentrationnaire nazi. (Minuit/Plon, 618 p., 120 F.)

Histoire

JACQUES LE GOFF et JEAN-CLAUDE SCHMITT : *le Charivari*. — Un recueil très international sur les rites de mariage dans l'Europe préindustrielle. Contributions françaises, britanniques, espagnoles ; ouvertures sur l'anthropologie des peuples africains. (Ecole des hautes études en sciences sociales - Mouton, 450 p., 220 F.)

PIERRE AYÇOBERRY : *Cologne, entre Napoléon et Bismarck, la croissance d'une ville rhénane*. — Sociologie historique d'une cité. La modernisation d'une société urbaine traditionnelle. (Aubier, 410 p., 130 F.)

en poche

STERNE A L'AFFUT DES SENSATIONS

LE *Voyage sentimental à travers la France et l'Italie* de Laurence Sterne, publié en 1768, l'année de sa mort, est un ouvrage que le temps ne ride pas. En alternant les scènes narratives, les passages de réflexion, les rencontres et les conversations, l'auteur de *Tristram Shandy* prouve qu'il est aussi à l'aise dans la digression que capable de deviner l'essentiel ou de faire de l'art d'écrire, comme de celui de voyager, une introduction au savoir-vivre.

Voyage à travers les sentiments, ce récit nous restitue un monde entièrement gouverné par l'esprit et propose, avec un brin de débraillé, tout ce qu'un homme spirituel peut encore y retrouver aujourd'hui de lui-même. Si un voyageur solitaire est un diable, Sterne fut l'un des plus diaboliques. L'œil et l'oreille aussi affûtés qu'un chasseur de sensations, libre d'entraves et de préjugés, il fit son miel de toutes ses aventures ; les grisettes, filles de chambre et dames lui donnèrent chacune une comédie charmante, la consolation du voyageur.

Sous le didactisme, les parenthèses, les formules, au cours de ce périple dans une contrée ordinaire, sans pittoresque ni vrais périls, l'inimitable sûreté d'un style dépouillé et retenu fait briller toutes les facettes d'une intelligence hors pair. Cette entente cordiale entre l'humour et le plaisir, des deux côtés de la Manche, comblera les oisifs et les curieux, s'il en reste.

RAPHAEL SORIN.

★ VOYAGE SENTIMENTAL, de Laurence Sterne. Traduit de l'anglais par Aurélien Digeon. Notes de Serge Soupel. Flammarion, 235 pages, 13 F.

⁂

● Considéré comme l'œuvre maîtresse de Lawrence Durrell, *le Quatuor d'Alexandrie*, qui réunit *Justine, Balthazar, Mountolive* et *Cléa*, dans la traduction de Roger Giroux, reparaît au « Livre de poche ». Dans ces quatre romans, des événements identiques, sur le plan politique, sentimental et sexuel, sont racontés de différents points de vue par les héros. En toile de fond, la ville d'Alexandrie, dont L. Durrell évoque les incomparables sortilèges.

● La pièce de Claudel, *la Ville*, paraît chez « Folio » dans la version de 1897, avec des annotations de Jacques Petit.

● Complété par des notes, un glossaire, une chronologie, une bibliographie et une introduction de Simone de Reyff, *l'Heptaméron*, de Marguerite de Navarre, est publié chez Garnier/Flammarion.

● Joseph-Emile Muller, dans *la Fin de la peinture*, commente la situation actuelle dans les domaines de l'art et de l'anti-art, en analyse les implications culturelles et défend les qualités spécifiques de la peinture. (Idées/Gallimard).

en bref

● LES DEUX DERNIERS TOMES DE LA CORRESPONDANCE COMPLETE DE LAMENNAIS, dont on célèbre le deuxième centenaire de la naissance, viennent de paraître chez Armand Colin. M. Louis Le Guillou a réuni, classé et annoté l'ensemble de la correspondance du prêtre génial qui contribue à l'histoire des idées religieuses et politiques et à la connaissance des mœurs du dix-neuvième siècle. Neuf volumes ont été nécessaires pour mener à bien l'entreprise, qui a duré dix ans.

● LA SOCIETE D'HISTOIRE DE LA REVOLUTION DE 1848 ET DES REVOLUTIONS DU DIX-NEUVIEME SIECLE tiendra son assemblée générale le dimanche 28 février 1982, à 9 h 30, en Sorbonne, salle Marc-Bloch, esc. C, 3e ét. Elle sera suivie d'une communication de M. Jean Lebrun sur « Lamennais et la Pologne ».

● LA REVUE DES LIVRES POUR ENFANTS (nos 81-82) présente, outre les rubriques habituelles et les analyses sur fiches des récentes parutions, un « hommage à Babar pour son cinquantième anniversaire » par Maurice Sendak ainsi que des études sur les bibliothèques pour enfants en Allemagne fédérale. Signalons encore un article sur « L'accès au livre en milieu hospitalier » (la Joie par les livres a une nouvelle adresse : 8, rue Saint-Bon, 75004 Paris).

● LES EDITIONS DE POCHE MARABOUT rééditent la bonne collection historique qu'avait créée et réalisée Gérard Walter chez Albin Michel : « le Mémorial des siècles ». Chacun de ses volumes comprenait une présentation générale du sujet vu par un historien contemporain et une sélection de documents d'époque. Premiers volumes sortis : « Charlemagne », par George Tessier, « Saint Bernard », par Zoé Oldenbourg, « la Guerre de Cent Ans », par le duc de Lévis-Mirepoix. C'est une heureuse initiative.

● LE LIVRE DE POCHE (Hachette) proposera chaque mois, à partir d'avril, une nouveauté de sa collection à moitié prix.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'action gouvernementale en faveur de la promotion du livre, et bénéficie de la participation de l'ensemble des professionnels concernés par « le Livre de poche ». Elle fera suite immédiatement au deuxième « Salon du livre », à Paris, accompagné dans toutes les régions par « la Fête du livre », entre le 25 et le 31 mars. Les points de vente qui adhèrent à cette campagne seront signalés par un panonceau. Le premier titre choisi est « l'Avenue des Diables bleus », de Louis Nucera, paru chez Grasset (Prix Interallié 81).

● POLONIA - LA POLOGNE PAR LES LIVRES. Un important catalogue réunissant une bibliographie détaillée sur différents aspects de la culture polonaise (géographie - tourisme - droit - économie - langue - histoire - religions - musique - beaux-arts - cinéma - littérature) a été réalisé à l'occasion du Mois de la Pologne qui s'est tenu en janvier, à Saint-Etienne.

Pour le recevoir, s'adresser à la Bibliothèque municipale, à Saint-Etienne.

● LE PRIX LITTRE 1982 a été attribué au docteur Robert Heyblon pour son ouvrage « les Larmes des autres » (Denoël).

● LE « GRAND PRIX LITTERAIRE DU PALAIS DE JUSTICE », a été décerné à une Américaine, Nancy Markham, qui a écrit directement en français « l'Hermine et la Balance » (Presses de la Cité).

société

Ces peurs qui nourrissent l'imaginaire

Syphilis m'était contée...

(Suite de la page 13.)

La putain entre dans le jeu qu'on lui assigne. Son féminisme consiste à empoisonner le plus de clients possible avant de succomber, et non sans avoir masqué son état. Le maquillage joue un rôle retardateur dont on a oublié la force symbolique. Sous le plâtre, le mal repousse, inexorable...

Autre forme de négation sournoise : le refus de nommer la maladie par son nom. Au Moyen Age déjà, on évitait de distinguer les syphilitiques des lépreux. Au siècle dernier, on s'ingénie à confondre la petite et la grande vérole. On discute étymologie, comme on cherche à isoler le germe. On y subodore de la cochonnerie. On joue sur le mot, signe irréfutable que la chose dérange.

ET parce qu'elle dérange, certains artistes maudits se placent exprès sous son invocation. Baudelaire, au premier chef. Pour lui, la syphilis signe la rencontre entre littérature et prostitution. Selon l'auteur de *Mon cœur mis à nu*, l'écrivain qui corrige ses premières épreuves est fier comme le collégien qui a attrapé sa première vérole. *L'écriture s'abandonne à ce qui — chancre de la peau, ville* infâme, énorme catin — la ronge, l'effrite, la défigure. Produit avarié d'un siècle vaurien, cette pourriture capiteuse du romantisme noir fonde une « modernité » qui dure encore, et que Jules de Goncourt cernait bien : au lieu de suivre une trame, images et idées sont jetées comme sur une palette, ou des membres sur une table d'anatomie. Le scalpel du médecin remplace le stylet de la Muse. La beauté exhibe ses ulcères et ses sanies. La littérature savoure sa décomposition ; la langue, sa purulence. Tandis que la science et le progrès triomphent, l'art se laisse obnubiler par cette maladie folle et toute-puissante, occasion de se représenter à tout le moins la charogne que nous serons bientôt, et le sexe de l'autre, jusque-là inaperçu.

La victoire sur les gonocoques entraînera la disparition de la contamination comme rite initiatique et comme risque attaché au plaisir. La crainte d'enfanter, qui prendra le relais, ne durera que quelques générations, jusqu'à la généralisation de la contraception, vers 1960. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, les corps s'approchent sans frayeur. *D'où leur baisse d'appétit, suggèrent déjà les moralistes,* toujours à l'affût d'une preuve que rien ne bouge et que le mal concourt au bien...

LA syphilis n'a pas disparu sans laisser de cicatrice culturelle. Elle a contribué à fonder les notions de sujet replié sur soi et d'improbable guérison dont profiteront la psychologie moderne et la littérature qui en découle.

Elle a également servi de modèle dans la manière dont a été traitée, avant de disparaître à son tour, l'autre maladie littéraire par excellence que fut la tuberculose. Les mêmes fantasmes de volupté mortelle qu'avait suscités la syphilis ont été appliqués aux phtisiques. « *Ils ont la face blanche et les pommettes rouges, comme les débauchés qui vivent dans les bouges...* » Pour les Goncourt et leurs contemporains, il ne fait aucun doute que les bacilles de Koch, tels naguère les tréponèmes, rendent « *furieux de jouissance* ». A ceci près que l'origine du mal n'est plus déshonorante. Elle confère même rachat et distinction : voir Blanche d'Antigny, la Barucci, la Dame aux camélias.

Ces réflexions sur la syphilis sont l'occasion de regretter que, en dehors de la psychiatrie, les rapports entre la pathologie et la création soient laissés un peu de côté par nos chercheurs littéraires. On attend toujours des études d'ensemble sur le roman et l'alcool, les romanciers tuberculeux, de Gide et Thomas Mann à Camus, Gadenne et Barthes, ou l'apparition du cancer dans nos lettres. Apparition qui *coïncide avec celle de l'électronique, et lui ressemble :* contrairement à la mort par la syphilis et la phtisie, la mort par le cancer n'est transmise par personne, elle est en dehors de tout échange, sorte de tête-à-tête avec un microprocesseur qui vous pousse soudain dans un créneau statistique, décret abstrait du destin qui clignote : tilt !

J'oubliais : Lasowski écrit un peu maniéré, comme cela se fait maintenant. Des métaphores de mouvement et de travail sourd courent le long d'un style érudit que le mot rare relance et, dirait-on, émoustille. Mais c'est que le mouvement et le travail ont été longtemps absents de nos observations sur les œuvres de l'esprit et l'histoire des mots. C'est aussi que la vie courante nous inonde d'une prose basique, trois cents mots, toujours les mêmes et ne disant plus rien. Auprès de cette jactance molle, l'écrit un peu dense paraît désormais du latin. Mais ce pédantisme de contraste n'est peut-être qu'une façon, la seule possible, de recharger la langue de sens et de sang neufs : enfin !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *SYPHILIS*, de Patrick-Wald Lasowski, collection « les Essais », Gallimard, 166 pages, 72 F.

Loup y es-tu ?

Trois excellents ouvrages éclairent la longue histoire de l'homme avec celle du loup. Claude-Catherine et Gilles Ragache (les Loups en France) *confrontent constamment la légende avec la réalité historique. Daniel Bernard, avec la collaboration de Daniel Dubois* (l'Homme et le Loup), *développe davantage les mythes et les superstitions et propose une riche et belle iconographie. Dans un livre délicieux* (l'Ogre et la Dent), *Françoise Loux analyse les croyances qui mettent en jeu les dents au sein de la société rurale traditionnelle... et carnassière. L'auteur évoque, tout naturellement, les crocs du fauve.*

LOUP y es-tu ? Eh, loup n'y est plus ! Exterminé, disparu le sinistre *canis lupus* qui sema la terreur pendant des siècles dans nos campagnes. Aux veillées des chaumières, on se gausse de ce crétin dégingandé qui se fait rosser une fois de plus par les trois petits cochons de la télé. Mais dès qu'il montre les crocs, les vieilles peurs pointent sur fond de légende. Dans un monde plein de dents, il est le symbole du grand dévoreur, à côté de l'Ogre. Le terrible loup de Sarlat, c'est d'abord des mâchoires de « *quarante-deux dents tranchantes et effilées, dont quatre sont en forme de crochets* ». « *Grand-mère, pourquoi,* dit le Petit Chaperon rouge, *avez-vous de grandes dents ? — C'est pour mieux te manger, mon enfant* », rétorque plein de bon sens le gros loup avant de croquer la fillette. Belle occasion, jubilent des psychanalystes, de mêler le désir *sexuel à la violence et à la mort !*

Idiot, sournois, peureux, cruel : les qualificatifs les plus désobligeants tombent du haut de notre anthropomorphisme sur la bête qui n'en peut mais. « *Il n'y a rien de bon dans cet animal que sa peau* », tranche, au dix-huitième siècle, Buffon qu'on connaît plus serein. Mais Gengis Khan — ça se comprend — se flattait d'avoir un loup pour ancêtre. Hitler, autre humaniste, aimait *se faire appeler* « oncle Wolf ». On représentait souvent le dieu scandinave Odin avec une tête de loup. Au contraire, les Grecs l'évoquaient comme un thème protecteur ou l'associaient au dieu de la beauté.

Les Romains firent d'une louve la mère nourricière des fondateurs de leur cité. Erreur, affirment des historiens, il s'agissait d'une prostituée qu'on surnommait « louve » à Rome, comme ses consœurs. Dans la mythologie juive, le loup est considéré comme un animal « impur », une figure du Malin. Pas surprenant alors que dans les contrées chrétiennes et dans les têtes le Diable aux yeux de braise courre *de conserve avec la horde.*

La Bête du Gévaudan

Dans la France pastorale, le loup, comme le paysan, aime le gigot et la bergère. Faute de gibier, de moutons, de chiens, de chats ou de grenouilles, la bête affamée se rabat sur l'homme ; de préférence sur des proies faibles : enfants, jeunes filles et vieillards. Au long du dix-huitième siècle, on évalue ses victimes entre trente et cinquante chaque année. Il s'aventure alors à l'orée du village, parfois jusque dans Paris. En 1476, quatre-vingts personnes sont dévorées dans les environs de la capitale. Les fléaux les plus redoutés : famines, pestes, guerres, hivers glacés, font sortir le loup du bois, en quête de proies affaiblies. Il suit les armées et se nourrit sur les champs de bataille. Le départ des hommes valides et le retour des friches l'aident à prospérer. De 1908 à 1914, quinze à dix-huit loups sont tués chaque année, quatre-vingt-huit en 1918...

Mais, aussi, le loup maintient la rage à l'état endémique. Malade, la bête attaque les paysans. Cent personnes sont victimes de la rage en Anjou en 1714, quarante-trois dans le Forez en 1764.

Avec la Bête du Gévaudan le loup atteint une dimension fantastique. En trente mois, de 1764 à 1767 cent une personnes, dont quatre-vingts femmes et jeunes filles, sont attaquées par un loup. Il est vraisemblable que plusieurs fauves soient à l'origine de ce massacre que la rumeur attribue à une seule bête dotée de mensurations exceptionnelles et d'une puissance diabolique. Des dragons envoyés par le roi pourchassent vainement l'animal. La population, d'une extrême pauvreté, contrainte d'assurer la pitance des troupes, éprouve un grand soulagement au départ de la soldatesque. Arrive le tour des louvetiers.

Instituée par Charlemagne et chargée de la destruction des animaux nuisibles, la louveterie occupe une place particulière dans la vénerie. A l'époque, elle fera la preuve surtout de son inefficacité. De leur côté, les paysans, réquisitionnés par les louvetiers les jours de repos pour les battues publiques, boudent la corvée ou tentent de s'y soustraire. Abolir le privilège inique qui réserve la chasse à la noblesse et autoriser les paysans, *parfaits connaisseurs du terrain,* à s'armer, aurait vite limité les ravages des loups, si le pouvoir royal ne s'était méfié d'une population jugée peu sûre.



« Le meneur de loups », aquarelle de Philippe Legendre, illustrant la couverture de « L'homme et le loup » de *Daniel Bernard.*

Punition divine

Au Premier Empire et à la Restauration, la louveterie devient efficace. De 1818 à 1829, par exemple, 18 709 bêtes sont éliminées. Un système de primes contribue à l'extermination, surtout après le vote des « lois Jules Ferry » qui envoient les enfants sur les routes de l'école laïque et obligatoire, et la décision de lutter contre la rage. En 1883, *1 300 bêtes sont tuées.* On n'en tue plus « que » 115 en 1900...

Au cours de sa lutte contre le loup, l'homme invente toutes sortes de pièges, traquenards et appâts empoisonnés. A l'« innocence » cruelle de l'animal, il oppose son *ingénieuse barbarie.* Le cadavre de la bête maléfique est dispersé dans la pharmacopée populaire : poils, os, dents ou viscères, entrent dans la composition de remèdes-miracles.

Les témoignages des paysans agressés, les massacres réels commis par les fauves, l'intelligence et l'endurance de ces bêtes, l'attitude de l'Eglise prompte à assimiler l'assaut des loups à une punition divine, puis la littérature de colportage créent autour de l'animal une atmosphère de terreur et de diablerie, fondant une « culture ». L'homme s'approprie les manières de la bête (« *à la queue leu leu* », « *faim de loup* », « *à pas de loup* », etc.), l'introduit dans ses contes et ses légendes *et s'empare de ses pouvoirs maléfiques.* Le « meneur de loups », en échange d'un pacte avec Satan, détient le pouvoir surnaturel de guide.

Des *loups-garous* se couvrent de la fourrure de l'animal honni et vont se faire peur la nuit dans les chemins creux. Selon la croyance populaire, ces personnages victimes d'envoûtement sont condamnés à errer sous la lune, en hurlant comme des loups. Certains de ces lycanthropes, simulateurs, malades mentaux ou criminels, laisseront leur peau entre les griffes de la justice. Il faudra attendre les auteurs de l'encyclopédie pour s'opposer à cette croyance. A *son tour, la littérature* fantastique du dix-neuvième siècle récupérera le loup-garou et ajoutera, en prime, son cousin le vampire.

Par souci d'équilibre naturel, des écologistes voudraient réintroduire en France quelques exemplaires du prédateur disparu. Ils devront auparavant chasser des mentalités l'horrible peur du loup, installée par toute une mythologie. Pour s'en convaincre, on pourra observer l'être aimé quand se fendent ses yeux de braise, quand il murmure entre ses belles dents : « *mon gros loup* », et se penche sur votre gorge...

BERNARD ALLIOT.

★ LES LOUPS EN FRANCE, de Claude-Catherine et Gilles Ragache, Aubier, 256 p., 48 F.

★ L'HOMME ET LE LOUP, un album illustré de Daniel Bernard, avec la collaboration de Daniel Dubois, Berger-Levrault, 202 p., 150 F.

★ L'OGRE ET LA DENT, un volume illustré de François Loux, Berger-Levrault, 192 p., 80 F.

« CONCOURS DE POÉSIE MAX-POL FOUCHET »

Madame Marie-Claire Bancquart, Messieurs Yves Berger, Alain Bosquet, Jacques Chancel, Georges-Emmanuel Clancier, Pierre Emmanuel, Daniel Gélin, André Laude, Charles Le Quintrec, Robert Mallet, Jean Orizet et Pierre Seghers composent le Grand Jury du Concours Max-Pol Fouchet 1982, destiné à promouvoir un poète francophone inconnu ou méconnu.

Le lauréat reçoit le parrainage du jury et son manuscrit est publié dans une grande maison d'édition.

Tous renseignements en échange d'une enveloppe timbrée (ou coupon-réponse international) auprès de :

Monsieur Guy Rouquet,
Président de l'Atelier Imaginaire,
BP 2 - 65290 JUILLAN
(France).

histoire

Une maladie de notre

Les Français sont-ils racistes ?

● ***Un universitaire américain surpris en flagrant délire historique***

OUI, depuis le treizième siècle au moins, les Français sont racistes C'est la découverte d'un universitaire américain, William B. Cohen, qui aurait sans doute aimé, si les sources l'avaient permis, remonter jusqu'à Hugues Capet, Charles le Chauve, Clovis ou Vercingétorix. En fait, l'auteur de *Français et Africains* ne s'intéresse au racisme hexagonal qu'entre 1550 et 1880. Mais son désir évident d'agresser en bloc la culture française le conduit à déborder vers l'amont et l'aval de cette période, pour faire de la xénophobie en général, et de l'horreur des Noirs en particulier, des éléments structurels, inamovibles de notre tradition nationale, une sorte de malédiction anthropologique.

L'ouvrage est construit comme un dinosaure. Le corps est gros, la tête minuscule ; les faits sont nombreux, la réflexion est mince. *Français et Africains* comporte beaucoup de citations, mais rien ne les relie, sinon la « thèse » centrale : les Français sont d'ignobles racistes. Le jeu des citations, prisé des universitaires les plus méticuleux et des polémistes les plus retors, permet d'arriver n'importe où, à grande vitesse. Il suffit de choisir. Dans le cas du racisme, la tâche est particulièrement aisée.

Si l'on part du principe qu'il existe quelque part sur la planète un lieu idyllique, une culture merveilleuse d'où la moindre manifestation de racisme est exclue, où les hommes noirs, blancs, bleus, verts et roses vivent en parfaite amitié, alors oui, la France peut apparaître comme un pays très xénophobe. Si, plus modestement, on ne compare la France qu'aux cultures réellement existantes, alors on doit admettre que la performance historique de l'Hexagone, en matière de racisme, ne mérite pas un tel jugement.

La France a conçu la Déclaration universelle des droits de l'homme ; elle a tenté, dès 1794, d'abolir l'esclavage en proclamant les Noirs des Antilles citoyens français Elle n'a pas cédé, dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, à la vague du racisme scientifique, au contraire de l'Allemagne ou de la Grande-Bretagne. Ici, William B. Cohen est surpris en flagrant délire historique, souffrant simultanément de simplicité conceptuelle et d'amnésie factuelle.

Simplicité

Il ne voit pas en quoi le racisme européen des années 1850-1945 se distingue des formes traditionnelles du rejet de l'autre, qui s'appuyait jusqu'alors assez banalement sur des différences facilement observables de couleur ou de forme. Le « nouveau » racisme, qui mènera l'Europe au gouffre, est beaucoup plus ambitieux. Il s'intéresse peu aux caractères morphologiques. Dans sa forme la plus développée, il veut prouver l'existence de races invisibles à l'œil nu, démontrer par exemple que les Français, les Slaves ou les juifs sont très différents des Allemands du point de vue ethnique Ce racisme-là s'attaque à l'ineffable, à l'inexistant. Son aboutissement théorique peut être étudié, par exemple, dans *le Déclin de l'Occident* où Spengler s'efforce de définir une essence des peuples, indépendante de tout trait morphologique.

La « science » allemande de la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, qui considère les Français comme des bâtards dégénérés, rejette la troisième République du bon côté de la morale. Ecoutons Clemenceau qui s'écrie en juillet 1885 à la Chambre des députés : *« Races supérieures ! Races inférieures ! C'est bientôt dit. Pour ma part j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand ».*

Amnésie

Au contraire de Gobineau ou de Broca, abondamment cités par William B. Cohen, la plupart des savants français du dix-neuvième siècle finissant, grands et petits — Le Play, Tarde, Durkheim, Levasseur — sont antiracistes, c'est-à-dire violemment et consciemment opposés à l'idée qu'on puisse expliquer le fonctionnement social à l'aide du concept de race. Pourquoi Cohen omet-il de citer ces gens-là ? En Allemagne c'est l'inverse : pour un Max Weber, qui rejette l'idée raciale et cherche dans la religion l'explication des divergences culturelles, on trouve, accrochés à des centaines de chaires universitaires, des centaines de petits potentats qui célèbrent à l'unisson le culte de la biologie sociale. En France, le plus obstiné des racistes tardifs, Vacher de Lapouge, est un paria, rejeté des sphères académiques, et qui se prend pour un messie persécuté. Très récemment, un article publié dans la revue *le Débat* a montré à quel point le racisme était absent, en France, de la discipline intellectuelle qui en est le plus touchée en Europe : la démographie (1).

On aurait pu écrire un autre livre, plus complet, mieux équilibré, sur un tel sujet. Un livre qui n'aurait oublié ni le racisme ordinaire et éternel des peuples, ni l'affaire Dreyfus, ni Vichy et l'étoile jaune, mais qui aurait souligné l'existence, dans la tradition nationale française, d'une incontestable dynamique antiraciste, d'une volonté d'ignorer les différences d'origine et de teinte.

EMMANUEL TODD.

★ FRANÇAIS ET AFRICAINS. LES NOIRS DANS LE REGARD DES BLANCS, 1550-1880, de William B. Cohen. Gallimard. 416 pages. 139,50 F.

(1) Hervé Le Bras, *Histoire secrète de la fécondité*. Le Débat, pp. 77-101.



Cette gravure est extraite de « la Traite des noirs au Siècle des Lumières », un très intéressant recueil de textes sur les souffrances endurées par les Noirs déportés d'Afrique au dix-huitième siècle. (Présentation d'Isabelle et Jean-Louis Vissière. Ed. A.M. Métailié, 37, rue Froidevaux, Paris (14e), 175 pages, 48 francs.)

Jaurès, Blum et l'affaire Dreyfus

A ces deux rééditions, bravo ! Elles « tombent bien », comme on dit. Rattachées toutes deux à l'antisémitisme, elles viennent à leur heure. Mieux qu'opportunes, indispensables.

La réimpression des *Preuves* de Jaurès, nous la devons, je crois, à Madeleine Rebérioux qui procure à l'ouvrage une excellente et substantielle préface Ce sont des articles publiés au jour le jour par Jaurès, dans *la Petite République*, au cours de l'été 1898, sur le déroulement de l'affaire Dreyfus et qu'il réunit en un volume, fin septembre. Du temps où Péguy était encore honnête à l'égard de Jaurès, il qualifiait ainsi ce travail : un « *monument scientifique* » ; « *le triomphe de la méthode* ». Exact. Une œuvre saisissante, extraordinaire.

Tout le monde sait aujourd'hui que l'accusation mensongère dirigée par l'état-major contre le capitaine Dreyfus commença à s'écrouler lorsque, le 30 août 1898, le lieutenant-colonel Henry dut avouer que la seule pièce valable du dossier Dreyfus n'était, en réalité, qu'un faux. Et voici la merveille : avant l'aveu du faussaire, Jaurès avait démontré, pas à pas, l'imposture. Qui n'a pas lu *les Preuves* ne saurait avoir une idée complète de Jaurès, ne saurait mesurer la puissance de cette intelligence hors ligne.

Quant aux *Souvenirs sur l'affaire* que Blum évoque en 1935 lorsque les journaux lui apprirent la mort, très discrète, de ce Dreyfus dont le nom avait fait jadis tant de bruit, c'est un texte de première importance pour restituer le « climat » des années 1896-1906. Blum salue comme il sied, avec simplicité, avec solennité, le prodigieux travail accompli par Jaurès en 1898, mais il définit parfaitement le rôle — décisif — dont Zola eut l'idée (et il y fallait du courage) de se charger pour sauver Dreyfus recondamné, en somme, par le scandaleux acquittement d'Esterhazy, en janvier 1898. Son *J'accuse* n'est pas seulement un instrument de polémique, mais d'abord et avant tout, une opération de stratégie.

Il était prouvé désormais que la vérité resterait enfouie tant que l'armée s'arrogerait le droit de mener son jeu à l'abri du huis clos ; et brusquement Zola surgit en une agression calculée. Se plaçant délibérément sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse concernant la diffamation, il contraint la justice civile à le poursuivre, lui civil, de telle sorte que ce que l'armée dissimule avec soin dans les ténèbres de ses officines sera porté en pleine lumière.

Sans l'intervention de Zola, qui changea tout, Dreyfus, assurément, n'eût jamais été réhabilité. Honneur, une fois de plus, à Blum pour ces pages à la fois sereines et ferventes.

H. G.

★ LES PREUVES, de Jean Jaurès Editions Le Signe (Le Billebou, Gif-sur-Yvette), 294 pages. 165 F.

★ SOUVENIRS SUR L'AFFAIRE, de Léon Blum. Idées-Gallimard. 153 pages. 17 F.

Nier l'inexplicable

(Suite de la page 13.)

Au-delà de cette analyse d'un mécanisme mental aberrant, Finkielkraut propose des réflexions qui vont plus profond. Il appartient à cette génération qu'il appelle « dégrisée », qui sait que Kravchenko, dénoncé comme un escroc par les progressistes des années 50, disait la vérité sur les camps russes, que la libération du Cambodge par les Khmers rouges dans la foulée de la défaite américaine au Vietnam a été en réalité un terrifiant massacre.

Dépris de leurs illusions, les intellectuels militants ne croient plus qu'à leur incrédulité. *« Les dupes sont devenues malignes. »* Il suffit qu'une vérité historique devienne tabou pour qu'ils y voient aussitôt une baudruche à dégonfler. La critique de la « société du spectacle » les entraîne à voir pure propagande dans toutes les images montrées par les médias, et donc à contester la réalité de ce qu'elles représentent. Les négateurs du génocide se recrutent parmi ces nouveaux incrédules.

A quoi s'ajoute l'antisionisme des nouveaux militants : en continuant de se présenter comme une nation de victimes, Israël détourne l'attention méritée par les vraies victimes d'aujourd'hui : les Palestiniens. Ces derniers ne subissent-ils pas un « génocide moral ? » Cette perversion du vocabulaire est, selon l'auteur de *l'Avenir d'une négation*, le principal effet obtenu par les négateurs de l'histoire, derrière lesquels l'antisémitisme pointe à nouveau son mufle.

On attend, après cet essai salubre, qu'Alain Finkielkraut mette son étincelante intelligence et son talent à affronter la lancinante question d'Israël. Il avait déjà, dans *le Juif imaginaire*, interrogé l'identité juive. Nul doute qu'il fera preuve de la même honnêteté, de la même lucidité autocritique en questionnant la réalité de l'Etat juif d'aujourd'hui.

MICHEL CONTAT.

★ L'AVENIR D'UNE NEGATION, réflexions sur la question du génocide, d'Alain Finkielkraut. Le Seuil, coll. « Fiction et Cie », 182 pages, 55 F.

Le détournement d'un prophète

CE qu'il appelle l'« *actualité récente* » vient de conduire Pierre Guillaume à publier simultanément un recueil de textes en faveur du professeur Faurisson et la grande étude de Bernard Lazare : *l'Antisémitisme, son histoire et ses causes*. On savait cet éditeur habité par la volonté de « démystifier » le génocide juif. On comprend moins ce que Bernard Lazare, « *l'un des plus grands prophètes d'Israël* » (Péguy), vient faire dans cette galère.

Pour résoudre l'énigme, il faut d'abord situer l'ouvrage dans son contexte historique précis. Bernard Lazare l'écrit sous le choc de la flambée antisémite de la fin des années 1880 Et il raisonne, comme il est courant à l'époque, dans la logique de l'assimilation. Oui, dit-il dans un premier temps, le juif, par son patriotisme tenace et son esprit de séparation, provoque l'antisémitisme. Mais les juifs modernes ne sont plus juifs, ils sont israélites ; ils ont sacrifié leur singularité : l'esprit talmudique et la religion connaissent un déclin inexorable D'où la conclusion aventureusement optimiste de l'ouvrage : l'antisémitisme, qui n'a plus de raison d'être, est en voie de disparition. Imminente, la révolution socialiste va mettre un terme à cet archaïsme. Nous sommes en 1894, à la veille de l'affaire Dreyfus et de la rédaction de *l'Etat juif*, par Théodore Herzl ! En devenant le premier des dreyfusards et en participant au mouvement sioniste, Bernard Lazare démentira son propre livre. Dans ses écrits suivants, il cessera d'imputer aux juifs la responsabilité (même partielle) de l'antisémitisme et ne verra plus celui-ci comme un mouvement fragile ou moribond. Aussi laissera-t-il des instructions pour que ce livre ne soit republié que précédé de l'avertissement : « *Les idées de l'auteur s'étaient modifiées sur bien des points.* » Exigence à laquelle l'éditeur actuel s'est empressé de ne pas souscrire.

Sa logique, en effet, est la suivante : le génocide étant un événement trop irrationnel pour s'être déroulé comme on nous le raconte, il faut expliquer la naissance et la persistance de ce « *mythe* », de cette « *religion de l'holocauste* ». Avec ses développements sur l'insociabilité juive, Bernard Lazare fournit, bien malgré lui, un élément de réponse : le peuple d'Israël, conformément à sa vocation immémoriale, veut s'établir dans la différence, perpétuer sa singularité absolue, revendiquer un destin à part dans l'histoire des nations. La référence à Auschwitz joue le rôle qu'autrefois remplissait le Talmud : elle fortifie l'exclusivisme juif.

Que répondre ? On ne dialogue pas avec une parole close. Constatons simplement ceci : désormais, ce n'est pas au nom de la race qu'on profère contre les juifs les accusations les plus exorbitantes, c'est au nom de la raison dans l'histoire.

A. F.

★ L'ANTISEMITISME, SON HISTOIRE ET SES CAUSES, de Bernard Lazare. Editions de La Différence. 298 pages, 42 F.

culture

Drumont et l'antisémitisme

(Suite de la page 13.)

Écœurante salissure de notre histoire nationale ; mais avant Vichy déjà, et depuis des années, d'affreux miasmes se répandaient sur la France, et l'on pouvait lire dans le numéro de *Candide* du 7 avril 1938, ces mots inouïs de M. Gaxotte concernant Léon Blum, le juif Blum : un nom *« qui révulse le sang »* français, *« il est le mal ; il est la mort »*. Quand on songe à ce qui se passait en Allemagne par les soins de l'hitlérisme, on ne rencontre qu'avec un frisson la phrase que voici, publiée en 1942 à Paris par Rebatet : *« La juiverie offre l'exemple unique, dans l'histoire de l'humanité, d'une race pour laquelle le châtiment collectif soit la seule justice. »*

Michel Winock a eu raison de consacrer un chapitre à Bernanos et Drumont, et raison d'insister sur la sincérité, chez Drumont, d'une révolte contre les effets sociaux de l'essor capitaliste. Plus que l'antisémitisme en lui-même, c'est ce soulèvement, cette indignation que Bernanos rejoignait et partageait profondément avec Drumont. Leroy-Beaulieu, conservateur alarmé, lors d'une conférence donnée par lui le 27 février 1897 à l'Institut catholique de Paris, exprimait sans ambages ses effrois devant ce qu'il percevait, dans la pensée de Drumont, comme un *« socialisme ingénu »* tout à fait redoutable, et qui, *« déguisé » sous les vagues et rassurantes* formules *« chrétiennes »*, *« n'en travaillait pas moins »*, dans le fait, au profit de l'*« autre socialisme, le socialisme révolutionnaire »*. Pas autre chose que cette panique et cette épouvante des profiteurs de l'iniquité ; ce que Bernanos dénoncera dans sa *Grande Peur des bien-pensants*.

Encore trois choses à dire sur ce livre décousu mais précieux :

— Que Zola a réellement été, en France, le premier homme de gauche, non juif, à mettre en accusation l'imbécillité et l'ignominie de l'antisémitisme. Et il le fit alors que l'*affaire Dreyfus* n'avait pas encore éclaté, dans *le Figaro* du 16 mai 1896, avec son article audacieusement intitulé : *« Pour les Juifs »*.

— Que l'antisémitisme est loin d'être mort en France, mais prend des masques successifs. *La droite se découvrit philosémite*, ou presque, pendant la guerre d'Algérie parce que nous avions affaire à des Arabes réclamant leur indépendance et qu'Israéliens et Arabes étaient ennemis. Puis ce fut une joie, pour les *« honnêtes gens »*, de pouvoir considérer l'Etat d'Israël comme un allié sûr de l'Occident. Mais la — trop légitime — résistance palestinienne offre à la vieille haine des juifs l'occasion de se déployer sous un nouveau travestissement.

— Enfin, que j'ai ressenti un petit choc lorsque je me suis retrouvé, soudain, ici, en présence du texte de Drieu paru dans les *Nouvelles littéraires* du 2 février 1934 et où il évoquait la jeunesse française de 1913 ; on ne saurait nier, écrivait Drieu, qu'il y eut alors *« en France, aux alentours de l'Action française et de Péguy »* ce qu'il nommait *« la nébuleuse d'une sorte de fascisme »*. Drieu se borne à enregistrer ce qu'il considère comme une évidence, un irrécusable constat. Et il se trompe, et il commet une confusion, mais dont Péguy est largement responsable, avec ses campagnes forcenées contre la démocratie, et la haine surtout, l'incroyable haine aux frontières de l'hystérie, qu'il portait à Jaurès, sans reculer jamais ni devant les pires férocités ni non plus, hélas, devant les pires bassesses.

HENRI GUILLEMIN.

★ EDOUARD DRUMONT ET Cie. Essai sur l'antisémitisme et le fascisme en France, de Michel Winock. Le Seuil, 225 pages, 78 F.

correspondance

A propos de l'anthropologie

L'enquête d'Emmanuel Todd « Où en est l'anthropologie ? » parue dans le « Monde des livres » du 15 janvier, a été contestée par plusieurs anthropologues, français et étrangers. Ne pouvant, par manque de place, publier toutes leurs lettres, nous nous contenterons, ici, de donner des extraits des plus significatives.

M. Luc de Heusch, professeur à l'université de Bruxelles, reprenant point par point l'article en question, souligne, lui, la vitalité de l'école française d'anthropologie et relève certaines omissions.

« Des échanges difficiles mais fructueux sont en train de s'établir entre des chercheurs trop longtemps séparés par cette formidable barrière culturelle que constitue, en Occident, la Manche. Il aurait fallu rappeler au moins l'importance, dans ce dialogue, des travaux de Mary Douglas et de Victor Turner, qui ont véritablement renouvelé de l'intérieur la problématique du fonctionnalisme en découvrant, pour leur propre compte, à l'occasion de leur remarquable travail sur le terrain en Afrique centrale, l'existence de systèmes de représentation rigoureux, inséparables du tissu social. Oubliant ces recherches considérables, E. Todd se contente d'opposer Leach à Lévi-Strauss, tout en escamotant le véritable débat théorique qu'il serait vain de résumer en quelques phrases. »

Défendant Françoise Héritier contre le reproche de généralisation abusive que lui avait fait E. Todd, il poursuit :

« C'est... le grand mérite des chercheurs français engagés dans la recherche sur le terrain, au prix de mille difficultés matérielles, d'avoir souscrit à une nouvelle conception de l'enquête, fondée sur des relations personnelles de très longue durée. Marcel Griaule et son équipe furent les premiers à s'accrocher obstinément aux falaises de Bandiagara, en pays dogon (...).

» *Mais il y a d'autres oublis* tout aussi graves. Comment entreprendre un bilan, même sommaire, de l'anthropologie mondiale en escamotant le nom du plus grand théoricien américain de notre temps : Marshall Sahlins ? Parti du marxisme le plus orthodoxe, Sahlins a « rencontré » à Paris la pensée française. Ce qui nous a valu une réévaluation décisive des fondements de l'anthropologie économique. Comment négliger aussi le grand débat sur la nature du pouvoir inauguré en France par Pierre Clastres, ou encore l'extraordinaire développement des études consacrées aux systèmes magico-religieux, aux mythes et aux rites ? »

De son côté, Paul Jorion, professeur à l'université de Cambridge, sans nier l'existence d'une crise, refuse de voir dans l'anthropologie historique un développement fondamental :

« L'enquête d'Emmanuel Todd sur l'anthropologie — qui ressemble à une O.P.A. de l'histoire sur l'anthropologie — offre une représentation caricaturale de la crise qui secoue en ce moment l'anthropologie sociale britannique... Dissipons tout d'abord un malentendu, l'existence d'une « anthropologie historique » — le domaine existe en France en tant qu'« histoire des mentalités » — n'a ni provoqué cette crise ni contribué à la résoudre.

» Comme toute discipline, l'anthropologie a donné naissance à des sous-disciplines susceptibles de se détacher d'elle et de rejoindre d'autres domaines aux affinités plus proches. Mais jamais jusqu'ici l'anthropologie n'a couru le risque réel de se voir absorbée tout entière dans un autre domaine : il existe des anthropologies religieuse, économique et autres, dont l'existence n'a jamais suggéré une absorption possible de l'anthropologie au sein de la théologie, des sciences économiques ou d'autres domaines encore. Par ailleurs, au sein de l'anthropologie britannique actuelle, l'anthropologie historique constitue un domaine minoritaire ; s'il fallait évaluer son influence par le nombre de thèses de troisième cycle rédigées ou en cours de rédaction, il faudrait même considérer celle-ci comme minime, sinon nulle. »

[Mon intention n'était pas, comme le suggèrent Luc de Heusch et Paul Jorion, de tenir un compte méticuleux de toutes les thèses et recherches en cours, dont beaucoup sont effectivement passionnantes, mais de discerner, conformément aux méthodes actuelles de l'histoire des sciences, quelques secteurs dynamiques susceptibles d'influencer, dans un proche avenir, l'ensemble des sciences sociales. L'anthropologie historique, qui mène à une mise en question des schémas évolutionnistes, marxistes, wébériens, durkheimiens, me paraît le principal. — E. T.]

au fil des lectures

Poésie

LES COULEURS DE LOUISE HERLIN

En introduisant dans ses vers des *« moto »*, *« gravats »*, *« béton »* et *« H.L.M. »*, Louise Herlin prouve que rien n'échappe à la poésie pour peu qu'on sache à la fois la saisir n'importe où et jouer des mots — de tous les mots.

Mais le béton et la plage qu'il envahit ne sont pas les seuls chants de Louise Herlin. En donnant des couleurs qui lui sont propres à des sujets aussi simples qu'un feuillage, l'amour ou la souffrance, elle prouve aussi que le déjà dit peut encore être dit comme jamais. L'asphalte mouillée ou une éclosion de feuilles deviennent des images nouvelles. Si le poète c'est la musique et la couleur, voici deux recueils remplis d'une poésie vraie : *Visages muets monts clos verrouillés Les mots ricochent Parole de galet.*

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ *Crayons le béton et la plage* et *Couleur de temps*, de Louise Herlin. Le Nouveau Commerce, 46 et 86 pages, 39 F et 54 F.

Écrits intimes

LES DERNIERS AVEUX DE RAYMOND GUÉRIN

Raymond Guérin, qui devait mourir, à cinquante ans, le 12 septembre 1955, avait tenu le journal de sa maladie, du 26 mars au 20 juin de la même année. Ce texte — le *Pus de la plaie* — n'avait jamais été publié dans son intégralité, avant la présente édition. Que de temps perdu pour tous les gens qui aiment cet écrivain ! C'est une nouvelle preuve de l'injustice qu'a subie Raymond Guérin. Sans doute ne convenait-il guère à notre époque timorée, car il ne craignait jamais « d'arracher le masque », ni de faire « des aveux intolérables ». Nos *milieux* littéraires se méfient de cette sorte de courage.

Après avoir relaté la mort de son père dans *Quand vient la fin*, c'est le progrès de la sienne qu'il décrit dans *le Pus de la plaie*, avec le *même souci d'exactitude*. N'oublions pas que ce mot vient du mot exigence : Raymond Guérin savait exiger beaucoup de lui-même pour remplir sa tâche d'écrivain. « *Rien de plus traître*, dit-il, *que la souffrance physique... Vient-elle à cesser, elle n'est plus, aussitôt, pour la mémoire, qu'un mauvais souvenir... C'est dans l'instant même où elle vous taraude, où elle vous ronge, où elle vous anéantit qu'il est indispensable de la saisir.* »

A mesure qu'on lit ce journal, souvent impitoyable, on est gagné par l'émotion, car une humanité, une tendresse rares s'y perpétuent, malgré les tourments qu'inflige l'adversité. Le témoignage de Raymond Guérin — comparable à celui de Georges Perros dans *l'Ardoise magique* (1) — fait pâlir cruellement la plupart des autobiographies récentes.

FRANÇOIS BOTT.

★ *Le Pus de la plaie*, de Raymond Guérin, précédé d'une lettre à Maurice Toesca, et suivi d'un entretien avec Claude-Henri Rocquet. Editions Le tout sur le tout (11, rue Barrault, 75013 Paris). 126 p. 48 F.

— Signalons aussi la réédition de *l'Apprenti* chez Gallimard, dans la collection « l'Imaginaire ». (Voir notre étude sur Raymond Guérin dans *le Monde* du 25 septembre 1981.)

(1) Papiers collés 3. Gallimard.

Lettres étrangères

CONNAISSANCE DE WILLIAM CARLOS WILLIAMS

Nous commençons enfin à connaître en France les ouvrages principaux de William Carlos Williams, — et cela grâce aux efforts de Christian Bourgois, de Flammarion et de la revue *In'hui*. Un nouveau livre vient de paraître, qui permet d'approfondir cette connaissance. Il s'agit de l'édition bilingue d'un important choix de poèmes.

On perçoit bien, par la lecture continue de ce volume, quel changement radical Williams introduit dans la rhétorique de son époque et quel désaveu il oppose au cosmopolitisme alors à la mode. Il contredit aussi bien Pound qu'Eliot. Il se veut avant tout « américain », — et jusque dans son langage, affirmant que l'« américain » n'est pas l'« anglais ». Et surtout, il se réfère au réel seul, — déclarant que les idées sont dans les choses, et non ailleurs. Il écrira :

Seul le poème
Seul le poème inventé, pour dire ce qui doit être dit, non pas pour copier la nature, nous reste dans la gorge...

HUBERT JUIN.

★ *Poèmes*, de William Carlos Williams, édition bilingue. Introduction et notes par Jacqueline Saunier-Oller. Editions Aubier-Montaigne, 384 pages, 96 F.

Histoire

UNE VENDÉE ROYALE-SOCIALISTE

En pleine Révolution française, la révolte royaliste des paysans vendéens obscurcit soudain l'image édifiante d'un petit peuple unanimement républicain, dressé contre les rois et les aristocrates. Elle trouble fort la conscience de gauche, toujours si heureuse de savoir les pauvres de son côté.

Intrigué par le paradoxe, Claude Petitfrère, au nom sorti droit d'un combat du Bocage, a ouvert les archives, les mémoires, et même les dossiers individuels d'anciens rebelles, réunis par l'administration royale en 1824. A partir de cette abondante documentation, il tente d'établir *« une sociologie du peuple insurgé »*. Pour conclure qu'à travers ses mots d'ordre religieux et politiques, et sa devise *« Dieu et le roi »*, ce peuple s'attaquait d'abord aux *« nouveaux privilégiés »*, acquéreurs de biens nationaux, bourgeois enrichis par les *réformes de 1789.*

Claude Petitfrère étaie par des statistiques quelques-unes de ses découvertes. Dans l'armée catholique et royale, 62,83 % des volontaires venaient des champs, et 1,63 % seulement des milieux aisés. L'examen des ressources laissées par les morts, dans chaque parti, révèle chez les Bleus une richesse moyenne dix fois supérieure, par individu, à celle des Blancs.

Après les historiens royalistes du dix-neuvième siècle, Claude Petitfrère confirme l'enracinement plébéien de l'insurrection, mais l'interprète selon le concept marxiste de la lutte des classes. Il modernise ainsi fort intelligemment un très vieux thème de l'extrême droite monarchiste. Cette adaptation néglige trop, hélas ! l'action des chefs militaires. La guerre de Vendée ne se raconte pas davantage sans Cathelineau, Lescure, Bonchamps, Charette ou Larochejaquelein, qu'il ne se conçoit d'écrire une histoire de *la révolution soviétique sans Lénine* et Trotsky.

GILBERT COMTE.

★ *La Vendée et les Vendéens*, présenté par Claude Petitfrère. Collection « Archives ». Gallimard/Julliard. 250 pages, 54 F.

lettres étrangères

RENCONTRE AVEC TONI MORRISSON

Une nouvelle voix de la littérature noire américaine

A l'occasion du quinzième anniversaire de New York University (NYU), un important colloque a réuni à Paris, l'autre semaine, des écrivains américains de tendances littéraires très diverses sur le thème : « *Présence du roman américain* ». Organisée par MM. Tom Bishop, président du centre de civilisation et de culture française de NYU, et Amiel van Teslaar, directeur de New York University en France, cette rencontre a permis à des romanciers comme William Styron, James Baldwyn, Francine du Plessix Gray, Paul Théroux de parler de leurs travaux, de discuter de leur œuvre avec des interlocuteurs français, d'esquisser la situation actuelle du roman aux Etats-Unis, de s'interroger sur son avenir, sans toutefois donner de réponses ! Le romancier, aux Etats-Unis, ne fait pas partie d'un mouvement ou d'une chapelle : c'est un solitaire, comme Styron, qui vit en Nouvelle-Angleterre, ou Théroux, qui s'est fixé à Londres ; il travaille, sans se préoccuper de recherche littéraire, s'attachant à un roman où la narration, l'histoire, importe finalement plus que la forme.

Toni Morrisson, considérée comme « une des plus talentueuses romancières noires », venait pour la première fois à Paris. Elle fut la révélation de ce colloque.

ICI on ne la connaît pas. Ses livres n'existent pas en français — sauf un, son premier roman, passé inaperçu il y a dix ans, et soldé, pilonné, introuvable (1), — et pourtant, elle est un des écrivains dont on parle le plus actuellement aux Etats-Unis. Quatre romans d'elle sont publiés — elle avait près de quarante ans quand est paru le premier — et elle ne cesse depuis de recueillir les louanges des critiques et les prix des jurys. L'an dernier — c'est la gloire !, elle a « eu » la couverture de l'hebdomadaire *Newsweek*, ce qu'on appelle la « cover story ». « *Vous imaginez ce que c'est,* dit-elle en riant longuement. *Moi, une femme, une grosse Noire avec des cheveux gris, un chemisier rose, en première page d'un magazine blanc !...* »

Elle est d'une réelle beauté, Toni Morrisson ! Son visage ne s'oublie pas : une coiffure « afro » grisonnante, une peau cuivrée, un regard grave, attentif, toujours prêt à rire. Un corps aux formes opulentes (pourtant, elle rêvait d'être danseuse classique !) et une voix, surtout, timbrée, claire, précise, jamais stridente ou vengeresse ! Elle manie très habilement la langue anglaise, choisissant ses mots avec soin, les soulignant d'un soupir ou d'un rire. Quand elle parle, on croirait qu'elle met la ponctuation.

Je m'appelle Chloe...

« *La ponctuation pour moi,* dit-elle, *n'est pas seulement imprimée, elle est orale ; une virgule me vient là où on prend normalement sa respiration. J'entends ainsi. Pour parler de choses violentes, mieux vaut avoir la voix calme, sans cri. C'est plus poignant. Quand quelqu'un crie, vous ne savez pas ce qu'il dit ; mais, si vous chuchotez* (elle chuchote), *votre interlocuteur est forcé d'écouter...* »

Et elle écrit comme elle parle : d'une façon si précise, si pleine de douleur et d'émerveillement, que l'histoire, le folklore, le cauchemar, l'imaginaire et la réalité deviennent poésie.

Elle est née, il y a *exactement* cinquante et un ans, dans une ville sidérurgique de l'Ohio, Lorain, près de Cleveland, et sa famille, sa mère, y vivent toujours. Ses grands-parents étaient venus du Sud, de l'Alabama et de la Georgie, et son père fit tous les métiers : laveur de voitures, soudeur, ouvrier dans la construction. Elle se souvient que son enfance fut baignée de folklore noir, de musique, de rites et de divinités appartenant à des tribus qu'elle ne connaissait pas, mais qui nourrirent son inspiration, son écriture. Ses parents racontaient de terrifiantes histoires de fantômes, sa mère chantait constamment, sa grand-mère notait ses rêves dans un cahier et les codait pour parier à la loterie.

« *Je m'appelle Chloe,* dit-elle. *Chloe Anthony Wofford ; C'est à l'université qu'on m'a surnommée Toni. Morrisson est le nom de mon mari. Etre femme, être noire, être pauvre dans une ville industrielle du Middle West, c'était un sérieux handicap, mais qui me rendait terriblement responsable. J'ai toujours su que je devrais travailler. J'ai toujours su que je me marierais, que je serais une mère. Mais, toutes ces responsabilités, je ne les percevais pas comme des fardeaux.* »

Après de brillantes études secondaires, à dix-huit ans, sa famille a estimé qu'elle devait tenter d'aller à l'Université. « *Un an seulement.* » Puis « *encore un an* ». Son père prit un second emploi, sa mère se mit à travailler, et elle partit pour Washington, à Howard University (la seule université fédérale noire des Etats-Unis). Plus tard, à Cornell, elle soutint une thèse — « *faiblarde* », dit-elle, — sur le suicide dans l'œuvre de Faulkner et de Virginia Woolf.

Revenue à Howard pour enseigner l'anglais, mariée à un architecte jamaïquain dont elle a deux fils (de dix-sept et de vingt ans), elle étouffe dans le mariage, divorce et commence à écrire. « *Je n'avais jamais eu l'intention d'être écrivain. J'avais plus de trente ans. Je n'avais rien d'autre que mon imagination, un sens terrible de l'ironie, de la mélancolie et un respect tremblant pour les mots. J'écrivais comme quelqu'un qui a une sale habitude. En me cachant. Sournoisement.* »

Dans son premier livre, *l'Œil le plus bleu* (1970), elle raconte l'histoire d'une petite fille de l'Ohio qui veut tellement avoir les yeux bleus pour être aussi belle qu'une Blanche et qui sombre dans la folie, victime de ses parents, victime de la société. Le second, *Sula* (1974), conte quarante ans d'amitié entre deux femmes. Mais c'est avec le troisième, *Song of Salomon* (1977), qu'elle devient célèbre, et reçoit le Grand Prix de la critique. « *Les deux premiers tiers du livre sont simplement merveilleux. Les cent dernières pages sont un triomphe* », a écrit John Leonard, du *New York Times*, à propos de Salomon, cet homme ordinaire qui, soumis à des rites initiatiques, réussit à s'envoler.

« *Ce n'est pas pour moi une légende,* explique-t-elle, *cela fait partie de mon patrimoine. On m'avait raconté qu'avant de venir en Amérique il fut un temps où les Noirs pouvaient voler. C'est un don que nous avons perdu je ne sais comment... Quand j'ai interrogé des gens sur cette possibilité, à mon étonnement, personne ne répondait : « De quoi parlez-vous ? » On disait seulement : « Ça ne m'est » pas arrivé, mais j'en ai entendu » parler...* »

Contrairement aux écrivains noirs des années 60, elle ne se veut pas la militante d'un quelconque « pouvoir noir », mais elle dépasse cette littérature faite pour les Blancs. « *Je me considère comme un écrivain noir,* dit-elle encore, *avec une sensibilité particulière en tant que femme. Mais je n'écris pas seulement d'un point de vue féminin* (d'où un certain refroidissement du M.L.F. à son égard). *Je refuse les abstractions. Je pense que, pour frapper en profondeur, un livre doit s'appuyer sur ce que les gens ont en commun. Ma vie n'est pas tellement éloignée de la vôtre dans beaucoup de domaines ; je peux vous faire ressentir ce que je ressens, et je sais ce que vous éprouvez. Ce qui me rend différente de vous, c'est probablement la situation politique dans laquelle vous avez vécu, pas la condition individuelle. Nous éprouvons la solitude de la même manière, nous ressentons l'amour de la même manière, et aussi l'abandon. Aussi le livre doit-il être plein de détails et de sensations. Si vous vous projetez dans la vie d'un autre, il vous sera difficile de le détruire. Puisque cet autre, c'est vous.* »

« Ne nous imposez pas votre négritude S.V.P. »

« *Les écrivains sont parfois poussés par la critique dans d'étranges culs-de-sac,* poursuit-elle. *Aux Etats-Unis, on parle du roman des Noirs comme si c'était de la sociologie, pas de la littérature. Quand ils s'expriment sur leur propre culture, les écrivains noirs sont accusés de « provincialisme » ; on les encourage à « transcender » leur négritude. Quand on leur demande d'être universels, c'est seulement une autre façon de leur dire : « S'il » vous plaît, ne nous imposez pas » votre négritude.* »

Actuellement, Toni Morrisson travaille au livret d'une comédie musicale pour Broadway sur la naissance du jazz à La Nouvelle-Orléans : *Storyville*, qui sera créée à l'automne.

Son passage à Paris n'a pas été inutile : elle a signé un contrat avec les éditions Acropole pour l'ensemble de ses livres. Surtout, ne la ratez pas quand paraîtra en français *la Chanson de Salomon...*

NICOLE ZAND.

(1) *L'Œil le plus bleu*, Robert Laffont, 1972. Traduit par Renée Rosenthal.

★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

Joyce Carol Oates et les rêves de six générations

BELLEFLEUR est l'histoire de deux siècles d'Amérique, l'Amérique aristocratique qui refuse la désintégration. L'histoire aussi de six générations dont les rêves, les espoirs, les comportements, s'interpénètrent jusqu'à se confondre. Le nouveau roman de Joyce Carol Oates rejoint un puissant courant qui — en réaction contre la littérature psychologique, sociologique ou expérimentale — cherche à redécouvrir le passé et à revaloriser la continuité individuelle et collective.

C'est aussi l'étonnante exploration de l'imaginaire américain. Un univers chargé de ténèbres, lourd de malédictions. On songe à Hawthorne, à Charles Brockden Brown, le premier romancier américain que l'Amérique et l'Europe sont en train de redécouvrir. Un monde perçu comme par un somnambule.

Bellefleur est un texte magique et mystérieux qui, rompant avec la tradition de la génération des années 70, s'installe dans l'imagination collective.

Il ne s'agit pas d'un retour à la tradition romanesque de la fin du dix-huitième siècle et du début du dix-neuvième siècle mais d'un dosage nouveau — à la fois sur le mode de l'excès et de la rigueur — du réel et du fantastique. Les lieux, les personnages, les aventures, sont à la fois réels et irréels. On songe aux centaures de l'Antiquité. Aux licornes des tapisseries médiévales. C'est une autre tendance caractéristique du récent roman américain. Mais alors que la plupart des autres écrivains (Vonnegut, Barth, Hawkes) choisissent la perspective comique, Oates opte délibérément pour le poétique. La traduction d'Anne Rabinovitch sert admirablement cette écriture faite de rigueur et de nostalgie, de soleil et d'ombre.

Oates est un écrivain d'une rare prolixité. Elle publie un livre par an, ou presque. Elle écrit comme d'autres parlent. C'est sa façon de communiquer. « *J'adore écrire,* confiait-elle récemment. *Je suis comme perdue quand j'ai terminé un livre et que je ne suis pas encore absorbée dans un autre. (...) Nous passons, mais l'énergie demeure dans l'œuvre d'art. Elle y reste enfermée jusqu'à ce que quelqu'un tourne la clef et la libère...* »

PIERRE DOMMERGUES.

★ BELLEFLEUR, de Joyce Carol Oates. Traduit de l'américain par Anne Rabinovitch. Stock, 750 p., 80 F.

Le Monde

culture

THÉÂTRE

Le Voyage de M. Perrichon, au Français

LABICHE « NUNUCHE »

Des décors animés, expressifs, le hall de la gare de Lyon, une auberge devant la Mer de Glace, donnent de bonnes couleurs au *Voyage de M. Perrichon*, l'une des comédies de Labiche que le Théâtre Français reprend périodiquement, peut-être parce que le rôle-titre apporte des satisfactions de métier ou d'amour-propre à un acteur de la maison.

Certes, la pièce est enjouée, sa dynamique va bon train, il y a une gaieté crue, et deux ou trois profils de types crayonnés avec chien. Mais ce *Voyage n'arrive pas* à la cheville de *Doit-on le dire*, par exemple : le dialogue est moins gai, moins frais, l'enchaînement des choses va moins librement et, surtout, l'esprit est plus pauvre, il n'y a pas chez Perrichon, comme dans *Doit-on le dire*, cette alliance étonnante de clown pur et de cloche de brume, de fauvisme et de coups de sonde dans le subconscient.

Perrichon est quand-même du Labiche, c'est-à-dire, au moins, un excellent vaudeville clair, rapide et accentué. Sûrement, Raimu, qui devait le jouer au Théâtre Français, mais qui déclara forfait au cours des répétitions, aurait donné une dimension à ce bourgeois de caricature pas méchant, pas bravache, niais et crédule.

Cette reprise est manquée, peut-être par un excès de modestie de Jean Le Poulain, qui a mis en scène et qui joue Perrichon.

Il n'a pas voulu s'offrir les *facilités de la dramatisation*, de la politisation. Il a voulu rester simple, mais cette simplicité reste linéaire et sèche. Une galopade un peu bêbête, sans plus.

Surtout, dans le rôle de Perrichon, Le Poulain s'est lui-même handicapé en amoindrissant sa présence. Car cet acteur, normalement, a une présence assez étrange de bon-mauvais diable, de guignol subtil et ombrageux, avec des éclairs de lucidité nette. Là, dans Perrichon, rien que par une erreur de perruque blondasse et de maquillage un peu rose, et par une erreur de costume trop pastelisé, trop bergerie, Jean Le Poulain supprime la force particulière de sa présence : il n'a pas de regard, plus de ton de voix ; on ne sent personne là-dessous — une apparence de pantin sans habitant.

Autour de lui, Descrières, Aumont, Destoop, par exemple, se sont découvert des tons, des bêtises propres ; mais dans l'ensemble de la direction, Le Poulain, metteur en scène, a choisi une *simplicité* dont la pièce, trop *simple* elle-même, s'accommode mal.

Ce n'est pas qu'on s'embête, et la salle rit quand même. Mais voilà une soirée pauvrette, trop « nunuche ». D'ailleurs, Le Poulain est tout à fait capable de changer de cap, et au moins de donner à son personnage de Perrichon beaucoup plus de présence, ne serait-ce qu'en envoyant promener maquillage et perruque, sous lesquels on ne le sent pas.

Rien à dire de la reprise, en lever de rideau, du *Plaisir de rompre*, de Jules Renard. Le soir de la générale, les deux acteurs, Geneviève Casile et Raymond Aquaviva, n'avaient pas trouvé la pièce, pas encore. Ils jouaient faux, ils jouaient théâtre, chantaient, faisaient de l'esprit sur des pointes. Le texte de Jules Renard en devenait un peu vulgaire. Ce petit acte va se placer sans doute dans son vrai ton dans les soirs à venir.

MICHEL COURNOT.

★ Comédie-Française, 20 h 30.

« Folle Amanda » avec Line Renaud

Amanda, ex-chanteuse fauchée, a quitté le métier sur un coup de cœur pour un intellectuel devenu depuis ministre, et qui, bien sûr, a divorcé, et épousé une femme du milieu qui convient. Il empêche Amanda de publier ses Mémoires, car les amours s'y bousculent sans honte, et ça pourrait gêner la carrière du grand homme. Un franc fumier d'ailleurs, mais il faut bien croire qu'il a quelque chose, car Amanda l'aime toujours et tout, au long de la pièce, se laisse avoir.

Barillet et Grédy avaient écrit le rôle pour Jacqueline Maillan, Line Renaud le reprend avec bonheur. Elle fait deux choses très bien : d'abord, elle donne le climat généreux du music-hall, cette manière de se porter en avant sans retenue ni réticence, avec une sorte de panache pathétique qui fait emporter le morceau aux chansons les plus débiles. Line Renaud emporte le morceau. Et puis, elle donne de la crédibilité à son personnage. *A priori*, on imagine mal qu'une Amanda se laisse prendre au baratin pour le moins paresseux de son ex-mari. Elle en a vu d'autres, elle connaît la pratique. *Line Renaud ne joue pas les dupes*, mais la dame un peu usée qui a trop besoin d'y croire, trop envie de trouver un motif d'excitation, de ne plus se forcer pour tenir son rôle de *femme pétulante* vis-à-vis de ses proches. Elle a le choix entre revenir sur scène et jouer à « Back Street », solution qu'elle choisit, preuve qu'elle n'est pas si folle.

Line Renaud est émouvante comme le sont les gens qui sauvegardent leurs facultés d'enfance. Émouvante et drôle dans ses maladresses, jamais ridicule. Autour d'elle, le spectacle — bien rôdé en tournée — est un peu pauvre. Barillet et Grédy sont habiles et savent viser juste, mais ils ont tendance à étaler les scènes comme un peu de beurre sur une grande tartine. Ce qu'il leur faudrait, c'est un George Cukor ou un Billy Wilder pour débroussailler.

COLETTE GODARD.

★ Nouveautés - 20 h 30.

■ **La soprano noire américaine Jessye Norman annule pour raisons de santé les trois récitals qu'elle devait donner en Europe, notamment celui qui était prévu au T.M.P. (Théâtre musical de Paris) le lundi 22 février. Les billets vendus seront valables pour la nouvelle date fixée pour ce concert : le lundi 5 avril.**

■ **Le Comité exécutif des industries cinématographiques, réuni à Bruxelles le 28 janvier, estime dans un communiqué que le film doit être replacé dans sa *« double réalité, industrielle et artistique »*. S'il confirme son *« attachement à la libre circulation des travailleurs, au droit d'établissement, et à la libre circulation des personnes et des services »*, le C.I.C.C.E. insiste sur la *« nécessité absolue du maintien du système d'aide dans les différents pays membres, condition essentielle de la sauvegarde et de l'expansion tant de la culture que de l'emploi au sein de la Communauté »*.**

CINÉMA

Krystina Janda aux rencontres de Saint-Etienne

Le cinéaste polonais Andrzej Wajda, à qui sera remis le samedi 27 février un César d'honneur pour l'ensemble de son œuvre (« le Monde » du 13 février), arrivera à Paris le dimanche 21 février. Il a enfin reçu du gouvernement polonais les autorisations de sortie nécessaires aux quinze *acteurs et aux quinze techniciens de son pays qui, à partir du* 13 avril, tourneront sous sa direction et entièrement en France « l'Affaire Danton ». A nouveau, il a donné un rôle à Krystina Janda, (« l'Homme de marbre », « Sans anesthésie » et « l'Homme de fer », ainsi que « ephisto » de Istvan Szabo et « Espion lève-toi ». Elle va tourner un feuilleton en deux épisodes pour Antenne 2).

Krystina Janda, au début du mois de février, avait été autorisée à séjourner en France une semaine, le temps de sacrifier aux rites et obligations du lancement de « Espion lève-toi ». A ce moment-là, on ignorait si Andrzej Wajda obtiendrait satisfaction ; on parlait surtout de la présence aux Rencontres cinématographiques internationales de Saint-Etienne de quatre cinéastes polonais (1) qui succédaient dans cette ville à Kristof Zanussi, à Agnieska Holland et à Andrzej Seweryn. Ces trois derniers invités, ayant quitté leur pays avant la mise en place de l'état de siège, s'étaient montrés plus libres de leurs propos. Mais où sont les limites de la prudence nécessaire ?

Lors d'un déjeuner, au cours duquel nous l'avions écoutée longuement, Krystina Janda désirait à l'évidence moins parler de son rôle aux côtés de Lino Ventura que du sentiment d'irréalité qu'elle ressentait à se trouver dans ce restaurant : *« Je souffrais avant de sortir, mais j'ai encore plus de peine en me retrouvant ici, maintenant »*, a-t-elle dit, *tandis que son interprète, véloce, traduisait les choses qu'elle racontait de son pays, calmement, tendrement presque. « Tous, a-t-elle dit,* me posent des questions auxquelles je ne peux pas refuser de répondre. Ayant reçu un passeport en tant que comédienne, je ne dois pas m'immiscer dans les problèmes politiques. Pourtant, il ne faut pas que l'on cesse ici de penser à nous, aux Polonais. Je ne sais pas où commence et où finit ce qui est politique, j'essaie d'agir de la façon la plus intelligente possible. Il y a que la Pologne venait de vivre cinq années d'une période dorée, de renaissance, non pas seulement sociale et politique, *mais de renaissance des idées*, de l'art. Et, aujourd'hui, on ne sait plus ce qui se passe.

» On ne m'a demandé de signer aucune déclaration de *loyauté. On n'a ni arrêté ni interrogé* Wajda, comme certains l'ont pensé. Non. Ce qui arrive ? L'association des cinéastes est suspendue, un représentant *militaire* la responsabilité des studios de cinéma. L'on est bien en train de terminer trois films commencés avant l'état de siège, mais aucune décision n'est prise *pour les autres tournages*, à deux exceptions près : un film de Janus Zaorski et un feuilleton de télévision. A cela près, l'accès aux caméras est interdit. Mais les comédiens unanimement ont pensé qu'il fallait continuer à jouer pour le théâtre. Pour la télévision, ils ont des doutes. »

» Personne ne voudrait d'un cinéma fait pour la télévision. Les attaques contre Wajda, les campagnes qui ont été menées même par d'autres metteurs en scène dans la presse officielle, ne sont pas nouvelles, je ne sais pas s'il pourra surmonter cela une fois encore.

» Je n'ai jamais vraiment parlé avec lui du projet Danton. Je sais simplement qu'il réfléchit beaucoup à la façon dont un artiste polonais peut faire un film concernant l'histoire d'un pays qui n'est pas le sien. Le scénario a été écrit par une très jeune femme, qui est morte de faim en 1934. Elle avait trente ans. C'était la fille de Stanislaw Przybyszeski, elle était amoureuse du personnage de Danton, et toutes les pièces qu'elle a écrites se rapportent à la Révolution française. L'écriture de Stanislawa Przybyszeska est très émotionnelle et c'est cela qui a intéressé Wajda. Il a trouvé là le moyen de porter un regard *d'artiste, un regard chaleureux* sur l'histoire. Il a pensé dès le départ à faire jouer Gérard Depardieu. »

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Woijciech Haas, Piotr Szulkin, *Piotr Andrejew*, *Jerzy Kavalerovicz*.

DEUX DISPARITIONS

Le directeur de l'Actor's Studio, Lee Strasberg

L'acteur et professeur de comédie Lee Strasberg, ancien directeur de l'Actor's Studio est mort le 17 février. Il était âgé de quatre-vingts ans.

« LE PARRAIN »

Ça se passait au printemps dernier dans la pénombre de l'institut qui porte son nom à New-York. Assis au premier rang derrière un bloc de papier jaune et une canette de « 7 Up », un vieux monsieur à la barbiche grisonnante, tout mince, tout droit, tout sec, tout petit, costume sombre, col ouvert, se dresse comme un ressort et harcèle de questions les apprentis comédiens qui viennent d'interpréter tant bien que mal une scène. Pourquoi as-tu fait ceci ou cela à ce moment-ci ou à ce moment-là ? Bondissant sur le plateau, joignant le geste à la parole, il se livre à une imitationn si drôle et si cruelle que la salle, remplie d'élèves attentifs et décontractés (on entre, on sort sans se gêner), croule de rire.

Pour le témoin non averti, élevé dans le culte de celui qu'on appelait le génie, le gardien et le flambeau de la tradition Stanislavski, le promoteur de sa méthode, la fameuse, la sacro-sainte Méthode, le maître à jouer et à penser de cinq, et même de six générations, tant de stars hollywoodiennes, pour le pèlerin admis enfin dans le saint des saints, de découvrir ainsi l'envers ou plutôt l'endroit d'un mythe, c'est le choc. On ne peut pas imaginer ce que c'était que ces cours donnés également à l'Actor's Studio où n'étaient admis que les professionnels désireux de se recycler. Un jaillissement d'observations concrètes, de souvenirs, de réflexions, de conseils, de remarques narquoises reprises ensuite à l'intention de ses proches — il avait une femme adorable et deux jeunes enfants — dans le caphamaüm ensoleillé d'un immense appartement au-dessus de Central Park.

Encore agrandis par des verres sans monture, ses yeux vous regardaient sans vous voir, tournés vers l'intérieur, plongés dans une réflexion permanente sur le métier de comédien. Un métier, une technique dont il a eu la révélation à l'occasion d'une tournée, en 1923 aux États-Unis, du Théâtre d'art de Moscou.

Né en Autriche en 1901, ce juif d'origine polonaise avait sept ans quand il est passé pour la première fois devant la statue de la Liberté et à peine le double quand il a débuté sur les planches avant de fonder, en 1929, le Group Theatre, avec Cheryl Crawford et Elia Kazan.

Lui qui a tout appris à Marilyn Monroe, Paul Newman, James Dean, Marlon Brando, Jane Fonda, Robert de Niro, pour ne citer que quelques uns de ses poulains, n'a fait qu'une apparition furtive à l'écran — elle lui a valu une nomination à l'Oscar — dans le Parrain nº 2.

Lee Strasberg comptait ouvrir prochainement une des nombreuses succursales de son institut à Paris où il était venu enseigner quelques semaines au Palais de Chaillot.

CLAUDE SARRAUTE.

« LA MÉTHODE »

« La méthode », la technique de formation de l'acteur à laquelle le nom de Lee Strasberg reste attaché, s'inspire de l'enseignement de Stanislavski et, particulièrement, de son livre *An Actor Prepares* (la prépartion de l'acteur). *« L'acteur*, déclarait Strasberg, *ne doit pas se laisser emporter par l'émotion. Il doit être Macbeth mais aussi lui-même. »* Le comédien doit revivre, au plus profond de lui-même, de sa sensibilité, les situations créées par l'auteur de la pièce qu'il interprète.

Poussée à l'extrême, cette technique peut aboutir à la projection *de névroses de l'interprète dans le* rôle qui lui est confié, névroses réelles ou imaginaires. Lee Strasberg aimait pasticher ce qu'il appelait le *« style Comédie-Française »*, lors d'un cours, pour mieux montrer ce qu'il ne fallait pas faire. Chez des disciples négligents, « la méthode » pouvait engendrer la facilité, sinon la complaisance. En cas de réussite, c'est à une sorte de déshabillage du personnage que le spectateur était invité à assister.

Le compositeur de jazz Thelonious Monk

Le pianiste et compositeur de jazz Thelonious Monk est mort le mercredi 17 février, à Englewood (New-Jersey), près de New-York. Il était âgé de soixante et un ans.

LES SILENCES DU PIANISTE

Monk est entré dans un silence dont maintenant il ne sortira plus. Il l'avait plus qu'aucun de nous fréquenté durant sa vie, ce silence. Depuis dix ans, il se tenait à l'écart du monde, il se taisait. Son piano même ne l'intéressait plus, qui aurait sous ses doigts rompu le pacte signé avec les engeances de la nuit.

L'homme ne parlait guère. Dans *les années 60 déjà, en tournée européenne*, ceux qui l'accompagnaient n'entendirent que rarement le son de sa voix. Un mot, une phrase en quinze jours de voyage, c'était tout. Monk, très tôt, se rendit muet. Il tira le rideau. Cette existence ne vaut rien : bonsoir, terminé, on ferme, on s'endort.

Pannonica, la bonne fée des jazzmen, accepta de recevoir, de garder chez elle cet homme assoupi qui lui avait dédié l'un de ses thèmes les plus fameux. Il connut dans un de ces grands appartements de New-York où Charlie Parker chercha refuge et trouva brusquement la mort un havre d'amitié où pas même la parole n'était exigée.

Il faut se rappeler que quelques hommes ont fait le be-bop, le jazz de la guerre et de l'après-guerre : John Birks Gillespie, Kenny Clarke, Charlie Parker, Thelonious Monk. Les deux derniers ont disparu. L'un à trente-quatre ans, l'autre à soixante-quatre — *non loin de la moyenne américaine*, — sans avoir ménagé leur corps, sans avoir craint d'abuser de tout, et notamment du défendu, qui constitue dans l'immédiat une part plus qu'importante de l'agréable.

On a longtemps cru que Parker et Monk appartenaient l'un et l'autre à la génération de 1920. En réalité, Monk — on en est sûr maintenant — *doit être considéré comme l'aîné de* Parker : Dizzy et lui sont exactement contemporains, tous deux d'octobre 1917. Ces détails comptent dès l'instant où l'on sait qu'à l'époque où ces musiciens firent leur œuvre débutante le jazz mutait tous les cinq ans. Parker, benjamin du Minton's et du Monroe's, trouva dans ces lieux-là, sans aucun doute, l'atmosphère favorable que d'autres, à peine plus vieux, avaient, sans l'attendre, préparée.

Monk était en avance par certains côtés sur le Charlie Parker de 1942, qui vint à New-York avec l'orchestre de Jay Mc Shann. Tous les observateurs de ce temps-là en conviennent, et nul n'ignore, comme l'écrit Dizzy dans le considérable *To be or not to bop* (traduit par Mimi Perrin pour les Presses de la Renaissance), que Monk apporta l'enrichissement harmonique dont l'ensemble des artistes de bop tirèrent profit, comme ils firent leur bien de la fantaisie mélodique, élusive et tournoyante de Gillespie lui-même.

Tout a commencé au Minton's, affirma Mary-Lou Williams, à propos de la « nouvelle musique » qu'on entendit entre 1939 et 1942. Teddy Hill, n'aimait pas, lorsqu'il jouait dans son propre orchestre, le batteur Kenny Clarke, poseur de « bombes », mais il l'engagea aussitôt et en même temps *que Monk au* Playhouse, dont il était devenu directeur musical. Une riche idée. Monk, notamment, y gagna l'estime, l'admiration des « bœufeurs ». Là, il *décourageait toute une jeunesse fiérote* et désespérait l'amateurisme importun. Il voulait converser avec ses amis, ses égaux, Kenny, Dizzy, Charlie Christian, plus tard Charlie *Parker, — un bleu pourtant, mais qui* eut de bonne heure l'étoffe d'un vétéran.

Chez Monk, les enchaînements d'accords complexes, inédits, faits pour dérouter, désemparer les gêneurs, se métamorphosèrent en style. Coleman Hawkins, protecteur des « boppers », engagea leur grand prêtre pour animer les soirées de l'Onyx-Club et lui faire faire ses premiers disques *(On the Bean, Flyin' Hawk)*. De 1944 à 1954, la presse jazziste néglige quelque peu Monk, qui entame une marche solitaire, *comme perdu dans un rêve et* laissant tomber de ses mains quelques joyaux que glanent les éditeurs de Blue Note *(Evidence, Misterioso)*. En 1954, la gloire de Miles Davis illumine le sorcier (Bags' Groove). Monk va beaucoup enregistrer pour Riverside et fasciner Greenwich-Village. Même John Coltrane s'avouera embarrassé par les harmonies que Monk jettera sous ses pas *(Epistrophy*, 1957). Vingt ans après son entrée au Minton's Playhouse, Thelonious a presque tout livré de sa thématique *(Blue Monk, Rhythm-a-ning, Round Midnight)*. En 1972, il cessera définitivement de donner des concerts et de publier des disques.

Il a quitté la scène alors que, dans les cercles du jazz, et au-delà, on s'accordait à lui reconnaître du génie, un rôle de première grandeur. Il avait donné l'exemple d'un art superbe fait de *brisures, de ruptures sur fond de* continuité, l'exemple de dissymétries sur fond de redondance, art qui a rejoint sans l'imiter, comme le soulignait Jean Barraqué, par son souci *de discontinuité, de dislocation, le* discours de ceux qui n'appartenaient pas au même univers esthétique que lui. Art du silence aussi, dont il s'est magnifiquement emparé, à moins *que ce ne soit le contraire ?* Ce silence dont nous disions qu'il l'a constamment côtoyé avant de s'y engloutir habite sa musique selon sa volonté ou malgré elle.

Souvenons-nous d'une polémique qui éclata au milieu des années 50, à propos du gouffre qu'ouvrit Monk dans *The man I love*. Miles Davis crut à une défaillance, un effondrement. Il *combla le vide. Avec raison, selon* certains, bien à tort, selon d'autres, qui voyaient là calcul et désert médité, lequel devait de lui-même créer ses limites, retrouver des bordures. Le silence de ce jour-là, plus tard le mutisme dans les circonstances les plus quotidiennes, et, tout au long de ces dix dernières années, l'absence de musique enfin : qui pourrait jurer qu'ils ne tiennent pas ensemble et que Monk n'a pas progressivement choisi ce pourquoi il *se* semait prédestiné ?

LUCIEN MALSON.

Discographie

Misterioso (1948), Blue Note 560 ; Evidence (1948), Blue Note 546 ; The Man I Love (1954), Prestige 200 ; Bag's Groove (1954), Prestige 196 ; Blue Monk (1954), Prestige 189 ; Just a Gigolo (1954), Prestige 189 ; Locomotive (1954), Prestige 180 : Hackensack (1954), Prestige 180 ; Straight no Chaser (1957), Riverside 12-247 ; Trinkle Tinkle (1957) Jazzland JLP 46 ; Functional (1957), Riverside 12235 ; Little Rootie Tootie (1959), Riverside 12300 ; Bolivar Blues (1964), Columbia 1965.

Round' Midnight (1971) et Crepuscule with Nellie (1971), enregistrés à Londres par George Wein, sont les derniers enregistrements de Thelonius Monk.

VARIÉTÉS

Bill Deraime à Bobino

LE BLUES EN FRANÇAIS

« Autrefois, le blues, c'était l'homme noir, *disait un jour John Lee Hooker*. Mais, aujourd'hui, le blues est devenu si puissant que le monde entier le connaît, les Blancs comme les Noirs. C'est comme une racine dans la terre. »

Le blues et sa tradition ont depuis longtemps été repris par les musiciens rock. Eric Burdon fut l'un des premiers à chanter comme un vocaliste noir. Stevie Winwood et Eric Clapton suivirent l'exemple. En France, il y a depuis trois ans Charlélie Couture, qui porte en lui la sensibilité d'une génération avec son vague à l'âme, son sens du dérisoire, une envie de vivre dans la surprise. Sur un tout autre registre, il y a aussi Bill Deraime.

L'air d'un traîne-savates de luxe qui chanterait place Beaubourg, Deraime a un beau phrasé de blues, une voix pleine, chaude, parfois rocailleuse. Entouré d'une rythmique, d'un clavier et d'une sympathique section de cuivres, Bill Deraime exécute un travail propre, carré, parsemé d'un humour *mitchellien. Les textes, qui* ont souvent un aspect narratif et emploient un langage quotidien, sont adroitement ficelés mais souffrent tout de même d'une trop grande faiblesse. *On souhaite que demain* Bill Deraime chante ses rencontres avec la vie et ses histoires d'amour en travaillant mieux son inspiration, en nous offrant des textes originaux, moins proches du style veillée-au-coin-du-feu-le-soir-de-la-saint-Jean. En nous donnant des blues à la française moins plaqués sur ceux des Noirs américains d'autrefois.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 H 30.

■ **Pour la clôture de l'exposition *Magdalena Abakanowicz*, un débat a lieu le 18 février à l'ARC, en présence de l'artiste ; avec la participation de Malten Bouisset, Geneviève Brerette, Henri Cueco, Marc Le Bot, Anne Tronche. (18 h, auditorium du musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson).**

SPECTACLES

théâtres

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JOËL, Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.
L'HEURE DE MON PLUS GRAND SILENCE, Fondation de l'Allemagne (589-22-26), 20 h 45.
UN AMOUR DE THÉATRE, Lucernaire (544-57-34), 20 h 30.
LES CANCANS, Théâtre 13 (589-05-99), 20 h 30.
L'ALPAGE, Essaïon (278-46-42), 22 h 15.
TOUT ÇA C'EST UNE DESTINÉE NORMALE, Antony, théâtre F. Gémier (666-02-74), 21 h.
CALIGULA, Versailles, Théâtre Montansier, (950-71-18), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h 30 : Soirée de ballets.
Salle Favart (296-12-20), 20 h 30 : Bubbling brown sugar (Harlem années 30).
Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : La Dame de chez Maxim.
Chaillot (727-81-15), 20 h : Faust ; Grand foyer, 20 h 30 : Entretien avec M. Saïd Hammadi ; 18 H 15 : Le sac du palais d'été (marionnettes chinoises).
Odéon (325-70-32), 20 h 30 : Hedda Gabler.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30 : Voyage de Madame Knipper vers la Prusse orientale.
Petit TEP (797-96-06), 20 h 30 : Bruce Schwartz.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h 30 : L'espace Pollock ; - les livres d'architecture ; - Musique de chambre du XXe siècle, par les solistes de l'Ensemble Intercontemporain.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 : Danse Buto.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Artistic-Athevains, (355-27-10), 20 h 30, l'Orage.
Arts-Hébertot (387-23-23), 21 h : l'Etrangleur s'excite.
Atelier (606-49-24), 21 heures : le Nombril.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 heures : Diable d'homme.
Cartoucherie, Épée de Bois (808-39-74), 20 h 30 : Ecrits contre la Commune ; Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : l'Etranger dans la maison ; Théâtre du soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II.
Centre d'arts celtique (258-97-62), 20 h 45 : Evasion.
CISP-Théâtre Paris-12 (343-19-01), 20 h 45 : les Mentons bleus.
Cité internationale (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : la Religieuse ; la Resserre, 20 h 30 : Ce titre, tu es né avec ; Grand Théâtre, 20 h 30 : La divine comédie.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (720-08-24), 20 h 45 : le Jardin d'Eponine.
Comédie Italienne (321-22-22), 20 h 30 : La servante amoureuse.
Confluences (387-67-38), 20 h 30 : Éduqué à mort.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard VII (742-57-49), 20 h 30 : la Danse du diable.
Espace-Cardin (266-17-30), 20 h 30 : Oratorio pour une vie.
Espace-Gaîté (327-95-94), 22 heures : Stratégie pour deux jambons.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : le Misanthrope.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h 45 : le Marteau des maléfices. — II, 18 h 30 : Ballades ; 21 h : Protée.
Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h : Vie et mort du roi boiteux.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Kou de chapo.



Jeudi 18 février 1982

Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 heures : L'os de cœur.
Huchette (326-38-99), 20 h 30 : la Cantatrice chauve ; 21 h 15 : la Leçon ; 22 h 30 : l'Augmentation.
Interclub 17 (227-68-81), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de cocottes.
La Bruyère (874-76-99), 21 heures : le Divan.
Lierre-théâtre (586-55-83), 20 h 30 : La grande peur dans la montagne.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h 30 : Yerma ; 22 h 15 : S. Joly ; Théâtre Rouge ; 18 h 30 : Don Quichotte ; 22 h 15 : le Combat de la mouche ; Petite salle, 18 h 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Du vent dans les branches de sassafras.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h 30 : l'Ile des chèvres.
Marigny Salle Gabriel (225-20-74), 21 heures : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Jacques et son maître.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : la Pattemouille.
Moderne (280-09-30), 20 h 30 : Trio.
Montparnasse (320-89-90), 21 heures : Trahisons.
Œuvre (874-42-52), 20 h 30 : Orties... chaud.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Petit Forum (297-53-47), 20 h 30 : Toute honte bue.
Poche (548-92-97), 21 h : Baron baronne.
Ranelagh (224-14-08), 20 h : Perceval le Gallois.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Scala (261-64-00), 20 h 30 : les Caprices de Marianne.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h 45 : le Cœur sur la main.
Studio-théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 : Quelle belle vie, quelle belle mort.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h : Métamorphose.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : Vampire au pensionnat ; 22 heures : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : Henri IV.
Théâtre noir (797-85-14), 20 h 30 : Entre soleil et Boutou.
Théâtre du Parvis (633-08-80), 20 h 30 ; Ecoute le vent sur la lande.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), 20 h 30 : Le dernier des métiers ; L'Equarissage pour tous.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Pantagleize.
Théâtre des Quatre-Cents Coups (633-01-21), 20 h 30 : Mademoiselle Julie.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Antigone toujours ; petite salle, 20 h 30 : Virginia ; Maison internationale du théâtre, 18 h 30 : Saint-Simon le voyeur.
Théâtre 18 (226-47-47), 22 heures : Lettre au père.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

La danse

Palais des Congrès (758-27-78), 20 h 30 : la Belle au bois dormant.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 30 : Bal et ballets à la cour de Louis XIV.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h : C'est comme ça qu'il faut faire.
Théâtre des Champs-Élysées (723-47-77), 20 h 30 : Ballet National du Portugal (Carmina Burana).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez françois.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h : C'est pas tout rose.

Les concerts

Lucernaire, 19 h 45 : O. de Mones, P. Heidsieck (Fauré, Poulenc) ; 21 h : T. Mathias, M. Gaghepain (Bach, Mozart, Martinu, Roussel).
Salle Gaveau, 20 h 45 : C. Huve (Beethoven, Liszt, Bartok, Chopin).
Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : M. Sartova, M. Drewnowski, Quatuor de Varsovie (Szymanowski).
Conservatoire, 20 h 30 : H.-S. Kang, M. Llorente (Franck, Bach, Ravel), F. Boffard (Beethoven, Chopin, Chabrier, Casterede).
Salle Cortot, 21 h : F. Kleynjans, (Bach, Guiliani, Kleynjans, Satie, Barrios).
Centre culturel canadien, 20 h 30 : Gaillard Ensemble.
Eglise Notre-Dame-du-Liban, 20 h 30 : Orchestre symphonique Paris rive droite, dir. : M.-O. Dupin (Schubert, Mozart, Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), 20 h 30 : M. Van der Esch, A. Krieger, L. Jones, A. Praskin.
Bobino (322-74-84), 20 h 45 : Bill Deraime.
Caveau de la Huchette, (326-65-05), 21 h 30 : G. Colliers, London All Stars.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Ly Country blues.
Dépôt-vente (637-31-87), 22 h : Forficule.
Dreher (233-48-44), 22 h 30 : Faton cahen Unit.
L'Écume (542-71-16), 22 h : L. Nguyen, S. Merlaud.
Feeling (271-33-41), 22 h 30 : J.-L. Longnon, M. Graillier, M. Bertaux, A. Ceccarelli.
Gibus (700-78-88), 22 h : Jet Sept.
Hippodrome (205-25-68), 20 h 30 : Angelo Branduardi.
Jazz Unité (776-44-26), 21 h 30 : J. Ramos, P. Stocker, F. Costa, R. Luis.
Lucernaire (544-57-34), 22 h 30 : M. Lobko, R. Boni, A. Puisolle, J. Detraz.
New Morning (523-51-41), 21 h : J.-F. Jenny-Clarke.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h 45 : J. Barrense-Dias.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : P. Cefin, B. Vasseur.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h : E. Louiss.
Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : D. Humair, J.-F. Jenny Clarke.
Rex (236-83-98), 22 h : Faut voir.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : C. Luter.
Trois-Maillets (354-00-79), 22 h 30 : Nina Simone.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h : John Molyneux.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h : Le Sorcier du ciel, de M. Blistène ; 19 h : Hommage à George Cukor : La Croisée des destins ; 21 h : Hommage à A. Robbe-Grillet : Trans-Europ-Express.

BEAUBOURG (278-35-57)
15 h : la Volonté du mort, de P. Leni ; 17 h : Chasse tragique, de G. de Santis ; 19 h : panorama du cinéma philippin : Bona, de L. Brocka.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ALL STONES FESTIVAL (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AMOUR DES FEMMES (Fr.-Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
ANTHROPOPHAGOUS (It., v.f.) (**), Maxéville, 9e (770-72-86).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, 6e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 10e (878-81-77) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (Fr.-It., v.o.) (*), Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (542-45-76) ; *Paramount Montparnasse, 14e* (329-90-10).

CUTTER'S WAY (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DERNIER CAPRICE (Jap., v.o.), Studio Gît le Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Magic-Convention, 15e (828-20-64)* ; Napoléon, 17e (380-41-46).

DEUX FILLES AU TAPIS (A., v.o.). Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.). Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e *(343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37)* ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

DIVA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82).

EAUX PROFONDES (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 2e (770-33-88).

ESPION LÈVE-TOI (Fr.), Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e *(325-71-08)* ; Normandie, 2e (359-41-18) ; Helder, 2e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (352-52-43) ; *Magic Convention, 15e (828-20-64)* ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-77-99).

EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

FAME (A. v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FANTASMES DE MADAME JORDAN (Suéd., v.o.) (**) : Marignan, 2e (359-92-82) ; (v.f.). Impérial, 2e (742-72-52).

LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

LA FOLLE HISTOIRE DU MONDE (A., *v.o.*) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e *(542-67-42) ; Parnassiens, 14e* (329-83-11) ; (v.f.). Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-52-43) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

FONTAMARA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

GARDE A VUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE GRAND PARDON (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; *Broadway, 16e (527-41-16)* ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e *(359-92-82)* ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

L'HIVER LE PLUS FROID A PÉKIN (Chine, v.o.) : Ciné Seine, 5e (325-95-99).

LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LOIN DE MANHATTAN (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

MAD MAX (Axx) (v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montmartre, *18e* (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

MA FEMME S'APPELLE REVIENS (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 17e (522-46-01).

MAMAN TRÈS CHÈRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; (v.f.). Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

MÉPHISTO (Hong., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

METAL HURLANT (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (693-10-82) ; (v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

MILLE MILLIARDS DE DOLLARS (Fr.) Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Colisée, 6e (359-29-46) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, *18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta,* 20e (636-10-96).

MUR MURS ET DOCUMENTEUR (Fr.) : Racine, 5e (633-43-71) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; St Ambroise, 11e (700-89-16).

POPEYE (A., v.f.) : *Napoléon, 17e (380-41-46).*

LE PRINCE DE NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23). (v.f.) : Paramount Opéra, 8e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).

PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (329-41-19).

QUI CHANTE LA-BAS ? (Youg., v.o) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 6e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BATEAU, film allemand de Wolfgang Petersen, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e *(261-50-32) ; U.G.C.-*Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

BLOW OUT, film américain de Brian de Palma, *v.o. : Forum, 1er* (297-53-74) ; U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

GEORGIA, film américain d'Arthur Penn, v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Bastille, 14e (357-90-81). – V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14-*Juillet-Baugrenelle, 15e (575-79-79).*

REMBRANDT FECIT 1669, film hollandais de Jos Stelling, v.o. : Movies, 1er (260-43-99).

RICHES ET CÉLÈBRES, film américain de George Cukor, v.o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

TETE A CLAQUES, film français de Francis Perrin : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; *Quintette, 5e* (633-79-38) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, *15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e* (522-46-01).

TROP TOT, TROP TARD, film français de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet : Forum, 1er (297-53-74) ; Action République, 11e (805-51-23).

VERS LE SUD, film hollandais de Johan Van der Keuken, v.o. : Forum, 1er (297-53-74).

SALUT L'AMI ADIEU LE TRESOR (A.), (v.f.) : Marivaux, 2e (296-80-40).

SAYAT NOVA (Sov.) (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).

SHE DANCES ALONE (A.-Aut.) *(v.o.)*. Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Français, 2e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

STRESS ES TRES TRES (Esp., v.o.) : Studikjo Logos, 5e (354-26-42).

T'ES FOLLE OU QUOI ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TOUT FEU TOUT FLAMME (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-*Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e* (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Convention-Saint-Charles, *15e (579-33-00) ; Mayfair, 16e (525-*27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TRANSES (Mar., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

VENIN (Ang.) (*) (v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Montparnos, 14e (327-52-37).

RADIO-TÉLÉVISION

Vu

L'ATTENTAT DU PETIT-CLAMART

Une histoire toujours en question

Pour quelles raisons Antenne 2 a-t-elle programmé mercredi 17 février la séquence de « L'histoire en question », d'Alain Decaux, consacrée à la tentative d'attentat du Petit-Clamart contre de Gaulle ? Aucun anniversaire ne justifiait que l'on évoquât ce jour-là la fusillade du 22 août 1962 ou l'exécution en mars 1963 du chef de l'opération, le lieutenant-colonel Jean-Marie Bastien-Thiry. La fraction de l'épopée gaulliste qu'avec son éloquent talent Alain Decaux a fait revivre sur le mode épique a eu au moins un intérêt pédagogique pour ceux qui n'ont pas connu cette époque, déjà éloignée de vingt ans.

Sa caméra nous a conduit, sur les lieux du drame, nous a remémoré des scènes estompées et nous a aussi montré les fautes des exécutants. Mais les témoins qui ont accepté de paraître – hormis l'un des conjurés, M. Armand Belvisi, – n'ont guère apporté d'éléments nouveaux, intéressants ou convaincants. Alain Decaux n'a pas élucidé quelques mystères : Bastien-Thiry avait-il un informateur à l'intérieur même de l'Elysée ? Pourquoi n'a-t-il pas tiré lui-même ? Qui était le véritable instigateur de l'opération ? Il n'a pas évoqué les pressions faites sur de Gaulle pour qu'il accorde la grâce, mais l'a présenté comme cynique et désinvolte.

« Il faut aux Français des martyrs », lui fait-il dire sans préciser d'où il tient cette citation. Non seulement il présente de Gaulle comme un personnage sans nuances et inaccessible aux sentiments, mais il schématise son action politique, justifiant ainsi l'aveu de Bastien-Thiry : « Les mensonges du chef de l'Etat me conduisent au crime. »

Au procès des conjurés du Petit-Clamart ainsi reconstitué ou plutôt révisé, Alain Decaux a surtout plaidé les circonstances atténuantes. « Aujourd'hui, je les comprends », *a-t-il reconnu.*

Implicitement le téléspectateur était invité à juger que le verdict rendu sans appel par de Gaulle avait été excessif. Ces drames ne sont-ils pas encore trop proches et trop sensibles pour que l'on puisse impunément les classer déjà dans l'histoire et les mettre « en question » ? Alain Decaux, cette fois-ci, n'y est pas vraiment parvenu, mais il a quelques excuses.

ANDRÉ PASSERON.

Jeudi 18 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Adieu.
D'après la nouvelle de H. de Balzac, réal. : P. Badel, avec L. Mikael, J.-C. Drouot.
L'amour naïf d'un vaillant soldat de Napoléon Ier et d'une belle jeune fille, amnésique. Seule Ludmila Mikael sauve ce téléfilm médiocre.

22 h 10 Document : la Terre en héritage.
La faim et les moyens.
Un inventaire didactique sur les ressources de la planète.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : Situation 82.
La Corse ; un choix particulier. Une enquête de F. Caillaud et P. Alfonsi.

21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
De J.-C. Vanier.
Le groupe Stunners et Charlélie Couture.



23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : la Belle Vie.
Film français de R. Enrico (1962), avec F. de Pasquale, J. Steiner, L. Hamon, F. Giret, O. Geoffroy, G. Chmara, N. Germon (N.).

Rendu à la vie civile après vingt-sept mois de service militaire en Algérie, qui ne lui ont pas laissé de bons souvenirs, un jeune Parisien se marie. Il a beaucoup de mal à trouver du travail et un logement.

La vie quotidienne d'un couple dans un climat social et politique pesant, instable. En abordant courageusement le sujet tabou de la guerre d'Algérie, Robert Enrico a réalisé un film témoin de son temps.

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : L'enfant handicapé.

20 h, **Nouveau répertoire dramatique** : Fin d'été à Baccarat, de P. Minyana.

22 h 30, **Nuits magnétiques** : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, **Concert** (en direct de l'auditorium 105 de Radio-France) « Quatre mazurkas », « les Masques », « Mélodies Hafis », « Quatuor » de Szymanowski, avec M. Drwnowski, piano, M. Sartova, soprano, C. Debrus, piano, et le quatuor Grazyma Bacewicz.

22 h 30, **La nuit sur France-Musique** : 23 h, studio de recherche radiophonique, G. Aperghis ; 0 h 5, un portrait de D. Lipatti ; œuvres de Bach, Mozart, Chopin, Lipatti.

Vendredi 19 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
16 h 30 Croque-vacances.
Dessins animés ; variétés ; bricolage.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : le Président Haudecœur.
De R. Ferdinand, mise en scène J.-L. Cochet, réal. P. Sabbagh. Avec J.-L. Cochet, D. Ajoret, P. Rollin, P. Mazzotti...
22 h 35 Magazine : *Balle de match.*
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : Super Jaimie.
16 h 50 Série documentaire : La Renaissance.
No 2. L'imprimerie, réal. R. Stephane.
17 h 50 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord... pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le chef de famille.
De N. Companeez. Avec F. Ardant, E. Feuillère, F. Beaulieu, D. Blanchar, F. Huster, etc.
21 h 35 Apostrophes.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : Rue de l'Estrapade.
Film français de Jacques Becker (1953), avec D. Gélin, L. Jourdan, A. Vernon, J. Servais, M. Dax, M. Flamme, J. Morel (N.).

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 30 Le nouveau vendredi : Les cités du ciel.
Enquête : D. Durandet. Réal. : J.-N. Despert.
21 h 30 Téléfilm : le Bourrier.
Scénario R. Boussinot, réal. J. Drimal. Avec G. Lecouvey, V. Mucret, R. Bussières, etc.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : Actualité de l'histoire ; Le Centre d'études arctiques de Paris ; Jean Jaurès ; Le droit des peuples, par A. Tevoedjire.
8 h, Les chemins de la connaissance : Histoire de vies (Louise et Marie) : à 8 h 32, John Stuart Mill : l'idiot savant.
8 h 50, **Echec au hasard.**
9 h 7, **Matinée des arts et du spectacle.**
10 h 45, **Le texte et la marge** : « Le bonheur volé », avec C. Aubry.
11 h 2, **Les grands opéras du monde** : L'Opéra de Paris de 1669 à 1874.
12 h 5, **Agora** : Espace libre, avec Christian Jacq.
12 h 45, **Panorama** : Avec S. de Mailly Nesle.
13 h 30, **Musiques extra-européennes** : Croyances et religiosité populaires en Amérique latine.
14 h, **Sons** : En Afrique.
14 h 5, **Un livre, des voix** : « la Saison du za », de Jules Roy.
14 h 47, **Les inconnus de l'histoire** : Jean-Gabriel Gallot.
15 h 50, **Contact.**
16 h, **Pouvoirs de la musique** : *L'Opéra mort ou vif.*
18 h 30, **Feuilleton** : La cloche d'Islande, d'après H. K. Laxness.
19 h 25, **Jazz à l'ancienne.**
19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : Naissance et mort des étoiles.
20 h, **Une saison en enfer avec Flannery O'Connor**, par M. Hospice.
21 h 30, **Black and blue** : Le blues.
22 h 30, **Nuits magnétiques** : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : Œuvres de Byrd, Brahms, Palestrina, Mozart, Fauré.
8 h 7, **Quotidien-musique.**
9 h 6, **Musiciens d'aujourd'hui, XXe siècle** : Carrefour des civilisations musicales ; le Japon ; œuvres de Puccini, Stravinski, *Stockhausen, Takemitsu, Messiaen, Yuasa, Kondo.*
12 h, **Equivalences**, œuvres de J.-S. Bach.
12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**
13 h, **Jeunes solistes**, (en direct du Studio 119) : Œuvres de Rossini, Ibert, Milhaud, par le Quintette à vent F. Danzi.
14 h 4, **Boîte à musique**, œuvres de Frank, Villa-Lobos.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, **D'une oreille l'autre**, œuvres de Schumann, de Falla, Bartok, Mozart, Poulenc.
17 h 2, **Histoire de la musique** : La philosophie musicale au Moyen Age.
18 h 30, **Studio-concert** (en direct du Studio 106), œuvres de Frescobaldi par B. Verlet, clavecin.
19 h 38, **Jazz**, le clavier bien rythmé.
20 h, **Musiques contemporaines.**
20 h 20, **Concert** (émis de Baden) : « Wiegenlied », de Panufnik, « Concerto pour piano et orchestre no 1 », de Chopin, « Symphonie no 10 », de Chostakovitch par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, E. Ax, piano, dir. K. Kord.
22 h 15, **La nuit sur France-Musique** : Les concertos de Beethoven par A. Gorog ; 23 h 5, Ecrans : A. North ; 0 h 15, Musiques traditionnelles : Musique de l'Inde.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 18 FÉVRIER

– *M. Laurent Fabius*, ministre chargé du budget, est l'invité du journal de TF 1, à 20 heures.

– *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire nationale du P.S.U., participe au journal de R.T.L., à 18 heures.

RADIO-TÉLÉVISION

Le pouvoir de la télévision

(Suite de la première page.)

Il demeure que, le public aidant, paraît-il, certain que : 1) la télévision a changé ; 2) pour devenir un véritable somnifère, ces deux postulats deviennent réels du seul fait qu'ils sont formulés.

A quoi il faut ajouter deux remarques : la première (l'a-t-on assez dit !), que la communication télévisée est d'une autre nature qui n'a strictement rien à voir avec l'écrit, ni même avec la radio ; qu'elle a introduit une dimension jamais vue dans la formation, l'information et la déformation des esprits, ce dernier mot rappelant à qui en douterait que l'information est aussi déformation.

La seconde remarque conduit à répéter que les gouvernants et les autres attendent, espèrent quelque chose de la télévision, mais que ces attentes ou ces espoirs ne connaissent point de communauté de buts.

C'est à ce point vrai que, si le premier ministre se soucie enfin de la pédagogie qui doit accompagner l'action de son gouvernement, M. Pierre Mauroy, dit-on, a plutôt du goût pour les émissions de variétés.

Mais il est bien vrai aussi que, encore aujourd'hui, le gouvernement n'a pas plus de pédagogie que le royaume de Louis XVI n'avait de Constitution, comme disait un de ses ministres, et que l'on sait ce qu'il advint, pour cette raison, de ce malheureux prince.

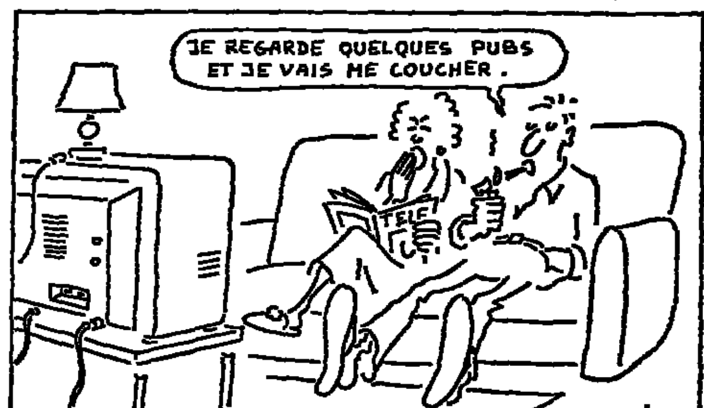
Mais au mot de pédagogie, qui n'a envie de tirer son revolver, ou plus sagement d'éteindre son récepteur ?

Que serait pourtant l'action d'un gouvernement qui ne serait pas accompagné d'une constante explication publique de cette action ?

A ce sujet, la vie contemporaine est trop complexe et trop précipitée pour qu'il suffise d'aller prêcher de province en province, devant quelques centaines ou quelques milliers de personnes, le bien-fondé des mesures prises ou envisagées. Le demi-succès, pour demeurer aimable, de la tournée de M. Mauroy, étalée sur plus de trois mois, de la Bretagne à la Haute-Normandie, le montre assez.

Depuis que M. Pierre Mendès-France a importé des Etats-Unis les *« causeries* (radiophoniques) *au coin du feu »* en 1954, depuis que tous les putschistes commencent par s'emparer des antennes de radiotélévision plutôt que de songer à investir le ministère des affaires étrangères ou même celui de la police, il n'est personne pour douter que la sécurité d'un gouvernement passe aussi par une « bonne » télévision. C'est-à-dire une télévision qui ne se contente pas de bouder ses adversaires politiques, ni même de favoriser les puissants nés de la *« faveur du moment »*, mais est attentive à remplir les deux offices. Tout en veillant, la précision est d'importance, à ce que le peuple reste, c'est le cas de le dire, enchaîné à cette *télévision*.

Car c'est une coïncidence bien curieuse que le premier ministre se soit préoccupé du rayonnement de son action et du fonctionnement de la télévision au moment précis où l'on entendait dire partout qu'elle faillissait dans sa mission de divertissement. En d'autres termes : à quoi servirait que mes ministres s'exhibent plus souvent à 20 h 15, si le public est au cinéma depuis 20 heures parce qu'il sait qu'à 20 h 30 il est menacé d'un documentaire sur les névroses obsessionnelles de la paramécie ?



(Dessin de KONK.)

L'échec n'est-il pas avéré sur les deux tableaux, du divertissement et de l'information ?

Encore qu'aucune preuve ne puisse en être apportée (on ne « prouve » pas une ambiance ni une tonalité), les chaînes sont, au moins, des plus réservées à l'égard de la nouvelle majorité.

La nomination de nouveaux grands chefs, sur des critères parfois bizarres, la réhabilitation de quelques exclus de haut vol, l'intégration de quelques autres en manière de remerciements pour service rendus, ne changent rien au fait que la télévision reste globalement d'avant-10 mai.

Et cela serait normal si, avant le 10 mai, la télévision n'avait été toute dévouée à la majorité défaite. Qui soutiendrait le contraire alors qu'on le reconnaît volontiers aujourd'hui sur les bancs de la nouvelle opposition ?

Que faire dès lors d'une télévision jugée ennuyeuse par le public et peu honnête par le pouvoir ?

La réformer ? Encore ? Pour consolider l'idée que, à chaque septennat, sa loi sur l'audiovisuel ? Il n'y aurait vraiment pas de quoi pavoiser. Peut-on cependant laisser cela en l'état ? Pas davantage.

La solution idéale serait évidemment le choix de liberté, reposant sur le postulat de responsabilité des journalistes de l'audiovisuel. D'autant que cela pourrait aussi servir d'exemple, ici et là, à la presse écrite.

Mais qui ne conviendra alors, la télévision étant animée comme on le voit, que cette liberté aurait toutes les chances de dégringoler comme une grosse pierre sur la tête des nouveaux gouvernants. La crainte n'est pas nulle et l'éventualité peu engageante.

Les mécomptes actuels seraient alors moins dangereux que ne le serait un régime de liberté et, en tout état de cause, plus facile à corriger à terme. Par la politique des strates bien connue des observateurs, qui consiste à plaquer une couche P.S. sur la récente couche U.D.F., laquelle avait masqué la couche gaulliste, qui elle-même...

De là viendrait que la grande loi audiovisuelle ait subi quelque retard. L'appel aux libertés, c'est bien connu, c'est un refrain pour opposition plutôt qu'un risque pour majorité.

Ce que sera cette loi, dont il est juste de dire que des dates paraissent à présent retenues pour sa discussion, ne peut masquer la nature du problème posé : qu'on ne fait pas d'information sans faire de politique. Il n'est pas un journaliste pour l'ignorer. Et qui écarte ce principe ne saurait prétendre au nom de journaliste.

La référence à l'objectivité est un leurre quand on connaît le déferlement des télex d'agence et qu'on se rappelle que les journaux écrits ou télévisés ne sont pas, en surface ou en temps, indéfiniment extensibles. Chacun sait cela et, en dehors de cette évidence, il n'est point de salut.

Informer, donc, c'est choisir, et choisir est l'acte politique par excellence. Les mentors de la télévision se ridiculisent de ne pas le reconnaître.

Choisir, c'est, par essence, une place qui est faite à l'arbitraire, selon une vision pessimiste, ou à la responsabilité selon la seule conception qui vaille.

Retenir une telle conception est effectivement périlleux, ultra-périlleux quand on sait la portée de l'image, mais c'est, pour un pouvoir de gauche, alors qu'il est à ses débuts, la seule qui vaille, la seule qui soit digne de son image — précisément.

PHILIPPE BOUCHER.

L'AFFAIRE HÉBERT

Les protagonistes rendent publiques leurs réflexions

L'avis rendu par la commission de discipline de TF 1, qui s'est réunie amrdi 16 février pour examiner les faits reprochés au journaliste Jacques Hébert, (*le Monde* du 15 janvier et du 18 février) a été rendu public mercredi. Selon la commission, « *M. Hébert est responsable de la dénaturation d'un propos, par amputation du texte, ce qui entraîne l'altération et même l'inversion du sens du propos tenu, et, ainsi, il a failli à l'objectivité et l'impartialité ; M. Hébert, en commettant cette faute, a manqué à ses obligations professionnelles ; il y a lieu de retenir à son encontre la sanction de mise à pied temporaire de nue partielle ou totale du salaire* ». (La commission était composée du directeur-général délégué Georges Riou, du directeur de l'information Jean-Marie Cavada, et des délégués syndicaux Pierre Toret et Marcel Caron).

De son côté, à la suite de la publication de cet avis, M. Jacques Hébert a publié le communiqué suivant :

« *Devant la publicité donnée par TF 1 sur l'avis de la commission de discipline et pour défendre mon honneur, alors que j'ai toujours voulu rester discret, je suis contraint de réagir. Je demande donc que soit diffusé, intégralement, le rapport disciplinaire de M. Jean-Paul Larivière. On y constatera :*

1. — *En ce qui concerne le tournage, qu'il ne m'a été fait aucun grief.*

2. — *En ce qui concerne le montage, qu'il n'y a pas eu d'instruction de ma part pour une imputation quelconque. Au contraire, le monteur a rapporté que je lui avais demandé de prendre la phrase, objet de l'incident, dans l'intégralité avec le son.*

3. — *En ce qui concerne le mixage, il se trouve certes que j'ai couvert une partie du texte de M. Fromion, mais aussi de M. Peyrefitte. Il ne s'agissait que de son d'ambiance. En tout état de cause, le mot « télé » n'était pas coupé.*

4. — *En ce qui concerne mon commentaire, qu'aucun grief, là aussi, n'a été retenu.*

5. — *Enfin, deux responsables hiérarchiques ont visionné le sujet avant diffusion, dont l'un savait fort bien qu'on n'entendait pas le mot « télé ». Ni l'un ni l'aure ne m'ont demandé de refaire mon mixage.* »

Enfin, dans un autre communiqué, un des membres de la commission, M. Pierre Toret, a expliqué pourquoi, selon lui, cette instance a recommandé une sanction sévère contre Jacques Hebert : « *L'examen objectif des faits matériels de l'affaire n'a en aucune façon montré qu'il y avait eu intention dans la faute technique et dans l'erreur d'appréciation imputées à Jacques Hébert. Divers autres éléments sont intervenus dans la très longue délibération de la commission.* » Selon le délégué du personnel, « *la nature de ces éléments a conduit les quatre membres de la commission à considérer qu'un accord sur le caractère unanime de leur avis serait seul susceptible de le faire respecter, voire de l'imposer* ». Cet avis, ajoute le communiqué de M. Toret, « *situe la limite extrême au-delà de laquelle les délégués du personnel seraient fondés à dénoncer une intention étrangère aux raisons et buts de la procédure purement disciplinaire à laquelle ils se sont trouvés associés* ».

Cependant, selon l'A.F.P., la commission aurait plaidé auprès de M. Boutet, le président de TF-1 qu'elle a rencontré ce même mercredi, une sanction moins sévère que celle formulée dans son avis. Il s'agirait d'un mois de suspension, ce qui permettrait à M. Hébert de reprendre immédiatement son travail.

● *M. André Diligent*, secrétaire général du C.D.S., estime que « *le Sénat s'honorerait en créant aujourd'hui une commission d'enquête sur les télévisions et les radios d'Etat* ». Evoquant la censure dont a été l'objet une tribune libre de M. Jacques Mallet (C.D.S.) sur France-Inter, samedi 13 février (*le Monde* du 18 février), l'ancien sénateur du Nord assure que « *il est temps que la lumière soit faite sur la véritable entreprise d'intoxication et d'intolérance dont sont l'objets* » les télévisions et les radios d'Etat.

CARNET

Mariages

— Marie-Andrée HUCHARD-FESQUET et Jean-Michel BÉNEYT sont heureux de faire part de leur mariage qui a été célébré dans l'intimité familiale, le 15 février 1982.
96-98, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Jean BRIDENNÉ,
survenu le 6 février 1982, à Versailles.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— Mme Jean Chéret,
son épouse,
Nathalie et Jean-Philippe Sorriaux,
Frédéric Chéret,
ses enfants,
Mme Maurice Chéret,
sa mère,
Et toute la famille,
font part du décès de
Jean CHÉRET,
survenu à Paris, le 15 février 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice (place Saint-Sulpice, Paris-6e), le vendredi 19 février, à 8 h. 30.
21, rue Charles-Fourier,
75013 Paris.
Atelier Chéret,
9, rue Madame,
75006 Paris.

— Neuvy-sur-Loire (Nièvre).
M. Gérard Chollet, maire de Neuvy-sur-Loire,
M. et Mme Henri Vincent,
M. et Mme Alain-Gérard Chollet,
M. et Mme Francis Chollet,
Annette, Yves, Valérie, Caroline,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Gérard CHOLLET,
née Charlotte Gueu,
leur épouse, mère et grand-mère, survenu le mardi 16 février 1982, à l'âge de soixante-neuf ans.
Ses obsèques auront lieu le vendredi 19 février, à 15 heures, en l'église Saint-Laurent de Neuvy-sur-Loire, où le deuil se réunira.
Les condoléances seront reçues sur un registre à signatures, suivies de l'inhumation au cimetière de Neuvy-sur-Loire dans le caveau de famille.

— Jacqueline Housseaux,
Marie et Jacques Delors,
Martine, Xavier et Clémentine Aubry,
Jeanne Delors,
Pauline et Martin Lephaille,
Marie-Jeanne, Joseph et Laurence Queheille,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Jean-Paul DELORS,
rappelé à Dieu dans sa vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse s'est déroulée dans la plus stricte intimité, en l'église de Fontaine-la-Gaillarde (Yonne), le mercredi 17 février 1982.

— Mme Paul Delye,
Olivier, Anne et Bénédicte Delye,
Mme veuve Paul Delye,
Le colonel et Mme Marcel Jauras,
M. et Mme Pierre Delye et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Delye et leurs enfants,
M. et Mme Guy Saintquentin et leurs enfants,
Les familles Ryngaert, Mallnaud, Clicq, Jauras, Cluzel, Libermann et Voogden,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul DELYE,
directeur à la S.E.M.A.,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
croix de guerre d'Algérie,
leur époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, survenu le 14 février 1982, à l'âge de quarante-quatre ans.
La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière du Plessis-Robinson, a été célébrée dans l'intimité familiale.
7, rue Bagno-A.-Ripoli,
92350 Le Plessis-Robinson.

— Mgr A. Collini, archevêque de Toulouse,
Le Père Duthell, recteur de l'Institut catholique de Toulouse,
Et tout le corps enseignant,
La famille Ducros,
dans l'espérance de la Résurrection, font part du décès de
Mgr Xavier DUCROS,
prélat de Sa Sainteté,
recteur honoraire
de l'Institut catholique de Toulouse, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Les obsèques ont lieu, le jeudi 18 février 1982, en l'église de la Dalbade.

— Mme le docteur Lucette Favreau-Piobetta,
Mme le docteur Annie Favreau,
M. le docteur Pierre Favreau et Mme, et leurs enfants,
M. Joël Favreau et Mme,
Et toute la famille,
L'Energie libératrice et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du
professeur Pierre FAVREAU,
agrégé de l'Université,
inspecteur général honoraire
de l'éducation nationale
et des affaires sociales,
médecin-conseil de la presse,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
membre de l'ordre de la Libération,
survenu le 17 février 1982.
La levée du corps aura lieu à 8 h. 30, samedi 20 février 1982, à l'hôpital de Saint-Cloud (face à la gare).
L'inhumation se fera dans la sépulture familiale, à Loubillé (Deux-Sèvres), vers 15 heures.
Il n'y aura pas de condoléances.
Cet avis tient lieu de faire-part.
13, rue de Lucerne,
91120 Villebon-sur-Yvette.
26, rue Sibuet,
75012 Paris.

— Lyon, Tassin-la-Demi-Lune, Lagny-sur-Marne.
M. et Mme Pierre Thirard et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Lanoiselée et leurs enfants,
M. Paul Louis Thirard,
Les parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Philibert Marie THIRARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
survenu le 13 février 1982, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Remerciements

— Mme Henri Mazen,
Ses enfants et petits-enfants,
très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Henri MAZEN,
étant dans l'impossibilité de répondre personnellement, expriment ici leurs remerciements et leur reconnaissance émus à toutes les personnes qui, par leurs messages, fleurs et présence, se sont unies à leur peine cruelle.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

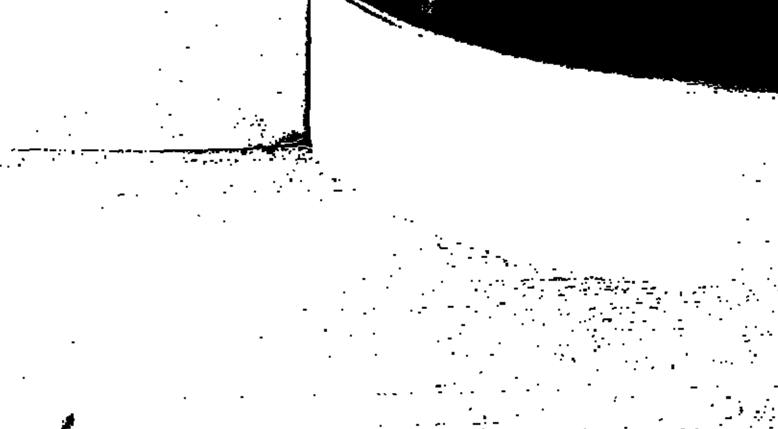
— Université de Paris-IV (Sorbonne), samedi 20 février, à 14 heures, amphithéâtre-Est (Grand Palais), M. Gilbert Ravy : « La femme sans ombre dans l'univers spirituel de Hugo von Hofmannsthal ».

— Université de Paris-V (René-Descartes), lundi 22 février, à 14 h. 30, salle Louis-Liard, M. Claude Robineau : « Tradition et modernité aux îles de la Société ; une interprétation anthropologique ».

— Université de Paris-II, lundi 22 février, à 10 h. 30, salle des commissions, M. Bernard Dieller : « Apports de la mécanique ondulatoire à la dynamique économique ».

— Université de Paris-II, lundi 22 février, à 17 heures, salle des commissions, M. Jean Rocher : « Approche d'une théorie générale du gouvernement administratif ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

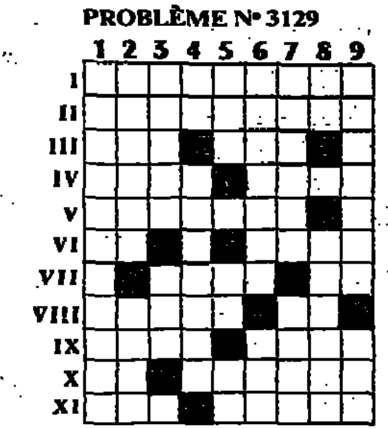


هكذا من الأصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3129



HORIZONTALEMENT

I. Lit dans un sommier. – II. Font avancer à pas comptés. – III. Pronom. Ferré dans la chanson. – IV. Fait un petit tour sur un bateau. Tourne autour du monde sans en avoir l'air. – V. Frappe quand l'esprit se manifeste. – VI. Paire de « lunettes ». Ses coups sont mauvais aux quilles. – VII. Anime des bandes et se fait mitrailler. Apparu. – VIII. Prendra peut-être une piquette. Symbole d'une unité. – *IX. Qui réclame une réduction justifiée.* Organe des républicains. – X. Préposition. Étoffe utilisée pour des reprises rapides. – XI. Titre raccourci de Colette. Solde ou coupon.

VERTICALEMENT

1. Ils sont « serrés » dans les petites dépenses. – 2. Est sensible à la qualité d'extraits choisis. Débarrasse rapidement d'un poison. – 3. *Partie perdue au piquet.* Ils connaissaient la musique. – 4. Est automatique. On en trouve chez le vinaigrier. – 5. Cela. Cours. Symbole. – 6. *Ses élèves ont la permission de copier.* Fait des plis. – 7. Était grossier à Sparte. Pas ramassés. – 8. Article. Coupure faite au couteau. – 9. Prend au café ce qu'il y a de meilleur. Disparut après le début de la Grande Guerre.

Solution du problème n° 3128

Horizontalement

I. Largeur. – II. Arts. Ga. – III. Enjeu. Ouf ! – IV. Ubu. Datif. – V. Suicide. – VI. Entracte. – VII. Noé. Née. – VIII. Armets. Vu. – IX. Nies. Star. – X. Tan. Oisif. – XI. Starter.

Verticalement

1. Lieutenant. – 2. N.B. Norias. – 3. Rajustement. – 4. Gré. Ur. Es. – 5. Étudiant. Or. – 6. Us. Accessit. – 7. Otite. Tsé. – 8. Guide. Vair. – 9. Gaffe. Turf.

GUY BROUTY.

SPORTS

BASKETT-BALL. – *Les Yougoslaves de Zadar ont battu les Limougeaux par 92 à 84, le 17 février, en match aller de la demi-finale de la coupe Korac. Le match retour sera disputé le 24 février, à Limoges.*

FOOTBALL. – *Vainqueur de Paris-Saint-Germain par 2 à 1, Sochaux a mis à profit son match de retard, disputé le 17 février, pour revenir à 2 points de Saint-Etienne et de Bordeaux. Par ailleurs, Metz a battu Auxerre par 1 à 0.*

JEUX OLYMPIQUES. – *M. Juan Antonio Samaranch, président du comité international olympique, a annoncé, le 17 février à Lausanne, que le président Ronald Reagan avait accepté d'inaugurer les Jeux olympiques de Los Angeles en 1984.*

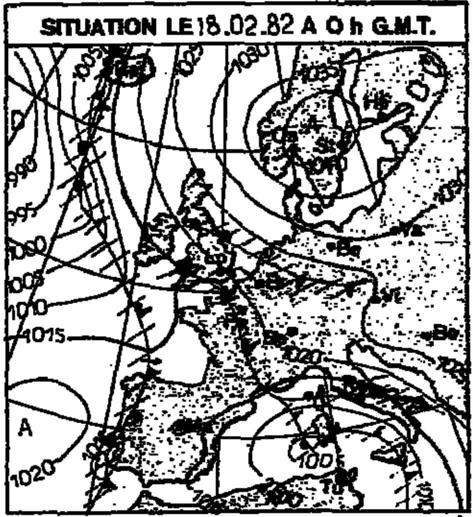
OMNISPORTS. – *M. Jean Bobet, frère du triple vainqueur du Tour de France, occupera les fonctions de directeur du palais omnisports de Paris-Bercy.*

TENNIS. – *Yannick Noah s'est qualifié, le 17 février, pour le troisième tour du tournoi de Palm Springs (Californie), doté de 200 000 dollars, en battant le Sud-Africain Bernie Mitton, 6-2, 7-5. Il sera opposé en huitième de finale au Britannique Buster Mottram.*

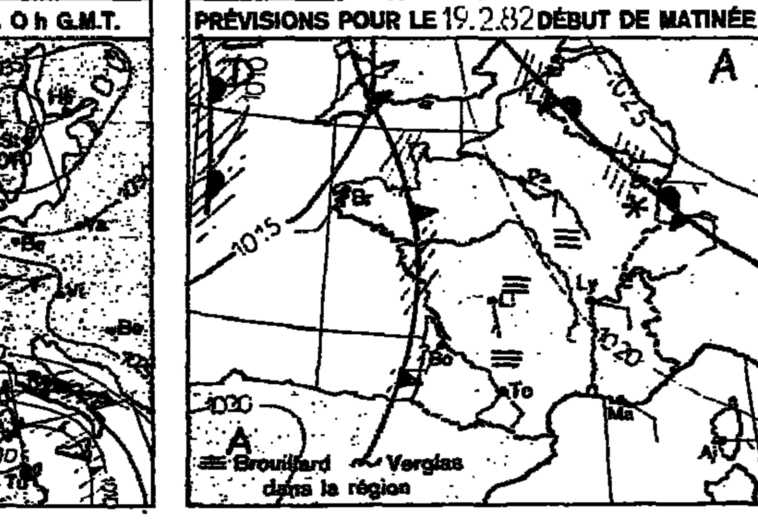
Le conseil du tennis professionnel a décidé de ne pas reconnaître le tournoi de Copenhague, doté de 200 000 dollars, qui devait avoir lieu du 1er au 7 mars. Les autorités danoises avaient refusé d'accorder des visas aux tennismen sud-africains qui s'y étaient engagés.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18.02.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 19.2.82 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 février à 0 heure et le vendredi 19 février à 24 heures :

L'influence de la dépression de Méditerranée en voie de comblement sera moins marquée tandis que l'anticyclone du nord de l'Europe dirigera des masses d'air froid sur le nord-est de notre pays et que la bordure méridionale du courant perturbé atlantique affectera nos régions de l'Ouest.

Vendredi, des Flandres aux Ardennes, aux Vosges et au Jura, le temps restera très nuageux avec des pluies faibles ou de petites chutes de neige à basse altitude. Les températures voisines de zéro degré varieront peu et les vents resteront modérés d'Est.

Sur nos régions proches de l'Atlantique, le temps sera plus doux avec quelques pluies qui deviendront plus marquées le soir en s'étendant à la Manche, les vents deviendront assez forts de secteur sud.

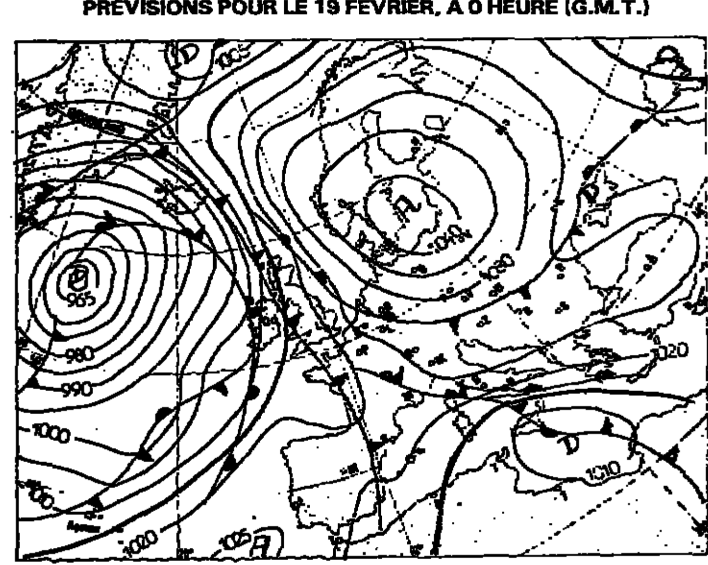
Sur les autres régions, temps nuageux et brumeux le matin en plaine, passagèrement très nuageux en Méditerranée ; assez belles éclaircies se développant dans la journée, principalement sur le Centre et sur les Alpes ; les vents seront faibles, les températures, un peu basses le matin, seront en hausse sensible dans la journée.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris. Le 18-02-82 à 7 heures : 1019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 février ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18 février) : Ajaccio, 15 et 10 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 12 et 5 ; Bourges, 10 et 6 ; Brest, 4 et 2 ; Caen, 3 et 3 ; Cherbourg, 3 et 2 ; Clermont-Ferrand, 12 et 4 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 12 et – 1 ; Lille, 3 et 0 ; Lyon, 8 et 1 ; Marseille-Marignane, 16 et 8 ; Nancy, 4 et – 1 ; Nantes, 6 et 3 ; Nice, 16 et 11 ; Paris-Le Bourget, 5 et 3 ; Pau, 13 et 4 ; Perpignan, 8 et 8 ; Rennes, 3 et 2 ; Strasbourg, 5 et – 1 ; Tours, 7 et 6 ; *Toulouse, 8 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.*

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 9 degrés ; Amsterdam, 2 et 1 ; Athènes, 12 et 8 ; Berlin, 4 et – 3 ; Bonn, 4 et – 2 ; Bruxelles, 3 et 0 ; Le Caire, 20 et 8 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 0 et – 1 ; Dakar, 24 et 17 ; Genève, 6 et – 2 ; Jérusalem, 9 et – 1 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 3 et 2 ; Madrid, 12 et 1 ; Moscou, – 6 et – 7 ; Nairobi, 30 et 14 ; New-York, 2 et – 1 ; Palma-de-Majorque, 15 et 11 ; Rome, 16 et 10 ; Stockholm, – 1 et – 5.

PRÉVISIONS POUR LE 19 FÉVRIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



L'ÉTAT DE LA NEIGE EN FRANCE

Au cours des derniers jours, des chutes de neige assez abondantes ont eu lieu sur tous les massifs, à l'exception des Vosges, où il reste plus de 30 centimètres au-dessus de 1 000 mètres. Sur les Pyrénées et les Alpes, la neige fraîche adhère mal sur la vieille couche et des coulées sont à craindre par endroits. Pour la fin de semaine, il fera relativement doux. Samedi, le temps sera ensoleillé *sur tous les massifs ; dimanche le* ciel se couvrira progressivement sur les Pyrénées et l'ouest du Massif Central ; ailleurs, le beau temps se maintiendra.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du jeudi 18 février :

DES DÉCRETS

- *Modifiant le décret du 8 janvier 1975* relatif au régime d'assurance invalidité-décès des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales.
- Modifiant le décret du 29 avril 1971 relatif aux fonctions et au régime indemnitaire des fonctionnaires de l'État et des établissements publics affectés au traitement de l'information.

UN ARRÊTÉ

- Fixant les valeurs au-dessous desquelles les biens dépendant des successions vacantes peuvent être aliénés en la forme domaniale.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE-D.O.M.-T.O.M.
273 F 442 F 611 F 780 F

TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE
483 F 862 F 1 241 F 1 620 F

ÉTRANGER (par messageries)

I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS
313 F 522 F 731 F 940 F

II. – SUISSE, TUNISIE
386 F 667 F 949 F 1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

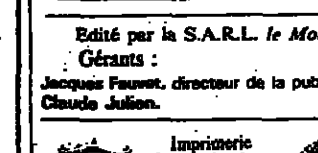
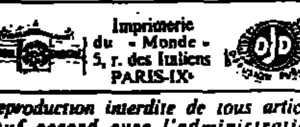
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe


Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 FÉVRIER

« Musée Rodin », 15 h, 77, rue de Varenne, Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Colin.

« Musée de l'armée », 15 h, cour des Invalides, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de la Marine », 10 h, 30 F, 2, rue Royale (Approche de l'Art).

« Hôtel de Lassay », 8, Place du Palais Bourbon (Mme Camus).

« L'Ile Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Hôtel de Lassay », 15 h, métro Invalides (Mme Ferrand).

« Hôtels du Marais », 15 h, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Mexique d'hier et d'aujourd'hui » 10 h 30, Petit Palais (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Institut de France », 15 h, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 20 FÉVRIER

14 h 30 : Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, MM. H. Curien, A. Ducrocq, A. Dupas, G. Meyniel, J. Collet : « L'intérêt des vols spatiaux pilotés ».

9 bis, avenue d'Iéna, 15 h : « Ia Ora Tahiti », 17 h : « Mongolie » (Projection).

15 h 30 : 21 bis, rue Notre-Dame des Victoires, Mme A. de Souzenelle : « Le mythe de la chute » (Atlantis).

16 h : 50, rue de Varenne, M. J. Gheusi : « Présentation opéras de Verdi » ; « Interprétations par les jeunes artistes lyriques de Jean Giraudeau ».

18 h 30 et 21 h, 28, avenue George-V : « Yémen, Félix Arabia, de l'Arabie à la mer Rouge » (Projection).

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 12 DU 17 FEVRIER 1982

Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier

Finales et numéros											Sommes à payer
5	Tous les billets terminés par 5 gagnent 70 F dans toutes les séries										
32	Tous les billets terminés par 23 gagnent 200 F dans toutes les séries. Tous les billets terminés par 32 gagnent 300 F dans toutes les séries										
	Numéros gagnants dans toutes les séries										F.
593	0359	1359	2359	3359	4359	5359	6359	7359	8359	9359	400
	0395	1395	2395	3395	4395	5395	6395	7395	8395	9395	470
	0539	1539	2539	3539	4639	5539	6539	7539	8539	9539	400
	0593	1593	2593	3593	4593	5593	6593	7593	8593	9593	4 000
	0935	1935	2935	3935	4935	5935	6935	7935	8935	9935	470
	0963	1953	2953	3953	4953	5953	6953	7953	8953	9953	400
124	0124	1124	2124	3124	4124	5124	6124	7124	8124	9124	4 000
	0142	1142	2142	3142	4142	5142	6142	7142	8142	9142	400
	0214	1214	2214	3214	4214	5214	6214	7214	8214	9214	400
	0241	1241	2241	3241	4241	5241	6241	7241	8241	9241	400
	0412	1412	2412	3412	4412	5412	6412	7412	8412	9412	400
	0421	1421	2421	3421	4421	5421	6421	7421	8421	9421	400

Finale	Numéros gagnants	Sommes à payer série 18	Sommes à payer autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer série 18	Sommes à payer autres séries
0769	0 679	F. 10 000	F. 2 000	7 069	F. 10 000	F. 2 000
	0 697	10 000	2 000	7 096	10 000	2 000
	0 769	3 000 000	30 000	7 609	10 000	2 000
	0 796	10 000	2 000	7 690	10 000	2 000
	0 967	10 000	2 000	7 906	10 000	2 000
	0 976	10 000	2 000	7 960	10 000	2 000
	6 079	10 000	2 000	9 067	10 000	2 000
	6 097	10 000	2 000	9 076	10 000	2 000
	6 709	10 000	2 000	9 607	10 000	2 000
	6 790	10 000	2 000	9 670	10 000	2 000
	6 907	10 000	2 000	9 706	10 000	2 000
	6 970	10 000	2 000	9 760	10 000	2 000

Prochain Arlequin : le 3 Mars 1982 à PONTOISE (Val d'Oise) · tirage télévisé à 19 h 50

1982 LOTERIE NATIONALE · TIRAGE DU 17 FEVRIER 1982 · N° 12

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA SAINT-VALENTIN

TIRAGE N° 11 DU 17 FEVRIER 1982

Terminaisons	Finales et numéros	Valentins Série 1	Valentines Série 2	Terminaisons	Finales et numéros	Valentins Série 1	Valentines Série 2
		F.	F.			F.	F.
1	61	200	200	6	076	300	600
	701	600	300		8 606	2 000	1 000
	9 971	1 000	2 000		44 096	20 200	10 200
	159 541	150 000	500 000		74 116	20 000	10 000
2	2 502	2 000	1 000	7	897	600	300
	50 812	10 000	20 000		3 787	1 000	2 000
3	3	100	100		8 357	1 000	2 000
	033	700	400		20 687	20 000	10 000
	5 703	2 100	1 100	8	58	200	200
	39 373	10 100	20 100		738	300	600
	96 753	10 100	20 100		8 248	2 000	1 000
	99 203	20 100	10 100	9	9	100	100
4	17 104	20 000	10 000		29	300	300
	054 704	3 000 000	300 000		579	700	400
5	185	300	600		25 229	10 300	20 300
	6 765	1 000	2 000		033 799	300 100	3 000 100
	7 055	1 000	2 000	0	630	300	600
	63 655	10 000	20 000		300	600	300
6	96	200	200		1 300	2 600	1 300
	016	300	600		063 590	500 000	150 000

PROCHAIN TIRAGE . TRANCHE DE FEVRIER DES SIGNES DU ZODIAQUE LE 24 FEVRIER 1982 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO						
TIRAGE N° 7	15	17	18	23	29	39
	NUMERO COMPLEMENTAIRE					35

PROCHAIN TIRAGE LE 24 FEVRIER 1982 VALIDATION JUSQU'AU 23 FEVRIER APRES MIDI

1982 LOTERIE NATIONALE TRANCHE DE LA SAINT VALENTIN N° 11

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	[illegible]	[illegible]
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CGR Ultrasonic

Filiale THOMSON-CSF

RECHERCHE

pour développer son activité Acoustique Médicale

(EA/11) **INGÉNIEUR EN MICROMÉCANIQUE**
Formation : ENSAM, ENSMM, ENSEM ou équivalent, bonne connaissance de la micromécanique, de la cinématique de précision et des technologies modernes.
Connaissance en électronique d'asservissement appréciée.
Expérience industrielle soushaitée d'au moins trois ans.

(EA/12) **INGÉNIEUR DIPLOMÉ PHYSIQUE-CHIMIE**
Expérience industrielle dans un laboratoire d'acoustique ou de physique appréciée.
Connaisance solide des méthodes de simulation par ordinateur des problèmes physiques.

(EE/13) **INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CONFIRMÉ**
Formation : ESE, ENST ou équivalent.
Expérience industrielle en laboratoire d'étude d'au moins cinq ans.
Pratique courante de l'électronique numérique rapide.
Aptitude à la conduite de projets d'appareils électroniques complexes et connaissance des circuits analogiques appréciée.

(EE/14) **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
Débutants ou quelques années d'expérience.
Formation : ESE, ENSI, INSA.
Bonne connaissance dans l'une ou plusieurs spécialités, circuits logiques rapides, circuits analogiques HF et traitement du signal.

(EA/A5) **AGENTS TECHNIQUES BTS ou DUT**
Débutants ou quelques années d'expérience.
Formation solide en physique et mécanique.
Connaissance en électronique appréciée.

(EE/A6) **AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS**
Débutants ou quelques années d'expérience.
Formation BTS ou DUT.
Expérience en électronique numérique rapide appréciée.

Les postes à pouvoir offrent un large éventail de techniques avancées (mécanique, électronique de pointe) dans la conception et le développement de matériel de diagnostic médical sophistiqué permettant à des hommes dynamiques d'épanouir leur caractère inventif et rigoureux.

Langue anglaise souhaitée.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions sous nº 7.855 *le Monde* Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris, qui transmettra, en précisant la référence du poste envisagé.

ORGANISME NATIONAL DE CONTROLE ET DE PRÉVENTION GÉNÉRALE
recherche

ARTS GRAPHIQUES
responsable techniques et gestion
Région Centre

Mission : – Gestion des éditions, publications et reprographie ;
– Rédaction, mise en pages et fabrication de textes d'information et de messages publicitaires ;
– Relation avec la presse, les agences de publicité et les métiers graphiques ;
– Gestion des achats de fournitures et matériels de bureau.

Profil : – Connaissances et expérience des Arts Graphiques ;
– Aptitude à la rédaction ;
– Animation d'une équipe ;
– Expérience de la vie industrielle souhaitée ;
– Esprit ouvert et créatif.

Une définition de poste sera adressée aux candidats intéressés qui doivent écrire sous la référence LZ LM 025 TAG.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Département Conseil, 25, rue François-Iᵉʳ, 75008 Paris

Un commercial pour le conseil opérationnel

CONSULTANT

EGOR Promotion. Société du Groupe EGOR est spécialisée dans la recherche et la sélection de commerciaux et la mise en place de forces de vente.
Notre développement nous conduit à coopter et à former un nouveau consultant.
Nous souhaitons rencontrer une personnalité sensibilisée à l'importance du facteur humain en Entreprise et possédant une expérience déjà significative de l'animation d'hommes, de l'organisation et de la démarche commerciale.
Idéalement, il est diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou économique. Indépendamment de sa formation et de son expérience, il est surtout motivé par une activité diversifiée qui intègre l'approche commerciale, l'étude des postes et l'évaluation des ressources humaines.
Il est doué d'une grande capacité de travail et désireux de s'intégrer dans une équipe jeune : et s'il est à l'image de nos résultats et de nos ambitions, nous saurons le reconnaître...
Nous remercions les candidats motivés par ce poste évolutif d'envoyer une lettre de motivation à Franck DUVAL, sous réf. EP02 à

EGOR PROMOTION
63, rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system



Société de maintenance technique et financière filiale d'un important groupe d'ingénierie.

PARIS

Jeune directeur administratif et financier

Rattaché au Directeur Général pour Superviser la marche d'une petite équipe comptable.

Organiser et surveiller les procédures administratives y compris le personnel au niveau procédures.

Expérience similaire de 2 ans minimum à justifier.

Connaissance impérative des techniques informatiques. Pratique du secteur Bâtiment appréciée.

Formation supérieure HEC, ESSEC, SUP de CO Finance/Comptabilité. 25 ans minimum. Poste évolutif par la variété des fonctions.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 22004 à

MRI conseil
Danièle Chapuis
13 Rue Madeleine Michelis,
92522 Neuilly

Préparation à l'examen de septembre du

D E C S

Ouverture le 17 et 23 février

Renseignements, inscriptions

A C E

82, rue Saint-Lazare - 874-34-64.

CAISSE RÉGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE
recherche
pour son centre de santé situé 3, rue du Maroc, PARIS-19ᵉ
(ouvert du lundi au samedi inclus)

MANIPULATEUR D'ÉLECTRORADIOLOGIE

Titulaire du Diplôme d'État.

Adresser lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75019 PARIS.

Importante Société française recherche pour poste Afrique Noire francophone :
CHEF SERVICE FORMATION
Ingénieur agronome ou équivalent justifiant de 10 années d'expérience O.M. orientées sur la formation agro-industrielle.
Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé avec photo et prétentions à :
Compagnie F.D.T., 13, rue de Monceau, 75008 PARIS.

École privée Paris-Est rech. PROFESSEUR ÉDUCATION PHYSIQUE, 5 heures hebdomadaires le jeudi. Tél. : 368-02-20.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

recrute sur concours

- 10 JARDINIERS
- 4 MAÇONS
- 2 MÉCANICIENS
- 15 MONT. ÉLECTRICIENS
- 11 MENUISIERS
- 14 PEINTRES
- 18 PLOMBIERS
- 14 SERRURIERS

les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique et être âgés de 17 ans au moins au 15.2.82 et de 45 ans au plus au 1.1.82. Permis VL souhaité.

ECRIRE
O. P. H. L. M. V. P.
Bureau des personnels,
49, rue du Cardinal-Lemoine
75231 Paris Cedex 05.

Clôt. des inscript. : 26-3-82.

URGENT IMPORTANT C.C.E. recherche COMPTABLE 1 durée, 3 mois, réf. sérieuses exigées tél. 773-33-19.

AGENCE IMMOBILIÈRE 15ᵉ rech. NÉGOS AGENTS COMMERCX Voiture, 40 %. Se prés. 12, RUE LACORDAIRE (15ᵉ), 9 h. à 13 h.

secrétaires

Sté entre gares Nord et Est recherche pour sa Direction Générale et Financière

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
BILINGUE ANGLAIS
Non débutante.
Libre immédiatement.
Place stable - 5×8.
Restaurant d'entreprise.
Se prés. le matin uniquement : M.F.O.M., 5, rue de Dunkerque, PARIS (10ᵉ) (Mᵒ Gare-du-Nord).

Quartier Trocadéro
PIANOS DANIEL MAGNE
recherchent
SECRÉTAIRE ADJOINTE
à la SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Bonne sténo-dactylo, anglais et allemand souhaités, très bonnes présent. pour contact clientèle. Envoyer C.V. avec prétentions, tél. et photo (retournée par lettre manuscrite à :
DANIEL MAGNE
Centre musical BOSENDORFER
17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

SERVICE CULTUREL D'AMBASSADE recherche
SECRÉTAIRE DACTYLO
parfaitement bilingue ARABE-FRANÇAIS. Anglais apprécié.
Ecrire sous le nº 118166 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

emplois régionaux

Recherche

CADRE PÉDAGOGIQUE
Expérience souhaitée
C.C.N. 66 avril/mai.

Écrire : I.P.F.S.E.S., École d'Éducateurs, 8, rue J.-Curie, 51100 REIMS.

ÉCHO RÉPUBLICAIN
QUOTIDIEN DÉPARTEMENTAL en EURE-ET-LOIR
recherche
JEUNE JOURNALISTE LOCALIER
Diplômé d'une école de journalisme. Expérience de 2 ans minimum dans un journal local.
Le poste est à pourvoir au siège de *l'Écho Républicain*, à Chartres.
Env. C.V., photo, press-book, à l'adresse suivante :
« ÉCHO RÉPUBLICAIN »
Rédaction en chef
19, rue du Bois-Merrain,
28004 CHARTRES.

INGÉNIEURS ÉLECTRICIENS Supélec INSA - ESME, postes stables et d'avenir, rémunération importante. Tél. : 297-49-95.

MICROTEL
recrute
INGÉNIEURS D'ÉTUDES
expérimentés (2 à 5 ans)
pour travaux variés Hard-Soft sur MICRO-PROCESSEUR 6800, 8085.
Connaissances télé-informatique nécessaires.
Évolution à terme vers poste de responsabilités.
Seuls des candidats capables d'engagement personnel se présenteront :
nous ne sommes ni l'administration ni une multinationale, nous ne sommes donc pas forcément les meilleurs, les plus beaux et les plus forts, mais tout simplement une P.M.I.
Tél. : 928-01-31 pour R.-V.

RÉGIE PUBLICITAIRE recherche vendeur d'espace libre immeuble. Tél. pour R.-V. 770-41-77. Vendredi 19 de 14 à 18 h et lundi 22 de 9 h 30 à 12 h.

---

représentation demandes

Représentant resté 25 ans dans la même société recherche emploi stable. Expér. alimentation. Ecr. s/nº 6.251, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE
75 F TTC m² - 658-81-12.

travaux à façon

ENTREPRISE sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordint. tous corps d'État. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 - 893-30-02.

cours et leçons

Prép. indiv. concours ADM, examens droit par diplômé enseignement supér. expérimenté. Ecr. s/nº 7.798 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

capitaux propositions commerciales

Société spécialisée dans l'immobilier loisirs (parcs résidentiels, caravaning) recherche investisseurs partenaires haute rentabilité.
Écrire : STIIM.
TOUR MÉDITERRANNÉE,
13298 MARSEILLE CEDEX.

formation professionnelle

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
en systèmes informatiques.
Formation pratique et théorique (720 h.) pour demandeurs d'emploi H/F diplômés de l'Ens. Sup., stage rémunéré.
REUNION D'INFORMATION et inscript., vendredi 19 février 1982, à 14 h. Tél. 296-12-58.
G.F.N., 14, av. de l'Opéra 75001 PARIS.

FORMATIQUE
INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'INFORMATIQUE APPLIQUÉE vous forme
ANALYSTES PROGRAMMEURS
DE HAUT NIVEAU
EMPLOI ASSURÉ
1, rue de Choiseul, 75002.
296-65-08.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur « PEUGEOT » vend break-305. « SR » oct. 1981 mod. 82. Radio-cassette, housses, moquette. Px 43.000 F. Tél. 958-96-25.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
504 Peugeot diesel (77) moteur NEUF (refait 100 km) carrosserie et peinture NEUVES. Intérieur confort et bon état. Garantie garage 6 mois, pièces et main-d'œuvre. 575-54-31, ap. 20 h., (SERGE).

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Nouvelle GAMME 82
A 112 4cv-DELTA 6cv
concessionnaire
336.38.35 +

locations

Tourisme ou utilitaire
JONOTO Tél. : 585-79-38.
R 5 30 F par jour + 20 km gratuits + 30 km minimum facturés par jour, etc.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.H. 26 ans. DEA droit communautaire et européen + maîtrise droit des affaires, certificat d'études judiciaires et CAPA, anglais courant.
RECHERCHE : Poste juriste d'entreprise Paris (section BCO/DK 168).

DIRECTEUR DES VENTES 35 ans. Formation autodidacte + DUT marketing gestion. Anglais parlé, bonnes notions italien. 16 ans expérience vente (produits grande consommation et de luxe). Distribution, détail, implantation de boutiques en franchise. Grande disponibilité. Habitudes relations haut niveau.
OFFRE : Services à toutes sociétés françaises ou étrangères, soucieuses de rentabilité, désirant développer réseau commercial France, étranger (section BCO/JCB 169).

CADRE SUPÉRIEUR 34 ans. Formation supérieure économique et services sociaux. Anglais, allemand, espagnol, italien courants, néerlandais, portugais, russe traduits, notions arabe. Stage gestion personnel et formation (en cours). Sept ans expérience bancaire (finances internationales, organisation, informatique) + un an direct.adjoint institut sup. de formation continue Grande disponibilité. Habitude relations haut niveau.
RECHERCHE : Poste au sein société désirant renforcer structure internationale (section BCO/JCB 170).

CADRE COMMERCIAL 28 ans. Bilingue anglais. Expérience société conseil export, connaissance marchés américain, canadien, européen, africain dans secteurs biens consommation et équipement.
RECHERCHE : Poste à responsabilité dans service international (section BCO/LA 171).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

TECHNICIEN bet, SA, CLIM, PB, expér. COORDINATION T.C.E., grdes opérat. ch. post. COORDINATION entr. ou BET. Ecr. s/nº 2.277 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. distinguée, bonnes expér. commerciales, ayant géré 5 ans magasin diététique cédé récemment, ch. poste - 345-46-33.

J.F., 33 ans, 6 ans expérience, étude marketing cherche situation sur Paris. Tél. 606-95-41.

Avant de partir pour New York. Tél. :
INTERPRÈTE GUIDE POUR HOMMES D'AFFAIRES
Français résidant à New York. Sér. références. Discrét. assurée. Tél. : (19-1) 212-580-45-98.

Chauffeur taxi, 25 ans, réfés. et pratique, ch. place chauffeur de direction. Tél. : 448-47-76.

Secrétaire 50 ans, bonnes références, cherche poste à responsab. 75.000/80.000 F par an. Téléphone : 233-00-23.

L'immobilier

bureaux

Ventes

PONT DE SURESNES
1.400 m² et 800 m².
Superbe façade sur Seine.
Possibilité location.
GEFIC CTI
720-50-80.

SAF 622-10-10
(Madame Marthès)
PARIS XIIIᵉ - imm. neuf 87 m² - 5.800 F m² H.T.
PARIS XVᵉ, Mᵒ Convention, imm. neuf, 412 m², R-de-Ch.

LIMITE 16ᵉ
Dans ensemble immobilier propriétaire vend BUREAU 68 m² (à rénover), 743-16-37.

DIRECTEMENT VEND 385 m² LUXUEUX BURX. RENTABILITÉ confortable et sûre, 633-33-67. F.I.M., 5, quai de Bourbon, PARIS-4ᵉ.

Locations

BUREAUX MEUBLES
Sièges de stés av. secrétariat. Tél. télex toutes démarches pour création d'entreprise.
ACTE S.A. : 261-80-88 +
Bordeaux : (56) 81-96-80.
Toulouse : (61) 42-14-40.

Domiciliation secrétariat. Champs-Élysées Boulogne. A partir de 100 F HT/mois. Téléphone : 503-27-77.

BUREAUX MEUBLES
à Paris 8ᵉ, 9ᵉ ou 15ᵉ
SIEGES SOCIAUX et DOMICILIATIONS
Télex - Secret - ts services
CONSTITUTION STES
Prix compét - délais rapides
ASPAC 293.60.50

BOISSY-SAINT-LÉGER
Terminal R.E.R.
(entre ROISSY et ORLY).
Société internationale modifiant son organisation cède son bail 3/6/9. Surface 320 m² en 17 bureaux. Télex. Téléphone, meubles disponibles si nécessaire. Loyer mensuel, charges comprises. Prix : 15.000 F. Téléphone : (1) 569-39-68 ou 569-17-50.

pavillons

5 km Enghien (95), part. vend PAVILLON, 120 m² dans village calme, prox. écoles et lycées. Séjour double, cheminée, mezzanine, 3 chambres. Prix 600.000 F - 416-57-84.

GENTILLY
Près RER, pav. 1 étage, 3 p., entrée, cuisine, salle de bains, cabinet toilette, w.-c., cave, garage, chf. central, jardinet, rue calme, bon état. Prix 445.000 F. Téléphone : 735-70-87.

villas

Particulier vend maison en pierre 4 P. pr. à CAEN (Calv.) bonne exp. tout cft, jardin d'agrément 60 m², gd garage 54 m² pourrait conv. à ARTIS. Quart. commerçant, près lycées à 1/4 d'heure de la mer et de la forêt. Prix : 300.000 F + F.N. CHAUVIÈRE, 1, rue de l'Écureuil, 14300 CAEN. - (31) 82-11-46.

domaines

POITOU, merv. manoir XVᵉ, grand confort avec domaine, 300 ha, libre, poss. division. Tél. : (49) 56-69-74.

terrains

A VENDRE à Morangis (91) terrain clos de 415 m², avec petite maison (2 pièces) en bois et fibro-ciment, eau, électricité, tout-à-l'égout. Tél. 909-20-03.

NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78) Terrain 1500 m² const., C.O.S. : 0,15, toute viabilité - VUE EXCEPT. 280 000 F TTC à débattre. Tél. : (3) 489-55-32.

Cabinet d'architectes propose la construction en bois, à l'américaine, de 5 maisons, solaires, sur terrains viabilisés, 250 F le m², près de Pontoise Téléphone : 627-88-82.

MAISONS-LAFFITTE
PARC LIMITE VILLE
TERRAIN UNIQUE
1.340 m² construction pavillon AFFAIRE EXCEPTIONNELLE Renseignement tél. pptaire 526-71-03 Agence s'abstenir.

fermettes

A VENDRE, particulier AISNE, 140 km de Paris. FERMETTE en pierre dans bourg, sur 2.000 m² au bord de l'eau, rénovée et décorée, 4 pièces, poutres, cheminée, salle d'eau, w.-c., grenier aménageable, garage. 380.000 F. Téléphone : 006-32-06.

propriétés

Part. vend maison 6 p. sur 1.000 m², 150 km Paris village Yonne, forêt, calme, commerces, médecin, 628-09-68.

Paris 1 h 30 autoroute Sud sur 1 ha 1/2 de parc. Gentilhommière XVIIᵉ avec dépendances environ 1.000 m², entièrem. rénovées, habitat. hôtellerie, hippisme, etc. sacrifié 1.500.000 F. M. MIGEOT, 541-19-92 le soir, 19 h 30.

FORET DE LYONS
7 km LYONS-LA-FORET
Belle demeure caractère STYLE NORMAND 180 m² ENTIEREMENT RESTAUREE
Poutres et colombages, séjour en chapelle, cheminée, loggia, 4 chambres, terrain, 1.100 m², 790.000 F - 627-91-41.

CONTINENTAL IMMOBILIER
L. RAYNAUD - 742-68-34
Sélection propriétés OUEST DE PARIS

BOUGIVAL
pptés agréables 1.000 m²
Villas à construire, site protégé, reste quelques terrains à vendre.

LOUVECIENNES
Propriété exceptionnelle site protégé - terrain boisé
A vendre 6.000 m² - Une villa à construire, panorama, conditions spéciales, créd. vendeur.

MARLY-SAINT-GERMAIN
Ppté parfait état à 5 mn. R.E.R. Belle villa 7 p. + pavillon gardien. Terrain 1.300 m², beaux arbres, environn. de qualité.

PRÈS DREUX
Ancienne ferme normande 5 p. [illegible] cft, dépend., enclos carré, 100 fruitiers.

PRÈS LISIEUX
Ferme, gds bâtiments aménageables - Maisons 7 p. et 4 p., 40 hectares terres libres. EXCEPTIONNEL.

AUTRES PPTES A VENDRE
Nous consulter : 742-68-34.

GROUPE P. G. DURANDO
CONSTRUIT POUR VOUS
32, AVENUE DE L'OPÉRA, PARIS-2ᵉ.

CHASSE, PÊCHE, TENNIS
(27) PROPRIÉTÉ 16 ha
4 maisons divisibles. Prix exceptionnel A-13, 296-59-59.

VERSAILLES Rive Droite
Hôtel part. 12 p. [illegible], cft, gar., 420 m² de terrain. Prix : 2.000.000 F - Tél. 950-56-21.

PRÈS LAC ET VERDURE
20' SUD PARIS
RÉNOVATION EXCEPTIONNELLE DE 5 MAISONS ANCIENNES formant hameau résidentiel avec JARDINS PRIVATIFS TENNIS et PISCINE.
Prêts conventionnés. 723-83-24.

---

135 km, PARIS SUD
MANOIR style 18ᵉ
3 pièces récept., 6 chbres, bains, 5 mansardes.
PARC 4 ha, RIVIÈRE.
Prix TOTAL : 780.000 F.
A. DUSSAUSSOY - 742-92-12.

VERRIERES-LE-BUISSON
Part. à part. Pavillon 1970
RÉSIDENCE PRIVÉE
2 niveaux, terrain clos 600 m², living double, cheminée, cuis., 5 chbres, 2 s. de bains. 7 placards, garage dble 30 m². Prix 930.000 F. - 920-18-94.

ARGENTEUIL
(15' SAINT-LAZARE)
Superbe PPTÉ 300 m² hab.
1500 m² jardin paysagé.
1.850.000 F - 603-27-51.

Achèterais vaste propriété de chasse SOLOGNE. Ec. HAVAS Orléans Nº 201137.

MAISONS-LAFFITTE
PARC LIMITE VILLE
BELLE PROPRIÉTÉ
560 m² habitables divisibles copropriété possib. Jard.-agrément 2.400 m². Façade 54 m.
A SAISIR IMMÉDIATEMENT
Renseignements tél. pptaire 526-71-03. Agence s'abstenir.

---

9 kms RAMBOUILLET
sur 2.400 m² arborisés, CHAUMIÈRE 200 m² hab. : séjour, 5 ch., bns, gar. 2 voit. + studio 40 m². 1.300.000 F.
IMMOBILIÈRE NORMANDE.
42, av. J.-Jaurès,
78 Bois-d'Arcy. (3) 058-28-90.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS, urgent, beau studio de caractère, belle poutraison, 1er étage - 526-00-35.

2 et 4, rue des LOMBARDS. Pptaire vd appts 32 et 42 m². Refaits à neuf. Tél. 551-21-06.

4e arrdt

MARAIS SAINT-PAUL
Dans immeuble luxueusement rénové et équipé avec sécurité électronique, appartement 103 m², grande entrée, séjour, 2 chambres, salles de bains, cuisine, lingerie, double orientation. Possibilité parking. CIABA - 720-30-00.

5e arrdt

Près Lycée Henri-IV
Brulerie Saint-Jacques
2, rue Laromiguière
2, 3, 4, 5 PIECES
Terrasses, parkings
cachet exceptionnel
LIVRAISON MAI 1982
Sur place, vendredi, samedi, lundi, de 13 h à 18 h
ou BEGI 267-42-06

JARDIN DES PLANTES
Constr. GD LUXE en cours
« LE POLIVEAU »
Du 2 au 5 P. et DUPLEX
du vendredi au lundi 11/19 h.
1 et 3, RUE POLIVEAU
Renseignements : 267-37-37.

Luxueuse rénovation.
4, rue du Pot de Fer.
Restent 3 et 4 pièces.
Visite sur R.V. HAMPTON & SONS. Tél. 737-33-60, de 11 à 19 heures.

PLACE DU PANTHÉON
Charme campagne à Paris. RAVISSANT DUPLEX 95 m². Immeuble XVIIe. 329-84-89.

JARDIN PLANTES
3 p., cuis., bains, 2e étage, asc., loggia, balcon. 335-17-36.

JUSSIEU PRÈS MÉTRO
Studio, état neuf, bains, cuis. équipée, 5e étage, 336-17-36.

6e arrdt

Métro SAINT-SULPICE
2 Pièces refait neuf,
2e ét. sans asc. Prix 530.000 F.
SERTORIUS : 723-78-20.

CHERCHE-MIDI 354-95-10
SUR PARC PRIVÉ
TRIPLEX 90 m², caractère.

ODEON, calme, appartement caractère 250 m² autour d'un patio. Serge KAYSER, 329-60-60.

BD ST-GERMAIN
EXCEPT. 400 m² DIVISIBLES
8 000 F le m². 500-36-00.

VANEAU. Pierre de taille, living + 3 chambres, tout cft, chauff. indiv., très calme, 278-77-63.

RUE DE SEINE. Charmant studio équipé, caractère. DORESSAY, 548-43-94.

7e arrdt

RUE DE BEAUNE
TRES BEAU 2 P.
Tt cft, clair, 50 m²
caractère. Px 500 000 F
SATIM - 633-24-14.

8e arrdt

ALMA 48 m²
luxueux pied-à-terre
parfait état - 567-22-88.

VILLIERS EUROPE
duplex 4e, 5e étage, ascenseur, imm. 1900, triple living, 2 chambres, salle de bns, cuisine équipée + 1 chambre de service. S.A. LECLAIR, 359-69-36.

AV. CHAMPS ÉLYSÉES
Imm. pierre de t., studio 4e ét. asc., travx à prévoir stand. Téléphone : 828-58-38.

Rue du Cirque. Très beau 5 pièces, 190 m² + service. DORESSAY, 548-43-94.

PARC MONCEAU
STUDIOS 39 m²
Dans immeuble récent de grand standing, parking.
SANTANDREA, 260-67-36/67-66

11e arrdt

PHILIPPE-AUGUSTE
3e étage Ouest, vue dégagée
4 PIÈCES RÉCENT
75 m², calme, cave.
Simvim & Cie - 501-78-67.

MÉTRO NATION
LES ARCADES
DE LA NATION
115, RUE DE MONTREUIL
dans luxueux petit imm. de 4 étages ayant seulement
30 APPARTEMENTS
du studio au 2, 3, 4/5 pièces.
Pour renseignements et vente.
321-47-93.

12e arrdt

PROCHE DU BOIS
DE VINCENNES
A 300 m Mo Porte-de-Charenton.
6, rue des Jardiniers
dans immeuble neuf, très beaux 4 pièces, 96 m² + balcon.
Prix : 905.000 F.
Habitable immédiatement.
Visite sur rendez-vous
577-51-64
ou 321-47-93.

Mo GARE DE LYON
BERCY, urgent, petit 3 pièces, confort, 4e étage, sans ascens., plein sud, prix : 300.000 F.
SERTORIUS : 723-78-20.

13e arrdt

ATELIER ARTISTE
Séjour, loggia, bains, 36 m² 3e étage, calme, clair, Gobelins. 331-89-46.

PL. D'ITALIE - Part. vend except. duplex 160 m², ét. élevé, calme, soleil, parking.
1.250.000 F - Tél. : 272-25-96.

Mo PORTE-D'ITALIE
OFFRE PROMOTIONNELLE
valable jusqu'au 1/3/1982
3 PIÈCES ...... 494.000 F
4 PIÈCES ...... 611.000 F
5 PIÈCES ...... 733.000 F
PRÊT CONVENTIONNÉS
sur place ce jour et demain 14/19 h, samedi et dimanche 11/13 h et 14/19 h.
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès.
GENTILLY
546-07-73 ou 723-72-00.

14e arrdt

LOFT - GRAND VOLUME
à réaliser dans anc. menuiserie, propriétaire : 260-26-93.

PLAISANCE Immeuble 75 grd standing.
110 m² + 12 m² balcon + 3 ch. + séjour + s. de bains + cab. toil. + 2 w.-c. + buanderie et cuis. équipées, dressing, cave, park. Double expo., plein soleil. Rue calme. Prix intér., 540-58-97 sur répondeur.

R. CAMPAGNE-1re. Superbe duplex, living, atelier, 3 chbres, 180 m², 2.100.000 F, 548-43-94.

15e arrdt

CAMBRONNE LECOURBE
beau 2 P., cft, p. de t., calme. 400.000 F. COTIMO 783-62-74

ECOLE MILITAIRE récent stand., très gd 3 P. tout confort + balcon. 1.000.000 F.
COTIMO 783-62-74.

BOUCICAUT immeuble ancien double liv. + chambre, cuisine, bains, 680.000 - 567-08-08.

COMMERCE belle studette équipée, tout confort, 1er étage. Prix 89.000 F - 528-00-35.

17 R. SEBASTIEN-MERCIER
Pptaire vd ds imm. rénové studios et 2 P., tt cft. S/pl ce jr 14 h-17 h - 553-91-45.

Mo FELIX-FAURE
220 m² - 900.000 F
LOGT à aménager — 587-33-34.

AVENUE ÉMILE-ZOLA
ét. élevé, imm. récent, gd studio + terr., cuis., bns, moquet., cave. 425.000 F. 578-17-38.

Près PONT MIRABEAU, imm. anc., stud., 3e ét., s. asc., cuis., bns, 140.000 F. 578-17-38.

MOTTE-PICQUET grand living + 1 ou 2 chbres, 110 m², style ATELIER, impec., 500-36-00.

DESNOUETTES récent stand. dble-liv., 2 chbres, park., calme, verdure, 950 000 F
IMMO BALZAC 723-50-00

FRONT DE SEINE
30e étage, panoramique, duplex, 5 pièces, 130 m²
SANTANDREA 260-67-36/67-66.

QUAI GRENELLE, 100 m², 4 p., 28e étage, luxueux, vue panoramique, 2 bains, balcon, cave. Pptaire, Tél. : 723-80-46.

16e arrdt

AVENUE MONORY
360 m², remarquablement installé, 5 chbres, 5 bains, 5 dressing service, 2 parkings, imm. récent, catégorie exceptionnelle.
BATON 704-55-55.

37, RUE RAYNOUARD
Pptaire vend dans imm. neuf 110 m², dern. ét., vue s/Seine, double séj., 2 chbres, 2 bains, terrasse. Sur place vendredi, samedi de 14 h à 17 h 30.

RUE DES MARRONNIERS
90 m², 3 PIECES
Jardin privatif, 1.050.000 F.
IMMO BALZAC 723-50-00.

QUAI LOUIS-BLÉRIOT
5e et 205 m², 6 pièces + 2 chbres service attenant, gar. 359-46-75 le matin.

EXELMANS. Petit 2 p., duplex, cft, chauff. indiv., 320.000 F h.b. 955-72-77, soir 955-97-85.

LIMITE 16e
Dans ensemble rénové
MAISON particulière en duplex
Tél. Pptaire, 743-16-37.

17e arrdt

WAGRAM
Grand stand. pierre de t. Luxueuses récept. + 5 chbres + 3 bains + services. 622-41-92.

PROPRIÉTAIRE URGENT, CAUSE SUCCESSION
6 PIÈCES - 1.800.000 F
3 sanitaires, chambre de service, garage, à débattre. 572-49-48.

19e arrdt

PORTE DE PANTIN
Bel imm. pierre de t. ravalé
3 PIECES TT CFT
255.000 F. 345-56-10.

20e arrdt

100 m. Cours de Vincennes, imm. récent, GD 4 P., 86 m² + balc., 5e ét., dble orientation. Simvim & Cie. Tél. 501-78-67.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE 51, rue du Dôme. A SAISIR pptaire vd sup. 4 p., Duplex. 2 bains. Px à débattre sur place VENDREDI 14 h 30/18 h - 524-56-01.

BOURG-LA-REINE. 12 mn Mo, calme, verdure. 5 pièces, séj., 32 m² sud, 3 chbres, ch. centr. radiateurs, 1er étage, 620.000 F
CEFIC, 663-18-11.

SCEAUX
7mn Mo Bourg-la-Reine
Très beau 5 P., liv. 40 m², 3 chbres, bains + cab/tod. + douche, 2 W-C, chf. cent. rad. 1.100.000 F. CEFIC 663-18-11

ASNIERES (Mairie)
dans bel immeuble
STUDIO ET 2 PCES
ENTIÈREMENT EQUIPES
— tissu mural, moquette.
— Chauffage individuel.
A PARTIR de : 99.000 F (crédit conventionné possible).
ME VOIR s/place : vendredi et samedi (de 14 à 18 h).
80, rue Maurice-Bokanowski.

BOULOGNE PRINCIPAUTÉ
Rue de l'Abreuvoir, dans un petit immeuble pierre de taille de 3 étages, à vendre (livraison immédiate)
TRÈS BEAUX APPARTS DE 3, 4 ET 6 PIÈCES SUR LUXUEUSES PRESTATIONS.
577-51-64
ou 321-47-93.

94 Val-de-Marne

MARCHÉ DES NOTAIRES
SAINT-MANDÉ BOIS, 2 appts de 4 P. 88 m², 88 m², cft, libres. Tél. NOTAIRE : 555-07-84.

GENTILLY
à 150 m. de Paris
5 P. neuf 93 m² + balc. 16 m², Px 780.000 F + Parking.
Prêts conventionnés possibles. 9, av. Gallieni - Tél. 546-23-25, ou Simvim - Tél. : 500-72-00.

CHATEAU VINCENNES
Pptaire vend directement beaux appartements libres et occupés dans bel immeuble rénové.
Vis. ce jour 14 h 30/17 h 30, 20-22, rue Louis-Besquel.

Province

A VENDRE
CLERMONT-FERRAND
5 pièces 90 m², 6e étage, balcon, cave, parking, libre janvier 87, Prix 330.000 F. à débattre. Tél. (73) 24-12-53.

CAP CABOURG part. vend 3 p. r.-de-ch. + terrass. s/mer. Tél. (1) 306-22-74.

Etranger

NEW YORK / LONG ISLAND
Brookville : campagne à 45 mn de New York, demeure exceptionnelle dans très beau cadre arborisé, jardins à la française, magnifique entrée, salon, salle à manger, 4 chambres, 4 salles de bains, communs, solarium, piscine aménagée.. 2.200.000 Dollars

DUCK POND REALTY
Le spécialiste du très grand standing de Long-Island, propose aussi large choix de maisons de 300.000 à 3.000.000 de dollars.
Pour tous renseignements téléph. au 228-63-97 Paris ou écrire 115 Birch Hill RD. Locust Valley, N.Y. 11.560 - U.S.A. (Tél. : 19-1-516-759-11-10).

locations non meublées offres

Région parisienne

PROPRIÉTAIRE
loue directement
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
à 150 m R.E.R., plein Centre calme sur grand jardin.
APPTS NEUFS DE STAND.
PREMIÈRE LOCATION
de 75 m² à 87 m²
chauffage individuel parking.
VOIR SUR PLACE
le samedi, 14 h à 16 h 30,
10, RUE DE PARIS.
Tél. : 551-56-03 H.B.

ROCQUENCOURT
Dans résidence standing, living + 3 chambres, 150 m² habitables sans vis-à-vis. Libre 6.500 ch. comprises. Tél. : 955-00-60

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche appt 4 p., Vincennes, Fontenay, Saint-Mandé, 2.500 F maxim. Ecr. s/no 6.253 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune couple (collaboratrice au journal) cherche 3/4 p. Paris ou région parisienne. Facilité de transport et centres commerciaux. Grande cuisine, bains, loggia, parking, ensoleillé, étage élevé avec ascenseur, maximum 2.500 F mensuel. Ag. s'abstenir. Ecr. s/no 6.248 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Médecin cherche 250 m² rive gauche immeuble ancien. Tél. 534-00-80 le matin

URGENT
Appartement grd standing 6 pièces, dont 4 chambres, 2 park. ou 2 appts, même palier. Secteur CONVENTION. Téléphone : Amin KASSAM. 533-29-39, ou 533-15-57.

Particulier cherche 2 pièces tout confort, secteur 17e, 11e, 10e arrondissement, dans Paris. Loyer maximum 1.600 F. Agence s'abstenir. Téléphone : bureau, 359-79-73. Après 20 h., 371-83-86.

PPTAIRES LOUEZ SOUS 24 H. Clientèle sélectionnée Service gratuit. T. 770-88-65.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 8 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES - 281-10-20.

Etudiante cherche chambre ou studio, quartier DUROC. Ecr. s/no 6.250 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

appartements achats

RECHERCHE Urgent. Paris, 2 à 4 PIECES
Bon quartier. Paie comptant chez notaire. Téléph. : 873-23-55.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS, ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

fonds de commerce

93 SAINT-DENIS
place du Marché
vend BAR. Pour rens., tél. 820-30-27 ou 827-70-02.

MONACO
Artère passante, vend magasin 130 m². Librairie, papeterie, cadeaux, T-shirt. Écrire agence HAVAS no 337, 4, rue des Iris, M.C. MONACO.

A VENDRE
dans ville importante du Midi : bar, restaurant, night-club, (seul établissement de la ville pouvant rester ouvert 24 heures sur 24), bon emplacement, grande licence, chiffre d'affaires important, parking à proximité. Prix du fonds : 550.000 F. Téléphoner après 21 heures au (16) 90-96-11-44.

Recherchons achat ou participation de Société de travail temporaire. Ecrire sous No 10 M à GEM Publicité, 142, rue Montmartre, Paris-2e qui transmettra.

locaux commerciaux

BAIL A CÉDER.
très beau local 100 m² sur cour. 21, rue Le Peletier, Paris-9e. loyer 3.000 F. Tél. : 551-21-06.

Local commercial 650 m², grand magasin exposition. Bureaux ateliers. Cabinet Thieult, 6, avenue du Châtelet, 18500 MEHUN-SUR-YÈVRE.

immeubles

RUE DE LONGCHAMP
EMPLACEM. IDÉAL IMMEUBLE Pierre de t., rez-de-ch., + 6e ét., ascenseur. Impeccable. 680 m². Téléphone : 562-38-74.

hôtels particuliers

VEND - 16e arrondissement
2 hôtels particuliers
400 m² et 1.300 m².
SOCIÉTÉ AUBRY - 501-88-89.

immobilier information

Faites comme le soleil : Venez passer vos hivers à CIUDAD QUESADA, Alicante, Espagne.
Pav. avec jardin, à partir de 58 000 F., villas de standing à partir de 228 000 F. Terrain 800 m comp., clim. subtropical, piscine, tennis, équitation, centre médical, golf, tous les plaisirs de la mer. — 18e en hiver.
Renseignements : 260-80-98.
EXPOSITION : sam. 6 et dimanche 7 mars. Salon Saint-James, 211, rue Saint-Honoré, 2e arrdt. Métro : Tuileries.

viagers

F. CRUZ : 266-19-00
8, rue La Boétie, Paris-8e.
Prix rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

9e PRÈS MONCEY atelier artiste + chbre. Calme, soleil 350 000 F + rente 1 tête 79 a. couverte par locat., 325-10-56

maisons individuelles

750 m. S.N.C.F. et RER.
Maisons et duplex individualisés
5 et 6 PIÈCES
avec gar., jard. ou terrasse de 614.000 F à 715.000 F.
Prêts conventionnés A.P.L. possible.
Livraison mai 82.
Les Familiales.
Maisons témoins sur place : Quartier du Parc à Guyancourt, du jeudi au lundi, 11 à 13 h, et 14 à 19 h. Tél. 044-16-60, et Simvim, 500-72-00.

maisons de campagne

20 km Nevers - Part. vd
MAISON PIERRES
2 pces, dépendances, terrains 1 100 m², eau, électricité
Prix à débattre
Ecrire sous le no 31793 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PANORAMA IMMOBILIER

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT CETTE RUBRIQUE, TEL. : 233-89-55

Le Monde

économie

COMMENT FURENT CHOISIS LES DIRIGEANTS DES SOCIÉTÉS NATIONALISÉES

Industrie : compétence d'abord

Si l'art de gouverner est également celui de savoir choisir les hommes, force est de constater — et la plupart des commentateurs le font — que le gouvernement s'est bien sorti de ce délicat et difficile exercice qui consistait à nommer une trentaine de personnes à la tête du nouveau secteur public.

La tâche n'était pas aisée, car il fallait trouver pour chaque entreprise, du moins pour les plus grandes d'entre elles, « *la martingale* », « *l'oiseau rare* » : un homme compétent, qui ne soit pas un adversaire résolu du changement, au caractère bien trempé. Un profil qui pouvait varier selon l'entreprise. Il était en outre souhaitable que l'impétrant réunisse sur son nom un assez large consensus tant dans les ministères concernés que parmi les grands corps de l'Etat (inspection des finances, corps des mines), sans oublier aussi le P.S., qui a pesé d'un certain poids, et les syndicats et personnels des entreprises concernées.

Dès l'été, à Matignon comme à l'Elysée, on a donc commencé à réfléchir à la question et le Tout-Paris de la politique et des affaires s'est mis à bruire de mille rumeurs. En fait, pour les groupes industriels et les principales banques, les possibilits de choix étaient limitées, le gouvernement ne souhaitant pas « *jouer* » avec ces entreprises et prendre des risques.

Très vite, un petit nombre de noms ont circulé. D'abord ceux des hommes en place qui avaient une chance de conserver leur fauteuil, MM. Fauroux et Gandois. Il y avait ensuite le « *vivier Saint-Gobain* » qui, outre son P.-D.G., comportait deux « *présidentiables* », M. Alain Gomez, un des rares managers socialistes, et M. Jean-Louis Beffa. Venaient ensuite quelques individualités comme M. Bernard Esambert, ancien conseiller du président Pompidou pour les affaires industrielles, P.-D.G. de la Compagnie financière Edmond de Rothschild. Bien vite ensuite, les noms de M. Besse, patron de la Cogema, de M. Hug, directeur de l'équipement d'E.D.F., et de M. Raymond Levy, un ancien d'Elf-Aquitaine.

Pour les banques, où les socialistes sont un peu plus nombreux que dans l'industrie, le Crédit lyonnais pouvait fournir son contingent de candidats. De plus, il y avait à l'intérieur des grands établissements suffisamment d'hommes compétents aux échelons supérieurs pour prendre la succession des actuels P.-D.G.

Au fil des mois, les choses se sont peu à peu décantées. L'Hôtel Matignon a centralisé les listes des « *possibles* » établies notamment par MM. Dreyfus, ministre de l'industrie, et Delors, ministre de l'économie.

C'est pour Saint-Gobain, que les choses ont été le plus facile, le maintien de M. Fauroux réunissant un large consensus. Chez PUK, le nom de M. Besse s'est rapidement imposé, ceux qui le voyaient plutôt chez Thomson-Brandt se rangeant à l'avis majoritaire.

A la C.G.E., le choix se limitait à deux solutoins. Soit on nommait P.-D.G. M. Georges Pebereau, actuel numéro deux du groupe, soit on trouvait une personnalité de haute stature morale, extérieure au monde de l'industrie, et d'un certain âge, qui gouvernerait en tandem avec M. Pebereau. Etant entendu que ce dernier deviendrait le numéro un, dans deux ou trois ans.. si tout se passe bien. C'est la seconde solution qui a été finalement choisie dans les quinze derniers jours.

Si pour ces trois groupes, il n'y a pas eu, à proprement parler, de grandes divergences à l'intérieur du gouvernement, comme au P.S. ou chez les syndicats, il en a été autrement pour Rhône-Poulenc et Thomson-Brandt.

M. Gandois, patron de Rhône-Poulenc, avait fait l'objet de très vives attaques de la C.G.T. qui exigeait « *sa tête* ». La centrale syndicale reprochait au P.-D.G. de Rhône-Poulenc son « *dégraissage sauvage* » d'effectifs. Il y a un mois, son départ était donné pour acquis, M. Alain Gomez devenant P.-D.G. de Rhône-Poulenc. Les choses ont changé, à cause de Thomson-Brandt.

Dès le départ, chacun savait que ce groupe, « premier électronicien de France » allait poser problèmes. L'actuel P.-D.G., M. Jean-Pierre Bouyssonie, souhaitait rester en place. Il ne manquait pas de soutiens dans les allées du pouvoir, notamment au ministère ed la défense. L'hypothèse de son maintien a eu jusqu'au bout quelque crédibilité, car il n'y avait pas unanimité sur son éventuel successeur. Les uns estimaient que M. Alain Gomez présentait le meilleur profil pour relancer l'entreprise, élaborer une nouvelle stratégie offensive en France et dans le monde. D'autres, notamment au ministère de l'industrie, lui préféraient M. Miche Hug. Finalement, le premier ministre et le président de la République ont choisi, lundi soir, M. Gomez.

Restait alors à régler le cas Rhône-Poulenc. Allait-on garder M. Gandois, comme le souhaitait M. Dreyfus, ou le remplacer par M. Hug. Mais, désigner ce dernier aurait été interprété comme un acte politique, un « gage » donné à la C.G.T. N'allait-on pas, par cette seule nomination, laisser croire que les critères politiques avaient prévalus. Mardi matin, le président de la République a donc tranché et décidé de, maintenir M. Gandois à la tête de Rhône-Poulenc.

Ainsi, les nominations pour les cinq groupes industriels et les banques répondent-elles d'abord aux critères de la compétence. En revanche, le filtre politique a incontestablement joué dans le choix de M. Georges Valbon pour la présidence des Charbonnages de France. Le parti communiste mène, on le sait, une vigoureuse campagne pour le développement du « charbon national » et le fait de nommer à la tête des Charbonnages un de ses membres peut paraître habile. Même si, des voix s'élèvent pour craindre une mainmise du P.C. sur ce grand organisme.

Autres nominations « *politiques* », celles des trois présidents de « caisses » qui sont tous mem- P.-D.G. de petites banques ou de commissaires du gouvernement. Mais, qui s'étonnera que le pouvoir cherche à placer à des postes non stratégiques quelques-uns de ses amis !

Avec la nomination de leurs patrons, les entreprises qui viennent d'être nationalisées peuvent espérer sortir maintenant d'une longue période d'incertitude qui a été nuisible à leur activité. Aux nouveaux promus de montrer maintenant qu'ils sont à la hauteur de leur tâche. A eux de s'imposer. A l'intérieur de l'entreprise, comme à l'extérieur.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

Banques : un changement total dans la sécurité

Contrairement à ce qui s'est passé pour les groupes industriels, où certains patrons ont été maintenus en place, tous les P.-D. G. des banques nationalisées ont été changés, ceux des banques non cotées se trouvant en sursis, ou même virtuellement remplacer, suivant les cas. Selon toutes apparences, le gouvernement, et surtout l'Elysée, ont voulu marquer une nette rupture avec le passé. A leurs yeux, il était capital que la présidence des banques, instrument privilégié du financement des entreprises, soit assuré par des personnalités nouvelles, qu'elles sympathisent ou non avec le régime.

Le premier souci des pouvoirs publics a été la sécurité, essentiellement pour les grandes banques : aux yeux de l'opinion, tant nationale qu'internationale, mieux valait ne prendre aucun risque. La nomination au Crédit Lyonnais de M. Jean Deflassieux, directeur du secteur international, annoncée il y a quinze jours, donnait le ton, de même que celle, précédemment, de M. Freyche, inspecteur des finances, directeur des Relations économiques extérieures, à la présidence de la B.F.C.E.

Cette fois-ci, le remplacement de M. Calvet à la tête de la B.N.P. par M. René Thomas, inspecteur des finances, directeur général adjoint, ne pose aucun problème. Certes, le départ de M. Maurice Lauré, à la Société générale, a un peu surpris, car son mandat expirait en novembre prochain, mais nommer à sa place M. Jacques Mayoux, inspecteur général des finances, directeur général de la Caisse nationale du Crédit agricole pendant onze ans, et, tout récemment, président de Sacilor, revient à remplacer une puissante machine intellectuelle par une autre. Il semble, en outre, que M. Mayoux n'ait pas souhaité attendre, peut-être pressé d'appliquer, en partie, les conclusions de son célèbre rapport de printemps 1979, notamment sur la décentralisation.

La nomination, à la tête du groupe Paribas, de M. Jean-Yves Haberer, brillant inspecteur des finances et directeur du Trésor, ne peut être considérée comme une mauvaise surprise pour les milieux financiers français et étrangers, pas plus que celle de M. Plescoff, autre brillant inspecteur des finances et président des Assurances générales de France, à celle du groupe Suez. Les désignations de M. Guy Raoul-Duval, directeur général adjoint de la B.F.C.E. pour le C.C.F., et de M. Bouruet-Aubertot pour la banque Worms, n'ont rien d'explosif. Les cadres du Crédit lyonnais se désespèrent du départ pour le Crédit du Nord de M. David Dautresme, dauphin de la maison, disait-on, et le nom de M. de Boissieu, vieux routier de la banque Rothschild ne saurait effrayer ni à l'intérieur ni à l'extérieur du groupe.

A l'échelon inférieur, toutefois, le pouvoir s'est donné plus de liberté, privilégiant parfois le changement pour le changement, l'amitié politique ou les choix personnels. C'est ainsi qu'au groupe du C.I.C., grande a été la déception, au niveau des cadres supérieurs, des départ de M. Dominique Chatillon, qui pensait bien pouvoir rester pour conserver la cohésion du dit groupe.

A la Lyonnaise de dépôts, le remplacement de M. Brac de la Perrière, originaire de la région et très actif sur le plan local, a surpris, bien que la personnalité de M. Carrière, grand commis de l'Etat, ne soit pas de nature à inquiéter. Autre surprise, la désignation de M. Vuillaume à l'Alsacienne de Banques, peu attendue, de même que celle de M. Schor à la Nancéenne - Varin - Bernier, de M. Weber au CIAL, en Alsace, de M. Thuillier au Crédit industriel de l'Ouest, de M. Fossaert à la Banque Scalbert-Dupont, et de M. Moch à la Banque de Bretagne. Pour l'ensemble, il est vrai, ces personnalités sont de sensibilité socialiste, de même pour M. Boyer à la Séquanaise. Mais M. Thuillier est banquier depuis longtemps chez M. Gendry à la B.P.G.F. comme M. Escande qui prend la tête de la Marseillaise de Crédit.

Notons enfin parmi les commissaires du gouvernement auprès des banques non cotées, dans une bonne part, non fonctionnaire, ont vocation d'être nommés P.-D.G. après le 30 juin 1982, des personnalités comme M. Vajda, théoricien du P.S. en matière bancaire et financière (*L'inspecteur monétaire*, paru en juin 1981), M. Jean Matouk, universitaire et socialiste de longue date, M. Lasfargues, longtemps un des piliers de la Banque Commerciale de l'Europe du Nord, qui va prendre la place de M. Jean-Marc Vernes.

Il faut ajouter des personnalités comme M. Houri, brillant animateur au CESA, deux femmes (MMmes Ploix et Dore), fait rarissime dans la banque, M. J.-P. Aubert, spécialiste du courtage en publicité financière, et M. François Cariès, rescapé de la banque Rothschild.

Certains de ces permanents ont une riche expérience bancaire, d'autres n'en ont pas, mais cela s'acquiert. Dans une banque, on le sait, l'essentiel pour un P.-D.G. est d'avoir de bons directeurs généraux et de ne pas gêner leur travail à défaut de vouloir les diriger si on a du caractère et des compétences.

FRANÇOIS RENARD.

L'ÉPREUVE DES FAITS

(Suite de la première page.)

Il s'agit là d'une vérité d'évidence diront certains, oubliant sans doute un peu rapidement que, il y a quelques années, une partie de la gauche annonçait avec délice l'avènement d'une société post-industrielle qu'elle appelait de ses vœux.

Le discours a totalement changé et c'est heureux. Aujourd'hui plus que jamais, la marge d'indépendance d'une nation se mesure à l'aune de la puissance et de la compétitivité de son industrie. Or que constate-t-on ? Entre 1975 et 1981, la France a perdu plus d'un million d'emplois industriels. Sans doute n'est-elle pas la seule dans ce cas : la R.F.A. et les pays européens en général ont connu une même hémorragie, à l'inverse de ce que l'on constate au Japon et aux Etats-Unis.

Mais pendant la même période — originalité dont on se passerait bien — le déficit du commerce extérieur de la France vis-à-vis de ses grands partenaires industrialisés n'a cessé de croître. Sans doute ne faut-il pas en conclure que l'industrie française est tout entière à mettre à l'encan. Chacun sait que cohabitent secteurs porteurs et secteurs en déclin, et, au sein d'un même secteur, entreprises performantes et entreprises moribondes. Il reste que cette détérioration des échanges est incontestablement le signe d'un affaiblissement préoccupant.

Une autre logique

Lorsqu'elle était dans l'opposition, la gauche attribuait cet affaiblissement à la politique menée par le précédent pouvoir, qu'elle accusait de limiter à l'abaissement des coûts de production la recherche de la nécessaire compétitivité (d'où fermeture d'usines, licenciements et investissements de productivité), d'accepter sans l'avouer une division internationale du travail (D.I.T.), qui avait pour corollaire la dévitalisation des domaines d'activité déjà en perte de vitesse, enfin de privilégier l'exportation au détriment du marché intérieur.

Cette même gauche étant au pouvoir, il n'est guère surprenant de la voir prétendre mettre en œuvre une politique industrielle s'inspirant d'une autre logique. Lorsque M. Dreyfus affirme qu'« *il n'y a pas de secteurs condamnés ni de branches dans lesquelles l'industrie française serait inéluctablement vouée à la délocalisation* », il refuse en fait la D.I.T. Lorsqu'il affiche comme objectifs prioritaires le rétablissement de l'emploi, le rééquilibrage du marché intérieur et la modernisation du potentiel industriel, il prend dans une certaine mesure, sur les deux premiers points, le contrepied de la politique précédente.

Fixer des objectifs est une chose, les atteindre en est une autre. A l'évidence, il sera beaucoup demandé aux nouveaux responsables des groupes nationalisés. Bénéficieront-ils de cette autonomie de gestion et de décision qui leur est promise ? On peut s'interroger à la lecture de la lettre de mission qui leur a été adressée, et qui stipule que leur « *capacité d'entreprendre s'inscrira dans le respect des grandes orientations fixées par l'Etat* », que la stratégie de l'entreprise « *s'insérera dans la politique industrielle du pays* », enfin qu'« *un plan d'entreprise devra être présenté afin d'établir une convention pluri-annuelle avec l'Etat* », celui-ci appelant « *leur attention en temps voulu sur un certain nombre d'orientations précises compatibles à la fois avec les compétences (du groupe) et les objectifs prioritaires de la politique industrielle* ».

M. Dreyfus, lorsqu'on évoque devant lui de possibles accrochages, rappelle volontiers l'expérience de Renault. Sans être de ceux qui considèrent que Renault est plus un miracle qu'une expérience, on peut simplement se demander si ce qui s'est révélé par certains côtés exemplaire il y a plus de trente ans, dans un secteur bien particulier, est encore praticable aujourd'hui.

« *Nous sommes des pragmatiques* », aime encore à répéter le ministre de l'industrie. Il insiste sur le fait que ces conventions pluri-annuelles ne seront pas des contrats formels, qu'elles pourraient être révisées, bref, qu'« *il faudra instaurer un dialogue permanent entre l'Etat et les entreprises* ».

Et l'Europe ?

Entre-temps, il faudra gérer les entreprises. Comment ? Là encore, la lecture de la lettre de mission apporte des précisions qui ne manquent pas d'intérêt : « *Vous rechercherez d'abord l'efficacité économique par une amélioration continue de la compétitivité. (...) Les critères habituels de gestion des entreprises industrielles s'appliqueront intégralement à votre groupe : les différentes activités devront dégager un résultat d'exploitation suffisant pour assurer le développement de l'entreprise et la rentabilité des capitaux investis devra être normale.* » Est-ce à dire que ces entreprises du secteur public seront gérées comme elles l'étaient auparavant ? Non, sans doute. L'amélioration de la compétitivité, contrairement à une idée fausse mais bien ancrée, ne signifie pas nécessairement diminution des effectifs et compression des coûts. On peut aussi être compétitif en développant la recherche, l'innovation, les circuits commerciaux et en utilisant même du potentiel humain par le biais d'une politique sociale dynamique, dont la mise en œuvre est également recommandée. Mais de telles actions ne se lancent pas en un jour, et il va falloir des choix immédiats...

Cependant, la mise en œuvre de la politique industrielle ne saurait concerner les seules entreprises publiques dont le poids, certes, considérable, ne représente que 32 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie. Comment les sociétés privées seront-elles associés à l'effort commun ? Comment seront effectués les arbitrages entre les besoins de financement du secteur privé et ceux du secteur public ? Sur quels critères ? Pour quelles instances ? Sur ce point capital, les pouvoirs publics sont, pour l'heure, restés pratiquement muets. Sans doute, faut-il voir dans ce silence l'absence d'une stratégie globale qui reste à définir comme reste à intégrer dans la réflexion l'indispensable dimension européenne.

Le pouvoir socialiste est très attaché à la création d'un espace social européen. Il ne parviendra à ses fins qu'en convainquant ses partenaires de la nécessité de constituer un espace industriel européen. Les deux projets sont liés. Le Vieux Continent est agressé par deux puissances colossales : les Etats-Unis et le Japon. Face à ces deux adversaires déterminés, il n'a fait, jusqu'à présent, que se défendre. Il lui faut prendre l'offensive. Le succès de l'Airbus, d'Ariane prouvent, s'il en était besoin, que la coopération européenne peut déboucher sur de remarquables réussites. L'informatique, l'électronique au sens large, pour ne citer que ces deux exemples, offrent un vaste champ de coopération potentielle. Encore faut-il que chacun des pays européens soit convaincu qu'il ne pourra pas gagner seul la guerre industrielle dans laquelle il se trouve engagé.

PHILIPPE LABARDE.

La lettre de mission aux administrateurs généraux

« Vous rechercherez d'abord l'efficacité économique »

Les administrateurs des groupes industriels récemment nationalisés vont recevoir une lettre de mission du ministre de l'industrie. Nous en donnons de larges extraits :

« Votre capacité d'entreprendre s'inscrira dans le respect des grandes orientations fixées par l'Etat.

» Vous rechercherez d'abord l'efficacité économique, par une amélioration continue de la compétitivité ; toute carence d'efficacité affecterait, en effet, l'ensemble de l'économie française. Les critères habituels de gestion des entreprises industrielles s'appliqueront intégralement à votre groupe : les différentes activités devront dégager un résultat d'exploitation suffisant pour assurer le développement de l'entreprise et la rentabilité des capitaux investis devra être normale.

» En outre, cette exigence de rentabilité s'inscrira dans des objectifs de développement à moyen et long terme grâce, notamment, à la formation du personnel, aux investissements ou à la recherche-développement.

» La stratégie de votre entreprise s'insérera dans la politique industrielle du pays dont elle sera une des composantes importantes. La nationalisation est en effet le moyen de donner une impulsion nouvelle à l'ensemble de nos activités productives.

» Elle contribuera donc à la réalisation des trois objectifs principaux de politique industrielle du gouvernement qui sont :

» — *La création d'emplois* en veillant à accroître le niveau de qualification, mais avec le souci d'organiser les relations du groupe avec les autres entreprises et les sous-traitants afin de préserver leur identité et leurs capacités ;

» — La modernisation de l'industrie par *l'investissement* ;

» — *Le rayonnement durable de l'industrie française* tant sur le marché international que sur le marché intérieur par l'innovation et les progrès de la compétitivité.

» L'importance de la dimension internationale dans les activités de votre groupe est liée à l'ouverture, nécessaire et souhaitable, de l'industrie française sur l'extérieur. Vous veillerez donc à préserver et développer cette dimension internationale comme condition essentielle de la compétitivité et du progrès technique. (...)

» Vous développerez des actions ayant valeur d'exemple en matière sociale, la nationalisation étant l'occasion de créer de nouvelles relations sociales. Le contenu, l'intérêt, les conditions et la sécurité du travail seront votre préoccupation constante de chef d'une entreprise publique ; vous prendrez donc l'initiative du dialogue et du partage de l'information, à tous les niveaux de l'entreprise, afin de développer les solidarités entre les hommes. L'effort de formation professionnelle sera accru pour permettre l'adaptation aux évolutions inévitables des technologies, que les hommes au travail doivent pouvoir maîtriser.

» Vous aurez, bien naturellement, à mettre en œuvre de façon exemplaire toutes les dispositions légales qui permettent un progrès social et à développer une efficace concertation avec les organisations représentatives du personnel ; l'entrée très prochaines de représentants du personnel au conseil d'administration de votre groupe créera de bonnes conditions pour que votre effort, tout de suite engagé, soit durablement prolongé.

» Vous allez maintenant élaborer un plan d'entreprise dans l'esprit des recommandations qui précèdent ; vous aurez à me le présenter, afin d'établir une convention pluri-annuelle entre l'Etat et votre groupe. Pour cela, j'appellerai votre attention, en temps voulu, sur un certain nombre d'orientations précises compatibles à la fois avec les compétences de votre groupe et les objectifs prioritaires de la politique industrielle. »

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A BAISSÉ DE 3 % EN JANVIER

Washington (*A.F.P.*). — L'indice de la production industrielle a chuté de 3 % en janvier. Cette baisse, la plus forte enregistrée en un mois depuis le début de la récession en cours, a touché pratiquement tous les secteurs — à l'exception de ceux qui travaillent pour la défense, — en particulier l'industrie automobile et la construction.

La production industrielle avait diminué de 1,30 % en septembre, 1,70 % en octobre, 1,80 % en novembre et 2,10 % en décembre. Elle avait enregistré une chute identique à celle de janvier en mai 1980, au creux de la précédente récession. S'établissant à 139,1 (base 100 en 1967), l'indice se situe à 8,1 % en-dessous de son niveau de janvier 1981.

LA PART DES ENTREPRISES PUBLIQUES

(dans le chiffre d'affaires de la branche)

	AVANT LES NATIONALISATIONS	APRES LES NATIONALISATIONS
Sidérurgie	1 %	80 %
Première transformation de l'acier	1 %	58 %
Métallurgie et première transformation des métaux non ferreux	13 %	63 %
Chimie de base	23 %	54 %
Textiles artificiels	0 %	75 %
Transformation des matières plastiques	4 %	15 %
Parachimie	5 %	14 %
Pharmacie	9 %	28 %
Verre	0 %	35 %
Matériaux de construction et céramique	1 %	8 %
Papier carton	0 %	9 %
Fonderie	4 %	22 %
Travail des métaux	2 %	3 %
Machines-outils	6 %	12 %
Equipement industriel	3 %	14 %
Matériel lourd (manutention, mines, sidérurgie, génie civil)	0 %	5 %
Armement	58 %	75 %
Bureautique et informatique	0 %	36 %
Matériel électrique	0 %	26 %
Matériel électronique ménager et professionnel	1 %	44 %
Equipement ménager	0 %	25 %
Construction navale	0 %	17 %
Construction aéronautique	50 %	84 %
Toutes branches industrielles	18 %	32 %

(Source : ministère de l'industrie)

هكذا من الاصل

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Mitterrand : l'autonomie de décision et d'action des entreprises nationales doit être totale

Au cours du conseil des ministres réuni mercredi 17 février au Palais de l'Elysée, le président de la République a déclaré :

« Le 11 février 1982, j'ai signé l'acte de promulgation de la loi de nationalisation et les responsables des entreprises et des banques concernées viennent d'être nommés. Ainsi s'est achevé un processus dans lequel le gouvernement et le Parlement ont pleinement joué leur rôle selon nos règles constitutionnelles pour mener à bien cette réforme essentielle. Que les personnalités qui viennent d'être nommées soient assurées dès aujourd'hui de notre confiance. Toutes ont été choisies en raison de leur capacité à remplir leur mission.

» Des entreprises industrielles j'attends qu'elles contribuent à la réalisation des objectifs propres au redressement de notre économie en matière d'emploi, d'investissement, de recherche ainsi qu'au rayonnement international de la France.

» Les banques et les compagnies financières voient s'ouvrir devant elles le vaste champ de la modernisation et de la construction, à court comme à long terme, d'une économie puissante, présente à travers le monde entier. J'attends qu'elles assurent aux meilleures conditions le financement de nos entreprises mais aussi des investissements des ménages ainsi que la collecte de l'épargne. Il ne faut pas que les entreprises industrielles et les banques nationales soient des appendices de l'administration. Leur autonomie de décision et d'action doit être totale. Les contrôles nécessaires seront effectués a posteriori. Le secteur nationalisé exercera son action en respectant les règles de la concurrence loyale.

» A tout cela, je veillerai personnellement et j'invite le gouvernement à s'y conformer strictement. Enfin, de toutes ces entreprises j'escompte qu'elles développent de nouvelles relations sociales et deviennent un lieu de progrès significatif pour la formation et la condition des travailleurs. »

Le conseil des ministres a procédé à la nomination des administrateurs généraux, seuls responsables de la direction des entreprises, banques et compagnies nationalisées jusqu'à la désignation des conseils d'administration de ces sociétés.

Le premier ministre a informé le conseil des ministres de l'adoption des textes relatifs aux modalités d'échange des titres et à la création des caisses nationales des banques et de l'industrie.

Il a annoncé la mise en place prochaine du haut conseil du secteur public, auquel participeront notamment des parlementaires et des représentants des organisations syndicales de salariés, et des conseils d'administration des sociétés nationalisées.

Le premier ministre a ensuite rappelé que quatre projets de loi relatifs au secteur public seront préparés pendant l'année 1982 :

1) Deux d'entre eux seront examinés par le Parlement lors de la prochaine session :

— Le projet de loi qui, conformément à l'article 53 de la loi de nationalisation, doit doter les secteurs mutualistes et coopératifs des instruments bancaires nécessaires à leur développement ;

— Le projet de loi définissant les modalités de transfert d'entreprises entre le secteur public et le secteur privé.

2) Les deux autres, conformément aux engagements pris devant le Parlement, seront déposés pendant la session de printemps et discutés à l'automne :

— Le projet de loi de démocratisation du secteur public ;

— Le projet de loi portant réforme de l'organisation bancaire.

Le premier ministre a enfin annoncé la mise en place très prochaine du conseil supérieur du développement industriel, qui réunira des industriels du secteur privé et du secteur public et qui sera consulté par le gouvernement sur les projets de loi les plus importants de restructuration industrielle ou ayant de fortes incidences sur la vie des entreprises.

● POLITIQUE INDUSTRIELLE

Dans sa communication sur la politique industrielle des entreprises publiques, le ministre de l'industrie a rappelé que les nouvelles nationalisations, dans des secteurs de base tels que la sidérurgie et la chimie, et plusieurs secteurs des biens d'équipement (électromécanique, construction navale et ferroviaire, électronique), constitueront le moyen privilégié permettant d'atteindre les objectifs de la politique industrielle : emploi, compétitivité assurée par un vigoureux effort d'investissement et de recherche, dynamisme international.

Une première série d'actions concernaient le secteur privé, qui continue de représenter les trois quarts de l'emploi industriel : plan machine-outils, ordonnance en faveur des industries du textile et de l'habillement, programme jouet, filière cuir, meuble.

Les nationalisations permettent maintenant au gouvernement de porter l'effort sur les secteurs où les entreprises publiques sont dominantes, ou ont pour mission de devenir des pôles d'entraînement et de développement.

— Sidérurgie : sous l'impulsion coordonnée d'Usinor et de Sacilor, la modernisation de l'appareil de production va être entreprise en même temps qu'un effort de rationalisation et de diversification des activités vers l'aval ;

— Chimie : victime de la crise énergétique et de structures industrielles trop dispersées, le regroupement et la spécialisation des activités autour de deux ou trois groupes plus puissants rendra plus facile la maîtrise des approvisionnements en matières premières et des marchés ;

— Electronique : l'ensemble de la filière, des composants à la robotique, va faire l'objet d'une politique globale s'appuyant sur les compétences respectives de Thomson, C.G.E., Matra, C.I.I.-Honeywell Bull ;

— Matériaux : de grands progrès restent à faire, et les groupes PUK, Saint-Gobain, C.G.E., présenteront des projets de développement de nouveaux matériaux et devront jouer un rôle majeur d'innovation dans les composants pour la construction ;

— Santé : l'extension du secteur public permettra à Rhône-Poulenc et à Sanofi, filiale d'Elf-Aquitaine, d'exercer un effet d'entraînement sur les industries pharmaceutiques et biomédicales. Les exportations seront encouragées. Les progrès devront profiter à l'effort de prévention.

Ainsi les missions fixées aux grands groupes industriels seront clairement définies. Leurs dirigeants auront à les intégrer dans les projets de contrats de plan.

Animateurs de la vie industrielle, ces groupes seront aussi les réalisateurs exemplaires du progrès social.

● LE ROLE DES BANQUES

Le ministre de l'économie et des finances a exposé les perspectives nouvelles qu'ouvrent les nationalisations bancaires pour l'économie française.

Il a rappelé les finalités de ces nationalisations qui doivent permettre de mieux concilier les exigences des métiers bancaires avec le service de l'économie, des entreprises, des épargnants et de la clientèle.

Il a insisté, parmi les objectifs principaux de cette nouvelle politique, sur :

— La contribution des banques à la compétitivité de notre économie notamment par une plus grande sensibilité des établissements de crédit à la vie et aux besoins des entreprises, par le renforcement de leur structure financière, et par un accès plus facile des artisans, commerçants, petits entrepreneurs et agriculteurs au réseau des crédits et aux différentes formes d'incitations et d'aides financières mises en œuvre par les pouvoirs publics ;

— Le rayonnement international de notre système financier dans une économie ouverte, condition impérative du progrès ;

— La décentralisation et l'aménagement du territoire pour lesquels l'action des banques doit être un atout considérable, en contribuant au développement local et régional, en aidant à la réussite des sociétés de développement régional et des instituts de participation, au service de la création et de l'extension des entreprises ;

— Les liens entre le progrès de notre système bancaire et une saine évolution de l'épargne orientée davantage vers les placements longs et les capitaux à risque ;

— Le maintien du pluralisme sain et stimulant donnant leur chance à tous les réseaux de collecte des dépôts et de prêteurs.

Dans cet esprit, la distribution du crédit devra être plus transparente et plus efficace, la baisse des taux de crédit sera recherchée sur ces bases solides que constituent la lutte contre l'inflation, la modernisation des circuits bancaires, la coopération européenne et internationale.

Cette nouvelle politique du crédit, à la dimension de nos ambitions économiques, sera mise en place graduellement avec le concours de toutes les institutions intéressées. Une loi bancaire viendra prochainement consacrer ces avancées, en permettre d'autres et aussi adapter à notre époque une législation souvent vieillie ou incomplète. Cette loi bancaire aura notamment pour objet de mieux situer les responsabilités respectives de l'Etat, des institutions publiques, des instances de concertation, dans l'animation, la gestion, la réglementation et la surveillance du système d'épargne, de crédit et de financement. Elle précisera le rôle nouveau des conseils d'administration des banques, simplifiera et améliorera les structures et le fonctionnement du système bancaire.

● L'AGENCE FRANÇAISE DE L'ÉNERGIE

Sur proposition du ministre délégué auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie, et du ministre d'Etat, ministre de la recherche et de la technologie, le conseil des ministres a approuvé la création d'un établissement public chargé de donner un élan nouveau aux actions en faveur des économies d'énergie, des énergies renouvelables, et plus généralement de la maîtrise des consommations d'énergie.

Regroupant les établissements spécialisés dans ce domaine, tels en particulier que le commissariat à l'énergie solaire et l'agence pour les économies d'énergie, cet organisme aura pour mission la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de recherche, de développement, d'information et de diffusion des techniques et procédés capables de promouvoir l'utilisation rationelle des énergies. Cette politique contribuera à réduire la dépendance énergétique du pays.

La loi sur les transferts de compétences en faveur des collectivités locales définira les modalités d'application, par les régions, des actions suscitées par le nouvel établissement.

● LE SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN

Le conseil des ministres de l'économie et des finances de la C.E.E. s'est réuni à Bruxelles le 15 février 1982 pour examiner les possibilités d'approfondissement non institutionnel du système monétaire européen. A l'issue de leurs travaux, les ministres, après s'être félicités du bon fonctionnement du système depuis sa création, ont constaté qu'un certain nombre d'aménagements techniques étaient réalisables et souhaitables.

Le conseil a invité le Comité monétaire et le Comité des gouverneurs des Banques centrales à poursuivre leurs travaux dans cette perspective. La Commission des Communautés européennes formulera des propositions concrètes.

Les ministres de l'économie et des finances se prononceront sur ces propositions, lors de leur prochaine réunion qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de la session du conseil européen de la fin du mois de mars.

● POLITIQUE AGRICOLE EUROPÉENNE

Le ministre-délégué chargé des affaires européennes et le ministre de l'agriculture ont rendu compte de la session du conseil des ministres de l'agriculture qui s'est tenue à Bruxelles les 15 et 16 février 1982.

Le conseil a procédé à un premier examen des propositions de la Commission concernant les prix agricoles pour la prochaine campagne. La délégation française, après avoir donné acte à la Commission de son intention d'assurer une croissance satisfaisante des revenus agricoles, a déploré le caractère très insuffisant des propositions actuelles de prix au regard de cet objectif.

La délégation française s'est également inquiétée des divergences apparues entre les Etats membres sur la réforme de la réglementation communautaire concernant les productions méditerranéennes (vin-fruits et légumes-matières grasses) qui compromettent les chances d'aboutir à un accord du conseil dans les meilleurs délais.

Les administrateurs généraux

ENTREPRISES INDUSTRIELLES

— Compagnie générale d'électricité : M. Jean-Pierre Brunet.
— Compagnie de Saint-Gobain : M. Roger Fauroux.
— Pechiney-Ugine-Kuhlmann : M. Georges Besse.
— Rhône-Poulenc S.A. : M. Jean Gandois.
— Thomson-Brandt : M. Alain Gomez.

BANQUES

— Banque de Bretagne : M. Gilbert Moch.
— Crédit commercial de France : M. Guy Raoul-Duval.
— Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine : M. Weber.
— Crédit industriel et commercial : M. Georges Dumas.
— Crédit industriel de Normandie : M. Duraine.
— Crédit industriel de l'Ouest : M. Patrick Thuillier.
— Crédit du Nord : M. David Dautresme.
— Hervet (Banque) : Mme Lisette Mayret.
— Rothschild (Banque) : M. Michel de Boissieu.
— Scalbert Dupont (Banque) : M. Robert Fossaert.
— Société bordelaise de crédit industriel et commercial : M. L.-P. Blanc.
— Société centrale de banque : M. Dominique Saglio.
— Société générale alsacienne de banque : M. Vuillaume.
— Société lyonnaise de dépôts et de crédit industriel : M. Jean Carrière.
— Société marseillaise de crédit : M. Jean-Paul Escande.
— Société nancéienne de crédit industriel et Varin-Bernier : M. Jacques Schorr.
— Société séquanaise de banque : M. Jean Boyer.
— Worms (Banque) : M. Bouruet-Aubertot.

COMPAGNIES FINANCIÈRES

— Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas : M. Jean-Yves Haberer.
— Compagnie financière de Suez : M. Georges Plescoff.

Les commissaires du gouvernement

— Banque centrale des coopératives et des mutuelles : M. Yann Gaillard, inspecteur des finances.
— Banque corporative du bâtiment et des travaux publics : M. Alain Treppoz, directeur à l'Union nationale des fédérations d'organismes H.L.M.
— Banque fédérative du crédit mutuel : M. Jean Malaplate, commissaire du gouvernement auprès de la Confédération nationale du crédit mutuel.
— Banque française du crédit coopératif : M. Marcel Carminati, commissaire du gouvernement auprès de la Caisse centrale du crédit coopératif.
— Banque La Hénin : M. Jean-Pierre Aubert, administrateur directeur général d'A.G.P. Service.
— Banque de l'Indochine et de Suez : M. Claude Chassaigne, commissaire du gouvernement auprès d'Indosuez et de Vernes.
— Banque industrielle et mobilière privée : Mme Hélène Ploix, directeur de la Compagnie européenne de publication.
— Banque de Paris et des Pays-Bas : M. Pierre Hot, commissaire du gouvernement de la banque Louis Dreyfus.
— Banque parisienne de crédit au commerce et à l'industrie : M. Daniel Houri, délégué général au C.E.S.A.
— Banque régionale de l'Ain : M. Claude Pietra, commissaire du gouvernement auprès de Valorind.
— Banque régionale de l'Ouest : M. François Tibi, délégué du gouvernement auprès du Crédit du Nord.
— Banque de l'Union européenne : M. François Carles, P.-D.G. de la banque Stern.
— Banque Chaix : M. Jean Malouk, professeur, conseiller scientifique à la régie Renault.
— Crédit chimique : M. Pierre Vajda, président de la Soderco.
— Banque Laydernier : M. Georges Beth, vice-président de cette banque.
— Union de banques à Paris : M. Patrick Breaud, administrateur de la banque Monod-La Hénin.
— Odier Bungener Courvoisier : M. Gérard Busson de Janssens, commissaire du gouvernement auprès de la banque Worms.
— Sofinco La Hénin : Mme Christiane Dore, chargé de mission auprès du ministre de la consommation.
— Banque Tarneaud : M. Georges Petit, trésorier-payeur général de la Haute-Vienne.
— Vernes et Commerciale de Paris : M. Gilbert Lasfargues, directeur général de la B.R.I.
— Monod française de banque : M. Aimé Tessier d'Orfeuil, chef de la mission des activités financières.

ORGANISMES ET SOCIÉTÉS D'ÉTAT

— M. Georges Valbon, comme président du conseil d'administration des Charbonnages de France ;
— M. René Thomas, comme président de la B.N.P. ;
— M. Jacques Mayoux, comme président de la Société générale ;
— M. Michel Rolant, comme président de la future Agence nationale pour la maîtrise des énergies.
— M. Jean Pronteau, Caisse natoinale de l'énergie ;
— M. Jacques Piette, Caisse nationale de l'industrie ;
— M. Jacques Maroselli, Caisse nationale des banques.

CEUX QUI PARTENT

M. PHILIPPE THOMAS (PUK)

Né le 25 février 1918 à Paris. Polytechnicien et inspecteur des réservé, M. Philippe Thomas a remplacé en 1975 un autre polytechnicien, M. Pierre Jouven, à la tête de Pechiney-Ugine-Kuhlman. Obsédé par l'ampleur et la difficulté de sa tâche, il s'est acharné à parer aux coups subis par une société successivement affectée par la crise de l'aluminium, ensuite par celle des aciers spéciaux (un « gouffre à milliards » après avoir été une « vache nourricière »), puis enfin par celle de la chimie. On sait les difficultés qu'il rencontre pour parvenir à ses fins. Les négociations avec Sacilor sur la cession d'Ugine Aciers ont traîné en longueur, et les pouvoirs publics lui ont refusé l'autorisation de vendre sa branche chimique P.C.U.K. à un groupe américain. Conséquence : PUK a perdu 1,7 milliard de francs en 1981.

Totalement opposé aux nationalisations, « Il se sent peu qualifié moralement pour porter la bannière d'un groupe nationalisé », déclarait-il au *Monde* le 21 janvier. Philippe Thomas quitte son poste *« sans débat cornélien »*.

M. J.-P. BOUYSSONNIE (THOMSON-BRANDT)

M. Jean-Pierre Bouyssonnie aurait dû fêter cette année ses « trente ans de maison ». Nommé P.-D.G. de Thomson-Brandt en juin 1981, ce polytechnicien ingénieur du génie maritime, âgé de soixante ans, aura fait toute sa carrière dans le groupe, où il est entré en 1952. Il y gravira un à un les échelons. En 1969, il mène à bien une délicate mission : la fusion des équipes de Thomson et de C.S.F. Après la mort de M. Paul *Richard en juin 1976, il prend la* présidence de Thomson-C.S.F., M. Michel Wahlain, son aîné de six ans, accédant à celle de la maison mère, Thomson-Brandt.

Ce Périgourdin madré, passionné d'alpinisme, réalisera six ans plus tard son ambition en succédant à M. Michel Wahlain et en cumulant ainsi la présidence des deux grandes entités du groupe. Habile tacticien, méfiant de nature, répugnant à trancher dans le vif, M. Jean-Pierre Bouyssonnie s'est surtout attaché ces dernières années à gérer le consensus entre les diverses baronnies du groupe.

Si le potentiel technologique et humain du groupe reste grand, force est de constater que les difficultés se sont accumulées ces dernières années. Plusieurs « divisions » sont en « rouge », notamment le *téléphone, l'informatique, le médical. En* outre, Thomson a souffert d'une absence de synergie entre ces diverses activités, ce qui a gêné l'élaboration d'une stratégie pour l'ensemble du groupe.

M. AMBROISE ROUX (C.G.E.)

L'une des plus belles intelligences *du patronat affirment les uns. L'un* des personnages les plus retors du monde des affaires rétorquent les autres. Détesté ou admiré, ce polytechnicien de soixante ans, qui fit carrière dans l'administration, dans le sillage de M. Jean-Marie Louvel et lui succéda en 1970 à la tête de la Compagnie générale d'électricité, ne laisse pas indifférent.

Faut-il lui reprocher, comme d'aucuns l'ont fait, d'avoir plus agi comme un financier que comme un industriel, de s'être borné à s'intéresser aux secteurs d'activité riches en commandes publiques ? Il s'en défend en affirmant que son groupe a mieux que d'autres traversé la crise, ce qui n'est pas faux : il laisse à l'Etat un outil en bon état de marche, et ses pires détracteurs se doivent de reconnaître que cet adversaire déterminé des nationalisations a jusqu'au bout géré son groupe au mieux des intérêts de ses futurs actionnaires...

Bête noire de la C.G.T. et du P.C., qui voyaient en lui le symbole du capitalisme triomphant, M. Ambroise Roux, qui, comme M. Philippe Thomas, avait clairement annoncé qu'il n'accepterait pas de diriger un groupe nationalisé, quitte la scène industrielle l'esprit en paix. Nul doute que ce départ ne soit provisoire...

M. PIERRE DELMON (CHARBONNAGES DE FRANCE)

Né en 1923 à Colombes, près de Paris, M. Pierre Delmon est docteur en droit, licencié ès lettres et diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques. Il a fait une grande partie de sa carrière dans l'industrie charbonnière, d'abord, de 1947 à 1969, comme directeur, puis comme secrétaire général de l'Association technique de l'importation charbonnière (A.T.I.C.), à partir de 1969, comme président des houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais ; enfin, depuis 1980, il était président des Charbonnages de France. Il avait alors sucédé à M. Jean Matteoli, nommé en novembre 1979, par *M. Raymond Barre, ministre du travail* à la place de Robert Boulin.

Parallèlement aux responsabilités qu'il avait à l'A.T.I.C., M. Delmon avait été, de 1964 à 1969, conseiller auprès du premier ministre (d'abord Georges Pompidou, puis M. Maurice Couve de Murville).

Président du Comité économique et social du Nord-Pas-de-Calais, membre depuis 1974 du Conseil économique et social, M. Delmon a été notamment l'auteur d'un rapport apprécié sur la « participation des Français à l'amélioration de leur cadre de vie » (1976). Précédemment, il avait été chargé d'animer une commission permanente (dite « commission Delmon ») pour l'étude des charges locatives et des rapports entre propriétaires, gestionnaires et usagers.

M. Delmon, qui a été conseiller municipal (R.P.R.) de Granville *(Manche), de 1969 à 1977, est président* de la Fédération des sociétés de crédit immobilier de France.

C'est un homme fin, travailleur. Les différentes responsabilités qui lui ont été confiées l'on conduit presque naturellement à mener une série de diplomatie souriante et active, en dépit d'un tempérament qui paraissait mieux fait pour les répliques vives et les remarques tranchantes.

M. ANTOINE DUPONT-FAUVILLE (CRÉDIT DU NORD)

Né le 15 novembre 1927 à Neuilly. Inspecteur des finances, successivement chargé de mission au cabinet du général de Gaulle, puis conseiller technique au cabinet de M. Michel Debré, premier ministre, puis ministre de l'économie et des finances, M. Antoine Dupont-Fauville fut directeur des prêts du Crédit national de 1968 à 1972, date à laquelle il fut appelé à prendre la présidence du futur ensemble Crédit du Nord-Banque de l'Union parisienne. De grande taille, précis, cet ancien haut fonctionnaire a pu mesurer les difficultés d'une fusion de banques, phénomène toujours aléatoire et plein d'embûches. Au début de l'année 1980, il avait réussi à rétablir la situation financière de son établissement, *quelque peu compromise.*

M. JEAN-MAXIME LÉVÊQUE (C.C.F.)

Né le 9 décembre 1923 à Paris. Inspecteur des finances, haut fonctionnaire à la Rue de Rivoli, puis directeur de la Banque européenne d'investissement, secrétaire général du Conseil national du crédit, et enfin conseiller technique à l'Elysée (sous le général de Gaulle), M. Jean-Maxime Lévêque fut attiré, en 1964, au Crédit commercial de France par son président, M. Jacques Merlin, pour en devenir le directeur général et son dauphin. S'employant activement à développer cette banque, tout en évitant par une habile diversification du capital que les actionnaires étrangers y prennent *une place trop grande, il est devenu* rapidement un ardent défenseur de la banque privée, prenant ainsi la suite de M. Merlin. Que ce soit avant les élections de mai 1978 ou avant et après celles de mai et juin 1981, M. Jean-Maxime Lévêque s'est, à de nombreuses reprises, élevé publiquement contre le principe des nationalisations, accusant le gouvernement actuel de vouloir prendre le pouvoir dans les entreprises.

M. DOMINIQUE CHATILLON (C.I.C.)

Né le 15 janvier 1928 à Enghein-les-Bains. Inspecteur des finances, fils de banquier, il fit d'abord une carrière dans les cabinets ministériels avec MM. Félix Gaillard et Pierre Pflimlin, avant de passer sept ans à *la Caisse des dépôts et consignations* comme directeur financier. En 1974, il entre au Crédit industriel et commercial comme directeur général, succédant à M. Jean-Pierre Fourcade, nommé ministre de l'économie et des finances. Il s'attachera à développer le caractère associatif du groupe du C.I.C., avec ses dix banques régionales affiliées, et mettra vigoureusement l'accent sur les services rendus aux particuliers, qu'il estime *trop négligés par rapport aux entreprises.* Dans cet esprit, sa dernière initiative a été la création de nombreux guichets automatiques destinés à permettre aux clients d'effectuer jour et nuit des opérations simples, déchargeant ainsi les guichets.

M. Dominique Châtillon est également président du Centre de recherches sur l'épargne (CREP) et de l'Association européenne de marketing financier (EFMA).

Depuis quelques mois, M. Châtillon avait fait campagne pour le maintien des structures « associatives » du C.I.C. dans le cadre du régionalisme

NATIONALISATIONS

LES NOMINATIONS

CEUX QUI PARTENT (Suite)

M. JACQUES CALVET
B.N.P.

Né en 1931 à Boulogne, ancien élève de l'ENA, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Jacques Calvet est entré très tôt dans l'équipe de M. Giscard d'Estaing, d'abord chargé de mission à son cabinet de 1959 à 1962 lorsqu'il était secrétaire d'Etat aux finances, puis conseiller technique et directeur adjoint de cabinet lorsque M. Giscard d'Estaing devint ministre des finances de 1962 à 1966. Au départ de son ministre, en 1966, il est nommé chef de la mission des affaires financières de la région parisienne, puis redevient directeur adjoint, puis directeur du cabinet de M. Giscard d'Estaing lorsque ce dernier retrouve son poste de ministre des finances de 1969 à 1974.

M. Jacques Calvet entre alors à la B.N.P. comme directeur général adjoint, puis en 1976 directeur général, dauphin du président, M. Pierre Ledoux. Ce dernier l'avait choisi de préférence à M. Jean Dromer, inspecteur des finances, ancien conseiller technique du général de Gaulle, qui, entré à la B.N.P. en 1967, directeur général adjoint en 1968, quitta la maison en 1975 pour prendre la présidence d'une filiale, la BIAO. Président en octobre au départ en retraite de M. Ledoux, M. Calvet, banquier d'occasion, avait eu le temps d'acquérir une solide connaissance des dossiers. D'un tempérament réservé, caustique même, très marquée par sa collaboration avec M. Giscard d'Estaing, il attachait parfois au détail une importance qui agaçait certains de ses collaborateurs, fort admiratifs, toutefois, pour sa capacité de travail.

M. MAURICE LAURÉ
Société générale

Né en 1917 à Marrakech, docteur en droit, ancien élève de l'Ecole polytechnique, inspecteur des finances, M. Maurice Lauré avait commencé par se rendre célèbre comme directeur général adjoint des impôts, en prenant une part prépondérante à la mise au point de la célèbre taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.). Directeur, ensuite, du Crédit national, il entra en 1967 à la Société générale pour succéder le 22 février 1973 au président-directeur général, M. Jacques Ferronnière, décédé trois mois auparavant.

Au cours des quatorze années qu'il a passées à la Société générale, troisième banque française, M. Lauré a toujours étonné, et, parfois, accablé ses collaborateurs par son dynamisme et surtout par ses facultés inventives dans le domaine de la banque. Véritable réservoir en idées, il a lancé son établissement sur la voie du crédit-bail immobilier à grande échelle (Sogebail), du crédit-bail mobilier, notamment à l'échelle internationale, et de « montages » financiers pour le financement de grands ensembles. Etonnante machine intellectuelle, ses conférences de presse étaient célèbres par l'avalanche des chiffres et des formules qu'il déversait infatigablement sur un auditoire un peu éberlué. L'an dernier, il s'était signalé par un rapport sur un nouveau « plan Marshall » en faveur des pays sous-développés, rapport qui avait attiré sur lui l'attention de membres du gouvernement actuel.

● *M. Valbon conservera des mandats locaux.* — M. Georges Valbon, nommé président du conseil d'administration des Charbonnages de France, a l'intention de rester un élu local. Il ne compte pas démissionner de ses fonctions de maire de Bobigny ; il reste le candidat du parti communiste dan sle canton de Bobigny pour les élections cantonales En revanche, il va abandonner la présidence du conseil général de Seine-Saint-Denis, mais probablement simplement après le renouvellement de l'assemblée.

CEUX QUI ARRIVENT

BANQUES

● *Présidents-directeurs généraux*

M. JACQUES MAYOUX
Société générale

Président du groupe sidérurgique Sacilor jusqu'à ces dernières semaines, M. Jacques Mayoux va remplacer M. Lauré à la tête de la Société générale lorsqu'il prendra sa retraite en novembre prochain C'est une étrange carrière que celle de M. Jacques Mayoux, né en 1924

H.E.C., ENA et inspecteur des finances de formation, banquier de profession, et entré à cinquante-quatre ans en sidérurgie comme en religion, impressionnante mécanique intellectuelle, doué d'une extraordinaire aptitude à analyser les situations avec lucidité et cruauté, il saura, cependant, se concilier le monde méfiant des paysans et faire en onze ans du Crédit agricole le premier établissement bancaire de France et d'Europe

Souvent peu conciliant avec les ministres, ses tuteurs, et les banquiers, ses concurrents, il se met à dos une foule de gens et se fera proprement limoger, en 1975, pour entamer jusqu'à l'automne 1978 une traversée du désert coupée de missions diverses Il avait, en 1971, refusé la présidence de la B.N.P., puis, en 1975, celle de la SNIAS, estimant insuffisantes les garanties d'indépendance qu'on lui donnait Depuis trois ans, il a dû se colleter avec la pire crise qu'ait connue sa société, combattant en retraite pour sauver la sidérurgie française avant d'en céder la présidence à M. Etienne Dollé.

M. RENÉ THOMAS
B.N.P.

Né en 1929 à Brest, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, M. René Thomas après avoir été rapporteur particulier près la commission de vérification des entreprises publiques, est entré, en 1961, au Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP) comme secrétaire général pour en devenir directeur en 1965 Après la fusion en 1966, du CNEP et de la B.N.C.I., pour former la B.N.P., il a poursuivi sa carrière, devenant, en 1979, directeur général adjoint chargé des grandes entreprises.

De tendance libérale, doté d'une longue expérience bancaire, sa nomination est favorablement accueillie par le personnel de la B.N.P., qui craignait l'arrivée d'un étranger à la maison, ou même, peut-être, à la profession.

● *Administrateurs généraux*

M. GUY RAOUL-DUVAL
C.C.F.

Né en 1922 à Paris, fils de pasteur, admissible à l'Ecole normale supérieure, ancien élève de l'ENA M. Guy Raoul-Duval a choisi, initialement, la carrière de conseiller commercial à l'étranger, occupant des postes en Suède, en Inde, à New-York et à Chicago Il fut chef de secteur à la direction des relations économiques extérieures au ministère des finances, chargé de mission, directeur pour l'étranger, puis directeur général adjoint (en 1978) à la Banque française pour le commerce extérieur.

Sa venue était attendue au C.C.F., où il aura la redoutable tâche de remplacer M. Jean-Maxime Lévêque, sous la présidence duquel la banque a connu une vigoureuse expansion, notamment dans le domaine international.

M. DAVID DAUTRESME
Crédit du Nord

Né en 1934 à Marseille, fils d'un capitaine au long cours, M. David Dautresme, ancien élève de l'ENA, entre à la Cour des comptes, puis occupe diverses fonctions rapporteur général adjoint de la commission de l'équipement sanitaire et social du V° Plan er 1964 contrôleur général de la Caisse des dépôts en 1966 chargé de mission, en 1967, au cabinet de M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances.

En 1968, il commence une seconde carrière au Crédit lyonnais, d'abord comme sous-directeur puis comme directeur des programmes et du contrôle de gestion En 1978, il est nommé directeur général adjoint, chargé de la direction centrale de la production et de la comptabilité générale tâche à laquelle il ajoute, la direction des affaires financières, en 1979 celle de la supervision de la direction des affaires financières après la découverte d'un scandale financier au sein de la « gestion de patrimoines particuliers »

M. David Dautresme a été l'« homme de l'informatique » au Crédit lyonnais où il a mis au point, en particulier les programmes de la troisième génération, avec le souci de « réhumaniser » les tâches. En septembre dernier, il avait été chargé de présider la commission sur le développement et la protection de l'épargne Son départ sera vivement ressenti au Crédit lyonnais, où sa compétence et sa chaleur humaine l'avaient fait apprécier vivement du personnel. Il succède à M. Antoine Dupont-Fauville.

M. GEORGES DUMAS
C.I.C.

Né en 1926 à Bordeaux, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, est d'abord chargé de mission au cabinet de M. Filippi, secrétaire d'Etat au budget (1956-1957), puis sous-directeur à la Direction de la comptabilité publique (1957-1960), conseiller technique dans différents ministères, MM. de Chevigne (défense nationale), André Boulloche (éducation nationale)

Chef de service au ministère des finances en 1963, il entre alors à la Banque hypothécaire européenne, où l'on retrouve le groupe Louis Dreyfus, la Banque populaire, l'U.A.P., la Caisse des dépôts et la Banque allemande des syndicats.

Il en devient directeur général, puis administrateur, et occupe actuellement le poste de P.-D.G. du Crédit immobilier européen Il remplace, au C.I.C., M. Dominique Châtillon.

M. MICHEL DE BOISSIEU
Banque Rothschild

C'est un homme de la maison qui succède à M. David de Rothschild à la tête de la banque du même nom Né en 1917 à Paris, il entre en 1943 à la Cour des comptes, pour occuper le poste de chef de cabinet dans plusieurs cabinets ministériels Conseiller commercial à Londres en 1950, sous-directeur au secrétariat d'Etat aux affaires économiques en 1953, il entre en 1955 à la société Penarroya, du groupe Rothschild comme secrétaire général Peu à peu M. de Boissieu monte dans la hiérarchie du groupe, dont il va connaître tous les rouages administrateur de la banque Rothschild, directeur général, puis vice-président de la Compagnie du Nord, vice-président de la Compagnie du P.L.M., il était dernièrement membre du conseil de surveillance de la Banque Rothschild, après sa fusion avec la Compagnie du Nord Agé de soixante-cinq ans, il va, très probablement, assurer la transition en attendant la réorganisation du groupe.

M. ÉTIENNE BOURUET-AUBERTOT
(Banque Worms)

Né en 1927 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques diplômé d'études supérieures d'économie politique M. Etienne Bouruet-Aubertot a fait toute sa carrière au Crédit lyonnais, où il est entré en 1949.

Responsable en 1956 de agence centrale, il devient inspecteur chargé des opérations de commerce extérieur aux agences de Paris. Il lance et développe les activités de crédit-bail à l'équipement en France et à l'étranger, comme celles de crédit-bail immobilier, ainsi que les techniques nouvelles de financement

Au début de 1978, il est nommé directeur des affaires financières, sous la supervision de M. David Dautresme, directeur général adjoint, et devient membre du comité de direction générale du Crédit lyonnais

On remarquera que cette banque, dont le nouveau président est M. Jean Deflassieux, fournit deux P.-D.G. de banques nationalisées M. Dautresme au Crédit du Nord et M. Bouruet-Aubertot à la Banque Worms, où il remplace M. Bazy.

M. PATRICK THUILLIER
Crédit industriel de l'Ouest

Né en 1943, M. Patrick Thuillier est entré, en 1970, à ce qui est maintenant la Banque privée de gestion financière (B.P.G.F.), présidée par M. Jean-Luc Gendry. Il y figure au rang des directeurs, avec la responsabilité de deux Sicomi du groupe, Loca-expansion et Loca-investissement. Il remplace M. Philippe Giffard.

M. JEAN CARRIÈRE
Lyonnaise de dépôts

Né en 1925, ancien élève de l'ENA, administrateur civil, M. Jean Carrière a été attaché financier à Beyrouth, Washington et New-York, avant d'être directeur de l'Office européen de la Banque mondiale de 1972 à 1978, puis, en 1978, directeur général de la SEITA (Régie des tabacs) et président en 1980. Il remplace M. Gilles Brac de La Perrière, inspecteur des finances, ancien directeur des services financiers du Plan et grand défenseur des activités de la région rhodanienne, où il joua un grand rôle.

M. ALAIN WEBER
Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine

Né en 1941 à Nice, diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, licencié ès sciences économiques, M. Alain Weber est entré en 1966 à la chambre de commerce de Strasbourg, où il a été chargé de mission, directeur de la gestion, directeur administratif et financier. Depuis 1976, il est directeur général de la chambre de commerce et d'industrie de l'Aisne et a été, de 1978 à 1980, secrétaire de la commission industrie de l'A.P.C.C.I. Il remplace M. Florent Wenger, qui avait pris la suite de M. Spielrein, et, avant lui, de M. Wenger-Valentin.

M. JACQUES SCHORR
Nancéienne de crédit industriel Varin-Bernier

Né en 1937 à Lille, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Jacques Schorr a d'abord été analyste financier à la société Eurofinance, puis a occupé diverses fonctions avant d'entrer en 1973 à la charge d'agent de change Gorgeu, Perquel, Krucker comme analyste. Il succède à M. Michel Varin-Bernier.

M. JEAN BOYER
Séquanaise de banque

Né en 1922 à Paris, capacitaire en droit, M. Jean Boyer a fait des études fiscales puis est entré à l'E.D.F., où il a été notamment directeur de la Caisse centrale d'activités sociales du personnel des industries électriques et gazières (1971-1979) avant d'être détaché pour suivre les questions financières du complexe immobilier de Montreuil. Il remplace M. Henri Wallon.

Mme LISETTE MAYRET
Banque Hervet

Née en 1925 à Paris, diplômée de l'Institut d'études politiques, Mme Lisette Mayret a commencé sa carrière à la B.N.C.I. (actuellement B.N.P.), au secrétariat des engagements à la direction des agences de province, puis, après un passage à la CEGOS, est entrée en 1961 à la Compagnie financière d'Edmond de Rothschild, où elle est devenue secrétaire générale avant d'être nommée directeur central à la division banque de la Compagnie financière. Elle remplace M. Georges Hervet.

M. LOUIS-PIERRE BLANC
Bordelaise de crédit industriel et commercial

Né en 1922 à Carcassonne, ancien élève de l'Ecole polytechnique, diplômé de l'INSEE, M. Louis-Pierre Blanc a été, notamment, directeur des synthèses économiques, puis inspecteur général de l'INSEE, commissaire général adjoint au Plan de 1967 à 1976, membre du directoire du C.N.R.S. de 1967 à 1971. Depuis 1976, il est trésorier-payeur général de la Charente. Il remplace M. Jacques Houdouin.

M. JEAN DURAME
Crédit industriel de Normandie

Né en 1942 à Rouen, diplômé de l'Institut d'études politiques, M. Jean Durame a d'abord été inspecteur à la Société générale de 1965 à 1968 avant d'entrer à la Banque Rothschild, qu'il a quittée en 1975 pour la Banque populaire de Strasbourg, où il est directeur de l'exploitation et de la trésorerie. Il remplace M. Jean Robineau-Bourgneuf.

M. GILBERT MOCH
Banque de Bretagne

Né en 1928 à Nancy, bachelier en droit, M. Gilbert Moch a fait des études de gestion, puis a travaillé dans les services commerciaux de maisons d'édition avant d'entrer, en 1963, au Crédit lyonnais, à la publicité, puis à la direction du marketing. En 1979, il a été nommé directeur de l'agence internationale et est actuellement directeur du bureau central du négoce international au Crédit lyonnais. Il remplace M. Jean Rouyer.

M. VUILLAUME
Société générale alsacienne de banque

Né en 1935, ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur en chef de l'armement, M. Michel Vuillaume a été, de 1961 à 1968, ingénieur au service des poudres, avant d'entrer, en 1970, à la Société générale alsacienne de banque comme ingénieur-conseil, pour devenir directeur adjoint, chargé des relations avec les grands groupes industriels. Il remplace M. Jean-Paul Delacour.

M. ROBERT FOSSAERT
Banque Scalbert-Dupont

Né en 1927 à Rosendael, dans le Nord, M. Robert Fossaert, docteur en droit, a été chargé de mission à la direction de la prévision du ministère des finances, puis directeur des études au groupe I.C.P., où il préside la SAGECO-H.L.M. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de théorie économique et politique parus aux éditions du Seuil. Il remplace M. Decoster.

M. JEAN-PAUL ESCANDE
Société marseillaise de crédit

Né en 1939 à Nîmes, diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'Institut d'administration des entreprises, M. Jean-Paul Escande est entré, en 1967, à la Banque Hervet. Il la quitte en 1976 pour la direction financière de la régie Renault, où il est chargé de la direction commerciale de la Société financière et foncière, banque de dépôts du groupe, et dirige la COGERA (Société financière de la Régie).

Il succède à M. Edouard de Cazalet.

M. DOMINIQUE SAGLIO
Société centrale de banque

Né en 1933 à Toulon, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, sous-préfet, conseiller technique, puis directeur du cabinet du directeur général de l'assistance publique de Paris, M. Dominique Saglio a été chargé de mission à la direction des affaires internationales du Crédit lyonnais avant d'être détaché, depuis 1975, comme directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement des Halles.

● *Commissaires du gouvernement*

Parmi les commissaires du gouvernement, ceux qui n'appartiennent pas au contrôle d'Etat ou au ministère des finances ont toute chance d'être désignés comme P.-D.G. des banques qu'ils sont chargés de « surveiller », en attendant leur nationalisation effective le 1er juillet. Nous publions ci-dessous leur biographie.

M. JEAN-PIERRE AUBERT
Banque La Hénin

Né en 1942 à Barcelonnette, diplômé de l'I.E.P. de Paris et d'études supérieures de droit, M. Jean-Pierre Aubert est entré en 1970 à l'Agence générale de presse (A.G.P.), société de courtage financier dont il est devenu administrateur - directeur général en 1979. Il est, vraisemblablement, appelé à remplacer M. Lionel de Gournay.

M. GILBERT LASFARGUES
Banque Vernes et commerciale de Paris

Né en 1924 à Boulogne-Billancourt, apprenti électricien, manœuvre, M. Gilbert Lasfargues a fait de la Résistance dans la région de Grenoble, puis a milité de 1944 à 1949 au mouvement Peuple et culture, puis, après un bref intermède comme professeur de lettres, il passe brillament le concours de l'inspection générale de la Société générale. Attaché de direction pendant peu de temps à la Banque Louis Dreyfus, il entre, en 1954, à la Banque commerciale de l'Europe du Nord, propriété du gouvernement soviétique, où il deviendra directeur général adjoint en 1966 avant de la quitter en 1980 pour devenir administrateur-directeur général de la Banque des échanges internationaux (B.D.E.I.), filiale du Crédit lyonnais. Il va, vraisemblablement, remplacer M. Jean-Marc Vernes.

M. PIERRE VAJDA
Banque du crédit chimique

Né en 1939 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé d'études supérieures de sciences économiques, M. Pierre Vajda a été chef de bureau à la direction de la prévision du ministère des finances, puis est entré en 1970 au groupe de l'Immobilière Construction de Paris (groupe Weill-Alphandéry), dont il a été le secrétaire général de 1976 à 1980 et préside une des filiales. C'est le théoricien le plus actif du P.S. en matière monétaire et bancaire, et le principal responsable de l'ouvrage collectif *l'Imposture monétaire*, paru en juin 1981, ayant, notamment, collaboré avec M. Jean-Michel Bloch-Lainé pour la rédaction du rapport sur la réforme de la banque. Il est, vraisemblablement, appelé à remplacer M. Pierre Henniqueau à la tête du Crédit chimique.

M. DANIEL HOURI
Banque parisienne de crédit au commerce et à l'industrie

Né en 1942 en Tunisie, de nationalité française, licencié de mathématiques, diplômé d'études approfondies d'économétrie et de l'Institut d'administration des entreprises, docteur en [illegible]omie, il a été professeur au CESA (H.E.C.-ISA) en économie et contrôle de gestion, directeur de la formation continue. Actuellement, il est délégué général du CESA.

M. GEORGES PETIT
Banque Tarneaud

Né en 1927, trésorier payeur général de la Haute-Vienne, et de la région du Limousin depuis 1980, M. Georges Petit est appelé à prendre la présidence de la Banque Tarneaud, à Limoges, filiale du Crédit du Nord.

M. JEAN MATOUK
Banque Chaix

Né en 1937 à Paris, licencié de physique, agrégé des facultés de droit et de sciences économiques, M. Jean Matouk, après une carrière commerciale et industrielle de 1901 à 1972, avec, notamment, un passage à la SEMA, enseigne l'économie à la faculté de Montpellier I. Conseiller scientifique de la régie Renault, membre du P.S., il avait, notamment, exposé un projet sur le financement de l'innovation au colloque organisé par son parti en février 1977.

M. ALAIN TREPPOZ
Banque corporative du bâtiment et des travaux publics

Diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Lyon en 1957, diplômé d'études supérieures de droit et de l'Institut d'administration des entreprises, M. Alain Treppoz est entré en 1964 à la Banque corporative du bâtiment et des travaux publics, où il est devenu directeur du département des crédits à moyen terme. Depuis août 1979, il est directeur des études économiques et financières à l'Union nationale des fédérations d'organismes de H.L.M.

Mme CHRISTIANE DORE
SOFINCO-La Hénin

Née en 1942 à Strasbourg, diplômée de l'Institut d'études politiques, licenciée d'allemand, Mme Christiane Dore a été, de 1968 à 1977, rédactrice en chef de *50 millions de consommateurs*, puis responsable du service information de la Direction de la construction, rédactrice en chef technique de *Jeune Afrique*. Elle était, depuis juillet 1981, chargée de mission auprès du ministre de la consommation.

NATIONALISATIONS

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. GEORGES BETH
Banque Laydernier

Né en 1921 à Saint-Etienne, diplômé d'études supérieures de droit, M. Georges Beth a fait toute sa carrière au Crédit lyonnais, où il est membre du comité de direction générale, et directeur chargé de la direction centrale des agences de province Est. Il est vice-président de la banque Laydernier, *filiale du Crédit lyonnais.*

M. FRANÇOIS CARIÈS
Banque de l'union européenne

Né en 1927 à Montpellier, ancien élève de l'ENA, inspecteur des finances, après une carrière administrative, notamment dans la coopération (cabinets de MM. Gorse et Triboulet, directeur adjoint des affaires économiques et financières au ministère de la coopération). M. François Cariès est entré dans la banque. Directeur général, en 1963, de la Compagnie du Nord, il devient administrateur-directeur général de la banque Rothschild, qu'il quitte en 1978 à la suite d'un grave différend avec la *famille du même* nom. Depuis 1978, il est P.-D.G. d'un petit établissement, la banque Stern.

Mme HÉLÈNE PLOIX
B.I.M.P.

Diplômée de l'Institut d'études politiques de l'université californienne Berkeley et de l'INSEAD à Fontainebleau, licenciée de droit et d'anglais, Mme Hélène Ploix a passé neuf ans à la société américaine Mac Kinsey (consultant en management (puis a été conseiller technique au cabinet du secrétariat d'Etat à la consommation en 1977-1978 pour entrer ensuite, comme directeur, à la Compagnie européenne de publication.

ORGANISMES D'ÉTAT

M. DE WISSOCQ (COGEMA)

Haut fonctionnaire, serviteur d'abord de l'Etat, M. François de Wissocq, ingénieur des mines, âgé de quarante-huit ans, a partagé sa carrière entre des cabinets ministériels, *la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR)*, et le ministère de l'industrie.

Il assistera ainsi, comme conseiller technique en 1967-1968, M. Bettencourt, alors ministre chargé du plan et de l'aménagement du territoire, *puis à Matignon, successivement* MM. Chaban-Delmas (janvier-juillet 1972) et *Messmer* (1972-1974) ; plus tard enfin, il sera chargé de mission auprès de M. Monory, alors ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (1977-1978). Dans l'administration, après un passage à la DATAR, il sera adjoint au *délégué* général de l'énergie (1974-1975), directeur de la technologie, de l'environnement industriel et des mines (1975-1977), enfin lorsque M. Giraud supprimera le poste de délégué à l'énergie, il deviendra directeur général de l'énergie et des matières premières.

Partisan de l'énergie nucléaire, proche de M. Giraud, M. de Wissocq *compte parmi les hommes qui ont* fait la réussite du *programme* français. Aussi, le 10 mai, songe-t-il à retrouver son corps des mines. C'est, dit-on, M. Giraud qui le dissuadera de quitter le ministère de l'industrie. Il aidera donc de ses conseils éclairés la nouvelle équipe socialiste. Symbole un peu trop voyant de l'évolution nucléaire des dirigeants socialistes pour demeurer directeur de l'énergie, M. de Wissocq se voit confier la direction générale de *la* COGEMA, *l'un des fleurons de la* filière nucléaire française. Il n'y sera pas dépaysé.

M. JEAN SYROTA
DIRECTEUR DE L'ÉNERGIE ET DES MATIÈRES PREMIÈRES

M. Jean Syrota, qui est nommé directeur de l'énergie et des matières premières, est né le 9 février 1937 à Paris. Ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur au corps des mines, il a très rapidement fait carrière dans le domaine de l'énergie, d'abord au comité *consultatif* de l'utilisation de l'énergie, dont il a été le vice-président, *puis, de 1974 à 1978*, à la direction de l'agence pour les économies d'énergie.

S'il quitte ce poste, c'est parce qu'il ne cache pas que les moyens lui manquent pour assurer sa mission. D'apparence triste et austère, cet homme, qui dit ce qu'il pense, est doté d'un sens incontestable de l'Etat. Cela ne lui vaudra pas que des amitiés, mais toujours le respect.

Il deviendra, en 1978, directeur des affaires industrielles à la direction générale *des télécommunications et*, enfin, en 1980, directeur général adjoint des télécommunications.

M. CAMDESSUS
DIRECTEUR DU TRÉSOR

M. Michel Camdessus a été nommé directeur du Trésor en succession de M. Jean-Yves Haberer.

[Directeur adjoint du Trésor depuis 1974, M. Camdessus, âgé de quarante-huit ans, a représenté la France dans la plupart des négociations financières internationales de ces dernières années, présidant dernièrement les discussions à Paris sur la dette publique de la Pologne. Il est le président du Club de Paris, qui regroupe les pays créditeurs pour les négociations sur l'aménagement de la dette des pays en développement.

Ancien élève de l'ENA, il est nommé administrateur civil aux finances en 1961. Il occupe de 1966 à 196? les fonctions d'attaché financier auprès des Communautés européennes et fut ensuite chef du bureau du financement des entreprises industrielles à la direction du Trésor en 1969-1970, avant d'y être chargé de la sous-direction des investissements en 1971-1972.

M. Camdessus, après avoir été sous directeur de l'épargne et du crédit au Trésor de 1972 à 1974, fut nommé successivement directeur adjoint, puis chef de service (1977) des activités financières avant d'être chargé de la responsabilité du service des affaires internationales en mai 1978.]

CAISSES NATIONALES

Les nominations des présidents des caisses chargées de gérer les titres des entreprises nationalisées avaient un caractère plus politique que celles qui concernaient les managers ou *les banquiers. C'est pourquoi on* retrouve à ces postes un membre du secrétariat national du parti socialiste, un délégué du P.S. aux conférences économiques internationales et un vice-président du Mouvement des radicaux de gauche.

M. JEAN PRONTEAU (P.S.) A LA CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

M. Jean Pronteau est né le 31 août 1919 à Paris. Membre du secrétariat *national* du parti socialiste, il y est chargé du secteur des études, où il a remplacé M. Jean-Pierre Chevènement lors de l'entrée de ce dernier au gouvernement.

Ancien militant du P.C.F., auquel il avait adhéré en 1942, dirigeant régional de la Résistance, M. Jean Pronteau a été député communiste de la Charente de 1945 à 1958. Il siégeait à la commission des finances de l'Assemblée nationale. Entré au comité central du P.C.F. en 1950, il en a été exclu, onze années plus tard, par le seizième congrès, après avoir été l'un des responsables de la revue *Economie et Politique*. Exclu par sa cellule en 1970 parce qu'il s'était élevé contre le mode de fonctionnement interne du P.C.F. et l'accession de M. Marchais au poste de secrétaire général adjoint du parti, M. Pronteau a adhéré au parti socialiste en 1973.

M. JACQUES MAROSELLI (M.R.G.) A LA CAISSE NATIONALE DES BANQUES

Fils de l'ancien ministre radical André Maroselli, décédé en 1970, *M. Jacques Maroselli, né le 12 avril 1921 à Luxeuil-les-Bains*, ville dont il est devenu maire en 1970, a d'abord fait carrière dans l'administration préfectorale. Directeur de la Compagnie d'assurances générale incendie (1958-1966), il se présente en 1962 aux élections législatives dans la deuxième circonscription de la Haute-Saône. Membre du bureau national du parti radical, président de l'Atelier républicain, il a été membre de la Convention des institutions républicaines, regroupement de clubs présidé par M. Mitterrand, et membre du bureau politique de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste, qui était aussi dirigée par l'actuel président de la *République. Député F.G.D.S. de la* Haute-Saône (1967-1968), il a adhéré au nouveau parti socialiste en 1969 pour revenir à sa famille politique d'origine, au Mouvement des radicaux de gauche. Vice-président du M.R.G., il a été candidat à la succession de M. Robert Fabre, qui en était le président, en 1978, contre M. Michel Crépeau et avait alors paru se tourner vers l'ex-majorité. Il s'était déclaré partisan, au sein du M.R.G., de la candidature de M. Michel Crépeau à l'élection présidentielle.

M. JACQUES PIETTE (P.S.) A LA CAISSE NATIONALE DE L'INDUSTRIE

Conseiller d'Etat, expert du P.S., *M. Jacques Piette est né, le* 13 mai 1916, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Il appartenu, dès 1946, au comité directeur de la S.F.I.O. et présidé, de 1950 à 1955, la Société nationale de constructions aéronautiques du Nord. Collaborateur de Guy *Mollet*. Il fut élu député S.F.I.O. de l'Yonne, de 1956 à 1958. Il entre ensuite dans le corps de l'inspection générale de l'économie jusqu'en 1980. En juillet 1981, il est nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire. Délégué national du P.S. aux conférences économiques internationales, M. Piette est maire et conseiller général d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais) depuis 1969 et conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais.

« Le Monde » a publié dans *toutes les éditions de son numéro* du jeudi 18 février les biographies des administrateurs généraux des cinq groupes industriels et des deux compagnies financières nationalisées, ainsi que celles de M. Georges Valbon (Charbonnages de France) et de M. Michel Rolant.

Dans sa seconde édition, il a publié les biographies des administrateurs généraux du C.C.F., du C.I.C., du Crédit du Nord, de la Banque Rothschild, de la Banque Worms, ainsi que celles de MM. René Thomas (B.N.P.), et Jacques Mayoux (Société générale).

Réaction mitigée des milieux syndicaux

Peu de jugements de portée générale, mais des réactions ponctuelles à la nomination de certaines personnalités les concernent en particulier : les syndicats ont accueilli avec une satisfaction mitigée la désignation des administrateurs généraux des nouvelles entreprises nationalisées.

Seule la commission exécutive de *la C.F.D.T.* donne un avis global, saluant l'étape ainsi franchie et souhaitant que *« l'entrée en application effective des nationalisations* [soit] *marquée dès maintenant par des changements importants dans les relations sociales de ces entreprises, par un développement de la négociation avec les organisations syndicales »*.

Evoquant par ailleurs dans un texte séparé la désignation de M. Michel Rolant, la C.F.D.T. précise que *« ses mandats syndicaux prennent donc fin, conformément aux règles que s'est données la C.F.D.T. pour garantir pleinement l'indépendance de l'organisation syndicale »*.

A la C.G.T. les réactions sont plus partagées. D'un côté, la Fédération C.G.T. du sous-sol estime que les mutations intervenues à la tête des Charbonnages de France, où a été placé le communiste M. Georges Valbon, sont *« logiques et cohérentes au regard des nouveaux objectifs fixés à l'entreprise »*. *« Elle veut considérer ces nominations comme l'expression d'une volonté gouvernementale de voir appliquer dans les faits et avec succès la relance de la production charbonnière nationale par le Parlement »*. *« Il reste que la C.G.T. jugera la nouvelle direction sur ses actes »*, ajoute cependant la Fédération.

D'un autre côté, la Fédération C.G.T. du textile *« désapprouve catégoriquement »* le maintien à la tête de Rhône-Poulenc de M. Gandois, *« responsable entre autres de la casse d'un outil de travail aussi performant que celui de l'usine d'acétate de Péage du Roussillon »*. Elle appelle les travailleurs à « multiplier leurs initiatives d'actions pour faire triompher » ses propositions de relance des textiles chimiques.

La Confédération française de l'encadrement C.G.C., enfin, tout en reconnaissant que les nouveaux dirigeants *« paraissent avoir « une capacité à remplir leur mission »*, *selon les termes du président de la République »*, s'interroge sur le *« prochain remplacement de l'actuel président des Charbonnages de France, société anciennement nationalisée, par une personnalité qui semble avoir fait l'essentiel de sa carrière dans la politique »*. La C.G.C. y voit *« un cas patent de cette chasse aux sorcières que le gouvernement s'est défendu à plusieurs reprises de vouloir pratiquer »*.

CONJONCTURE

LES FRANÇAIS ET LA FISCALITÉ

Modération dans les taux... ...sévérité pour la fraude

Ce que pensent les Français de l'impôt est probablement très différent de ce qu'on imagine. On vivait, par exemple, sur l'idée que la T.V.A. était une taxe indolore, qui pouvait être augmentée sans provoquer de mécontentement. C'est la raison pour laquelle le gouvernement envisageait sérieusement, il y a quelques semaines, d'en alourdir le poids, afin de financer une réforme fiscale coûteuse : allégement de la taxe professionnelle, modification de la taxe d'habitation, suppression de l'impôt sur les plus-values.

Le gouvernement a changé d'attitude en la matière, parce qu'il s'est aperçu du danger qu'il y avait à manipuler un système fiscal qui, pour imparfait qu'il soit, n'en fonctionne pas moins de façon à peu près satisfaisante, mais aussi parce que des études — et pour tout dire des sondages — lui ont montré que les Français étaient — contre toute attente — extrêmement sensibles au poids de la T.V.A.

Notre confrère l'Expansion publie, dans son numéro du 19 février, les résultats d'un sondage fort intéressant. Celui-ci confirme la sensibilité des contribuables à la T.V.A., qui n'est donc pas du tout l'impôt indolore qu'on pensait. La même sondage montre aussi la préférence — massive — des Français pour l'impôt sur le revenu. Autre surprise : la plupart des personnes interrogées se prononcent pour une progressivité du barème de l'impôt sur le revenu moins forte que celle qui existe et pour un quotient familial plus généreux : l'avis des ouvriers ne s'éloigne pas beaucoup, sur ce point, de celui des cadres supérieurs, les électeurs de gauche n'étant pas beaucoup plus restrictifs que les électeurs de l'ancienne majorité.

Cette modération fait place à la sévérité quand il s'agit de fraude fiscale, dont beaucoup estiment qu'elle devrait être punie par des peines de prison : 58 % des patrons et des cadres supérieurs y sont favorables, les moins « enthousiastes » étant les agriculteurs, les artisans et les petits commerçants.

Ce qui ressort de ce sondage ne va pas précisément dans le sens des projets du ministère de la solidarité, qui tente de faire passer l'idée d'un super-impôt sur le revenu qui pénaliserait fiscalement ceux qui bénéficient d'une retraite et qui continueraient à exercer une activité professionnelle... — A. V.

SOCIAL

Grève de la faim à Nîmes et à Avignon, occupation de locaux administratifs à Paris

Des immigrés protestent contre la trop lente régularisation de leur situation

Tandis que continuent à Avignon et à Nîmes les grèves de la faim des immigrés « sans papiers », une cinquantaine de travailleurs maghrébins ont occupé, mercredi 17 février, les locaux de la Direction départementale du travail à Paris (14e), sur l'initiative de la Maison des travailleurs immigrés (M.T.I.) (1). Cette manifestation, comme celles qui sont signalées à Angers et dans d'autres villes, vise à obtenir « des structures et des moyens adéquats » pour accélérer la régularisation des cent quarante mille immigrés qui ont déposé leurs dossiers, et celle de certaines catégories d'immigrés « sans papiers ». M. Autain, secrétaire d'Etat aux immigrés, a jugé « inadmissible » l'occupation de locaux administratifs, ajoutant que « tout sera mis en œuvre pour que l'examen des dossiers puisse être poursuivi normalement ».

« Nous voulons nos papiers ! Respectez vos promesses ! » Sous l'œil d'une vingtaine de gardiens de la paix postés à l'entrée du bureau d'accueil des travailleurs étrangers, 80, rue de la *Croix-Nivert* à Paris, *plusieurs* dizaines d'immigrés ont bloqué les guichets. S'adressant au personnel de l'établissement, les représentants de la M.T.I. MM. Mohaddine et Mohsen, ont expliqué qu'il s'agissait d'une occupation *« symbolique et pacifique »* visant à soutenir les grèves de la fin des *« sans-papiers »* et des saisonniers d'Avignon et de Nîmes, mais aussi à protester contre les lenteurs de la régularisation.

Depuis le début de cette « régularisation exceptionnelle » des travailleurs en situation irrégulière, terminée le 15 janvier, quelque 140 000 dossiers — sur une estimation de 300 000 à 400 000 clandestins — ont pu être déposés. Sur ces 140 000 candidats, seuls 40 000 environ — 50 000 selon le secrétaire d'Etat — ont pu, à ce jour, obtenir leur carte de séjour et leur carte de travail. Selon les dirigeants de la M.T.I., cette lenteur de la procédure tient essentiellement à *« l'acharnement de certaines administrations, telles que les Directions départementales du travail, les commissions ad hoc, les préfectures, à exiger des « preuves formelles » d'emploi stable, alors que le gouvernement était revenu sur ce critère »*. Ces lenteurs sont dues également aux structures inadéquates et aux faibles moyens mis en œuvre pour accélérer cette opération. Résultat : un grand nombre de dossiers pourtant acceptés par les commissions *ad hoc* sont refusés par les Directions départementales de la main-d'œuvre étrangère. *« A plusieurs reprises,* disent les immigrés, *on nous a dit ici même de revenir munis d'un contrat de travail en bonne et due forme. Or, les employeurs n'acceptent pas de nous embaucher sur la simple présentation d'un feuillet jaune qui n'a pas valeur de carte de séjour. D'autres patrons, lorsque l'administration leur téléphone pour vérifier la réalité de notre embauche, s'empressent de déclarer qu'ils ont rompu notre contrat, ou se retranchent derrière divers prétextes pour ne pas honorer leurs propres promesses. »*

Les organisations de défense des immigrés s'inquiètent en outre des *« contradictions relevées entre les déclarations de M. Autain, affirmant que « la quasi-totalité des demandes seraient régularisées » et de M. Defferre, annonçant le renforcement des contrôles contre les faux touristes. »*

Les grèves de la faim posent le problème du sort réservé aux dossiers déposés. Va-t-on opposer de nouveaux refus aux travailleurs non régularisés et les pousser à rentrer dans une nouvelle clandestinité ?

Enfin, les militants de la M.T.I. réclament la régularisation des marchands ambulants — une vingtaine d'entre eux étaient présents mercredi rue de la Croix-Nivert — catégorie d'étrangers dont la situation est particulièrement précaire. La circulaire qui devait leur permettre d'accéder à une régularisation en bonne et due forme *— et promise pour la mi-janvier* — n'a pas été publiée. *« Nous avons pourtant rencontré les représentants du secrétaire d'Etat aux travailleurs immigrés,* nous a déclaré l'un de ces marchands ambulants, *et nous avons même proposé d'aller plus loin que le statut prévu, en offrant d'acquitter tous nos impôts, toutes les taxes nécessaires à la reconnaissance de notre fonction de commerçants ambulants. Or, pour l'instant, c'est toujours la discrimination. Sans carte de séjour, il nous est impossible d'obtenir une carte de commerçant. »*

Ces manifestations surviennent alors qu'une certaine tension règne dans les milieux de l'immigration, après l'incident de *Clichy qui a provoqué la mort* d'un travailleur algérien. D'autre part, le décès de deux clandestins tunisiens qui ont fait une chute de plusieurs dizaines de mètres au « Pas-de-la-Mort » à Menton en tentant de franchir la frontière franco-italienne, frappé les esprits. La police des frontières estime qu'une meilleure coordination entre les autorités françaises et italiennes serait souhaitable et demande un renforcement des effectifs de surveillance dans la région. Selon cette administration, la meilleure façon de régler le problème serait d'organiser dans les pays concernés, notamment en Tunisie, des campagnes d'information destinées à dissuader les candidats à l'émigration clandestine.

JEAN BENOIT.

APPEL A LA GRÈVE DES MARINS C.G.T.

Le secteur de la mer n'échappe pas à l'agitation sociale générale consécutive à l'application des ordonnances sur la réduction du temps de travail.

La Fédération nationale des syndicats maritimes *C.G.T.* considère que les propositions faites par les armateurs et les compensations qu'ils exigent en échange de l'allongement de la durée des congés *« sont inacceptables »*. La C.G.T. revendique moins de 20 jours par mois des congés-repos qui soient au d'embarquement (dans le secteur de la navigation au large) et de 142 jours par an pour les marins du secteur portuaire (notamment à bord des remorqueurs).

A propos de l'ordonnance spécifique sur les 39 heures hebdomadaires et les cinq semaines de congés payés que prépare pour les marins le ministère de la mer, la C.G.T. prend acte de son contenu mais précise *« que, compte tenu des positions très restrictives des armateurs, ses dispositions risquent de n'apporter aucune amélioration au régime de congés des marins. »*

La fédération C.G.T., enfin, appelle tous les marins à observer dans les prochains jours des grèves à l'appareillage des navires.

● *La C.F.D.T. juge « insuffisante » la revalorisation du SMIC* envisagée par le gouvernement, a *précisé* M. Maire, dans une lettre adressée le 17 février à M. Mauroy. L'augmentation de pouvoir d'achat prévue pour 1982 de 4 % à 5 % est en effet, selon M. Maire, inférieure *« aux objectifs retenus dans le plan intérimaire »*, soit 6.5 % à 7 %, pour 1982 comme pour 1983.

● *La C.F.T.C. pour une « réduction progressive de la durée du travail »*. Estimant que la semaine de 35 heures payées 40 heures ne pourrait être supportée que par une *« minorité »* d'entreprises, M. Jean Bornard, président de la C.F.T.C., a déclaré, mercredi 17 *février*, que le syndicat était favorable à *« une réduction progressive de la durée du travail, permettant, au fil des années, d'éviter des réductions de pouvoir d'achat, en recherchant tous les moyens de créer des emplois nouveaux »*.

● *Le conseil des Prud'hommes de Paris est menacé d'asphyxie*, faute de moyens matériels et en raison de l'attitude des représentants patronaux, a indiqué la C.F.D.T. le 17 février. Selon cette centrale, près de vingt-deux mille dossiers son ten attente ; il faut plus de vingt mois de délai avant d'obtenir un jugement, au moins deux mois pour les rééférés (procédure d'urgence) au lieu des cinq jours maxima prévus pa rla .oi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	6,0540	6,0590	— 125	— 85	— 240	— 190	— 550	— 430
$ can. ..	4,9784	4,9841	— 59	— 2	— 125	— 60	— 352	— 229
Yen (100)	2,5431	2,5464	+ 143	+ 172	+ 314	+ 369	+ 954	+1021
DM	2,5378	2,5411	+ 64	+ 88	+ 150	+ 178	+ 501	+ 556
Florin ...	2,3159	2,3189	+ 63	+ 84	+ 138	+ 312	+ 468	+ 526
F. B. (100)	14,8961	14,9150	— 495	— 277	—1105	— 827	—2859	—2339
F. S.	3,1847	3,1889	+ 133	+ 170	+ 310	+ 354	+ 837	+ 939
L. (1000).	4,7577	4,7639	— 282	— 219	— 569	— 490	—1688	—1622
£	11,1531	11,1689	— 56	+ 50	— 93	+ 31	— 84	+ 177

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 9/16	9 15/16	10	10 3/8	10 1/16	10 7/16	10 1/8	10 1/2
$ E.-U. ...	16 1/8	16 1/2	16 1/4	16 5/8	16 1/4	16 5/8	16 1/4	16 5/8
Florin ...	9 7/8	10 5/8	9 3/4	10 1/2	9 7/8	10 5/8	9 7/8	10 5/8
F. B. (100)	12 3/4	14 1/4	16 3/4	17 1/4	17 5/8	18 3/16	17 15/16	18 9/16
F. S.	2 1/8	2 7/8	7 3/8	7 3/4	7 9/16	7 15/16	8 1/2	8 7/8
L. (1 000) .	17 3/4	19 1/4	20 5/16	20 7/8	20 9/16	21 3/16	21 3/16	29 1/8
£	14	14 3/4	14 3/16	14 13/16	14 1/4	14 5/8	14 7/16	15 1/16
F. français	13 3/4	14 1/4	13 3/4	14 5/8	14 1/2	15 1/4	15 7/8	16 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

société nationale elf aquitaine

GROUPE ELF AQUITAINE

Les comptes consolidés du groupe Elf Aquitaine relatifs aux trois premiers trimestres 1981 font ressortir les éléments suivants :

— Chiffre d'affaires hors taxes (1) .... 77 858 MF
— Marge brute d'autofinancement après dotation de 3 992 MF au fonds de renouvellement des stocks .... 9 942 MF
— Résultat net consolidé .... 2 257 MF
— Résultat net consolidé par action .... 25 F

Ces chiffres ne prennent pas en compte l'incidence sur les résultats de la cession des actifs canadiens du groupe.

La très faible progression du résultat net consolidé au cours du troisième trimestre (+ 187 millions) provient de la conjonction de plusieurs facteurs :

— faiblesse saisonnière des ventes d'hydrocarbures en France et incidence du prélèvement fiscal exceptionnel (M.B.A. de 914 millions au troisième trimestre contre 2 935 au premier semestre) ;

— faiblesse saisonnière des ventes d'hydrocarbures produits par les filiales du groupe hors de France (M.B.A. de 1 832 millions au troisième trimestre contre 5 319 millions au premier semestre) ;

— aggravation des pertes liées aux activités de raffinage-distribution tant en France qu'à l'étranger (M.B.A. négative de 903 millions au troisième trimestre contre — 1 095 millions au premier semestre).

Cette conjonction ne devrait pas se retrouver au quatrième trimestre, dont la marge brute d'autofinancement devrait se situer aux environs de 4 milliards.

(1) Hors prise en compte des filiales à 50 % : pétrochimie, nickel. Pour ces dernières, la part du groupe dans le chiffre d'affaires s'élève à la fin du troisième trimestre à 3 970 millions de francs.

Worms Investissement
SICAV

Le conseil d'administration de la SICAV Worms Investissement, après avoir approuvé les comptes de l'exercice 1981, proposera à l'assemblée générale un dividende de 21,72 F par action contre 13 F pour l'exercice précédent.

Ce dividende sera assorti d'un crédit d'impôt de 2,46 F, portant le revenu global à 24,18 F par action.

GOULET S.A.

La Banque privée de gestion financière et Indosuez, agissant pour le compte des principaux actionnaires de la Société Eurocom, ont acheté, le 17 février 1982, 170 133 actions et 103 418 obligations convertibles de la société Goulet S.A., au prix de 300 francs par titre, représentant respectivement 50,9 % du capital et 70,7 % de l'emprunt convertible.

Conformément à la réglementation en vigueur, la Banque privée de gestion financière et Indosuez se sont engagés à acheter, pendant un délai de quinze bourses, au même prix de 300 francs, toute action et toute obligation convertible Goulet S.A., présentées à la vente, opération qui permettra l'entrée de nouveaux investisseurs dans le capital de Goulet S.A.

Cela devrait conduire, dans un avenir proche, à une proposition de rapprochement entre Goulet S.A. et Eurocom qui occupe, en Europe, une position de premier plan dans le domaine de la communication.

CESSATION DE GARANTIE

Sur la demande de la Société Marmara, S.A.R.L. au capital de 50 000 Francs, dont le siège social est à 92600 Asnières, 70, avenue d'Argenteuil avec bureau à Paris 8e, 8, rue Boudreau, la garantie qui lui a été accordée par la Banque Vernes et Commerciale de Paris, S.A. au capital de 126 048 600 Francs, dont le siège social est à 75008 Paris, 52, avenue Hoche, dans le cadre de ses activités d'agent de voyages, visées par la loi du 11 juillet 1975, cessera trois jours francs après la publication du présent avis, la société précitée ayant obtenu la garantie de l'A.P.S.A.V., 4, rue Villaret-de-Joyeuse, 75017 Paris.

Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Vernes et Commerciale de Paris dans les trois mois de cette insertion.

THYSSEN AKTIENGESELLSCHAFT
VORM. AUGUST THYSSEN-HUTTE

La société convoque ses actionnaires en assemblée générale ordinaire, le vendredi 26 mars 1982, à 10 h., à la Mercatorhalle, König-Heinrich-Platz, Duisburg, afin de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1) Présentation du bilan et des comptes consolidés au 30 septembre 1981, ainsi que du rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1980-1981 ;

Répartition du bénéfice de l'exercice 1980-1981 ;

2) Quitus en faveur du directoire et du conseil d'administration ;

3) Nomination du commissaire aux comptes ;

4) Augmentation du capital autorisé de DM 340 739 250.

Tous les actionnaires sont habilités à participer à l'assemblée générale ou à s'y faire représenter.

En France, les actionnaires désireux d'assister à cette assemblée ou de s'y faire représenter devront faire immobiliser leurs actions, avant le 19 mars 1982 chez la Banque Rothschild, 21, rue Laffitte, 75009 Paris, ou faire notifier à celle-ci avant la même date, l'immobilisation de leurs titres par leur banque ou leur agent de change.

La Banque Rothschild délivrera des cartes d'admission à l'assemblée aux actionnaires qui en feront la demande.

CESSATION DE GARANTIE

Par suite de démission de la société SPIB, 41 bis, rue de Talleyrand, 51100 Reims, l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les associations des entreprises de travail temporaire — 26, rue Vernet, 75008 Paris — fait savoir que la garantie conférée depuis le 21 mai 1981 par la compagnie d'assurances « Les Assurances du Crédit » à Compiègne, pour le compte de la société SPIB — 41 bis, rue de Talleyrand, 51100 Reims — et au profit d'une part, de la Sécurité sociale et des institutions sociales, et d'autre part, au profit des salariés temporaires, prendra fin dans un délai de deux jours après la présente publication.

Le Carnet des Entreprises

● **LE GROUPE EGOR**

poursuit son développement (+ 60 % en 1981) sur les plans national et international.

En France,

Jean-Pierre CHABAUD rejoint le Groupe pour prendre la responsabilité d'Agora.

Agnès CHAUVIN anime à Paris une cellule spécialisée dans le recrutement d'informaticiens et

Denis RICHARD prend en charge, à Lyon, le recrutement de commerciaux.

A l'étranger, EGOR ITALIA ouvre un bureau à Pérouse

Directeur : Roberto TRANI,

la filiale anglaise sera opérationnelle le 5 avril 1982 le directeur en est Peter LEWIS.

Par ailleurs,

Christian LAUÉ prend une participation dans le Groupe canadien de recrutement Lamb, Guay Inc., qui devient Lamb, Guay, Laué Inc. Il en est désormais le vice-président.

Pour tous renseignements sur le CARNET, téléphoner à : 770-85-37.

MARCHÉS FINANCIERS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 février

Nouvelle avance des actions
Baisse du dollar

Ce ne sont pas quelques prises de bénéfices qui feront peur à un marché qui s'affirme aspiré vers le haut.

Mercredi 17 février, jour de « réponse des primes », les cours ont encore progressé de plus de 1 %, entraînés par un lot de valeurs en tête desquelles ont figuré Révillon et Radar, toutes deux « réservées à la hausse ».

Cette dernière avait déjà subi le même sort la veille pour s'adjuger finalement 15,5 % après que près de 195.000 titres eurent été échangés. Mercredi, l'abondance des ordres d'achat était telle que la cotation de Radar n'a pu intervenir en dépit de deux tentatives, alors que le cours de l'action avoisinait les 850 F à titre indicatif après un cours de clôture de 670 F la veille.

Révillon, de son côté, a gagné 5 % et il est tentant d'établir une liaison entre ces deux sociétés quand on connaît les liens financiers qui les unissent tant directement qu'à travers les Mutuelles unies, qui sont actionnaires à la fois de Révillon et de Radar.

Paris-France est également en vedette avec une hausse supérieure à 15 %, mais Opfi-Paribas, très en vue depuis le début de la semaine, doit concéder 4 % de baisse.

Les valeurs sidérurgiques perdent également du terrain, notamment Chiers, Vallourec et Sacilor.

Comparativement, le marché de l'or apparaît bien stable, le métal fin se négociant à 375,50 dollars l'once à Londres contre 376,25 la veille. Le lingot abandonne 300 F, à 73.600 F, tandis que le napoléon retombe à 600,10 F (– 4,90 F).

Le fléchissement du dollar constaté en début de matinée s'est confirmé en séance officielle, lorsque la monnaie américaine s'est inscrite à 6,0635 F contre 6,0840 F mardi.

NEW-YORK

Affaiblissement

Wall Street a décidément bien du mal à résister au sentiment morose qui persiste dans l'esprit de nombre d'opérateurs, témoin cette séance de mercredi au cours de laquelle la cote a fluctué dans d'étroites limites avant de fléchir de 3,71 points pour s'établir finalement à 827,63, rejoignant ainsi son plus bas niveau non seulement depuis le début de l'année, mais depuis la fin septembre 1981.

Au regard du palmarès quotidien (698 baisses face à 703 gains), l'hésitation a dominé dans la communauté financière où le relèvement quasi général du *« prime rate »* américain à 17 % contre 16,50 % précédemment était largement escompté depuis quarante-huit heures.

Il en va de même pour la nouvelle chute de la production industrielle (3 %) constatée en janvier dernier, même s'il s'agit là de la sixième baisse régulière que reflète cet indicateur de la mauvaise santé économique outre-Atlantique.

A vrai dire, le contraire eût été étonnant, reconnaissent les analystes, qui préfèrent faire l'impasse pour l'instant sur les données économiques d'ensemble au bénéfice de considérations tenant à l'évolution de quelques secteurs ou sociétés spécifiques. Voilà qui explique la série de hausses constatée dans l'informatique ainsi que pour un certain nombre de titres pharmaceutiques.

Pour autant, le volume des échanges n'a guère varié puisque 48 millions d'actions ont été négociées mercredi au Big Board contre 48,88 millions la veille.

VALEURS	Cours du 16 fév.	Cours du 17 fév.
Alcoa	23	23
A.T.T.	58	57
Boeing	18 3/4	18 3/4
Chase Manhattan Bank	57 3/4	57 3/4
Du Pont de Nemours	36 7/8	37 1/8
Eastman Kodak	89 1/8	89 3/8
Exxon	28 5/8	28 1/2
Ford	18 1/4	17 7/8
General Electric	60 1/8	60
General Foods	30 1/4	30 1/4
General Motors	35 5/8	35
Goodyear	19	19
I.B.M.	62 1/4	62 1/4
I.T.T.	26 7/8	26 1/4
Mobil Oil	22 1/4	22 1/8
Pfizer	56 3/8	57 1/4
Schlumberger	49 3/4	49
Texaco	30 1/8	30 1/8
U.A.L. Inc.	16 3/4	16 3/4
Union Carbide	43 7/8	43 3/4
U.S. Steel	23 1/2	23 3/8
Westinghouse	23 3/4	23
Xerox Corp.	38	37 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

L'AGENCE HAVAS ET SA FILIALE EUROCOM (spécialisée dans les activités de communication et de publicité) ont racheté en Bourse, mercredi 17 février, la majorité du capital (56,9 %) du groupe Goulet, avec comme objectif avoué la fusion ultérieure de Goulet et d'Eurocom, ce qui introduira *de facto* cette dernière en Bourse. Eurocom, grâce à ses nombreuses agences filiales (Havas-Conseil, le Bélier, Ecom, etc.), est largement au premier rang des groupes publicitaires français, puisqu'il détient plus de 15 % du marché en France.

Le groupe Goulet, qui réalise un chiffre d'affaires consolidé de 400 millions de francs (et 10 % de bénéfices après impôt), est une société holding qui possède deux sociétés fabriquant des emballages, Gault et Fremont et Paris-Emballages (213 millions de francs de chiffre d'affaires), une société de restauration rapide, Chick and Shop, avec sept établissements (26 millions de francs), une chaîne de douze magasins de bricolage dans des centres commerciaux à l'enseigne Bricogem (95 millions de francs), un supermarché Gem dans le seizième arrondissement de Paris (78 millions de francs) et un patrimoine immobilier loué à des hypermarchés, ce qui représente des loyers annuels de 11,6 millions de francs.

La transaction s'est faite en Bourse au prix unitaire de 300 F, l'opération portant sur 170 133 actions et 103 416 obligations convertibles Goulet, ce cours de 300 F étant maintenu jusqu'au 10 mars prochain pour les deux catégories de titres dont la cotation a repris le 17 février 1982.

DARTY. – Le groupe a ouvert le 17 février 1982 un magasin de 1200 m² à Ivry (Val-de-Marne), ce qui porte à trente et un magasins le réseau Darty Paris-Ile-de-France, sur un total de soixante-trois emplacements pour l'ensemble de la France.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	16 fév.	17 fév.
Valeurs françaises	112,6	113,7
Valeurs étrangères	104,3	105,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	99,4	100,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 fév.	14 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/2	18/2
1 dollar (en yens)	238,9	239,75

BOURSE DE PARIS — Comptant — 17 FEVRIER

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 084	6 063	5 930	6 220
Allemagne (100 DM)	253 700	253 980	246	259
Belgique (100 F)	14 900	14 908	13	13 800
Pays Bas (100 fl.)	231 580	231 710	225	236
Danemark (100 krd)	77 510	77 530	75 500	80 500
Norvège (100 k)	101 340	101 380	98	103
Grande-Bretagne (£ 1)	11 121	11 150	10 850	11 450
Grèce (100 drachmes)	9 870	9 876	....	....
Italie (1 000 lires)	4 757	4 760	4 600	5
Suisse (100 fr.)	317 640	318 200	308	324
Suède (100 krs)	104 600	104 540	101	106 500
Autriche (100 sch)	36 190	36 196	35	37
Espagne (100 pes.)	6	5 983	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 710	8 740	7 900	8 900
Canada ($ can 1)	4 987	4 988	4 890	5 130
Japon (100 yens)	2 526	2 534	2 410	2 550

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	73000	72800
Or fin (en lingot)	73900	73600
Pièce française (20 fr)	605	600 10
Pièce française (10 fr)	495	500
Pièce suisse (20 fr)	575 10	575 10
Pièce latine (20 fr)	520	520
Souverain	645 10	642 10
Pièce de 20 dollars	3001 20	3001 20
Pièce de 10 dollars	1540	1520
Pièce de 5 dollars	781	.....
Pièce de 50 pesos	3200	3205
Pièce de 10 florins	555	542

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 février 1982 a été tiré à 530 965 exemplaires.

A B C D E F G

L'INFORMATIQUE CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Un fichier des possédants

La fortune des Français n'aura bientôt plus de secret. Le ministère du budget disposera, dans quelques semaines, d'un fichier informatisé lui permettant d'évaluer avec précision les biens que les gros contribuables ont au soleil et ceux qu'ils ont parfois la tentation de laisser dans l'ombre.

Cette décision est la conséquence de la loi sur l'imposition des grandes fortunes (3 millions de francs).

L'opération ne pose pas de problèmes techniques particuliers, mais elle touche de près aux libertés, puisque ce répertoire des grosses fortunes sera établi à partir de renseignements dispersés actuellement dans de multiples fichiers. De tels rapprochements sont courants, mais la loi « informatique et libertés » a fixé une limite à ne pas franchir : celle de la vie privée. Certes, l'Etat se doit de pourchasser les fraudeurs, mais le remède serait pire que le mal si, sous prétexte d'empêcher l'évasion fiscale, les fichiers dont il dispose sur chaque individu, du berceau à la tombe, étaient réunis dans une seule main.

Tel n'est pas, jusqu'à preuve du contraire, le projet de M. Fabius. Mais des moyens assez exceptionnels vont être mis en œuvre pour empêcher les deux cent mille personnes au moins qui pourraient être assujetties à l'impôt sur les grandes fortunes de passer à travers les mailles du filet. Arme absolue : les fichiers informatisés que le ministère du budget a constitués au fil des années et dont une douzaine vont être interconnectés à cette fin.

Parmi ces fichiers, un répertoire général d'identification des personnes, le fichier des contribuables, celui des assujettis à la taxe d'habitation et quelques autres, aux noms évocateurs : SINGAPOUR (un répertoire des propriétaires), MAJIC (Mise à jour des informations cadastrales) et PROSELEC, qui est un fichier des foyers à soumettre à un contrôle fiscal, c'est-à-dire des fraudeurs potentiels.

Conscient du caractère orwellien de ce projet, le ministère du budget se défend de vouloir interconnecter la totalité de ces informations. Selon ses explications, on ne procédera pas à un rapprochement permanent et complet des fichiers en cause, mais on extraira seulement les données permettant d'établir une liste des gros possédants. Autrement dit, ce rapprochement ne portera pas sur la totalité des informations figurant dans ces fichiers ni sur l'ensemble des personnes qui y sont recensées, c'est-à-dire, dans certains cas, la quasi-totalité des Français, mais uniquement sur les individus dont le traitement informatique fera apparaître qu'ils doivent payer l'impôt. Ce tri étant fait, le ministère du budget poussera l'obligeance jusqu'à leur adresser un formulaire de déclaration de fortune.

Un avis

C'est la thèse officielle. Elle devra être pesée par la commission « informatique et libertés », que M. Fabius a saisie conformément à la loi. La commission ne rend que des avis, et il ne semble pas dans ses intentions de jouer dans cette affaire un rôle analogue à celui du Conseil constitutionnel à propos des nationalisations. Mais elle devra s'assurer que le projet ne comporte pas de danger pour la liberté individuelle. Et que le traitement auquel on lui demande de donner son feu vert ne sera pas détourné de sa finalité. Autrement dit, que le ministère du budget ne saisira pas l'occasion de l'impôt sur la fortune pour modifier en catimini le système de contrôle de tous les contribuables.

BERTRAND LE GENDRE.

LE COMPOSITEUR DANIEL LESUR ÉLU A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

Le compositeur Daniel Lesur, président de l'académie Charles-Cros et inspecteur général honoraire de la musique, a été élu le mercredi 17 février à l'Académie des beaux-arts dans la section musique, au siège du compositeur Tony Aubin.

[Né à Paris le 19 novembre 1908, Daniel Lesur a fait ses études au Conservatoire national supérieur de Paris. Il y a suivi notamment la classe de Charles Tournemire, dont il a été le suppléant à l'orgue de Sainte-Clotilde dès 1927, avant de devenir, de 1937 à 1944, organiste titulaire de l'abbaye des Bénédictins de Paris. En 1935, il est nommé professeur de contrepoint à la Schola Cantorum, dont il devait devenir directeur vingt-deux ans plus tard, en 1957. Daniel Lesur a été, avec Olivier Messiaen, André Jolivet et Yves Baudrier, parmi les fondateurs du groupe musical La Jeune France, qui prônait un retour au néo-romantisme.

Parallèlement à son activité de compositeur, Daniel Lesur a assuré de nombreuses fonctions officielles. Chargé de l'information musicale à la radio, du temps de la R.T.F., puis conseiller musical à la télévision à partir de 1961, il a été nommé inspecteur général de la musique en 1973, après avoir — de 1971 à 1972 — administré par intérim la Réunion des théâtres lyriques nationaux.

Son œuvre, très diverse et influencée par la tradition du contrepoint, comporte des symphonies, des œuvres de musique de chambre, des cantates, des chœurs folkloriques. Citons notamment *Passacaille* (1937), *le Cantique des cantiques* (1949), *le Bal du destin* (1956), *Symphonie d'ombre et de lumière* (1957), et aussi un opéra romantique adapté d'une pièce de Musset : *Andréa del Sarto* (1969). Daniel Lesur a également signé des musiques de films.]

REVILLON DEVIENT ACTIONNAIRE PRINCIPAL DE RADAR

La chaine de magasins succursalistes Radar change d'actionnaire principal. Les Mutuelles Unies, qui détenaient depuis quatre mois 21 % de son capital viennent de revendre en Bourse leur participation au groupe Revillon pour une somme évaluée à 120 millions de francs environ. Ce dernier possédant déjà un peu plus de 10 % des actions Radar, acquiert ainsi la minorité de blocage dans le capital du second succursaliste français (plus de 11 milliards de francs de chiffre d'afafires, Paris-France et Damoy inclus).

Ainsi s'explique la fièvre de hausse, qui avait, en deux jours, fait monter en Bourse l'action Radar, de 570 F à 670 F (+17,5%), la cotation du titre ayant même été rendue impossible mercredi 17 février, en raison de l'afflux considérable de la demande et ce, bien que les enchères soient montées jusqu'à 804 F.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La réduction des horaires sans perte de salaire reste la revendication prioritaire

Dans certains secteurs le refus patronal de réduire le temps de travail sans diminuer les salaires, continue d'alimenter des conflits. *Ainsi à Tracy-le-Mont (Oise)*, chez « *Poclain-Hydraulics* » (verrins) en grève depuis le 11 février, le directeur et vingt-cinq agents de maîtrise ont découpé, le 17 février, deux portes verrouillées par les grévistes, pour récupérer du matériel à livrer.

La grève du zèle des douaniers commencée le 23 janvier, se poursuit, mais les pouvoirs publics ont donné l'assurance aux syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O. qu'une discussion s'ouvrira sous peu sur les revendications en suspens. Les syndicats n'ont donc pas reconduit la consigne de grève totale appliquée les 16 et 17 février. Au Pays basque français, les douaniers en grève depuis le 14, devraient reprendre le travail le 18 février. Ce conflit continue de gêner la circulation des chauffeurs routiers. Le syndicat « *Union française des transports* » a annoncé son intention de bloquer le périphérique à Paris, le 18 février, en solidarité avec les chauffeurs-grévistes d'« *Allô Fret* ».

A Blois (Loir-et-Cher), chez « *Roto-Diesel* » (1 450 salariés), les ouvriers en grève depuis le 4 févriers ont occupé les locaux le 16 février, signale notre correspondant.

A la direction des services fiscaux de Paris-Est, les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonomes (S.N.U.I.) ont observé, le 17 février, une « journée-silence » (grève totale) pour protester contre le manque de personnel.

Chez *Général-Biscouit-France* (usines à Nantes, Reims, Calais, Grenoble), les salariés ont fait grève le 17 pour des améliorations de salaires.

En Côte-d'Or, les efforts de la préfecture menés pour le redémarrage de « *FAR* » (cuisinières), fermée depuis octobre dernier et occupée par quelques ouvriers, pourraient se conclure par une reprise de l'activité, quarante-quatre salariés (pour deux cent vingt-six licenciés) seraient embauchés.

LE GOUVERNEMENT ABANDONNE LE PRINCIPE D'UNE TAXE SUR LES EMPLOYÉS DE MAISON

Le gouvernement a décidé, le mercredi 17 février, d'abandonner, *dans l'immédiat*, le principe du paiement de la taxe sur les salaires des employés de maison et celui de la déclaration obligatoire de leurs salaires versés en 1981, prévus par l'article 13 de la loi de finances pour 1982.

Le meeting du P.F.N. à la Mutualité

Retour aux sources

Les nouveaux dirigeants du Parti des forces nouvelles étaient un peu déçus : malgré l'impact « publicitaire » du « raid » lancé le dimanche 14 février par plusieurs de leurs militants contre le ministère des transports et celui de la solidarité nationale (confondu avec le ministère de la santé), la salle de la Mutualité était loin d'être pleine, jeudi soir 18 février, à l'occasion du meeting qu'ils avaient organisé pour réclamer la démission des quatre ministres communistes. Il y avait tout de même quatre cents personnes environ et, pour sa première manifestation publique, cette nouvelle direction du P.F.N. est apparue sensiblement rajeunie par rapport à sa devancière.

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, dont la participation avait été annoncée, n'était pas venu. Le général Félix Buisson s'était décommandé au dernier moment et M. Pascal Gauchon, qui avait été le porte-drapeau de la formation pendant la campagne pour l'élection présidentielle, n'était pas là non plus. Les jeunes orateurs ont compensé leur inexpérience politique par une débauche d'agressivité contre le pouvoir.

M. Roland Hélie, responsable national du bureau « province » du parti, a accusé les socialistes d'avoir introduit la « *barbarie communiste au gouvernement* ». Mlle Julie Barbier, membre du comité central, a affirmé que la préservation de la liberté des pays occidentaux passe par la constitution d'une armée européenne « *capable de faire face, seule, à une intervention soviétique* ». M. Armand Bouet, au nom du Groupe union-défense (GUD), s'en est pris violemment à M. Gaston Defferre : « *Celui-là même*, dit-il, *qui soutient les maquereaux de Marseille qui pratiquent la traite des blanches !* » Cet étudiant a appelé les militants nationalistes à faire en sorte que les universités françaises soient « *propres, efficaces, travailleuses* », débarrassées de ces « *scandaleux bacheliers* » rendant des devoirs « *truffés de fautes d'orthographe* ». M. Cyrille Gauthier, au nom du Renouveau nationaliste, a crié son aversion : « *Mauroy, Mitterrand, Defferre et les autres, nous les vomissons !* »

C'est alors — à 21 h. 55 — qu'arrivèrent dans la salle, ovationnés comme des héros, les deux militants interpellés par la police à la suite du « raid » et relâchés quelques instants auparavant après avoir été inculpés, l'un, M. Hervé Denis, étudiant en droit, de détérioration volontaire de biens mobiliers et immobiliers, l'autre, M. Roger Girard, directeur de société, de complicité à détérioration de biens et d'infraction à la législation sur les armes. Ce dernier, à la tribune, délivra à M. François Mitterrand, le « message » suivant : « *Les prisons françaises, dont je sors, sont en train de devenir les poubelles de l'Europe. Il y a là une faune inimaginable d'étrangers — qu'on nous a imposée en promiscuité pendant quatre jours, — qui est absolument inadmissible !* » « *La France aux Français* », scanda l'assistance. L'ultime orateur, M. Olivier Cazal, représentant du P.F.N. pour l'Ile-de-France, souligna notamment que la présence des communistes au gouvernement constituait « *une aubaine pour le K.G.B.* ». Tant par l'outrance de la tonalité ambiante — accentuée par la présence d'un service d'ordre martial — que par l'expression simpliste de son antimarxisme viscéral, la nouvelle équipe dirigeante du P.F.N. s'est ainsi montrée plus encline à un retour aux sources traditionnelles de l'extrême droite qu'au modernisme et à l'opportunisme politique de la génération dont elle prend la relève. — A.R.

PEINES SÉVÈRES POUR LES INCULPÉS DE L'AFFAIRE ROUMÉAS

Douze condamnations allant jusqu'à quatre ans d'emprisonnement assorties d'amende variant de 5 000 F à 370 000 F ont été prononcées mercredi 17 février par le tribunal correctionnel de Bar-le-Duc (Meuse) présidé par M. Marc Merle dans l'affaire des établissements Rouméas où se mêlent banqueroute et corruption de fonctionnaires (*le Monde* daté 31 janvier-1ᵉʳ février).

Les deu directeurs généraux de cette société de travaux publics de Ligny-en-Barois, MM. Claude et Roland Rouméas, inculpés d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux, escroqueries (M. Roland Rouméas était en plus inculpé de corruption active de fonctionnaires) ont respectivement été condamnés à deu ans d'emprisonnement, dont cinq mois ferme et 25 000 francs d'amende et à quatre ans d'emprisonnement dont dix-huit mois ferme, accompagné d'une amende de 370 000 francs. M. Robert Regard, polytechnicien, ingénieur en chef des ponts et chaussées, adjoint au directeur de l'infrastructure de l'air au ministère de la défense, est condamné à trois ans d'emprisonnement dont un an ferme et 90 000 francs d'amende. Sa secrétaire, Mme Colette Deispoix à 40 000 francs d'amende ; M. Lizier Masson, ingénieur à la R.A.T.P. à trois ans d'emprisonnement dont un an ferme et 200 000 francs d'amende ; M. Maurice Bouiller, directeur adjoint à la R.A.T.P., à trois ans d'emprisonnement dont un an ferme et 40 000 francs d'amende.

Les épouses de MM. Claude et Roland Rouméas, Mmes Nicole Duval et Charmine Nominé, secrétaires, ont été condamnées à huit mois d'emprisonnement et 10 000 francs d'amende. M. François Bernasconi, employé, a été condamné à seize mois d'emprisonnement dont un an ferme et à 25 000 francs d'amende ; M. Guy Caste, employé, à 5 000 francs d'amende ; M. André Pateyron, commissaire aux comptes, à seize mois d'emprisonnement dont un an ferme et 25 000 F d'amende ; M. Georges Nominé, beau-frère de M. Roland Rouméas et administrateur, à huit mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende.

M. Camille Rouméas, père de Claude et Roland, P.-D.G. de la société était malade et devra comparaître à nouveau ; M. Jean Cumenat, chef des achats à la société S.P.I.E. des Batignolles, a été relaxé.

L'affaire d'Isigny

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU GROUPE BESNIER A ÉTÉ INCULPÉ

(De notre correspondant)

Caen. — M. Bernard Aubert, secrétaire général du groupe fromager Besnier a été entendu, mardi 17 février, à Caen par le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Poussin, chargé du dossier de l'affaire d'Isigny. Au terme de cette audition, M. Aubert a été inculpé de séquestration de moins de vingt-quatre heures. Le même chef d'inculpation avait été retenu contre M. Fernand Loustau, le « patron » du commando inculpé, lui, dès le 10 février, après l'opération de récupération d'un stock de camemberts dans l'usine occupée par des grévistes. — J. A.







Au sommaire du prochain numéro :

PEUR ORDINAIRE A LA HAGUE

La peur du nucléaire continue à La Hague. Mais le pays est muselé par l'argent, les emplois et l'ancestrale soumission au Seigneur.

Enquête de Daniel Schneider

LES BOUILLONNEMENTS DE LA PHILOSOPHIE ITALIENNE

Pratiquement inconnue en France, la philosophie italienne est pourtant d'une richesse et d'une originalité remarquable.

Par Robert Maggiori

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11 529 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 21 FÉVRIER 1982

Le Monde

DIMANCHE

JACQUES LANZMANN, la cinquantaine vagabonde, une chevelure rousse, des yeux moqueurs et tendres, une moustache qui n'est pas gauloise mais qui regarde le ciel. Voilà rapidement tracée l'image d'un homme qui marche comme un fou sur tous les chemins du monde et dans les quatorze livres dont il est l'auteur. Ne cherchez pas à attraper Lanzmann, il est toujours ailleurs. Cet écrivain possède un imaginaire singulier et authentique et ses romans témoignent constamment d'une quête de l'identité, de l'angoisse d'un homme qui n'arrive à s'enraciner nulle part. L'unique lieu de sa présence sociale, c'est la fiction amoureuse, même si apparaît rapidement l'impossibilité *pour l'homme d'adhérer totalement* au mystère de la femme. C'est cette douleur nostalgique et lancinante qui fait marcher le vagabond des sentiers népalais, l'écrivain des *Nouveaux territoires* et de *la Baleine blanche*, qui vient de paraître chez Laffont. Tous deux se réapproprient leur existence au moment de la perte.

En parlant de ses randonnées, Jacques Lanzmann trace le portrait de l' « écrivain en marcheur ». En narrant avec ironie et tendresse ses périples pédestres, il évoque surtout l'art romanesque d'un écrivain. Ce qui est son éthique et sa morale face au réel. L'homme comme le romancier ne fuient pas ; leur présence est toujours un *transit*, une attente. Chacun d'entre eux ne s'installent jamais dans le présent. Comme si le bonheur *était de l'ordre de la mémoire* et du souvenir, du projet et du futur.



LA MOUCHE

Jacques Lanzmann, le marcheur fou

Quatorze romans et des milliers de kilomètres. Jacques Lanzmann est un vagabond éperdu. Un *fou du départ. Il a arpenté tous les chemins du* monde. Son rêve : longer la muraille de Chine...

MAURICE PARTOUCHE

∴

– Pourquoi marchez-vous ?

– Marcher, c'est aller à la découverte des pays et des autres mais aussi, par la bande et très directement, aller à sa propre découverte, aller au-devant de soi. On peut également partir sur routes pour se fuir, mais on se rencontre à toutes les croisées des chemins.

» La marche est parfois comparable à la création littéraire. Il suffit de tenter l'absence pour mettre en action une dramaturgie intérieure qui est un spectacle complexe fait de souffrances et d'espérances. Une manière épouvantable de se connaître, de se tester, mais qui est la seule qui puisse réanimer le pouvoir magique de la vie lorsque celui-ci, comme un feu, commence à *s'éteindre*.

– Certains pays sont-ils des paradis du marcheur ?

– En France, si vous voulez vraiment marcher, vous empruntez les G.R. (sentiers de grande randonnée) qui sont balisés par la Fédération des marcheurs avec une multitude de petits rectangles rouges et blancs. En consultant les topo-guides, il est indiqué qu'après avoir parcouru 600 mètres vous tournez à angle droit faisant face à la ferme blanche, puis ensuite vous prenez un petit chemin caillouteux, puis, en tournant à gauche, vous passez devant trois pommiers... L'imaginaire de la marche se trouve réduit d'autant de surprises. L'avenir est encore devant soi, mais il est connu d'avance.

» Sur les G.R., anciens chemins communaux, on ne rencontre personne, hormis ses semblables, marcheurs qui vous ressemblent, sac au dos, chaussés de grosses godasses. Il n'y a aucun contact avec la population locale. Ça fait un peu club *privé*.

» Lorsqu'on fait des marches au Népal, on est propulsé sur des sentiers souvent escarpés, on *marche* de vallée en vallée, en passant par des collines et des montagnes. On se retrouve sur des sentiers où il y a un trafic de la population, un trafic pédestre. Les sentiers népalais sont des escaliers taillés dans la pierre et la terre. On n'y croise aucune voiture, aucune moto, aucun vélo. Le sentier est *l'unique* moyen de communication entre les villages.

Dans un torrent glacé

» Le marcheur se trouve plongé dans un univers étranger, qui lui permet de jouer sur toute la gamme de ses émotions et de sa passion. Il est entouré par la population indigène et côtoie en même temps les marcheurs venus du monde entier et qui retrouvent la vraie joie de marcher sur des chemins faits pour ça.

– Quel type de relation pouvez-vous avoir avec la population népalaise si vous ne parlez pas la langue ?

– Il y a d'abord les relations mystérieuses qui se tissent entre les êtres de culture différente lors des haltes. On aide des gens qui vous font basculer dans le Moyen Age. On sait un certain nombre de choses qu'ils ignorent. Lors d'une blessure, une *piqûre ou un médicament* peuvent être d'un grand secours. Les Népalais ont leur sorcier ou gourou, mais, parfois, une bonne trousse médicale peut être utile. En plus, on s'arrête chez l'habitant. On couche chez eux. On partage leur repas et leur petite pièce. Ils vous parlent et parfois cette langue étrangère qu'on ne connaît pas est plus compréhensible que le français. Les relations existent sur le mode sensible.

» Dans un monde qui bouscule ses habitudes, le marcheur retrouve le visage ancien, l'ancienne *mémoire* de la vie. On me dira que c'est assez facile de passer sa crise dans des pays sous-développés, mais, là, on réapprend à vivre extrêmement frugalement. On réapprend la crasse, les poux, la vermine, les rats qui vous passent sur le corps. On comprend à nouveau le sentiment de solidarité. On redécouvre la nature. L'eau. La *puissance magique du robinet* qui est dans votre cuisine ou votre salle de bains.

» Au Népal, en dehors des saisons d'hiver où les glaciers fondent, alimentant les torrents qui eux-mêmes grossissent les rivières, le pays est très sec. Il convient, lors des périodes de sé*cheresse, de faire des dizaines* de kilomètres pour trouver un filet d'eau, et toute la vie s'organise autour de ce filet d'eau. Il y a aussi les joies simples et heureuses *qui ne peuvent se* communiquer que lorsqu'on les a vécues. Se baigner à poil dans un torrent glacé par – 4 °C, – 5 °C ou – 10 °C. On a alors un contact un peu plus facile, un peu « fascho » avec la nature. Pourtant ce sont des instants qui s'écrivent à jamais sur la page de *la mémoire*.

Je reviens toujours

– Quand avez-vous commencé à marcher ?

– J'ai commencé mes grandes marches dans le maquis lorsque nous « décrochions » après avoir attaqué une section, une patrouille, des compagnies, voire des régiments entiers. Décrocher, c'est foutre le camp en marchant rapidement et en courant avec un matériel souvent lourd. Le tout, en essayant de faire le moins de bruit possible. C'est durant cette époque que je *me suis aperçu que j'avais une* aptitude à la marche sur les très longues distances.

– Marcher, aujourd'hui, c'est un peu courir derrière sa mémoire ?

– Pas vraiment. Il est vrai, pourtant, que, lorsqu'on part en groupe, il émerge de l'ensemble une réalité un peu militaire. Il y a l'organisation qui suit, les cuisines, l'aventure du nombre, les *relations qui se tissent entre les* marcheurs. Il y a les mecs qui la ramènent, il y a les bons et les méchants. Il y a les types qui se *révèlent* exactement *comme* durant la guerre, en marche de crise, être d'affreux bonshommes, tandis que des hommes et des femmes vous surprennent, s'avérant des êtres exceptionnels.

– Lorsque vous marchez, avez-vous des relations avec les autres ?

– Quand je marche, je ne me promène pas. Je déteste la promenade. Je ne regarde rien. J'ai beau être au Népal ou en Chine, le long de la Grande Muraille, ça ne m'intéresse pas. Je ne regarde que moi. J'écoute mes doigts de pied, j'écoute mes ampoules, j'écoute les pulsations de mon cœur, j'écoute mon aptitude à l'altitude. Je suis perpétuellement à l'écoute de moi-même. Evidemment, lors des haltes, je me repose et regarde le paysage. Ce que j'aime avant tout dans la marche, c'est la défonce.

– *Votre grande expérience* érotique, c'est la marche...

– Certainement. Il faut bien préciser, néanmoins, que, la *marche, ce n'est pas la flanade*, ou le déhanchement du Paris-Strasbourg. Entreprendre une marche, c'est aller au-delà de ses possibilités. L'individu devient très vulnérable. Il vit dans l'instant, complètement présent. Les questions de l'identité ne se posent plus. L'être est au-delà de soi, c'est-à-dire à la frontière de la vie rêvée. De la vie comme présence et témoignage. En vérité, marcher c'est repousser au *plus loin les limites* de sa propre liberté.

– Vous remarchez depuis une huitaine d'années...

– *Je* remarche comme un professionnel depuis huit ans. Et il n'y a plus une marche en France, une marche dans le monde, à partir de la France, sans qu'on parle de moi ou qu'on me consulte. Je suis devenu le grand spécialiste de la marche. Il y a une aura autour de ma personne.

– L'écrivain n'est pas jaloux ?

– Non, puisque depuis mon dernier roman, *la Baleine blanche*, l'écrivain a réussi à conjuguer l'écriture et la marche.

– Y a-t-il une marche dans l'histoire que vous auriez aimé faire ?

– J'aurais pris mon pied en traversant le désert avec les Hébreux. J'aurais mis moins de temps qu'eux pour découvrir la Terre promise, c'est certain. Peut-on m'expliquer pourquoi ils ont mis tant de temps ? D'autre part, ce serait une assez belle idée de réentraîner le peuple juif à la marche.

» *Je* fais périodiquement une marche en Israël de trois jours. Nous allons à... le nom m'échappe. Où allons-nous ?

– *Au Caire ?*

– Non, pas vraiment... Ça me revient, à Massada ! C'est une marche historique. Mais je *n'aime pas marcher* derrière l'histoire ancienne.

– Et l'histoire contemporaine, vous marchez avec ?...

– *Je préférerais*, tout compte fait, marcher devant.

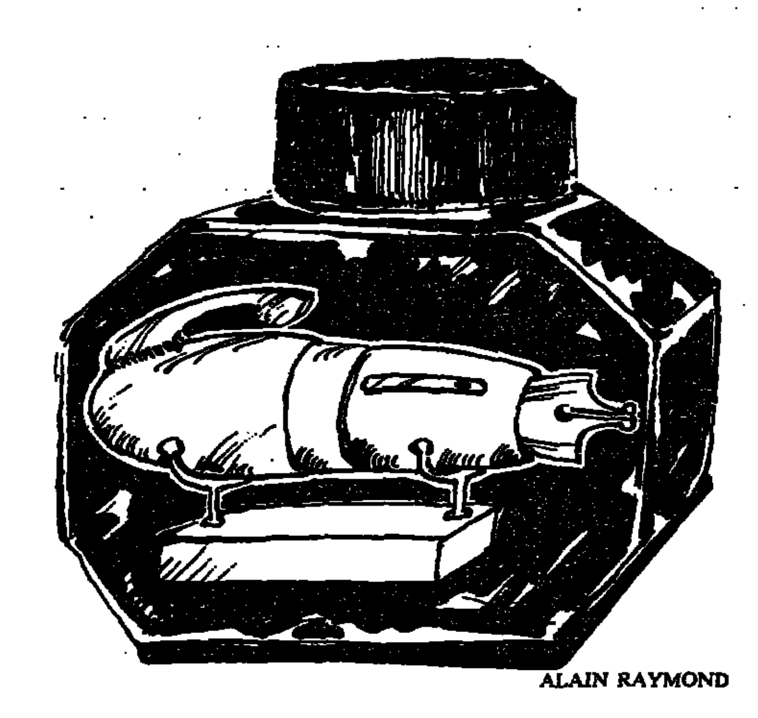
– Marcher, c'est aussi une quête du lieu ?

– *Je suis toujours mieux* ailleurs qu'ici. Lorsque je marche, je suis ailleurs et ici. J'ai devant moi des étapes d'espoir que je franchis de minute en minute. Le corps devient l'immobilité, et le paysage vient à votre rencontre, abolissant la relation de dépendance qu'entretient *l'homme occidental* au temps.

– Le départ doit être un moment important ?

– Terriblement angoissant. Même si le départ participe de l'émotion du grand rendez-vous amoureux. Je suis alors envahi par l'angoisse de ce que je vais trouver, de ce que je vais être. Et surtout vais-je retrouver ceux que je laisse ?

COURRIER



ALAIN RAYMOND

Les forçats du week-end de trois jours (suite)

*M. L. Bichet, à la suite de l'article intitulé « Les Forçats du week-end de trois jours » (*le Monde Dimanche *du 20 septembre 1981) nous avait adressé au titre du « droit de réponse » une mise au point que nous avons publiée dans notre numéro du 6 décembre, suivie de quelques lignes de l'auteur, Danièle Linhart. Il nous envoie, après quelques semaines et dans les mêmes formes, la lettre suivante :*

Suite au démenti que vous avez bien voulu passer, votre rédactrice nous indique que son article repose sur une enquête menée auprès d'ouvriers, de l'actuel et du précédent médecin du travail, chargé de l'entreprise.

Le précédent médecin n'ayant pas pénétré dans notre maison depuis plus de onze ans ne peut avoir donné un avis favorable ou non.

Quant à notre médecin actuel, il nous écrit que l'interview de juillet 1980 a été mal interprétée et nous confirme que le personnel était et est toujours content de son horaire.

Deux fois votre rédactrice indique que je ne veux pas tenir compte de la parole ouvrière, pas du tout, c'est sa parole à elle que je mets en doute, car faire 4 fois 10 heures ou 5 fois 8 heures, pour l'entreprise actuellement ne changerait pas grand-chose, et c'est seulement pour respecter le désir de mes compagnons que je lutte pour cet horaire, ce que je ne ferai pas si je n'avais pas leur adhésion la plus complète (qui vient d'être confirmée par votre secret du comité d'entreprise, à l'unanimité !)

Je n'ai jamais fait les déclarations qui me sont prêtées, et qui sont interprétées sous une forme tendancieuse ; quoi qu'il en soit, en quoi est-il critiquable d'avoir octroyé la 5e semaine de congé cinq ans avant la loi, et même d'envoyer (frais de voyage remboursés), mes compagnons en vacances à Cannes gratuitement dans nos studios.

Vous reconnaissez que j'ai installé piscine, sauna, tennis, dans mon usine, mais qu'il n'est pas évident que les ouvriers en profitent.

C'est tout à fait vrai, les ouvriers n'en profitent pas assez, mais par contre, quand les après-midi d'été je vois quelques dizaines de gosses d'ouvriers (de notre usine et des autres) chahuter sur la plage, ça me fait un peu chaud au cœur.

L. BICHET.

Instruiseux

Certes, le pouvoir parlementaire est largement aux mains de gens de tout poil (L'infanterie du nouveau pouvoir, *le Monde Dimanche* du 7 février 1982), mais vivant dans une société industrielle « nationalisable », il me paraît évident, comme je le répète à mes collègues, que les instruiseux ont fait un choix de vie bien différent de celui effectué par les cadres industriels, commerciaux, financiers : ceux-ci se sont enfoncés dans l'individualisme, la semaine à soixante heures, pour le pouvoir, l'argent, la Sécurité sociale (jusqu'au jour où ils sont dégagés avec des dizaines de millions anciens non imposables, où ils retrouvent leur femme qui a fait sa vie sans eux, et se rendent compte que, mourant sept ans plus tôt que la femme en moyenne, ils ont accéléré le processus de fabrication de veuves) : pendant ce temps, les « instruiseux » ont des salaires en moyenne égaux à la moitié ou au tiers de celui des cadres supérieurs, mais ils ont embrassé la vie, se sont occupés des autres, de la vie sociale, de la politique, parce qu'ils avaient choisi un salaire moindre, et plus de temps libre. Plût au ciel que les nouvelles générations de cadres « managent » mieux leur vie individuelle et de citoyen.

PIERRE JULIEN
(Vincennes).

Cadres ?

L'enquête de Patrick Benquet « Cadres : retour à la maison ? » publiée dans *le Monde Dimanche* du 3 janvier, m'a inspiré ces quelques réflexions :

D'abord, le concept de cadre n'est pas clair. En effet, qu'est-ce qui le définit ?

Le commandement ? Mais beaucoup de cadres n'ont pas de commandement, qu'ils soient conseillers, attachés de direction ou « petits cadres ». En revanche, un contremaître commande une équipe d'ouvriers sans être cadre.

Les responsabilités ? Mais un caissier dans une banque, une infirmière dans un hôpital, un ouvrier qui révise et répare des moteurs d'avions n'ont-ils pas, bien que n'étant pas cadres, plus de responsabilités que bien des « petits cadres » administratifs ou commerciaux ?

La rémunération ? Mais l'employé d'une grande entreprise reposant sur des techniques de pointe (pétrole, informatique, aéronautique...) n'est-il pas mieux payé que le cadre d'une petite entreprise vivant d'une activité traditionnelle (textile, ameublement, métallurgie...) ?

Pour nous éclairer, consultons le « Petit Robert » : cadres « ... personnel d'encadrement des entreprises » ; encadrement « ... action d'encadrer » ; encadrer « ... pourvoir de cadres ». Décidément, on n'en sort pas ! Et que cet excellent dictionnaire pour une fois nous déçoit ! Mais n'a-t-il pas quelques excuses ?

D'ailleurs, essayez d'expliquer à un étranger que vous êtes « cadre » : je vous souhaite bien du plaisir... de traduction !

Les statisticiens eux-mêmes ne s'y retrouvent pas puisque, comme vous l'indiquez, le nombre de cadres varie de 1 800 000 à 4 500 000, selon que l'on se réfère aux chiffres de l'AGIRC ou à ceux de l'INSEE !

En fait, dans une entreprise, il n'y a que deux catégories de personnes et deux seulement ! Celles qui possèdent le capital et qui détiennent de ce fait le pouvoir de décision ; celles qui n'ont que leurs capacités de travail et qui ne sont que des exécutants, même si, parmi eux, certains commandent aux autres, même si, parfois, les détenteurs du capital, incompétents ou occupés ailleurs, laissent aux cadres dirigeants une certaine marge d'initiative.

La notion de cadre est donc totalement artificielle : il s'agit d'un « ensemble flou » destiné à brouiller les cartes et à jeter de la poudre aux yeux. C'est en fait un titre honorifique semblable à un titre de noblesse qui n'ajoute rien à celui qui le porte... sauf la considération de soi-même dans le miroir de celle des autres.

Ensuite, non seulement le « cadre », tout comme les ouvriers et les employés, ne parvient jamais, quoi qu'on dise, à être un « décideur », mais encore sa progression jusqu'aux plus hauts échelons est souvent freinée, dans les grandes entreprises, par le parachutage aux hauts postes de personnages venus d'ailleurs et, dans les petites et moyennes, par la colonisation de ces postes par la digne famille du propriétaire.

Enfin, les problèmes techniques sont, dans l'entreprise, surévalués par rapport aux problèmes humains. Il suffit de lire les petites annonces d'un journal comme *le Monde* pour s'apercevoir que l'on demande surtout des ingénieurs ou des technocrates (style énarque ou polytechnicien).

Les humanistes (licenciés ès lettres ou en psychologie) sont considérés avec condescendance, sinon mépris, et ont très peu de chances d'être acceptés. Comme si aucun problème humain ne se posait dans l'entreprise !

Cela se perçoit dès l'embauche : la plupart du temps, les entreprises qui offrent un emploi ne répondent même pas aux lettres que vous envoyez.

Ou alors, elles vous adressent une lettre-circulaire vous annonçant que votre candidature n'a pas été retenue, sans vous en préciser la raison.

Si, par bonheur, vous êtes embauché, on vous attribuera une fonction, des tâches, vous mutera, vous licenciera, sans vous demander le moins du monde votre avis.

En fait, la gestion des entreprises françaises a cinquante ans de retard. Il serait temps d'y introduire la démocratie et de considérer que ceux qui y travaillent ont, comme ceux qui les financent, leur mot à dire ; qu'ils ne sont pas des pions que l'on déplace à sa guise sur un échiquier.

Nos technocrates n'ont pas de cœur. Il serait donc vain de chercher à les émouvoir. Il serait, par contre, peut-être possible de les persuader que le mépris appelle le mépris. Et que cela peut nuire à la productivité du travail, et donc à la rentabilité des entreprises. Et, par conséquent, au pouvoir de ceux qui les dirigent.

PHILIPPE GRUN
(La Celle-Saint-Cloud).

PARTI PRIS

Blanc

On nous assure que le mariage est de moins en moins prisé des jeunes générations. Celles-ci répugneraient à un engagement solennel, à la face de la société, et, en principe du moins, éternel. Ce projet aboutit d'ailleurs, en cas de rupture, à des déchirements et à des chicanes encore plus compliquées que pour les divorces : en l'absence de tout contrat, à qui l'appartement ? A qui le mobilier ? A qui le chien et le chat ? Rien n'est simple, même l'union libre.

Mais si convoler en justes noces répugne à certains, il en est d'autres qui brûlent de voir leur accord inscrit sur les registres de l'état civil. Sans plus. On se rencontre en entrant à la mairie, on se quitte en sortant. C'est, comme une polémique récente l'a montré, le cas d'enseignants à qui le mariage blanc permet, en principe, d'éviter l'« exil » en des régions qu'ils n'apprécient pas.

Ce fut toujours le cas d'exilés (ou d'exilées) soucieux d'obtenir une garantie, de demeurer sans encombre dans leur pays d'accueil.

Ainsi, a-t-on vu des jeunes étrangères rechercher, sinon une âme sœur, du moins des célibataires qui leur offriraient - ou leur vendraient - leur nom, un passeport tout neuf et le droit au travail. Il est même, dit-on, de ces mariages qui se sont fort heureusement concrétisés...

En Allemagne fédérale, des « spécialistes » font la chasse aux épouses, blondes si possible, pour faire plus authentique, afin d'éviter aux travailleurs turcs d'être refoulés aux frontières.

Selon l'A.F.P., plus de trois cents mariages germano-turcs ont été célébrés en 1981 dans la seule ville de Cologne. L'« épouse », recrutée parfois par des moyens où la pression joue un rôle, coûte à l'« époux » 25 000 francs. Il s'est même créé un réseau de « vente par correspondance »...

Ainsi, ce même caractère d'institution sociale du mariage qui répugne aux uns en pousse d'autres à le rechercher. Le plus extraordinaire est qu'il existe aussi une grande majorité de gens pour qui le mariage demeure l'union de deux vies, officiellement proclamée.

JEAN PLANCHAIS.

Le corps de saint Denis

Les lecteurs de l'article sur le vol du corps de saint Denis, paru dans *le Monde du Dimanche* du 31 janvier, seront peut-être amusés d'apprendre comment le Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle, publié par Larousse, raconte l'origine de la légende de saint Denis.

Ce premier évêque de Paris fut décapité en 272 avec Rustique et Eleuthère, sur la hauteur nommée depuis Montmartre, le mont des Martyrs.

Selon l'hagiographe Hilduin (1), le saint se releva et, prenant sa tête entre ses mains, marcha jusqu'à l'emplacement de la future abbaye, où son corps fut ultérieurement transporté. Des anges chantaient autour de lui *Gloria tibi Domine*. Cette légende permet de comprendre par quel travail les idées du paganisme ont été revêtues d'une forme chrétienne. Le lecteur sait que l'Ile-de-France a été une région viticole. Dans de pareilles contrées, le dieu Bacchus était en honneur, « Per Baccho », un juron familier, et des autels ou des temples lui étaient dédiés dans les termes ordinaires *Dionysio rustico eleuthero.* (A Bacchus champêtre, dieu de la liberté) ; Dionysius, francisé en Denis, est le nom grec de Bacchus. Il était champêtre par les autels dans la campagne ; Eleutherus (en latin Liber) qualifiait celui qui délivre des soucis. Ceux à qui le vin « faisait perdre la tête » étaient quand même capables de marcher.

C'est ainsi que Denis décapité se confondit avec l'homme pris de vin qui marche bien « qu'ayant perdu la tête ».

Quant aux deux épithètes, Rusticus et Eleuthérus, elles devinrent le nom de deux compagnons martyrs.

L. DILLEMAND
(Issoire).

(1) Hilduin, abbé de Saint-Denis, mort vers 842, écrivit d'après des sources suspectes une vie de Saint-Denis ou *Aréopagética*, éditée à Cologne en 1563.

Cinquantaine

Je lis votre article « Passer le cap de la cinquantaine » dans *le Monde Dimanche* du 24 janvier dernier... et je demande si les femmes dont vous parlez sont bien de notre époque ?

J'ai moi-même quarante-neuf ans, je suis mariée depuis vingt-sept ans avec un ingénieur, j'ai trois garçons de vingt-cinq, vingt-trois et dix-neuf ans. J'ai déménagé dix fois, plus une onzième au moins d'août dernier pour aller habiter là où travaille mon mari, à Thessalonique (et je vous en prie, ne dites pas « elle a bien de la chance, la Grèce est un pays magnifique » ; c'est très beau pour un mois de vacances, très nettement moins bien pour y vivre continuellement). Mes enfants sont en France, bien sûr, et j'espère être bientôt grand-mère. J'ai toujours eu des activités en dehors de la maison (parents d'élèves, activités politiques, etc.) et bien que n'ayant « jamais travaillé », je ne crois pas avoir perdu mon temps.

Je relève dans votre article plusieurs « monuments » :

— le maquillage qui s'effondre (personnellement je ne connais pas, je ne me suis jamais maquillée),

— les insomnies et migraines (?),

— l'« incompréhension » et l'« hostilité », vraiment je ne vois pas...

Un peu plus loin, je lis : « *Ces femmes de cinquante ans au moins n'ont pas eu de contraception...* » Mon Dieu, j'ai pris la pilule à partir de trente-six ans (quand je n'ai plus voulu d'enfants), jusqu'à l'année dernière où le chirurgien m'a enlevé l'utérus (opération qui n'était pas urgente, mais que j'ai préféré à tout autre traitement ; elle ne présente, en effet, que des avantages puisqu'on vous laisse les ovaires). La pilule, ce n'est pas nouveau, que je sache !

Un peu plus loin, après « *les conséquences de l'arrêt du fonctionnement ovarien* », je lis « *difficile d'aborder le sujet* »... Je vous en prie, ou bien vous prenez ma génération pour une bande d'idiotes ou alors vous inventez. Je ne vois pas pourquoi une femme n'oserait pas parler de ses problèmes à son médecin et s'il n'est pas suffisamment intelligent ou évolué pour comprendre, en changer ! Plusieurs fois si besoin est, ce dont je doute.

Enfin bref, j'avoue ne pas me reconnaître dans votre description affligeante et je peux ne pas être la seule ! Et si c'est là le sort des Parisiennes, je me félicite de ne jamais avoir voulu habiter notre capitale !

MICHÈLE LAINÉ
(Thessalonique).

VOUS ET MOI

Panique sur la place

Pour moi (personnellement) les seuls inconvénients de la vie à Saint-Fulcran, ce sont que ces femmes sont sexistes et que pendant les heures de travail je suis le seul homme qui soit là.

J'étais donc chez Mme Vidal, perché sur une chaise perchée elle-même sur une table. Voyant que je sortais la voiture, elle m'avait demandé de lui acheter en ville une ampoule de 220 watts.

La bonne ampoule achetée, j'étais là-haut sous le plafond de la cuisine. Au bout d'un fil poilu pend un globe, genre Lalique-Manufrance. Il lui manque deux de ses trois vis.

Je revissais, avec quelques oraisons jaculatoires, la seule vis qui restait, lorsque sur la place le tohu-bohu a éclaté. Sautant par terre — non, descendant avec une prudence extrême, — j'ai rejoint Mme Vidal derrière les voilages.

C'étaient les exotiques, coincés.

Ils avaient évidemment décidé de quitter la place par le petit tunnel à marches, aussi large que je suis rond. Dans leur voiture.

Cette voiture, avec sa plaque DK, était arrivée dimanche. Ce n'est pas qu'on soit indiscret à Saint-Fulcran, mais on aime apprendre des choses, surtout lorsque des inconnus louent en plein hiver le gîte rural sur la place. On a su sans tarder que ce n'étaient pas des Danois, car la voiture arborait le nom d'une société de location, et Mme Bec, propriétaire du gîte rural et qui a connu un architecte norvégien, a prêté l'oreille pendant qu'ils s'installaient et a constaté qu'ils ne se parlaient pas en scandinave.

Pas un mot de français non plus. Les locataires sont rares en février ; rares aussi, peut-être, les gîtes qui acceptent trois chiens sloughis. Ceux-ci semblaient vouloir nouer des liens d'amitié avec la population, surtout Toutoune, mais leurs maîtres ont gardé leur distance. Ils sortaient en voiture tôt le matin et revenaient tard le soir ; personne n'a pu identifier leur langue, et Dieu sait quels efforts nous avons faits pour capter leurs conversations. Enfin, ils semblaient appartenir à quelque race blanche. L'air atrabilaire. La soixantaine environ.

La veille au soir, dès leur retour, il y a eu chez eux une modeste explosion. Ils sont ressortis, pour disparaître quelque part en voiture, avec les chiens. Le fils Bec est entré par la porte ouverte, d'où sortait de la fumée noire, et il a pu éteindre les flammes. Pendant que sa mère nettoyait un peu partout, il a expliqué à la petite foule que les exotiques avaient dû mal fermer le robinet du poêle à mazout, le matin.

Ce « *happening* » a agréablement distrait ceux qui habitent sur la place, sauf Mme Bec.

C'est pendant ma visite chez Mme Vidal qu'ils sont revenus. Mme Bec est allée chercher ma femme — ils criaient, paraît-il, sautillaient et faisaient des gestes menaçants, et Mme Bec voulait voir si la communication était possible en anglais avec ma femme comme interprète.

On a découvert qu'en effet la dame avait quelques notions rudimentaires de la langue de Mme Thatcher. La patronne a donc dû annoncer à Mme Bec, et à une assistance non négligeable, que Saint-Fulcran était un trou ; que le poêle était un danger public et sans doute piégé ; que cette nuit ils l'avaient passée dans un hôtel en ville, où les pauvres sloughis étaient tellement énervés qu'ils n'ont dormi que d'un œil, et ils allaient réclamé le prix de la chambre ; que tous les Français étaient des monstres, et les Fulcranais les plus affreux ; et qu'on allait partir sur-le-champ...

Dont acte. En voiture, valises et chiens et broum !

Il vous faut savoir qu'il y a cinq moyens d'accès à la place, après l'avenue de platanes qui nous relie à la route départementale. Le plus direct, c'est le petit escalier. Du même côté il y a une ruelle (montée de 20 %), praticable pour ânes et chevaux (mais il n'y en a plus), motos, poussettes et tout véhicule dont le rayon de braquage n'excède pas 2 mètres. De l'autre côté, à l'ouest, débouche — après un long circuit — la grand-rue, d'une largeur d'au moins 3 mètres partout. Au sud, vous passez devant notre maison et celle de Mme Vidal. Puisque ma cave (donc mon garage) est là, j'ai appris à me servir de cette rue pour sortir. Il y a quelques marches peu profondes à descendre. Pour rentrer, je prends la grand-rue, car escalader ces marches exigerait de la voiture une vitesse acquise qui la condamnerait à quelques collisions obliques avec les murs.

Puis, au nord, il y a ce qui semble être une autre rue, mais qui aboutit au beau petit tunnel qui passe sous la maison des Mazel.

C'est par là que les exotiques ont voulu s'évader. Leur aile gauche a légèrement cabossé le gros bidon, peint en vert, où pousse le laurier-rose des Mazel. Mme Mazel a un seul défaut : si elle se croit attaquée, elle se froisse. Le monsieur, sorti de l'auto, aurait esquissé un geste ambigu sous les plaintes de Mme Mazel ; et alors, de nouveau au volant, il aurait trouvé le moyen d'aplatir l'enjoliveur de sa roue arrière droite contre la marche de la porte de Pélagie Bezombes, elle-même présente et audible. Elle hurlait en toute bonne intention, car l'entrée de sa cave est en contrebas ; encore un quart de tour et ce serait la chute. Mais à la voir ou à l'ouïr un Transylvain, Maltais ou Lapon penserait plutôt à une amazone déchaînée...

Les choses en étaient là quand la patronne m'a débusqué chez Mme Vidal. Le monsieur, perdant les pédales, faisait vrombir sa voiture sous les cris des Fulcranaises ; la dame dénonçait Mme Mazel en un anglais approximatif, et ce qu'on lui répondait... Je ne savais pas que le français avait tant de ressources.

Me voyant, la dame a sorti de l'auto son pâle conjoint, et m'a fourré dedans, avec ordre en anglais de les évacuer de là, et vite.

Par saccades, tantôt écrevisse, tantôt tortue, sacrifiant peinture et ciment, j'ai réussi à revenir au point du faux départ. Puis j'ai changé de place avec le monsieur, qui tremblotait un peu. Moi aussi. Le soir tombait.

Déclinant l'honneur d'interpréter les réclamations des divers partis, j'ai souhaité (sincèrement !) bon voyage aux exotiques.

Qui sont partis, cette fois, par « ma » rue ; où ils se sont bloqués, une roue dans la porte d'entrée de Mme Vidal (heureusement ouverte ; spectatrice, Mme Vidal s'est esquivée comme un matador).

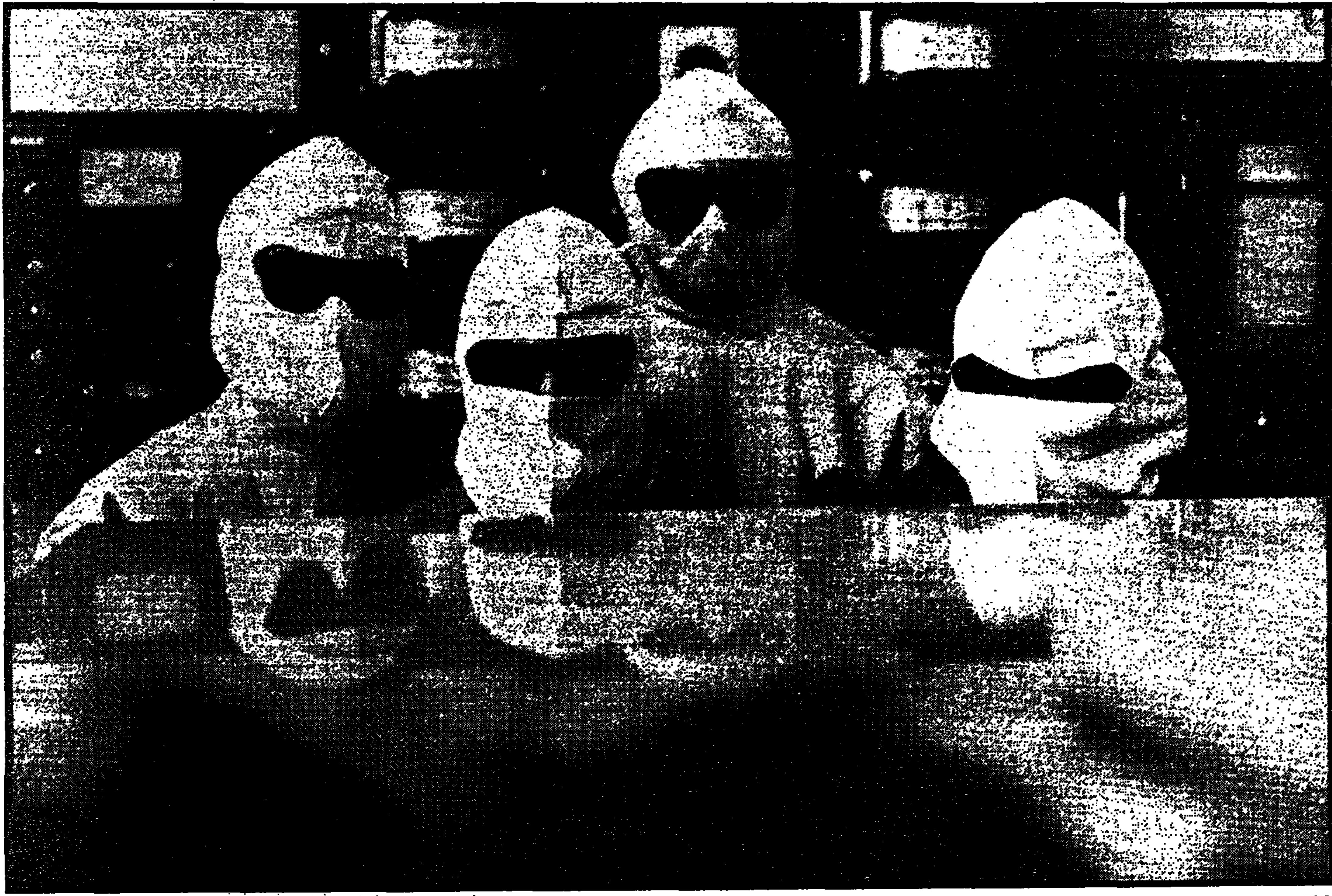
Poussé par sa dame, le monsieur est ressorti et a fondu en larmes.

Un sloughi m'a mordu l'oreille, mais sans trop d'effusion de sang, pendant que je conduisais l'auto jusqu'à la route départementale.

Après, il m'a fallu trois bons cognacs. Quelquefois la patronne et moi regrettons, avec M. Chevènement et d'autres, que tant de gens apprennent l'anglais.

Le lendemain, Mme Mazel nous a dit : « *J'ai passé une nuit blanche après toute cette excitation, mais pardi ! je n'aurais par raté çà pour une fortune !* »

JOHN HARRIS.



MARC RIBOUD/MAGNUM

Signes

Un socialisme aux couleurs de la science

par FRÉDÉRIC GAUSSEN

LES hommes de science dans la société contemporaine jouent un peu les rôles qu'avaient les peintres dans celle de la Renaissance. Par leur génie créatif, l'audace de leurs inventions, ils contribuent à la gloire des princes qui les soutiennent. Les portraits du monarque étaient à la fois une illustration de sa grandeur et un instrument de son pouvoir. De même, les productions des savants témoignent de l'efficacité d'un régime politique et sont la source même de sa puissance.

Détenant la clef du pouvoir économique, technologique et militaire, la science est devenue un élément essentiel de la politique. C'est pourquoi ses relations avec les gouvernements sont si intimes et si compliquées. Tantôt ils la cajolent, la couvre d'égards et de faveurs, lorsqu'ils ont besoin d'elle pour réaliser de grands desseins. Tantôt ils s'en méfient, tiennent les chercheurs pour des enfants gâtés et les pressent de se rendre utiles et de cesser de rêvasser (1).

Parvenue au pouvoir, la gauche a annoncé son intention de renouer avec toute une tradition française remontant à Colbert (créant l'Académie des sciences) et passant par les Encyclopédistes, la Convention, le Front populaire (création du C.N.R.S.), le mendesisme et le gaullisme, et de faire une « grande » politique de la recherche. *Pour mobiliser* les chercheurs, elle compte jouer sur trois tableaux également déterminants. L'argent d'abord : le budget de recherche de l'Etat doit augmenter de 17.8 % par an, de façon à porter en cinq ans les dépenses de recherche de 1,8 % à 2,5 % du produit intérieur brut. Le pouvoir et la considération ensuite : en accroissant l'influence des chercheurs dans les organismes scientifiques et en suscitant un mouvement d'opinion en faveur de la science.

Enfin, le gouvernement propose aux chercheurs de grands objectifs, destinés à leur montrer que la science est un enjeu décisif dans l'histoire des sociétés contemporaines : « sortir de la crise » culturelle, économique, sociale et industrielle ; transformer le travail et les conditions de vie des hommes ; créer de nouvelles solidarités internationales, en particulier en Europe et avec le tiers-monde.

La cohérence et l'ampleur de cette stratégie sont frappantes. Il y a longtemps qu'un gouvernement n'avait pas présenté, dans le domaine des idées, un programme aussi vaste et tenant compte de l'ensemble des réalités. Ces circonstances particulièrement stimulantes autorisent à s'interroger sur quelques problèmes que pose une politique de la science ainsi définie.

1. Vulgate et vulgarisation

La difficulté principale que rencontre la science pour sa diffusion est évidemment sa complexité et son caractère inintelligible pour qui n'a pas la compétence nécessaire. Aussi tout doit être fait pour la rendre plus familière et plus accessible. Les grands moyens d'information peuvent y contribuer, de même que toutes sortes d'institutions, publiques ou privées, existantes ou à créer (associations, musées, ateliers, laboratoires, centres culturels...).

Mais cette démarche comporte un risque, qui est de donner de la science une image mythique. En la présentant comme une succession de conquêtes de l'esprit humain, une épopée héroïque de la connaissance, on fait naître une nouvelle superstition : celle du scientisme — cette idée naïve que la science peut tout pour l'homme et que son progrès est infini. La vulgarisation scientifique, dans ce cas, devient une sorte d'endoctrinement, où la gloire des chercheurs a remplacé la vie des saints, et où les grandes découvertes sont présentées comme autant de miracles.

Les relations ambiguës qu'entretient la science avec la vérité, l'immensité des perspectives qu'elle ouvre, lui confèrent un pouvoir fascinant. On conçoit la tentation, pour ceux qui sont, même un peu, de la partie, de le confisquer à leur profit.

2. L'élu et le commissaire

Cette autorité que donne la connaissance scientifique tend à se manifester partout : à l'école, dans l'entreprise, au sein même de l'État. Accroître l'influence de la science, c'est l'augmenter encore. Mais tout pouvoir doit être contrôlé. Qui peut contrôler celui des scientifiques ? Personne, si ce n'est les scientifiques eux-mêmes.

Lorsque le gouvernement doit faire des choix en matière scientifique, il désigne, pour les éclairer, des experts. C'est-à-dire des scientifiques, qui se trouvent ainsi rapidement juges et parties. Des scientifiques, il est vrai, assez particuliers, qui se sont peu à peu spécialisés dans la gestion de la science et sont plus des administrateurs que des chercheurs.

Parlant au nom de la science, même s'ils n'en sont plus les artisans directs, ces commissaires, ces hommes d'appareil, donnent à leurs suggestions un caractère inéluctable, qui s'impose aux responsables politiques et aux citoyens. Mais le poids de leur expertise vient-il vraiment de ce qu'elle est irréfutable ou plutôt de la position stratégique qu'ils occupent au sein de l'État ? On peut se poser la question lorsqu'on voit que, sur les grands problèmes de la science, la communauté scientifique est, elle-même, souvent divisée. Comment les élus peuvent-ils trancher lorsque les scientifiques ne sont pas unanimes ?

C'est le problème que veut résoudre M. Mitterrand, en annonçant la création *au Parlement d'un « office* d'évaluation des choix technologiques ». Louable initiative, mais qui demandera beaucoup de vigueur — et de moyens — pour être efficace.

3. Empires et dissidents

Pour le gouvernement socialiste, le développement de la science passe par *celui* des institutions scientifiques, financées par l'État et gérées par cette « technostructure ». On voit ainsi que ce pouvoir des gestionnaires de la recherche s'exerce non seulement sur les dirigeants politiques, mais sur les chercheurs eux-mêmes. Le financement des laboratoires, le déroulement des carrières, l'orientation des choix scientifiques, sont entre les mains d'une oligarchie scientifico-administrative, à laquelle viennent s'adjoindre, en une relation de connivence conflictuelle, les représentants du pouvoir syndical.

Cette forte organisation donne à la collectivité des chercheurs l'encadrement et la sécurité dont elle a besoin. Mais il n'est pas sûr qu'elle réponde à la spécificité du travail de recherche, qui est fait de surprises et de contestation, qui explore l'inconnu, furète dans les *no man's land*. L'histoire des sciences montre à quel point la recherche est déterminée par les conditions sociales et matérielles où elle s'exerce. La longévité d'une théorie ou d'une discipline ne dépend pas seulement de leur efficacité scientifique, mais aussi des intérêts professionnels de ceux qui les ont créées et qui en vivent. Transformées en chasses gardées, elles continuent à être exploitées, alors même qu'elles n'ont plus rien à donner, et leurs propriétaires, au faîte de la puissance, en perçoivent indûment les bénéfices aussi longtemps qu'ils le peuvent.

Face à ces forteresses bien protégées et généreusement approvisionnées, les francs-tireurs de la recherche, ceux qui font progresser les connaissances par des intuitions nouvelles, auront bien du mal à conquérir une place au soleil. Une organisation trop rigide des institutions, une concentration excessive du pouvoir, favorisent la constitution d'empires fastueux et budgétivores, mais paralysent la création et freinent les possibilités d'innover. La recherche a besoin de réfractaires, de dissidents. Le tissu institutionnel doit tolérer les failles, admettre l'incertitude. La recherche porteuse d'avenir est, le plus souvent, là où on ne l'attend pas.

4. L'absente

Portée par son pouvoir tout neuf, la gauche est animée par le désir évident de marquer son époque par une sorte de renaissance culturelle. Son ambition sur le terrain scientifique, esthétique, éthique est immense. Aux projets du ministre de la recherche scientifique répondent ceux de ses collègues de la culture, de la communication, de la justice, du travail...

On ne peut que regretter l'absence, jusqu'à présent, de l'Ecole dans le mouvement qui s'amorce. Il est vrai que la lassitude des réformes et l'inertie de l'institution éducative incitent à la prudence. Mais est-ce une raison pour être à ce point indifférente au grand débat sur la culture et la démocratie qui s'engage dans notre pays ? L'occasion se présente pour l'éducation de s'intégrer dans une réflexion sur sa fonction et sa reponsabilité sociale et culturelle, de sortir enfin d'elle-même. Saura-t-elle la saisir ? Le silence de l'Ecole et de l'Université, dans le concert qui se met en place, devient assourdissant. ■

(1) Cf. Pierre Papon, *le Pouvoir et la Science en France*. Le Centurion. 1978. 315 p.

— Cet article reprend en partie les réflexions échangées au cours du séminaire informel organisé par *le Monde Dimanche* et réunissant des journalistes et des chercheurs en science sociale.

AUJOURD'HUI

Peur ordinaire à La Hague

Bien acceptée, l'usine nucléaire de La Hague ? Non. Le pays a peur. Mais il est muselé par l'argent, les emplois et l'ancestrale soumission au seigneur.

DANIEL SCHNEIDER

UN soir d'hiver du début des années 60, une fourgonnette de gendarmerie sillonne les chemins creux du pays de La Hague, cette presqu'île du bout du monde, au nord-ouest du Cotentin, oubliée un siècle en arrière par le progrès et l'industrialisation. L'un après l'autre, les gendarmes s'arrêtent chez tous les maires du canton, agriculteurs pour la plupart, qui finissent à peine de traire. Certains sont déjà installés devant la télévision, d'autres, les plus nombreux à l'époque, se préparent à la veillée.

Sans leur laisser le temps de se changer, sans même accepter l'inévitable verre de calva, on embarque dans la fourgonnette une vingtaine d'édiles interloqués, direction mairie de Beaumont-Hague, chef-lieu du canton. Là, à côté des notables du département, tout émoustillés, se tiennent des Messieurs de Paris, ingénieurs du Commissariat à l'énergie atomique. Et les élus, encore en bleu, de s'entendre annoncer l'implantation à leur porte d'un fleuron technologique, une usine de retraitement, garantie inodore, silencieuse et propre.

C'était donc cela ! Depuis quelques mois, on les observait, qui arpentaient mystérieusement les landes ingrates, sondaient le terrain, mesuraient les vents. L'usine, explique-t-on aux maires, fabriquera du plutonium pour l'armée à partir d'uranium. Et l'armée, dans cette région où le principal employeur est l'arsenal de Cherbourg, on connaît. « *Pourquoi une de vos filles n'épouserait-elle pas un ingénieur ?* », conclut finement un des Messieurs au cours du vin d'honneur qui clôt immanquablement tout rassemblement de plus de deux élus ruraux. Sur la route du retour, pensez si ça gamberge. Dans ce pays qui a si peu changé depuis que Millet, qui y vit le jour, a peint son *Angélus*, voilà le XXIe siècle qui frappe à la porte !

Martiens

Près de vingt ans ont passé, en ces premiers jours glacés de 1982. Comme chaque matin, René (appellons-le René, car il se refuse à « *jouer les vedettes* » pour la presse) va porter le foin à ses veaux, qui paissent sur un petit bout de prairie. De l'autre côté du chemin, un autre univers. Derrière trois rangées de grillages — barbelés, chevaux de frise et clôture électrifiée, on se surprend à chercher les miradors, — revêtues de combinaisons roses et de masques, des silhouettes s'activent. « *Ils regoudronnent le chemin de ronde, qui est contaminé,* explique René. *Ils n'arrêtent pas de le goudronner et regoudronner.* » Là se dressait en effet le silo empli de matières radioactives dont l'incendie (*le Monde* du 8 janvier 1981) avait semé dans la région une intense frayeur.

Chaque matin, René et ces Martiens sans regard se jaugent ainsi, sourdement hostiles. Pas rassuré, René. Mais « *l'usine ne m'a informé d'aucun danger. Tant qu'on ne me dit rien, je continue à travailler.* » Et si venait l'accident ? « *A la mairie, on m'a expliqué qu'il faudrait évacuer mes bêtes en six heures. Rien à faire, je ne bougerai pas, elles ne bougeront pas. J'y perdrai peut-être beaucoup, mais j'en rirai encore !* », martèle René, avec un féroce désespoir.

Troisième et dernier tableau, à quelques kilomètres de là. Dans la salle du conseil municipal, devenue trop exiguë pour les deux mille habitants que comptera la commune en 1985, Guy Odilon, maire d'Urville-Nacqueville, jongle avec les pavillons, suppute ses courts de tennis, balise son terrain de caravaning résidentiel, s'attendrit sur sa résidence pour personnes âgées, somptueux présents du nucléaire : pour tous ces « équipements anticipés », de larges facilités de paiement seront accordées à la commune, en échange de l'accueil d'ouvriers du « grand chantier » de l'extension de l'usine. La quasi-totalité des communes de la presqu'île ont elles aussi accepté le pactole.

« *Fini d'être une commune-dortoir de Cherbourg. Deux mille habitants, cela nous donnera droit à un pharmacien, un dentiste, une banque, tout ce qui fait la vie quotidienne. Dans dix ans, ma commune, qui a la plage la plus proche de Cherbourg, sera un lieu de vacances : papa y jouera au tennis, tandis que les enfants iront à la piscine, et grand-mère à la plage. Tout est prévu et planifié. Sans l'usine, cela se serait réalisé de façon anarchique.* » Combien de petites communes rurales peuvent afficher fièrement, pour 1981, presque trois fois plus de naissances que de décès ?

Lui-même employé au service médical de la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires, filiale de droit privé du C.E.A., qui gère l'usine depuis 1976), Guy Odilon croit fermement à l'avenir nucléaire du Nord-Cotentin : « *Grâce à la matière grise des Français, on prend un combustible irradié, et on en fait un combustible neuf. Est-ce que ça n'est pas fascinant ?* » Seule ombre à son enthousiasme : ses administrés ne semblent pas suffisamment le partager. M. le maire a organisé dernièrement une réunion d'information — « *purement technique. L'avantage de la technique, c'est qu'elle n'est pas discutable* » — sur le nucléaire : soixante présents seulement sur mille deux cents habitants.

Ces trois saynètes pourraient dessiner une photo de mariage, simpliste à souhait, du nucléaire et de la presqu'île : lui, un sémillant ingénieur, sûr de sa valeur et tranquillement méprisant ; elle, paysanne farouche, mais bonne fille au fond quoiqu'un peu simplette, éblouie par l'intelligence et la fortune de son technocrate de mari.

Honteuse

Séduisant, mais un peu court. Dans cette union, ni amour ni haine. Acceptation enthousiaste et rejet à coups de fourche, à la Plogoff, sont ultra-minoritaires. Mais qui croire, de Maurice Delange, directeur de la COGEMA, qui assure que, « *dans l'ensemble, la population est confiante et rassurée* », des écologistes, qui perçoivent une « *peur latente et unanime* », ou de ces deux sociologues de Caen diagnostiquant : « *résistance passive* » (1) ?

Peur ? Oui, mais inavouée, honteuse, sourde comme une rumeur villageoise. Ce pays fait le gros dos au nucléaire, comme ses maisons ont toujours fait le gros dos aux vents fous qui les meurtrissent, ses falaises aux fureurs océanes, ses clans aux « horzains » (étrangers) qui, chaque été, franchissent la « hague-dick », ligne de fortifications édifiée par les Gaulois contre les invasions, toujours debout dans les esprits. Seuls les agriculteurs résolument « anti » font entrer le visiteur, recherchent le contact. Tous les autres reçoivent sur le pas de la porte dans le vent glacé, regard fuyant.

Honteuse, cette peur, d'être avant tout affective, irrationnelle, surgie du fond des siècles, dérisoire face aux arguments en blouse blanche. « *Après une fuite dans un tuyau souterrain,* raconte Alex Boivin, militant antinucléaire, natif de Jobourg, la commune la plus exposée aux effluences du monstre, *de la terre a été contaminée, il a fallu la jeter. Et pour un gars d'ici, voir que sa terre, sa propre terre, devient elle-même un déchet, c'est plus fort que tous les discours.* » Mais comment en vouloir à ceux qui leur ont acheté si cher leurs landes incultes, pour leur faire la grâce d'y implanter cette réalisation de pointe ?

Honte aussi, pourquoi le cacher, de se sentir un peu xénophobe sur les bords. La contestation n'a vraiment commencé à « mordre » qu'à l'arrivée à La Hague des premiers combustibles japonais. « *L'uranium français ou allemand, à la limite, ça passe inaperçu,* explique Jack Breton, secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie de Cherbourg. *Mais japonais !* »

« Not' maître »

L'argumentation vole parfois un peu bas, comme dans ce conte de Noël soumis en 1979 à la « réflexion » de la population d'Octeville, banlieue-dortoir de Cherbourg, par les élus socialistes, alors opposés au retraitement : après Melchior, Balthazar et Gaspard, arrive dans une « *humble crèche du Cotentin* » un quatrième roi mage : « *Je m'appelle Hiroshima, et je viens rendre au monde occidental une part des bienfaits qu'il a déversés jadis sur mon humble personne. Ce coffret en bois précieux, serti d'électrons, de neutrons et d'admirables protons, contient les déchets atomiques dont je veux t'honorer.* »

Plus avouable que la peur de l'atome est la peur de perdre son emploi : sur les mille quatre cents employés de la COGEMA, dans La Hague, 65 % environ sont des « locaux », proportion qui monte à 80 % des six cents salariés des entreprises extérieures de sous-traitance et de maintenance. Les maires des deux plus importantes communes du district sont des agents COGEMA. Rares sont les familles dont un membre ne travaille pas « *derrière les barbelés* ». De quoi museler bien des colères, ravaler bien des angoisses. Critiquer le nucléaire, c'est mettre en péril l'outil de travail. La C.F.D.T. de l'usine en sait quelque chose, qui a perdu la majorité aux élections professionnelles de décembre dernier à cause d'une collaboration jugée trop étroite avec les écologistes cherbourgeois.

Dernier bâillon : le sentiment écrasant d'une séculaire impuissance. « *Que voulez-vous qu'on y fasse,* soupire une agricultrice de Jobourg. *L'usine est là, et nous ne sommes que trois cents.* » La COGEMA, en quelque sorte, a pris la place de « not' maître » dans une population « *îlienne, dressée à l'obéissance* », lâche, un peu dédaigneux, un enseignant nouvellement arrivé dans la région.

Irrationnelle et honteuse, peut-être, la peur ; mais, pour qui s'y attarde, aveuglante. Mille indices quotidiens démentent la sérénité du directeur de la COGEMA pour qui « *ce n'est pas le nucléaire qui leur fait peur, mais l'industrie en général* ». Un intérimaire, embauché à l'usine, refusera, toute une semaine, d'avaler sa salive, la croyant radioactive. Sitôt connu l'incendie du silo de matières radioactives, voici un an, mille cinq cents personnes descendent spontanément dans les rues de Cherbourg pour crier leur inquiétude. Apercevant un jour des C.R.S. dans la rue, la première pensée d'un jeune de Cherbourg est qu'« elle » a pété. Chacun a un voisin, un collègue, qui songe à quitter la région — peu, il est vrai, sont passés aux actes. Dans les villages, d'énigmatiques sirènes ont été installées sur les toits des mairies. Qui les actionne ? Et ce fameux plan ORSEC-RAD en cas d'accident, pourquoi demeure-t-il si mystérieux ?

« *Après l'incendie du silo, je me promenais dans La Hague avec un détecteur,* raconte Charles Mallard, menuisier retraité et antinucléaire convaincu. *Je tombe sur une paysanne que je connaissais vaguement, dont les enfants travaillent à l'usine, et je lui demande d'effectuer des mesures dans sa ferme. Elle me flanque à la porte. Bon. Mais le soir, elle me téléphone chez moi : « Dites, avec votre appareil, vous « pourriez pas voir si j'ai le can- « cer, des fois ?* » Davantage que l'accident, le « grand boum », on craint l'addition des doses infimes de radioactivité, la lente contamination du lait, des crabes, que beaucoup ont renoncé à aller pêcher. « *S'il n'y a vraiment rien à craindre, pourquoi tous ces prélèvements dans le lait ?* » se demande-t-on.

Bulletin de santé

Ces peurs, la sous-information distillée par la COGEMA et E.D.F. (pour la centrale nucléaire de Flamanville) n'a fait que les accentuer. « *Ils nous prennent vraiment pour des débiles* », fulmine un élu local en brandissant une brochure E.D.F. à l'intention des maires, dont le graphisme et les jolis dessins font davantage penser aux albums de Roudoudou qu'à une publication scientifique.

Les apaisements lénifiants de la COGEMA, après chaque incident, ont sapé sa crédibilité. On fait encore d'amères gorges chaudes de la déclaration officielle après l'incendie du silo, selon lesquelles « *la contamination n'a pas passé le grillage de l'usine* ». « *L'établissement compte 100 kilomètres de tuyaux, mille vannes. Il est normal que, de temps en temps, un tuyau claque* », rétorque le directeur, qui rédige chaque semaine, depuis ce fameux incendie, un « bulletin de santé » de l'usine, publié par la presse locale.

D'innombrables visites sont organisées chaque année, et tous les habitants de La Hague ont été conviés, au moins une fois, à venir admirer les « piscines », où sont stockés les déchets en attente de retraitement. « *Les gens n'y vont que pour bouffer,* accuse Raymond Girard, maire antinucléaire de Gréville-Hague. *Une demi-heure est prévue pour les questions, mais, si l'on se hasarde à en poser trop, tout le monde regarde sa montre.* » Toutes les visites restent sous le contrôle de la direction. Pas question, pour le journaliste, de rencontrer à l'intérieur de l'usine ouvriers ou délégués syndicaux ni de quitter d'une semelle l'inévitable attaché de relations publiques.

Cette méfiance, que leurs mots se refusent à dire, les habitants n'ont pas manqué de la signifier dans l'isoloir. Aux dernières élections cantonales, Mme Girard, candidate antinucléaire, recueillait 45 % des voix au second tour face à un notable depuis toujours élu dès le premier tour. Au printemps dernier encore, La Hague envoyait au Parlement le socialiste Louis Darinot, le P.S. étant alors hostile à l'extension de l'usine, décidée par l'ancien pouvoir.

Las ! Au cours de l'été, le gouvernement, revenant sur les promesses du parti, décidait d'autoriser cette extension, indispensable à la COGEMA pour honorer les contrats conclus, notamment avec le Japon. En guise de lot de consolation, Louis Darinot obtenait... la création d'une commission, qu'il réclamait depuis toujours, chargée d'étudier l'impact des rejets gazeux ou liquides sur l'environnement.

Depuis, les contestataires semblent frappés d'hébétude. Si le maire de Cherbourg, le député et le président de la communauté urbaine, tous trois socialistes, ont emboîté le pas au gouvernement, bon nombre de militants de base, s'estimant floués, remâchent leur rancœur en silence ou, comme Gabriel Soria, adjoint à la communauté urbaine, proclament leur refus : « *Le vote du Parlement ne m'engage pas. Moi, à la communauté urbaine, je vote toujours contre l'extension. Je vois les technologies mal maîtrisées, la société policière qui s'installe. Avant, on pouvait aller flâner dans le port de Cherbourg. Aujourd'hui, terminé, ils ont mis des barbelés. Mais, dans le parti, il y a beaucoup de gestionnaires. Ceux-là ne se sont pas posé les questions politiques, seuls comptent les avantages qu'ils comptent retirer de l'extension.* »

Desperados

Au soir du 10 mai, les écologistes avaient sorti une banderole : « *On a gagné !* ». Un goût de cendre leur est resté dans la bouche. « *On a été cocufiés* », estime crûment Michel Le Hérissier, de la C.F.D.T., mise en porte à faux par la nouvelle position du P.S. « *Dans le village, tous ceux qui étaient contre l'extension se taisent aujourd'hui pour ne pas gêner le gouvernement* », renchérit Louis André, agriculteur et militant antinucléaire de Vaudeville.

Dans la torpeur générale, un dernier carré de militants, qualifiés de « desperados » par *la Presse de la Manche*, un des deux quotidiens locaux, tente des barouds insensés, comme l'occupation, par — 5°C, d'une grue du port de Cherbourg, afin d'empêcher un éventuel débarquement de combustibles. « *Je n'ai pas osé aller au port pour les soutenir* », se lamente Alex Boivin, écologiste découragé. « *J'ai trop honte de moi, de nous. C'est de notre faute s'ils en sont arrivés là.* » Eût-il tenté le voyage, qu'il n'eût trouvé que barbelés et C.R.S. Après trois jours et trois nuits au sommet de leur grue, le commando — deux jeunes gens et une jeune fille de seize ans — devait redescendre, piteux et frigorifié. « *Il y a deux ans, il y aurait eu tout de suite une grève générale à l'arsenal, pour les soutenir* », se souvient un militant C.F.D.T. Passons.

Hors P.S., le choix nucléaire n'est contesté au niveau départemental que par quelques élus marginaux, pour des raisons parfois obscures. Ainsi M. Thiebot, conseiller général, « apolitique », mais qui vote toujours avec la majorité — de droite — du conseil général. Notaire en retraite, prototype du notable provincial, M. Thiebot reçoit dans sa grande demeure bourgeoise et un peu triste, à la sortie de Bricquebecq. « *Ah, monsieur, si j'avais vingt ans de moins* (N.D.R.L. : ce qui lui en ferait tout de même environ cinquante), *c'est moi qui serais en haut des grues !* », attaque sa femme en ouvrant la porte. « *Savez-vous quel est le parti le plus pronucléaire de France,* lance d'emblée le conseiller : *c'est le parti communiste. Cela seul suffirait à me faire ranger parmi les antis. En outre, je ne crois pas à l'avenir industriel du Nord-Cotentin, et les couloirs de lignes qui partent de Flamanville font des balafres hideuses. Je n'ai rien contre Rennes ou Caen, mais pourquoi n'installe-t-on pas la centrale chez eux, puisque le courant sera pour eux ? Et le danger ? En cas d'accident, il n'y a pas un seul abri à Cherbourg !* » Et sa femme de grommeler en sourdine : « *Bah, ça fera moins de chômeurs !* »

Impossible de connaître la position des communistes et de la C.G.T. : après nous avoir accordé un rendez-vous, un responsable de la C.G.T., le jour dit, nous fera remettre un texte polycopié d'une vingtaine de lignes condamnant « *les quelques individus irresponsables* » qui occupent la grue et exigeant que, « *sans tergiversations* », l'ordre soit rétabli dans le port de Cherbourg.

Chantiers gigantesques

Dans ce quasi-consensus autour de l'extension, l'attrait des 23,5 milliards de francs qu'elle devrait coûter a, bien sûr, joué le rôle décisif. A leur apogée, vers 1985-1986, les deux chantiers de La Hague et de Flamanville emploieront plus de sept mille personnes, alors que l'arsenal n'en emploie aujourd'hui que cinq mille. Ces chantiers gigantesques s'accompagnent déjà d'un bouleversement du tissu industriel local, que dénoncent les antinucléaires : plus compétitives que les entreprises locales, de grandes firmes nationales se sont taillé la part du lion dans les marchés liés à la construction des installations : ainsi à Flamanville, alors que 1 580 millions de francs avaient été engagés en juillet 1981 en bâtiment, travaux publics et structures métalliques, les entreprises de Basse-Normandie n'en emportaient que 335, et 470 en incluant les marchés de sous-traitance, seul choix laissé à nombre d'entre elles.

Proposant des salaires plus alléchants, les « grands » venus s'implanter dans la région ont débauché de nombreux ouvriers des entreprises locales. « *Toute la vigueur technique de nos entreprises est partie vers les grosses boîtes* », accuse Gabriel Soria. Quant à l'agriculture, elle ne peut que pâtir de la « nucléarisation ». Passe encore que le « beurre de La Hague », produit à Gréville jusque dans un passé récent, ait dû changer d'appellation. Mais la Manche, qui était le premier département laitier français, est passée en 1980 derrière le Finistère. « *Au village,* raconte René, qui s'accroche à sa terre et à ses bêtes, *je passe pour un fou. Ceux qui ont vendu, et sont partis travailler derrière les barbelés, gagnent bien leur vie, ont des avantages sociaux, des vacances. Et moi je reste comme un imbécile !* »

Et après les chantiers ? Les deux camps, là encore, alignent leurs pronostics comme des bataillons. « *Pour Cherbourg, ce sera la faillite,* prédit Gabriel Soria. *Aucune industrie ne voudra s'installer ici, on va se retrouver avec des milliers de chômeurs sur les bras.* » « *Pas du tout,* rétorque-t-on à la chambre de commerce. *L'énergie de Flamanville va attirer des entreprises.* » Pas question d'avenir fondé sur le seul nucléaire. Jack Breton, le secrétaire général, rêve d'un développement appuyé sur trois piliers : le nucléaire — l'extension de La Hague va créer environ trois mille emplois permanents — et l'arsenal, bien sûr, mais aussi, pourquoi pas, un renouveau du port de commerce pour lequel les dernières décennies, c'est le moins que l'on puisse dire, n'ont pas été fastueuses.

Rêves d'expansion et peurs diffuses traversent et travaillent ce pays, hier encore endormi dans un tranquille oubli. On parlera beaucoup du Nord-Cotentin dans les dix ans qui viennent. ■

(1) *La Hague, nucléarisation et résistance passive*, par Eddie Contremoulin et Didier Le Gall, université de Caen.

La « manif » ou la culture dans la rue

FOULES

La « manif » ou la culture dans la rue

Les manifestations de rue témoignent d'une forme de culture populaire. Elles sont surtout l'affirmation d'une identité.

DOMINIQUE GUINARD

QUE sait-on des manifestations de rue ? Quelques photos-chocs parues dans les journaux. Quelques vues de surplomb pour la force du nombre. Des évaluations quantitatives contradictoires pour mesurer l'importance de la foule... Un groupe de chercheurs – Serge Collet, José Cordon et la photographe Yvette Isabel – a opéré un relevé ethnographique systématique de treize manifestations de rue entre 1978 et 1980 (1). Ces chercheurs ont utilisé la photographie et les enregistrements sonores, recueilli des récits de manifestants, travaillé sur l'histoire de cette pratique et étudié la production orale et écrite des manifestations.

Les manifestations sont extrêmement diverses. Certaines sont homogènes par la composition de leurs acteurs (mineurs, sidérurgistes...) ; d'autres sont hétérogènes, comme celle du 1er mai. Certaines ont des allures de défilés débonnaires dans une atmosphère de fête ; d'autres, guettées par la violence, risquent de dégénérer en bataille de rue. Certaines expriment puissamment les solidarités, d'autres laissent une impression de malaise diffus. Quelques traits communs les réunissent pourtant.

Prêt-à-porter

Depuis 1968, les manifestations ont beaucoup évolué. Vers plus de mise en scène, de spectaculaire. Souvent sous l'impact des groupes dominés (femmes, *homosexuels*) *qui*, n'ayant pas la même légitimité que les autres, ont produit des marquages d'autant plus forts que leur position était plus incertaine. Mais ces innovations ont été reprises. Et la rue est devenue théâtre. Costumes, artifices, maquillages, décor, jeux de scène, sont mis au service des intentions manifestantes.

Un simple badge distribué ou vendu par une organisation syndicale est collé ou épinglé au revers de la veste. Comme un emblème. Une façon de s'immatriculer pour marquer son *appartenance*. Certains multiplient les signes : sur les bottes, sur le front, sur la poitrine, sur le dos, aux coudes et sur les genoux s'affichent les insignes plastifiés surabondants et redondants. Le corps tout entier devient surface d'inscription. Saturé de sigles. C'est une façon de signifier son adhésion à *l'organisation. C'est* aussi un mode de reconnaissance qui conforte une identité collective.

*Le manifestant peut se compo*ser toute une panoplie : ici, un blouson, une chasuble, un dossard sur lesquels s'entrelacent les majuscules rouges de la C.G.T. Un peu plus loin une cagoule, un serre-tête, un chapeau de papier, une casquette d'étoffe rouge. Distribués ou vendus par les organisations, ces éléments constituent une sorte de « prêt-à-porter » du costume manifestant, renouvelé à chaque occasion. Un même mot d'ordre est ainsi répandu, diffracté, par les accessoires sur lesquels il s'inscrit. Incarné sous des formes diverses, il est repris comme un écho. Il y a parfois de véritables déguisements : les chercheurs en médecine arborent les robes noires et le chapeau pointu des médecins des comédies de Molière. Des anti-nucléaires, vêtus de blanc, portent des masques à gaz...

On campe aussi les éléments du décor : des sapeurs-pompiers tirent des voitures miniatures, des paysans montent à la capitale avec leurs vaches ou leurs moutons pour protester contre les montants compensatoires. Des femmes brandissent des balais sur lesquels sont accrochés des torchons, des casseroles et des épingles à linge. Dans la manifestation contre l'avortement, on pousse des berceaux d'enfants. Dans la manifestation pour le droit d'avorter, des femmes gonflent leur ventre avec des coussins ou des ballons. Etendards métaphoriques ou signes de dérision.

Il y a une invention dans la gestuelle : la main ouverte ou bien le poing levé, *les doigts* écartés pour former le « V » de la victoire, le pas dansé, le pas cadencé, le pas décidé. Les sautillements ou le « seat-in ». Le drapeau agité en tous sens ou la banderole portée comme un fusil. Marcher en levant la jambe ou taper sur les poêles à frire. Grimaces, cris et pantomimes. Toutes attitudes qui rappellent que la manifestation est une technique du corps.

Chantier permanent de signes, elle réagence les formes classiques des défilés populaires dans un gigantesque bricolage : les anciennes échappées belle des ouvriers hors des usines, les processions religieuses, les parades militaires, les cortèges funèbres, les rondes, les danses, le carnaval. La manifestation est une forme de production culturelle populaire.

La manifestation, c'est aussi l'utilisation d'un espace. Mais pas n'importe lequel. Les itinéraires sont l'objet d'un enjeu. Ils sont négociés entre les pouvoirs publics et les organisations. On circule entre des places chargées de symboles : à Paris, la Bastille, la République, la Concorde, la Nation. Lieux porteurs d'un imaginaire urbain. Lieux chargés d'histoire. Et rien ne vaut les grands boulevards. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que les percées haussmanniennes trouées dans le tissu urbain pour organiser la répression des insurrections *ouvrières soient aujourd'hui* le lieu choisi de ces démonstrations.

On peut aussi organiser des marches sur les lieux où se prennent les *décisions* : l'Assemblée nationale, tel ou tel ministère. Comme s'il s'agissait de prendre le pouvoir. Mais ce n'est qu'un simulacre. Il n'y a ni pavés, ni pioches, ni baïonnettes. La violence est échangée contre la parole.

On ne prend pas le pouvoir. *Mais, au moins, on prend la rue.* Le cortège s'avance, formant des pleins et des vides. Il s'inscrit dans la rue, par le jeu des proxi*mités et des distances, les affi*nités et les antagonismes. Les groupes se succèdent, ordonnancés, hiérarchisés. Marquant la *séparation*, voire la ségrégation. Chacun d'eux est mené par des dispositifs de guidage, camionnettes, leaders. Les banderoles fonctionnent comme des signes de ralliement, invitant chaque individu isolé à rejoindre les siens. Les limites sont fixées par les cordons du service d'ordre. Plus ou moins poreux. Parfois au coude à coude. Même si elle se forme pour se désagréger, même si elle n'existe que momen*tanément et localement*, la *mani*festation produit un espace spécifique fortement structuré.

On peut semer des traces de son passage : des affiches sont placardées. Les murs s'enduisent de « bombages » et de graffiti. Les supports idéaux sont les panneaux publicitaires, dont les messages se trouvent soudain inversés, ridiculisés, anéantis. Aux toits, aux balcons, aux pas-de-portes sont suspendues des pancartes. *La statue de la Républi*que est drapée d'écarlate. Toutes formes d'appropriation symbolique de l'espace.

« Haby, y'a de l'abus on est à bout ! »

De façon temporaire, l'univers de la ville se trouve aisni transformé. La rue se charge d'une densité nouvelle. *Parfois* inquiétante et menaçante. Le matériel urbain est détourné de ses fonctions habituelles : on se met de*bout sur les bancs publics, à cali*fourchon sur les statues de grands hommes, assis les pieds ballant sur les toits des abris de bus. Pour la rue, pour la chaussée, pour les trottoirs, on invente un autre usage. Le ronflement des moteurs et des klaxons laisse la place aux voix humaines. La rumeur de la ville devient clameur. Au flux désordonné des piétons entrecroisant leurs trajectoires individuelles se substitue la marche collective. On ne circule plus, on déambule. La foule, la masse, l'unanimité. Par bien des aspects, la manifestation inverse l'ordre d'une *société* anonyme et muette.

Usage sauvage de l'espace, usage sauvage de la langue. On lance, on scande, on reprend les slogans. Slogans qui supposent une compétence rythmique, syntaxique, linguistique.

Phrases courtes et abruptes, caractérisées par l'élision, le raccourci : on saute des mots, on élimine des articles, on se passe des verbes. Phrases nominales à la limite du cri. L'utilisation des formes poétiques est mise au service d'un contenu politique : revendication, dénonciation, accusation. *Le son travaille par le* sens. Avec un recours aux procédés classiques, comme par exemple les allitérations : « *Haby, y'a de l'abus, on est à bout !* »

Les rimes, riches ou pauvres : « *Il faut lutter/avec la C.G.T.* »

De simples assonances : « *La division/fait le jeu des patrons/unité/unité d'action.* »

On mobilise les ressources de la langue en prenant des libertés avec les exigences grammaticales ainsi qu'avec le style, qui emprunte volontiers au registre familier. Le rythme tient une place considérable. Souvent binaire, c'est le rythme de la marche. Les temps longs alternent avec les temps brefs : « *Soldat, sous l'uniforme/tu restes un travailleur/ne la brise pas/la grève des éboueurs.* » La forme mélodique du slogan facilite son émission. Elle condi*tionne aussi la possibilité d'une* reprise.

Le rythme peut être renforcé : on crie en claquant dans ses mains, on frappe sur la portière de la camionnette, on roule du tamtam ou de la grosse caisse. « *Nous voulons* (2 coups)/*et nous aurons* (2 coups)/*des profs et des crédits.* »

Il s'installe parfois un dialogue entre les meneurs et les manifestants, qui rappelle les alternances du chœur et du choryphée des tragédies antiques : « *Hors statuts ?* – Non. – *Vacataires ?* – Non. – *Auxiliaires ?* – Non. – *Contractuels ?* – Non. – *Titulaires ?* – Oui, oui, oui. » Mais parfois le dialogue tourne court et devient monologue. Le porteur de mégaphone lance le mot d'ordre. Celui-ci n'est pas repris. A l'inverse, les manifestants spontanément émettent un slogan que la camionnette tente de couvrir, de supplanter. Sans succès.

Les slogans qui marchent bien deviennent des matrices, des modèles. Ils évoluent. On change un terme ou un autre pour les adapter aux circonstances : « *X, t'es foutu, les mineurs sont dans la rue.* » Les mineurs peuvent, au gré des situations, devenir les égouttiers, les médecins, les sidérurgistes ou d'autres encore. Et les ministres ou présidents absents, objets de la menace, peuvent devenir les policiers présents : « *C.R.S., t'es foutu, ta femme est dans la rue.* »

Certains slogans perdurent. Intacts ou transformés, ils traversent les époques. Comme canonisés, ils pénètrent dans le patrimoine manifestant : « *Cho-Cho-Cho-Chômage* » ; « *Ras-le-bol* » ; « *C.R.S.-S.S.* »...

*Les chansons sont moins utili*sées que le slogan. Certaines sont diffusées par les haut-parleurs des camionnettes pour couvrir les temps morts des défilés qui se préparent ou les silences pesants d'une manifestation qui rate. D'autres sont chantées par les manifestants, orchestrées parfois par une fanfare. On n'utilise pas n'importe quelle mélodie. Pour qu'un air soit repris, il faut qu'il soit suffisamment connu, qu'il ait été fredonné souvent.

Folklore

Certains chants rappellent l'époque des colonies de vacances, chansons de marche des chœurs enfantins : « *Quand tu me disais, Rosalie...* » D'autres appartiennent au folklore populaire français : « *Il était un petit ministre...* » On réutilise le chant d'un lieu connu pour un projet à combattre : « *C'est le plan d'Avignon/qui menace, qui menace/c'est le plan d'Avignon/qui menace nos régions.* » Il y a aussi les airs de flashes publicitaires mille et une fois entendus à l'écran qui servent de support, tirés de leur contexte et transformés pour l'occasion. Ou encore les parodies de chansons contemporaines connues : « *Le travail, c'est la santé/le mieux c'est d'en trouver.* »

La manifestation est discours, mais il n'y a pas d'interlocuteurs. Elle est spectacle, mais il n'y a pas de spectateur. Elle est procès, mais les accusés sont absents. N'est-elle pas, en fait, avant tout reconnaissance et affirmation d'une identité professionnelle, militante, ethnique, sexuelle ou politique, soudant les énergies autour de buts convergents ? ■

(1) Article à paraître : « La manifestation de rue comme production culturelle et militante », Serge Collet, in numéro spécial « Anthropologie culturelle dans le champ urbain », Ethnologie française, 1982, tome 1 (sous presse).

G. HUSCH

CROQUIS

Voyage au pays des chars

Le Vigean, petit hameau fleu*rant déjà le vignoble médocain*, à quelques lieues de Bordeaux, un samedi d'hiver. Un jour où une fine pluie glacée brouille le ciel, pénètre les vêtements et *encourage à rester près du feu.*

Pourtant, à l'écart du bourg, un imposant hangar bourdonne d'activité : son strident de la perceuse, coups sourds de marteau, éclats de voix. Les portes sont largement ouvertes, et le lieu, glacial à souhait, pourrait être la caverne d'Ali Baba revue et corrigée pour Gulliver. D'immenses figurines se dressent sarcastiques ou souriantes, inquiétantes ou pathétiques, avec leur visage à demi peint et leurs bras inachevés : ici naissent des chars pacifiques.

De novembre à fin mars, chaque week-end, Jean, Marcel, Jeannot, deux cents ans à eux trois, entrent en communion avec Sa Majesté Carnaval.

Marcel, aussi sec qu'un sarment de vigne, est le « maître des cérémonies » dans la construction de deux « monstres » de sept mètres de long sur trois de large. Cultivateur la semaine, il dirige ici les travaux, *harmonisant* les dimensions des personnages d'un coup de scie ou de rabot. Des odeurs de colle, d'encre et de peinture flottent dans l'air. Des paquets de journaux *attendent, dans un* coin. Une seule étincelle peut faire disparaître le rêve en flammes.

Au début naît la forme, plate, en contre-plaqué. Puis vient le volume donné par du grillage et du fil de fer. Des bandes adhésives sont ensuite collées pour *mieux fixer le papier. Deux à* trois couches de journaux précèdent la dernière épaisseur en papier kraft qui est alors peint. C'est ainsi que s'épanouit doucement un personnage de trois mètres de haut !

Avec un matériel modeste et hétéroclite, il faut obtenir un *maximum d'effets :* les mannequins articulés tournent la tête ou bougent les bras, mais, le jour de la parade, un volontaire se glissera à l'intérieur pour actionner *les mécanismes.*

La cavalcade, accompagnée d'une quarantaine de jeunes, de majorettes et d'une fanfare, fait trois ou quatre sorties au mois d'avril, au cours desquelles les collecteurs ramassent près d'un million de centimes. Somme dérisoire ! Mais lorsqu'on flirte *avec le rêve, faut-il parler de* rentabilité, aligner les mois de travail, les kilomètres de fil de fer ou les centaines de kilos de papier ?

Certainement pas ! Seul souci pour ces bénévoles du carton-pâte qui ont largement dépassé la soixantaine : voir poindre la relève qui préfère, pour l'instant, regarder à la télé, le Tournoi des cinq nations. Rugby contre carnaval. Le combat est parfois douteux !

PATRICK RUBISE.

Jacques Lanzmann

(Suite de la première page.)

» Lors de ma dernière marche au Népal, arrivant à Katmandou après trois semaines de marche assez difficile, j'ai trouvé une lettre de ma femme avec des timbres de France bien alignés. Je suis resté quatre jours sans l'ouvrir, craignant d'y apprendre une mauvaise nouvelle. Je m'étais mis dans la tête que c'était une lettre de rupture. Enfin je me suis décidé à l'ouvrir, et j'ai lu une lettre d'amour fou et sublime. J'ai chialé de joie mais aussi de rage d'avoir été aussi moche.

— Cette idée de rupture a commencé à vous titiller durant la marche ?

— Devant la réalité, je m'attends toujours au pire.

— Quand vous marchez, est-ce qu'il vous arrive de vous raconter des histoires ?

— Non. Lorsque je marche, je suis habité par le vide le plus complet. Il m'arrive de me surprendre à compter. C'est dingue. Je compte pour ne pas penser.

— Marcher, c'est aussi une thérapie contre l'angoisse.

— La marche, c'est le plus grand psychanalyste. C'est Lacan, Freud et tous les autres réunis. En fait, pas exactement la marche, mais de s'en faire baver soi-même.

» Si le peuple népalais savait qu'il y a vingt mille marcheurs par an qui arrivent du monde entier, si les porteurs savaient que les mecs paient pour ça... Ça coûte tout de même une « brique » pour aller marcher durant trois semaines. Ils n'arriveraient pas à comprendre. Eux feraient des déprimes à vie. Heureusement, ils ne savent pas.

La muraille de Chine

— Combien faites-vous de grandes marches par an ?

— L'an dernier, j'ai effectué deux marches au Népal, une dans le Haut Atlas, plus une marche de reconnaissance en Chine. A cela, il faut rajouter les marches nationales. Prochainement, je partirai pour une marche en Nouvelle-Guinée, une marche d'approche dans la boue. Mon grand projet, c'est, dans un an, longer la Muraille de Chine. Du désert de Gobi à la mer de Chine, 6 300 kilomètres dans des conditions climatiques extrêmement dures. De l'immense chaleur du désert au printemps à des températures avoisinant les moins 40 ou moins 60 avec des vents glacés venus des plaines de Mongolie.

— Et votre famille, comment réagit-elle devant vos escapades ? Être la femme d'un écrivain, ce n'est déjà pas facile, mais si en plus il ne tient pas en place...

— Je crois que j'ai toujours marché pour troubler mon destin. Pour lui proposer une autre aventure. Sans doute chaque écrivain dans le travail quotidien de sa création espère un jour concilier les perspectives de son œuvre avec son histoire intime. Chaque livre écrit est une façon d'en finir avec l'écriture et l'écrivain. Chaque marche, c'est aussi une manière d'annoncer la fin de l'homme Lanzmann.

Sur la piste de l'homme des neiges

Que faire en marchant sinon se raconter des histoires ? Un pied devant l'autre, un mot devant l'autre, et le roman est fini à l'arrivée. Il ne reste plus qu'à chausser ses pantoufles et à l'écrire. Ainsi naquit *la Baleine blanche* (*). Si ce roman nous entraîne à l'assaut de l'Himalaya, ce n'est pas pour accomplir quelque exploit sportif mais pour retrouver un père déserteur, venu requinquer, sur les cimes, son inspiration de parolier. Comme l'absence se prolonge, Alex, le fils, treize ans, et Léon, l'aïeul, quatre-vingt deux ans, décident de partir à la recherche du vagabond. Et les voici qui débarquent à Katmandou.

Ils ne doutent de rien, convaincus que l'amour leur servira de guide, mieux que ces *« touropérators qui vendent des Blancs aux indigènes au lieu de vendre des indigènes aux Blancs »*. En chemin, ils perdront quelques-unes de leurs illusions et toutes leurs économies. Mais l'aîné accédera glorieusement à la retraite éternelle et le cadet sortira vainqueur de son éducation sentimentalo-sexuelle.

L'auteur, qui s'est frotté aux *« traînasseurs de méridiens »* et même aux intouchables à qui il a tenté de prouver que les Français égalitaires *« n'ont pas guillotiné Louis XVI pour rien »*, nous offre un Népal à son image, picaresque, impétueux et tendre. On y parle couramment *« l'Ajar »* (*« la baleine »* est, d'ailleurs, dédiée à Romain Gary), on y croise des poules friandes de chewing-gum, on y laisse, soi aussi, des plumes, mais on y gagne l'amitié de ce sacré gaillard d'homme des neiges.

GABRIELLE ROLIN.

(*) La baleine blanche, *aux éditions Laffont, 344 pages. 65 F.*

» Mais comme il est vrai qu'on écrit toujours pour de mauvaises raisons, il est tout autant exact de dire que l'on marche pour achever l'histoire de quelqu'un qu'on porte en soi et qui n'est pas soi. Il n'y a rien à trouver sur les routes, sinon au bout du chemin l'instant d'un soupir, sa propre authenticité. C'est en vérité une histoire d'amour avec soi et l'autre. Une façon d'aimer dans la souffrance, parfois la haine, mais toujours avec soi, dans une sorte de joie intérieure. J'aime ma femme et mes gosses. Le départ est souvent pénible. Je pars toujours en me disant qu'il y a dans cette nouvelle aventure un thème de bouquin formidable.

Sur la pointe des pieds

— C'est une trouvaille, mais est-ce bien sincère ?

— Je me cherche des alibis et j'arrive parfois à me persuader.

— Vous marchez avec la femme que vous aimez ?

— Pas vraiment. Je suis en train de dresser actuellement mes gosses à la marche. Je les entraîne à coucher sous la tente. Je pousse même le vice à coucher avec eux sous la tente dans notre jardin. Je leur apprends un certain nombre de trucs. Je rêve de les emmener. Une grande marche avec eux, ce sera une très belle manière de se construire une mémoire commune pour plus tard... Un héritage amoureux.

» La marche, ce n'est pas le truc de ma femme. Je la connais. Elle marchera une heure, deux heures, au plus quatre heures. Et après ? Je ne lui raconte pas toujours mes marches. De pareilles expériences sont incommunicables. Et puis toutes les marches se ressemblent. Les jours se suivent et les marcheurs finissent par... Il n'y a pas de marches nouvelles sous le soleil.

— Si les départs sont importants, les retours ne doivent pas manquer de sel ?...

— C'est au retour que je commence à faire ma propre affabulation. Mon personnage change. Je me réinvestis du mystère des civilisations traversées. L'Inde. La Chine. Je reviens avec autour du cou des colliers mystiques. Une longue barbe. L'écrivain est de retour.

» Autant je marche vite sur les sentiers, autant je reviens sur la pointe des pieds à la maison. Je préviens toujours de mon retour, car je me dis qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

— Et comment vous reçoit-on ?

— Très chaleureusement, quand même. » ■

GRENOBLE

Dépannage chômeurs au quartier Mistral

Dans le quartier Mistral de Grenoble, une coopérative propose des travaux temporaires aux chômeurs. Le compagnonnage en temps de crise.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

FORMIDRAC : un nom qui sent bon la bande dessinée et le feuilleton télévisé pour enfants ! Il s'agit, en réalité, d'une sorte de coopérative de travail provisoire dans laquelle se retrouvent les habitants de la cité Paul-Mistral de Grenoble (1). Un quartier comme une île, parce que bordé par une autoroute, une autre voie à grande circulation, une usine et une école. Unis bon gré mal gré, quelque 4 500 « prolétaires de tous les pays » vivent là dans des conditions le plus souvent difficiles. Bien qu'il ne s'y trouve sans doute pas plus de délinquants que dans la plupart des autres grands ensembles, on a fait à Mistral, voilà quelques années, une réputation très noire. *« Quand un jeune de chez nous cherche du travail, il évite de dire qu'il est d'ici parce que ça lui porte tort... »* Le problème est que pour plus de 50 %, la population a moins de vingt ans « ... *et qu'il y a 800 chômeurs* », soulignent des jeunes rencontrés dans les allées de la cité.

Kamel, José, Nasser, Farid et les autres connaissent bien Formidrac et se font d'autant moins prier pour en parler que Farid vient justement de s'y faire embaucher parce que sa famille est menacée de saisie pour 1 300 F qu'il doit à son dentiste.

« C'est bien, dit l'un, *ils prennent des jeunes.*

— ... *Ce qui est rare,* souligne un autre.

— *Oui, mais c'est seulement pour un mois,* regrette un troisième.

— *Evidemment,* rétorque un quatrième, *avec tous les chômeurs qu'il y a ici, ils sont bien obligés ! Il faut que tout le monde en profite un peu. »*

Que pensent-ils des conditions de travail qu'ils y trouvent ? *« C'est sympa. »* A quelques dizaines de mètres, un jeune de leur âge passe en tenue de travail avec un seau de peinture à la main : *« Vous voyez, ils se promènent, ils sont payés à rien foutre ! »* Tous rient de bon cœur. Mais travaille-t-on vraiment à Formidrac ? *« Oui, ça bosse. »* Ont-ils des critiques ? *« Non, pas de critiques. »* Une jeune femme rencontrée plus loin a eu recours à l'entreprise pour la pose de vitres : *« Ça s'est très bien passé. »* Une autre se plaint qu'on traîne depuis des mois à venir faire des travaux chez son frère ; mais ce son discordant est le seul. Formidrac, apparemment, n'a guère que des amis ici.

L'aventure a commencé en 1975. Il y avait alors à Mistral une « Maison pour tous » très vivante. *« L'office d'H.L.M. de la ville,* explique Charlie Olivier, son directeur de l'époque, devenu aujourd'hui l'animateur de Formidrac, *nous a proposé de nous confier pour 500 000 F de travaux chaque année à condition que nous trouvions un cadre légal pour l'opération. A l'époque, nous pensions que tout ce qui pouvait amener de l'argent à Mistral était bon à prendre. Nous nous sommes dit : Pourquoi pas ? »* Les jeunes y ont vu surtout la possibilité de se procurer un peu d'argent au moment où ils en auraient besoin, les adultes un moyen d'épauler momentanément quelques-uns, plus « paumés » que d'autres. Le démarrage a eu lieu en janvier 1976, avec des chômeurs de la cité, quatre compagnons du bâtiment embauchés à temps plein, plus quelques jeunes dont le nombre a varié par la suite en fonction des possibilités de travail.

Un sas

Près de trois cents personnes sont ainsi passées en six ans par Formidrac, aux seules conditions d'avoir au moins seize ans et d'habiter le quartier Mistral. Plus de quatre-vingts en 1981. En principe, on n'y reste qu'un

CROQUIS

Le pâté de campagne

« J'ai une boîte à malheur pour des choses peu agréables. Quand mon frère s'est ouvert le crâne, j'ai mis une pierre dedans. Dans la boîte à bonheur, il y a ce que j'adore : des petits jouets, des cadeaux, mes trésors... » Sylvain pousse un « ouf » de soulagement : pas facile de faire marcher l'imprimerie pour un poète de six ans. Les doigts sont un peu tachés d'encre, mais le résultat est là : une belle feuille aux caractères bien lisibles, une de plus pour son livre de lecture. Son livre à lui, avec ses histoires à lui et celles de ses amis, décorées par lui : du sur-mesure, pas de ce prêt-à-lire fourni en librairie aux tout-petits.

Dans « le » livre, il y a tout. Les vieilles peurs exorcisées : *« C'est la nuit, je descends la poubelle pour la vider. Je vois une ombre, c'est un loup. Il m'attrape et il me jette dans l'océan. Je coule parce que je ne sais pas nager »* (Pascal). Les rancunes avouées : *« Le soir »*, écrit Clément, *je n'arrive pas à m'endormir, j'entends ma petite sœur qui parle avec mes parents. Elle m'embête, elle ouvre la porte de ma chambre. Alors, je lui dis : « Si tu veux rester ici, couche-toi ».* *Les fiertés affichées :* « Mon papa fait du Deltaplane, c'est un grand oiseau qui n'a pas de bec. »

Au fil des pages, des enfants très sages. Et de sacrés lurons ! *« Pour l'anniversaire de mon papa, j'ai bu du champagne. J'étais un peu saoul. Je suis tombé sur les fesses en faisant le fou ».*

La vie, quoi !, telle qu'on la croque à six ou sept ans.

A 9 heures chaque matin, assis en rond par terre, les petits du cours préparatoire de l'école Saint-Merri apportent leur brassée de faits divers ; on trie, puis, avec l'aide de la maîtresse, on choisit les caractères d'imprimerie. Apprendre à lire, ce sera ainsi déchiffrer sa propre histoire. Rien à voir avec ces textes choisis en usage dans les trois quarts des écoles primaires, où « Papa revient des champs, il aide son cheval à traîner le chariot de foin », bref, de quoi perdre son latin pour un petit citadin. Le foin et les prés quand on a, comme à Saint-Merri, les gros tuyaux du centre Beaubourg sous le nez...

Dans « le » livre, il y a parfois des drôles de mots : téléférique, bouillotte, oreiller. *« Les mots les plus compliqués,* dit Romaine, la maîtresse, *sont parfois ceux qu'ils retiennent le mieux. Il y a quelque chose de magique en eux. »* Mais le mot le plus beau, c'est encore Sylvain qui l'a trouvé : *« En vacances, j'ai fait une promenade à vélo. Je me suis perdu... Le soir j'ai retrouvé ma maison. Et j'ai crié à maman : « J'ai fait le pâté de campagne ! »*. Pas besoin d'un habit vert pour faire évoluer le vocabulaire...

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.






mois — il ne s'agit que d'un dépannage, — mais ce temps peut se prolonger un peu si c'est vraiment nécessaire, par exemple dans le cas d'un jeune en liberté conditionnelle. On vient y gagner l'argent nécessaire au paiement d'une dette, à un achat indispensable, à un voyage au pays, et souvent quelque chose de bien plus précieux encore : un certificat de travail qui va permettre de régulariser une situation illégale, d'obtenir un autre travail ou une carte de séjour, d'être payé pendant une période de formation, d'avoir droit au congé de maternité...

« Avec le niveau actuel du chômage, ce qu'on peut faire est dérisoire, soupire Charlie Olivier, *une goutte d'eau dans la mer... Mais pour un certain nombre de jeunes, en particulier ceux qui avaient fait pas mal de taule, on a représenté un sas, une possibilité de se tirer de l'ornière. D'autant qu'on finit par avoir quelques petites relations à l'agence pour l'emploi, ce qui permet de trouver un travail plus durable à quelques-uns. »*

Au début, Formidrac s'est limité aux travaux du bâtiment ; puis l'occasion s'est présentée de faire du nettoyage de bureaux. Des femmes ont alors été embauchées : trois à titre permanent, au rythme de deux heures par soirée, et trois autres par roulement. *« J'y ai travaillé deux fois quinze jours,* explique Anne-Marie. *Chaque soir, on partait en groupe dans l'estafette de Formidrac. Ça m'a permis de faire le camp de vacances de la cité. »*

Henri, lui, a fait deux fois un mois de peinture, et il a apprécié la formation donnée. *« Le patron ne ressemble pas à ceux qu'on trouve ailleurs. Tu arrives avec dix minutes de retard ? C'est pas grave, on rattrapera ça en fin de journée. Aujourd'hui, t'es fatigué, t'as pas fait grand-chose... eh bien ! ça ira mieux demain. Certains en profitent, et ça doit coûter cher. Mais d'autres jeunes gens prennent au contraire les choses très à cœur, et à la fin, ils sont rentables. »*

Déficit

Avec cet ensemble disparate, le noyau permanent de Formidrac a réussi le miracle de conquérir une vaste clientèle mi-publique, mi-privée. *« On n'a pas à chercher de marchés. En ce moment, on est même débordé. »* Et cela paraît être la conséquence de la qualité des rapports de travail qui existent entre eux. Il n'y a jamais - c'est une question de principe - plus d'un jeune avec chaque professionnel : *« Nous ne pouvons pas intégrer plus d'un jeune par compagnon. A deux, on dit au jeune : « Tiens, » attrape la poutre avec moi, on » va la monter » ; à trois ou plus, ça devient : « Eh, là-bas, vous » avez fini de dormir ? » Les relations sont complètement différentes. Nous ne voulons pas devenir des contremaîtres, des gens qui font travailler les autres ! »*

Le nombre de ceux qu'ils peuvent embaucher s'en trouve limité, mais leur réussite auprès des jeunes tient peut-être à cette offre d'une relation fraternelle avec un adulte solide, compétent, amical. *« On a intégré des gens qui n'auraient jamais pu trouver leur place ailleurs. Il est arrivé qu'on s'engueule mais on est toujours allé jusqu'à la fin du contrat. Et ça s'est bien passé dans presque tous les cas. »*

Côté professionnel, on ne peut s'empêcher de se demander ce qui fait tenir ensemble ces hommes à qui sont demandées tant de patience et de disponibilité ; tant de travail aussi puisque, jour après jour, le « couple » que chacun forme avec un jeune doit produire — que ce dernier soit lymphatique ou courageux, maladroit ou astucieux — deux parts entières de besogne sous peine de déficit.

« On a un travail varié et intéressant parce qu'on ne fait pas de grandes séries, et un fonctionnement très égalitaire. Chacun de nous fait un peu de tout : devis, chantiers, factures... Les salaires, eux aussi, sont à peu près égaux. Et puis on est une bande d'amis ; on joue souvent au tarot ensemble. » Jamais, ont-ils décidé, ils ne seront plus de huit permanents parce que, au-delà, il devient difficile de se voir tous et de discuter ensemble, difficile d'éviter les hiérarchies et la spécialisation. Ils créeront plutôt une deuxième coopérative, quitte à avoir des services ou des locaux communs.

Mais sans trésorerie, malgré un prêt sans intérêt de la « Maison pour tous » qui sert de fonds de roulement, il est très difficile d'équilibrer. Les périodes déficitaires alternent avec les périodes satisfaisantes. L'an dernier, un « trou » de 50 000 F a été comblé *in extremis* par un don de la Fondation de France. L'année 1981 paraissait bien se terminer, et voilà que le bilan la révèle, elle aussi, déficitaire.

« Chacun de nous, permanents, a pourtant l'obsession de la rentabilité. Mais comment produire aussi vite que des O.S. qui font du cent à l'heure parce qu'on leur fait peindre en permanence la même chose de la même façon, alors que nous fonctionnons d'une façon tellement différente ? Les compagnons tiennent à faire du beau boulot et les jeunes doivent faire des tâches très variées pour apprendre le métier. Nous poussons même les choses assez loin dans ce sens : chaque fois que c'est possible, c'est nous qui tenons le bout de bois et le gars qui mesure, qui trace et qui coupe, et non l'inverse... »

Après six ans d'existence, Formidrac vit une heure critique. Comment penser qu'« on » ne viendra pas à leur aide ? A l'heure où l'on parle de multiplier les policiers « îlotiers », pourquoi ne pas multiplier plutôt les Formidrac ? ■

(1) FORMIDRAC, 41, rue Albert-Thomas, 38100 GRENOBLE, tél. (76) 48-11-36.

DEMAIN

Et pourquoi pas des maisons en bois ?

Des professionnels veulent réhabiliter la MOB (maison à ossature bois). Ils ont des arguments.

FRANTZ WOERLY

S'ILS avaient une bannière, ils y broderaient sûrement le profil de la vieille maison à colombage Kammerzell située au pied de la cathédrale de Strasbourg. Ils revendiquent l'architecture en bois, qui existait bien avant l'ère du parpaing et du béton, comme faisant partie de notre patrimoine national. « Ils », ce sont des professionnels venus de tous les secteurs du bâtiment et de la forêt : architectes, entrepreneurs, promoteurs, forestiers, charpentiers, qui mènent un combat dans l'ombre, pour faire à la MOB une place au soleil sur le marché de la construction. MOB : maison à ossature bois.

C'est une maison dont les principaux éléments porteurs — *le squelette, à l'exception* des fondations et des dalles au sol — sont en bois. C'est avant tout un type d'ossature et non un type d'architecture. Le bois peut être habillé et n'est *pas obligatoirement* apparent. La MOB désigne non seulement des maisons individuelles, mais aussi des constructions jusqu'à trois étages.

La maison à ossature bois met à jour un paradoxe reposant sur quelques chiffres. D'une part, avec 14,5 millions d'hectares, la France possède la première forêt européenne, mais le déficit du bois dans le commerce extérieur était en 1980 de 10 milliards d'anciens francs, soit 10 % environ de notre facture pétrolière. Dans le même temps, toujours en France, 14 % des maisons sont en bois ou à ossature bois, contre 96,5 % en Suède et 90 % aux États-Unis.

Trois cents millions de personnes à travers le monde, et pas uniquement dans les pays pauvres, vivent dans ce type d'habitation. Bref, nous avons du bois, mais nous ne l'utilisons que très peu pour nos habitations. Pour comprendre la situation, retournons aux origines.

Concurrence

Dans la construction, les deux éléments principaux — et concurrents — sont, depuis toujours, la pierre et le bois. La pierre : il fallait l'extraire des carrières. Aussi coûtait-elle cher et était-elle réservée aux bâtiments d'un caractère exceptionnel. Son concurrent, le bois, on le trouvait plutôt abondamment et il se travaillait avec des outils simples. Pour les habitations de tous les jours, le bois a été de loin le matériau le plus employé. La maison traditionnelle à pans de *bois ou colombage qui fait le* charme de la campagne normande ou des villages alsaciens, était construite par des charpentiers. C'est seulement ensuite qu'intervenait le maçon pour assurer le remplissage entre les éléments de bois ou ajouter un crépi.

Même dans une région dite de granit, comme la Bretagne, la maison de bois était chose courante. Avec le développement des villes, on prit l'habitude de revêtir l'extérieur des maisons d'un crépi, essentiellement pour des raisons de sécurité. Les ruelles entrelacées et étriquées des villes anciennes constituaient de véritables cheminées. Le *grand incendie qui, en 1666,* détruisit Londres, demeure encore dans les mémoires. A la suite de cette catastrophe, Colbert rendit d'ailleurs obligatoires, à Paris et dans les grandes villes les enduits extérieurs.

Peu à peu, la maison de bois s'est ainsi effacée sous la maçonnerie. Il a fallu le récent mouvement de rénovation dans les vieux centres des villes pour que l'on redécouvre qu'ils sont faits de maisons à ossature de bois, plusieurs fois centenaires.

Jusqu'en 1914, environ une maison sur deux avait au moins *son squelette en bois.* La première guerre mondiale va marquer un arrêt brutal de ce type de construction. Tout d'abord, cette guerre est une hécatombe pour les petits artisans, dont les charpentiers. La formation des jeunes, pour prendre la relève, n'est plus assurée. De plus, depuis la fin du dix-neuvième siècle, des matériaux nouveaux dont l'acier et le béton arrivent sur le marché. La concurrence des divers matériaux se fait âpre. Après la première, mais surtout la seconde guerre mondiale, les nécessités de la reconstruction obligent à bâtir vite. La construction traditionnelle est rejetée. Le béton semble avoir gagné une double bataille : il supplante la pierre en prenant sa place (aujourd'hui, on parle d'investissement, de placement dans la pierre, d'aide à la pierre, alors qu'il s'agit le plus souvent de béton) et il semble avoir éliminé le bois.

Cinq fois plus isolant

Si l'évocation du béton fait aujourd'hui froid dans le dos, l'image du bois ne semble pas meilleure. Les professionnels du bâtiment se méfient de la MOB, car, paraît-il, le public n'en veut pas. Que dit le public ? Pour lui, elle évoque au pis la cabane ou le baraquement, au mieux le vieux *chalet, celui de la chanson ; il va* s'écrouler et tout sera à recommencer. De plus, aux yeux du grand public, le bois brûle et prend l'humidité. Bref, il évoque la misère.

Pourtant, à y regarder de plus près, ce matériau semble pouvoir offrir un certain nombre de qualités auxquelles, dans le contexte actuel, nous devrions être assez sensibles. Ainsi, en ce qui concerne l'isolation, le bois isole cinq fois plus que le béton ou, si l'on préfère, est trois cent cinquante fois moins « conducteur » que l'acier. Ce n'est pas sans raison qu'autrefois les sabots des paysans étaient en bois. De même, le bois isole bien de l'humidité. Les huches, les greniers...

Le feu ? Le bois isole également de la chaleur et s'isole contre le feu. En effet, en brûlant, la *couche carbonisée qui se* développe à la surface forme en même temps un écran, lequel protège le matériau en profondeur. Le bois, tout en réagissant au feu, lui *présente une grande* résistance et s'assure donc une autoprotection. Aussi conserve-t-il ses propriétés mécaniques, comme le montre l'expérience *classique de l'allumette : prenez* une allumette entre vos doigts, allumez-la et continuez à la tenir. Eteignez l'allumette lorsqu'elle est en grande partie consumée. Vous constatez alors qu'elle s'est courbée mais pas cassée.

Les pompiers ne s'y trompent pas. Les feux qu'ils « préfèrent » sont en bois. Alors que, il y a *encore quelques semaines,* un C.E.S. en flammes, à Crépy-en-Valois dans l'Oise, s'est écroulé en trente minutes.

Économie d'énergie

En matière d'architecture, le bois, matériau léger, permet à prix égal une grande diversité. De plus, la construction est plus rapide : la MOB est habitable après deux mois environ. Le Syndicat des maisons à ossature bois (1) estime à environ 10 % l'économie permise par une MOB, comparé au coût d'une maison équivalente en maçonnerie. Cette économie peut atteindre 25 % dans les hauts de gamme.

Et, bien sûr, pétrole oblige, le bois a son mot à dire en matière d'économies d'énergie. Pour sa transformation, il exige trois fois moins d'énergie que la terre *cuite, six fois moins que le béton,* vingt-quatre fois moins que l'acier et cent vingt-six fois moins que l'aluminium. Des habitants de MOB ont vu leur note de chauffage diminuer de moitié.

Quant à la longévité, M. Jacques Villeneau, président du Symob, se fait un plaisir d'évoquer la vieille maison Kammerzell ou les fondations de Notre-Dame de Paris. *« La maison à ossature bois, c'est la redécouverte de notre patrimoine ».*

Pourtant, les constructeurs de MOB prennent souvent leurs exemples à l'étranger, aux États-Unis et au Canada. *« Cette technique,* ajoute M. Villeneau, *a été importée d'Europe par les colons au dix-huitième siècle. Seulement, Américains et Canadiens ont organisé leurs forêts comme un bien national, au même titre que le charbon et le pétrole. »* Ils ont, de plus, perfectionné les techniques de construction des maisons en bois, pour les composants, comme pour le montage. *« Il n'est pas bon de copier, mais il ne s'agit pas non plus de réinventer la poudre. »* Bref, appliquons à nos architectures régionales les techniques modernes d'outre-Atlantique et des pays nordiques.

Mais le dilemme de la maison de bois et de béton dépasse le problème des matériaux. Tout se passe comme si deux types de société, la société traditionnelle et la société industrielle, s'affrontaient à travers eux, avec le mode d'habitation pour enjeu. Dans la société traditionnelle, ou plutôt *les sociétés traditionnelles,* avec leurs communautés et leurs traditions régionales, bâtir était le fait de la collectivité. Les maisons résultaient de traditions de travail transmises au fil des générations. L'habitation épousait le paysage parce que les hommes en tiraient les matériaux de construction. Parce que, également, faute de moyens pour aplanir le relief, il fallait s'y adapter. Les architectures régionales françaises sont *imaginatives et* variées.

La société industrielle est bien connue pour ses grands ensembles urbains, ses tours et ses barres de béton, vestiges de l'expansion des années 60. L'habitation y est l'œuvre des spécialistes. Propriétaire ou locataire, l'habitant a perdu tout pouvoir direct et encore plus toute autorité sur la construction de son logement. Les matériaux ont changé. Les habitudes de construction aussi. Si ce n'est l'habillement des toits, la maison alsacienne ressemble comme une sœur à ses cousines bretonne ou normande.

Victime de la forêt

Aujourd'hui, la maison de bois semble victime pour une part du manque d'initiation des Français aux problèmes architecturaux. Lors d'une conférence de presse, le 29 octobre dernier, Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, rappelait *« le très faible développement de la culture architecturale populaire »* et la nécessité pour les habitants de *« prendre leur ville en main ».*

La maison de bois est également et paradoxalement victime de la forêt, inégalement exploitée. Celle-ci couvre 25 % du territoire national. Depuis des années, rapports du Plan et rapports ministériels se sont multipliés sans qu'une réelle solution pour une exploitation rationnelle de la forêt soit trouvée.

Les deux tiers de la forêt française appartiennent à 1,6 million de propriétaires et 95 % d'entre eux possèdent moins de 10 hectares. Cette partie de la forêt, selon l'expression de M. Villeneau, *« n'est pas jardinée (...) Autrefois, il y avait la coupe annuelle de bois, mais aujourd'hui la forêt regagne chaque année plusieurs centaines d'hectares. Comme un fruit, un arbre adulte doit être « cueilli », sinon il dépérit. Même un hectare de bois bien planté peut servir pour la construction. »*

Aussi le Symob mène-t-il son combat sur plusieurs fronts à la fois. Aux pouvoirs publics, il veut démontrer que la MOB a son rôle à jouer dans l'activité, bien mal en point, du bâtiment, les économies d'énergie et la mise en valeur du patrimoine forestier. Au public, que la MOB n'est ni une cabane, ni un chalet. Aux forestiers, faire comprendre que « ses » maisons peuvent être un débouché pour le bois. Aux architectes, que le bois est une architecture à part entière. Il veut également convaincre les constructeurs et promoteurs. Ses objectifs : faire passer la part de la MOB sur le marché de la maison individuelle de 10 % aujourd'hui à 25 % dans dix ans. ■

(1) Symob, 36, avenue Hoche, 75008 Paris, Tél. : 561-00-90.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX®

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

I.S.S.N. : 0395-2037.



PHILIPPE COUSIN

SERVICES

Les appareils téléphoniques de l'avenir

Cadrans plus rapides, filtrage automatique, mémoire... Le téléphone du futur deviendra un outil perfectionné. En attendant le visiophone, prévu par les P.T.T. pour 1990.

MARYSE WOLINSKI

LE téléphone n'est plus ce poste uniformément gris et impersonnel qui permet (seulement) une transmission de la voix. La fabuleuse réalisation de Graham Bell, le 10 mars 1876 à Boston, est complètement dépassée. Non seulement ses formes *design* s'habillent de bleu camaïeu, de violine ou de doré, mais encore le téléphone prétend se passer de fil, avoir une mémoire et rendre mille services... Il est devenu intelligent et il n'a pas fini de nous étonner.

La France a toujours accusé un gros retard sur les pays voisins, sans parler des États-Unis, en matière d'installations téléphoniques. Déjà, en 1908, l'Allemagne compte huit cent trente-huit mille abonnés et la France cent quatre-vingt-deux mille. Le fossé n'a cessé de s'amplifier. Jusqu'en 1975, où le gouvernement approuve (enfin) un plan d'action prioritaire sur les télécommunications. Résultat : une forte croissance du réseau dans les années suivantes avec une augmentation du nombre d'abonnés, évalué à deux millions par an (1).

Esthétique

Cependant, si pour des raisons économiques et politiques, nous sommes longtemps restés en queue du classement général de la densité téléphonique par habitant, en matière de recherche, dès 1970, le CNET (Centre national d'études des télécommunications) est « en tête des idées ». A preuve, cette année-là, la mise en service d'un central électronique, avec pilotage effectué par ordinateur. Une première mondiale. Et, après 1975, des efforts financiers ayant été consentis, la France est rapidement passée du stade de la recherche à celui de la réalisation technique. Avec deux grandes étapes révolutionnaires : dès 1977, l'équipement d'une partie du réseau en systèmes électroniques spatiaux (semi-électroniques) puis en systèmes électroniques temporels (tout électroniques), en remplacement des systèmes électromécaniques (2) ; puis la télématique, c'est-à-dire l'ensemble des produits et services nouveaux, rendus possibles par l'alliance de l'informatique et des télécommunications.

Le réseau téléphonique de Graham Bell transmettait la voix, celui des années 80 transmet l'écriture et l'image. Une fulgurante découverte à la portée de tous les Français, dans un avenir très proche. Et pour satisfaire le développement de la télématique, mais aussi dominer un réseau de grandes performances, un plan prévoit, dès cette année, l'installation systématique de câbles à fibres optiques, cette fameuse technologie de pointe qui multiplie les avantages techniques et économiques. Le réseau téléphonique français va peut-être se défaire de sa si mauvaise réputation.

Alors, ces postes futuristes, comment sont-ils et quels services rendront-ils aux particuliers ? Si pendant longtemps l'administration n'a guère tenu compte des goûts et des exigences du public, offrant un unique modèle, le S 63 (3), depuis la fin des années 70, elle a mis sur le marché de nombreux modèles aux couleurs variées. Et dans le même temps les chercheurs du CNET ont apporté une amélioration au S 63 en adaptant deux claviers, l'un « décimal » – l'usager pianote plus vite, – l'autre à « fréquences vocales » (4) qui fonctionne sur des autocommutateurs électroniques et assure une composition plus sûre et plus rapide du numéro. Mais l'avantage principal de ce dernier clavier reste qu'il constitue le premier terminal télématique simple. Les nouveaux usagers raccordés à un central électronique sont, depuis fin 1980, équipés du S 63 à clavier F.V.

Le premier poste électronique déjà commercialisé dans le réseau P.T.T. est le Digitel 2 000 (5), transition entre le S 63, appareil passif, et les postes de l'avenir. Une esthétique nouvelle, à laquelle s'ajoutent bon nombre de services complémentaires : clavier seize touches à code décimal ou à fréquences vocales, numérotation sans décrocher le combiné, écoute amplifiée sur le combiné et le haut-parleur, sonnerie électronique modulable. Deux cent mille sont déjà en service chez les particuliers, en blanc, en marron, en gris ou en corail. Autre poste commercialisé dans le réseau, le Contempra (6) : un *design* extra-plat, le combiné porte le cadran ou le clavier. Seule la version cadran est louée par les P.T.T. (7). Mais dans la version clavier, vendue dans les « boutiques du téléphone » (8), une mémoire permet de rappeler automatiquement le dernier numéro composé.

Hors réseau, nombre d'appareils, parfois non homologués (9), fabriqués à Taiwan, au Japon, en Italie ou en Espagne, sont en vente dans les drugstores ou autres « boutiques du téléphone ». Citons, pour exemples, le Modulophone ou le Flip Caller, petits appareils dits « d'appoint », le Gondola, le Barphone ou l'Élite. Tous livrés avec une prise normalisée. Et moins chers.

Intelligents

Le T 83 est le futur poste universel des abonnés français. Le tout premier d'une série de postes vraiment intelligents. Entièrement conçu et construit en France (10), il sera expérimenté au cours de cette année et disponible en grande série dès 1983. D'où son nom. Une forme contemporaine, des couleurs variées, prise de ligne sans décrochage du combiné, réglage de l'écoute amplifiée sur haut-parleur, possibilité d'occulter temporairement le micro du combiné en cours de conversation, de rappeler automatiquement le dernier numéro demandé, de mémoriser dix numéros, que le T 83 composera automatiquement à la demande – la mémoire varie au gré de l'utilisateur – et de choisir, parmi quatre mélodies différentes, sa sonnerie musicale.

En outre, le modèle milieu de gamme compose en cas d'urgence, et dès le décrochage par un enfant, un numéro mémorisé par les parents. Tous les modèles prévus disposent d'un clavier mixte : décimal et/ou à fréquences vocales, connecté sur un central électronique ou électromécanique. A la portée de tous, donc.

Plus évolué encore, le TR 86, à la disposition du public en 1986. Il offrira au meilleur coût un éventail complet de prestations : mains libres (sans combiné), mini-répondeur, filtrage automatique, rappel, informations diverses de taxations et poste sans cordon. Ce fameux téléphone sans fil. Le principe ? Le cordon est remplacé par un support immatériel de transmission : ondes radioélectriques ou infrarouges.

Plusieurs systèmes radioélectriques, non homologués, fabriqués aux États-Unis, au Japon ou en Extrême-Orient, de qualité plutôt médiocre, sont en vente dans les drugstores ou les « boutiques du téléphone ». Pour combattre ces importations anarchiques, la direction générale des télécommunications (D.G.T.) a lancé une consultation auprès de l'industrie française afin de développer des appareils à infrarouges, plus performants. Un ensemble à infrarouges étudié par le CNET pourrait être présenté dans environ dix-huit mois.

Destinés aux handicapés moteurs, déficients auditifs ou visuels, des aménagements sont prévus sur ces différents matériels, déjà sur le marché ou en passe de l'être (lire notamment *le Monde Dimanche* du 8 février 1981 : « Un téléphone pour les sourds »). Coupleur acoustico-magnétique, combiné à l'écoute amplifiée réglable, détecteur magnétique avertisseur, avec ou sans flash lumineux, disques spéciaux à gros chiffres ou caractères en braille, ou composeur de numéros sans avoir à utiliser le cadran (11). Un groupe de travail réunissant des usagers, des chercheurs et des industriels a été formé pour réfléchir aux besoins des handicapés et à la définition de nouveaux produits.

Visiophone

Reste que la plus grande innovation des années 80 est sans conteste le vidéotex, le mariage des télécommunications et de l'informatique. Relié à un terminal, petit clavier métallique plat, et couplé à un écran de télévision, le téléphone va désormais proposer une multitude de services d'informations, de messageries, de transactions. Un système appelé à se développer très vite, si les expériences actuelles (l'annuaire électronique testé dans le département d'Ille-et-Vilaine et « Télétel », service plus sophistiqué donnant accès à des pages d'informations contenues dans des bases de données, à partir de terminaux reliés au réseau des télécommunications, testé dans la région parisienne depuis juillet dernier) (12) montrent que le vidéotex correspond aux besoins et aux désirs des Français. Aux usagers en quelque sorte de décider : les premiers rapports d'expériences ne sont toutefois guère concluants.

Une troisième expérience, beaucoup plus importante celle-ci, aura lieu en 1983 à Biarritz, où sera mis en place un réseau local de distribution par fibres optiques, apportant à la population de la ville les services les plus modernes en matière de télécommunications. Les Biarrots disposeront de différents services télématiques, ceux cités plus haut et d'autres, comme la télécopie, transmission par téléphone d'un document écrit, et du visiophone.

Le visiophone, c'est « le point d'orgue final ». L'objectif : établir une communication visuelle et sonore entre deux abonnés.

Le matériel ? Un poste téléphonique doté d'un clavier, qui compose les numéros d'appels téléphoniques et commande les opérations propres à la fonction « visiophone », et un terminal vidéo regroupant une caméra, un récepteur d'images couleurs et un dispositif de contrôle. Cinq touches essentielles : pour prendre la ligne, vérifier sa tenue et sa coiffure, émettre et recevoir l'image, faciliter la lecture d'un document ou enfin couper l'image. Le CNET prévoit le développement du plus perfectionné des téléphones dès 1990.

D'ici là, la facturation détaillée sera au point. Plusieurs techniques sont à l'étude : un système électronique raccordé à chaque abonné au niveau du central, qui comptabiliserait les communications, leur durée et le nombre de taxes ; ou encore le « mémocome », petit appareil déposé chez l'abonné, branché sur le poste, qui révélerait certaines caractéristiques comme l'heure, le numéro composé, la durée de la conversation et son prix.

Et l'horizon 2000 ? Autant de prises téléphoniques que de prises électriques dans les appartements, et le visiophone s'achetant dans les supermarchés... Le téléphone définitivement couplé au téléviseur, rendant tous les services imaginables (13), du téléjuke-box, à la médecine préventive informatisée, en passant par le télé-couple (mariages par vidéomatique). Enfin, le radiotéléphone, miniaturisé et normalisé au niveau européen (13) se portera au poignet. Un gadget familier des lecteurs de Dick Tracy, ce célèbre détective américain, héros de science-fiction en bande dessinée. ■

(1) L'objectif pour 1981, 17,7 millions d'abonnés, a été dépassé, et les prévisions pour 1982 atteignent 19,5 millions.

(2) 3 762 478 équipements électroniques au 31 décembre 1981, (18,18 %), dont 8,46 % en équipements électroniques spatiaux et 9,72 % en équipements électroniques temporels.

(3) Lancement décidé en 1963, d'où son nom.

(4) Le clavier F.V. est composé de douze touches et émet non pas des impulsions mais des couples de fréquences. Seul l'appareil à clavier décimal est disponible auprès des P.T.T.

(5) C.G.C.T., 20 F par mois en location P.T.T.

(6) Fabriqué en France, sous licence Northern Telecom, location P.T.T., 15 F par mois.

(7) Renseignements dans les deux cent soixante-six téléboutiques, dont douze sont mobiles, ou les cent soixante et une agences commerciales.

(8) Six ont été ouvertes en France. A Paris : 25, rue de Berri, 75008. Tél. 359.09.09.

(9) Si les P.T.T. contrôlent votre installation, vous êtes passible d'une amende ou votre appareil sera confisqué. Les appareils non homologués sont garantis six mois. Les autres, un an.

(10) Quatre modèles : Matra, Telic, Thomson et TRT/HPF.

(11) Ces matériels sont regroupés dans une brochure réalisée par la D.G.T. et disponible dans les agences commerciales.

(12) Cent soixante-dix services sont prévus au cours de l'expérience.

(13) « *Télécommunications Objectif 2000* » par un groupe de prospective sous la direction d'Albert Glowinski, Dunod.

CRIBLE par Annie Batlle

REPÈRES

Droits de la personne

Le premier Institut canadien des droits de la personne a ouvert ses portes à l'université d'Ottawa, le 16 novembre, en présence de nombreuses personnalités canadiennes et étrangères. Les activités de l'institut se diviseront en trois secteurs : recherche, enseignement, promotion. (*Hebdo-Canada.* Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des affaires extérieures, Ottawa K 1 A 0G2.)

Pansement électrique

Cicatricer une blessure en vingt minutes au lieu de deux jours, c'est ce que permet un « pansement électrique » mis au point au Canada. A l'origine de la découverte : l'étude, par les chercheurs de la Queen's University de Kingston (Ontario), des effets des fréquences radio sur les oiseaux, le but étant d'en débarrasser les aéroports. Ces chercheurs ont constaté que certaines fréquences stimulaient la production du collagène, une protéine qui constitue le tissu des fibres conjonctives. D'où l'idée de cicatriser les blessures électriquement. Seule différence entre le nouveau pansement et les pansements traditionnels : la présence de minces électrodes reliées à un générateur d'ondes à hautes fréquences. (*Science et Vie,* 5, rue de La Baume, 75008 Paris.)

Voiture et mal de dos

Le siège de voiture Huntmaster XR 1 est spécialement étudié pour les personnes souffrant de lombalgie. Le dossier présente un relief moulé de soutien et se règle à la fois en hauteur et en profondeur, de manière à permettre de positionner exactement ce soutien lombaire dans le creux des reins. Ces réglages sont commandés au moyen d'un même bouton moleté. Ce siège a une armature faite de tubes d'acier de section ronde et carrée et est conforme à toutes les réglementations internationales de résistance au choc. Il existe quelque deux cents modèles de châssis permettant d'adapter le siège aux points de fixation des voitures de la plupart des marques et modèles. (*Stylex Motor Products Ltd,* Hollands Road, Haverhill, Suffolk, G.-B.).

BOITE A OUTILS

Education dans le tiers monde

La Fondation pour l'éducation liée à la production est née en Afrique, au Botswana, au début de 1981, pour proposer un nouveau système d'éducation aux pays du tiers monde autre que celui des pays industrialisés. Pour les créateurs, et à partir des expériences qu'ils ont déjà menées en Afrique, il est clair que l'éducation, pour devenir une force de transformation sociale et non de conservation, doit reposer sur une pédagogie de masse et lier l'enseignement avec le travail productif et avec les besoins de la communauté. Les liens peuvent revêtir des formes diverses : les étudiants peuvent construire leurs classes, travailler à l'extérieur de l'école, utiliser l'école pour leurs travaux extérieurs...

La fondation élabore une sorte de banque de données sur les expériences dans le domaine et compte intéresser également les pays industrialisés à ses expérimentations et aux modèles qu'elle propose. Le dossier nº 27 de l'I.F.D.A. en donne une bonne description. (Fondation internationale pour un autre développement (I.F.D.A.), 2, place du Marché, CH-1260 Nyon. Suisse. Tél. (22) 61.82.82).

BLOC-NOTES

Télévisions et systèmes politiques

Deux séminaires et une « table ronde » sont consacrés par le Goethe Institut de Paris à l'étude des télévisions en France et en République fédérale d'Allemagne. Le lundi 22 février : séminaire sur le statut et la structure de la télévision en France et en Allemagne, et leurs liens avec le système politique. Le mardi 23 février : séminaire sur les projets de réforme et les perspectives ouvertes par les techniques nouvelles. Le mercredi 24 février : « table ronde » sur les limites du pluralisme et de l'autonomie. (Goethe Institut, 17 avenue d'Iéna 75116 Paris, téléphone : 723-61-21).

Les « parking boys » du Père Grol au Kenya

Le « quart-monde » du tiers-monde : dans un bidonville de Nairobi, un père blanc s'efforce d'instruire les petits gardiens de voitures et d'aider les prostituées.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

UN océan de tôles grises, à perte de vue. En contrebas, une rivière charrie les immondices de la ville. A l'horizon, la tour du centre de conférences Jomo Kenyatta dresse avec orgueil ses trente étages de béton. Là-bas, respire le Nairobi des brochures touristiques, « cité verte et ensoleillée ». Ici, étouffe la vallée de Mathare, kyste de misère agrippé aux flancs de la métropole. Dès le point du jour, ce décor surpeuplé baigne dans une lumière trouble où la poussière se mêle aux fumées des braseros domestiques. A l'époque des pluies, ce bidonville est un cloaque. En toute saison, souffrance et détresse s'y donnent rendez-vous.

Cette vallée trop grouillante, de carton et de boue, compose l'univers familier de « Father Grol ». Quel étranger connaît mieux ce dédale aux menus secrets où s'entassent cent cinquante mille sous-prolétaires, éblouis par une capitale moderne, proche mais inaccessible, cruelle à force d'indifférence ? Œil vif et mèche grisonnante, Arnold Grol a la soixantaine grave et gaie. Ce père blanc, au fort accent néerlandais, vit en Afrique depuis trente ans. Il a suivi le parcours du missionnaire « tout terrain », géré les finances d'un diocèse de Tanzanie, fait construire églises et hôpitaux, étudié l'anthropologie à l'université de Makerere de Kampala.

Puis vinrent le Kenya, l'apprentissage des langues locales, la rencontre des plus déshérités et l'exemplaire aventure d'« Undugu ». En swahili, « undugu » veut dire fraternité. Un programme autant qu'un acte de foi. La « Société Undugu du Kenya », fondée par la Père Grol, vit le jour en 1973. Son budget avoisine aujourd'hui 1 million et demi de francs. Deux mille pauvres vivent dans sa mouvance (1).

Tout commença sur les trottoirs de Nairobi, où des gosses en haillons, dans l'espoir d'une piécette, aident les automobilistes à garer leur voiture. On les appelle parking boys. Le Père Grol les prit en affection, voulut les aider. « *Rien à en tirer, ces mômes sont irrécupérables* », entendait-il de toute part. Il n'en crut pas un mot. Chaque lundi, à 10 heures, dans Uhuru Park — un jardin de la capitale, — il leur donnait quelques vêtements, sitôt revendus. Peu importe : entre le curé et les gamins, le courant passait. La plupart des enfants venaient de Mathare. Le missionnaire avait noué son premier lien avec le bidonville.

La nuit, les parking boys dorment souvent sur les trottoirs ou dans les caniveaux. Des lambeaux de plastique, un bout de carton, les protègent du froid. Pour se donner du cœur au ventre, ils fument des cigarettes de « banghi » — la marijuana locale, — ils volent un peu d'essence, le versent dans un sachet à lait vide et s'enivrent de sa vapeur. La drogue du pauvre. Le Père Grol rencontre Fabio, un volontaire italien — et ancien sociologue qui avait travaillé avec les loubards de Rome. Ils décidèrent d'ouvrir en 1976 un centre d'accueil où les parking boys trouvèrent gîte et couvert. A l'aube, les gamins décampaient souvent avec leur couverture, objet de valeur apprécié. « *Nous étions trop confiants* », se rappelle Arnold. Aujourd'hui, les couvertures sont ramassées chaque matin.

Pour arracher les gosses à la délinquance, amorcer leur réinsertion sociale, il fallait faire plus. « *Je leur ai tout simplement demandé ce qu'ils voulaient*, raconte le Père Grol. Ils m'ont répondu unanimes : aller à l'école. Ces enfants avaient été tellement dénigrés que leur requête fut pour moi une révélation. » Les parking boys ont entre huit et seize ans. La plupart d'entre eux ne peuvent être intégrés dans les écoles primaires normales. D'où le besoin de créer *des classes et des programmes* d'enseignement accéléré. La première école de ce type ouvrit à Mathare.

L'âge scolaire : 1,40 m

Arnold et Fabio, déjà, voyaient plus loin. Pourquoi limiter l'expérience aux parking boys alors que des centaines d'enfants partagent, à des degrés divers, les mêmes épreuves ? Ainsi naquit l'« Education de base », projet ouvert par Undugu aux plus miséreux. Aujourd'hui, quatre cent cinquante élèves fréquentent les quatre « écoles Undugu » de Nairobi, où enseignent une quarantaine de volontaires. La scolarisation dure seulement quatre ans. L'âge minimum obligatoire est de douze ans. Mais les enfants ignorent souvent leur date de naissance. Dans ce cas, un seul critère, infaillible : leur taille. L'enfant qui mesure au moins 1,40 m est admis à l'école.

Entre-temps, le Père Grol dut batailler ferme pour rallier les autorités à son projet, vaincre le scepticisme des élus, secouer les pesanteurs administratives. Principal obstacle : l'universalité des programmes scolaires. Un jour, Arnold emmena sur le terrain le ministre de l'éducation en personne. Cette visite emporta sa conviction. Il promit son appui au missionnaire. Un programme spécifique aux « écoles Undugu », reconnu par le ministère, entra en application début 1980. Une victoire chère au Père Grol, qui s'était fixé comme ligne de conduite, dès l'origine, la coopération avec un gouvernement auquel il rend hommage aujourd'hui. « *Dans beaucoup d'autres pays africains*, dit-il, *on se serait contenté de jeter les gosses en prison.* »

L'une des écoles Undugu se trouve à Ngomongo, au bout de la « vallée » : des parois de boue séchée, un toit de tôle, deux petites pièces surpeuplées, construites par les élèves et leurs parents. Au mur, des dessins d'enfants, une carte de l'Afrique, le visage de Jean-Paul II. Cinq jeunes instituteurs enseignent en anglais et swahili. Les enfants, dont d'anciens parking boys reçoivent un déjeuner gratuit. Aucun ne porte l'uniforme exigé dans les écoles publiques. Ce n'est pas un simple détail puisque la confection d'un uniforme — sans parler des chaussures — coûte environ 200 shillings (110 F). Une fortune pour les familles du bidonville. A Pumwani, autre faubourg de la ville où six habitants sur dix sont chômeurs, les élèves de l'école Undugu, sitôt la classe finie, s'évanouissent dans les rues pour gagner quelques sous. Pour le Père Grol, peu importe. L'essentiel, c'est leur présence scolaire.

A quoi bon donner une formation de base à ses enfants « marginaux », si les guettent le chômage et l'inévitable retour à la délinquance ? D'emblée, le Père Grol avait mis l'accent sur l'apprentissage manuel, en ouvrant à Mathare un petit atelier de charpenterie. Celui-ci, par la suite, s'était élargi à d'autres activités. L'administration, cette fois, fut plus facile à convaincre. Car le Kenya abrite déjà un réseau — d'ailleurs remarquable — de collèges « polytechniques » destinés aux adolescents du monde rural. En 1977, on alloua un terrain, à Mathare, au « centre de formation professionnelle Undugu » qui accueille aujourd'hui cent vingt élèves, répartis en dix-huit ateliers. Autant de futurs menuisiers, maçons, mécaniciens, cordonniers ou tailleurs. L'apprentissage accompli, les élèves d'Undugu peuvent recevoir un prêt — 1.500 F au maximum — qui leur permet de s'installer à leur compte à Mathare. Jusqu'à présent, sur dix prêts accordés par Undugu, sept sont remboursés normalement. Un taux *de réussite plus qu'honorable* dans le contexte du bidonville.

Si Undugu réussit et devient un exemple, c'est sans doute parce que le Père Grol applique avec constance quelques principes solides auxquels il croit dur comme fer. En premier lieu, ses programmes sont totalement intégrés. Personne n'est tenu à l'écart de cette expérience de développement communautaire. Certes, Undugu prit corps pour *et par les jeunes*. Aujourd'hui, ses activités s'adressent à tous. Undugu assiste financièrement les vieillards, tandis que le groupe féminin, né en 1979, rassemble plus de cent mères qui fabriquent des objets d'artisanat. Pas question de former des ghettos. Les handicapés physiques et mentaux vivent pleinement au sein de la communauté, comme le veut d'ailleurs la tradition africaine. Ce respect du *milieu est l'une des clés du succès.*

Pas la moindre trace de paternalisme dans les propos du Père Grol. Le missionnaire invite au contraire les habitants de Mathare à prendre en charge leur destin. Il prône l'autosuffisance et la responsabilité, préalables à la reconquête de la dignité. « *La vie dans un bidonville*, dit-il, *ne peut être améliorée que de l'intérieur.* » Undugu préserve les structures traditionnelles et parfois même ranime un esprit communautaire tué par le déracinement urbain. A Mathare, six comités villageois, interlocuteurs d'Undugu, désignent les enfants les plus pauvres. A Kitui, le chef *élu* est une « ancienne », au fort charisme. Ce village de squatters, régulièrement rasé par les bulldozers municipaux, renaquit chaque fois de ses cendres. L'autorité de Mama Ngusye, elle, traverse intacte ces épreuves.

Aucun service rendu par Undugu n'est coûteux, mais aucun entièrement gratuit. Il s'agit, là aussi, de « responsabiliser » la population. Les parents acquittent en principe les frais de scolarisation — dérisoires — de leurs enfants. L'extrême dénuement, en revanche, ne doit jamais devenir un handicap. Aussi, le Père Grol a mis en place un réseau de parrainage grâce auquel les dépenses scolaires d'un enfant fréquentant une école primaire ou secondaire « normale » sont réglées par un « parrain », kényan ou étranger.

Undugu garantit un emploi à chacun de ses élèves. La plupart deviennent fonctionnaires, d'autres restent dans les unités de production du centre d'apprentissage. Quant aux gosses des rues, plus de deux cents d'entre eux ont été « rendus » à leurs mères, avec l'accord de celles-ci. Car Undugu ne se substitue jamais au milieu familial, si précaire soit-il. Le plus jeune des programmes du Père Grol se développe loin de la ville. Dans un petit village, à 130 km de Nairobi, une douzaine de parking boys travaillent la terre et reçoivent un enseignement agricole. Il est trop tôt pour en évaluer les résultats. Pendant ce temps, dans les « clubs de jeunes Undugu », les adolescents pratiquent la boxe et le karaté comme dans n'importe quel club sportif de Nairobi. D'ex-parking boys, aujourdhui vieillis, animent depuis sept ans l'orchestre « Undugu Beat 75 », fierté du Père Grol. Ils enregistrent des « tubes » swahili et font des tournées en Europe.

La vallée de Mathare est un très vieux bidonville. Les premiers « squatters » s'y installèrent en 1921. A l'aube des années 50, éclata l'insurrection des Mau Mau contre le colonisateur britannique. Celui-ci soupçonnant Mathare de cacher certains rebelles, fit une première fois *place nette, au bulldozer. Le bi*donville accueillit ensuite des épouses de Mau Mau dépossédées de leur terre. Après la mort au combat de leur mari, le lopin conjugal, selon la coutume kikouyou, était souvent revenu au frère du défunt. Puis Mathare enfla, au rythme d'une urbanisation effrénée (dans l'agglomération de Nairobi, un habitant sur trois habite un bidonville). En l'an 2000, la « vallée » devrait abriter six cent mille personnes. Selon une étude de la Banque mondiale, près de six citadins kényans sur dix s'agglutinent déjà dans la capitale et ses banlieues.

Un habitant sur quatre seulement est un homme adulte. A Mathare — les politiciens le savent bien, — le pouvoir appartient aux femmes, majoritaires. La plupart d'entre elles sont célibataires. Leur histoire personnelle est presque immuable : adolescentes, elles sont tombées enceintes, avant d'être abandonnées. Pareille mésaventure, lorsqu'elle frappe une jeune fille kikouyou, l'exclut presque à coup sûr du mariage traditionnel. Fuyant le milieu familial, elle échoue souvent dans la « vallée », et, pour nourrir son nouveau-né, succombe à l'engrenage de la prostitution. Dans les « écoles Undugu », neuf enfants sur dix sont de père inconnu.

La « changaa »

Un homme sur cinq et une femme sur vingt ont un emploi légal plus ou moins stable.

Mais dans la « vallée », on appartient surtout au « secteur informel », joli euphémisme qui se résume en deux mots : prostitution et changaa.

*La changaa est un mauvais al*cool qu'on obtient en distillant un mélange de mélasse et de levure. Les hommes fabriquent la changaa. Les femmes le vendent. Périodiquement, la police fait des descentes dans le bidonville pour interdire une activité qui renaît sans cesse car elle offre l'un des rares moyens de survivre et justifie bien, à ce titre, quelques risques. On découvrit même un jour que la changaa était transportée à bord d'une fausse ambulance. « *La changaa est un mal nécessaire*, soupire le Père Grol. *Je connais bien des enfants qui grâce à elle — et à la prostitution — ont pu fréquenter l'école* ».

Les prostituées, Arnold les rencontra tout naturellement, car elles étaient souvent les mères des parking boys. Il n'était pas mieux préparé qu'un autre à ce genre de contact, mais puisque personne ne voulait les aider... Un jour, une prostituée est venue écouter sa messe. Puis il la revit plusieurs fois dans un bar discret. « *Ensuite*, raconte-t-il, *une maquerelle vint me trouver en compagnie de trente-quatre prostituées. Elle exprima le désir, en leur nom, de recevoir l'éducation qui leur manquait. J'étais surpris, mais j'ai dit oui, sans poser de conditions.* » En pareille situation, il est vrai, moralisme et efficacité font rarement bon ménage. La scène se passait à l'automne 1979. On trouva un local à Saint-Paul, la chapelle de l'université. Ainsi naquit « le club U-Dada ».

Depuis lors, une soixantaine de prostituées suivent régulièrement les cours du club. Quatre après-midi par semaine, elles y apprennent à lire, écrire et coudre. On leur parle d'hygiène et des maladies vénériennes (les enseignantes sont volontaires). Elles possèdent une carte du club qui les protège un peu quand elles ont des démêlés avec la police. Une dizaine ont déjà trouvé un emploi permanent et abandonné leur ancienne vie nocturne. Le Père Grol leur rend visite une fois par semaine. « *Ce qui les a le plus étonnées*, dit-il, *c'est qu'on leur parle avec respect. Elles n'étaient guère habituées. L'autre jour, l'une d'elles était ivre. Elle s'est fait vivement sermonner par ses compagnes qui lui reprochèrent de compromettre leur réputation.* » Quand une « nouvelle », inconnue du Père Grol, lui chuchote une invite dans la rue, elle est vite remise en place par ses consœurs...

Les musiciens d'« Undugu Beat 75 » ont composé une chanson intitulée « *Je suis un enfant de dix shillings* ». Dix shillings ? Le prix d'une « passe », chez leur mère, à Mathare. ■

(1) La « Société Undugu du Kenya » vit, pour une bonne part, grâce à des subventions des Eglises, notamment ouest-allemandes et néerlandaises. Pour ceux qui, en France, veulent aider « Undugu » : Economat provincial CCP PARIS 1502 08 A. Préciser la mention « pour le compte de Undugu Kenya ».

REFLETS DU MONDE

THE MUSLIM

Mariez-vous pour dépenser moins

Le quotidien pakistanais de langue anglaise *THE MUSLIM* rapporte que « *pour obtenir un poste à l'étranger les diplomates pakistanais devront dorénavant être mariés. Le président Mohammad Zia-Ul-Haq a pris cette décision récemment après avoir appris que de jeunes diplomates célibataires vivaient au-dessus de leurs moyens. De source autorisée, on précise qu'aucune loi écrite n'existe à ce sujet mais qu'il a probablement été conseillé aux diplomates et célibataires de se marier* ».

THE MUSLIM ne dit pas si cela concerne les jeunes femmes diplomates et célibataires ; ni si les postulants aux postes à l'étranger devront emmener toutes leurs épouses, dans les cas où ils en possèdent plusieurs comme les y autorise leur foi.

VORWÄRTS

La peur des analphabètes

A peine la radio bavaroise avait-elle annoncé qu'une organisation à Munich allait donner des cours pour analphabètes que le téléphone se mit à sonner *dans les locaux de l'institution* : « *L'un des premiers appels*, écrit le journal *Vorwärts*, *émanait d'un chef d'entreprise qui voulait s'inscrire au cours sous un pseudonyme. De nombreux auditeurs tentèrent de convaincre, à force d'injures et de menaces, qu'il n'existait pas d'analphabètes parmi les Allemands. D'autres participants (en majorité des Allemands de l'Ouest) réclamèrent que l'on ferme les rideaux de la salle de cours, afin que personne ne les reconnaisse. Les cinq hommes et les quatre femmes qui assistent aux cours donnés par deux professeurs ont raconté qu'ils avaient éprouvé des difficultés à trouver l'école d'instruction pour adultes car il fallait savoir lire la station sur la carte de métro et s'orienter dans l'école pour trouver la salle de cours.* »

APOGEVMATINI

La fin des tabliers bleus

Le quotidien athénien *Apogevmatini* a publié un sondage sur les réactions des adultes à la suppression, par le gouvernement de M. Papandréou, de l'uniforme dans les écoles. Un règlement datant d'il y a plus de cent cinquante ans obligeait, en effet, tous les écoliers à porter l'uniforme. Si les garçons avaient depuis plusieurs années réussi à se libérer du képi et de la blouse bleue, écolières et collégiennes devaient toujours revêtir le tablier bleu dans lequel elles voyaient une « *camisole de force* », un symbole de la répression. Elles ont accueilli par des explosions de joie la levée de cette obligation. Les adultes, par contre, si l'on en croit le sondage *Apogevmatini*, sont beaucoup plus réservés à l'égard de cette réforme : « *Elle accroîtra la lutte des classes à l'école*, disent les uns ; *elle fera disparaître l'un des derniers vestiges de l'innocence* », affirment les autres, à l'appui de leur conservatisme.

QUÉBEC

Les paysans venus de France

Chaque année, des dizaines d'agriculteurs français prennent les chemins de l'exil. Certains choisissent l'Argentine, d'autres le Paraguay ou le Zaïre, mais la majorité d'entre eux pensent que c'est au Québec qu'ils trouveront l'espace et la liberté.

JEAN-FRANÇOIS LISÉE

TOUS les jeunes Québécois apprennent l'histoire de Louis Hébert, cet apothicaire français venu s'installer dans la région de Québec au début du dix-septième siècle. Qualifié officiellement de « premier colon » par les livres d'histoire du Canada, Hébert a de ses mains érigé son logis, déboisé d'innombrables arpents, étudié la flore de la Nouvelle-France, lorsqu'il n'était pas occupé à se battre contre les Indiens.

Les agriculteurs français qui, aujourd'hui, prennent le chemin du Québec moderne n'ont guère de choses en commun avec leur héroïque ancêtre. Attirés par le prix relativement bas de la terre, par les possibilités d'expansion et la « liberté d'entreprise » qu'ils espèrent trouver outre-Atlantique, ils sont, chaque année, entre trente et quarante à faire la grande traversée.

Ce mouvement migratoire est relativement récent. Au cours des années 60, l'émigration d'agriculteurs français avait pratiquement cessé. La croissance économique générale, les prix agricoles européens plus avantageux que les cours mondiaux, n'invitaient pas à l'exode. La brusque hausse des cours après 1973, combinée à une accélération de l'augmentation du prix des terres en France, a suscité un intérêt nouveau pour la migration.

Les migrants plus récents amènent aussi leur bagage de connaissances en terre québécoise et opèrent de véritables transferts de technologie. L'exemple cent fois cité est celui des endives. Il y a six ans, le Québec en importait annuellement 135 000 kilogrammes, soit la totalité de sa consommation. Venu de France, Jean-Michel Schrive s'installe alors près de Saint-Clète, à l'ouest de Montréal, et entreprend d'adapter au Québec une méthode française de culture des endives. C'est le succès immédiat. Depuis, neuf autres exploitants, dont quelques Européens, ont emboîté le pas. Le Québec produit maintenant 450 000 kilogrammes d'endives par an et en exporte une bonne partie.

Des apports de cette nature sont également à signaler dans le cas des asperges, des minicarottes, de la betterave sucrière, des échalotes sèches et de l'horticulture. Les migrants français ont amené avec eux leur technologie en matière de fromages fins, sans parler de techniques de culture céréalière plus intensives que celles pratiquées au Québec.

Claude Fromental était maraîcher dans le Lot-et-Garonne jusqu'en 1980. A cette date, il décida de tenter sa chance en Amérique. Achetant une exploitation à Saint-Marc-sur-Richelieu, dans une des régions les plus fertiles du Québec, il touche un peu l'endive et l'asperge. Mais ce sont ses expériences sur la fraise qui intéressent les ministères de l'agriculture de Québec et d'Ottawa. Alors que le « temps des fraises » se termine tristement à la fin juillet au Québec, Claude Fromental tente d'adapter au climat canadien une douzaine de variétés européennes qui permettraient d'échelonner la récolte jusqu'à la mi-septembre.

Si ses expériences sont couronnées de succès, et si ses premiers essais sont encourageants, la cote de popularité des Français enregistrera sans doute une forte hausse dans le cœur des Québécois, plus friands de fraises que d'endives.

On comprendra que le gouvernement du Québec soit particulièrement favorable à ce genre d'implantation. Rodrigue Caron, directeur du service d'aide aux immigrants entrepreneurs-investisseurs du ministère de l'immigration, estime que ces transferts de technologie sont un élément indispensable à la poursuite de l'objectif d'autosuffisance alimentaire du Québec, dont l'échéance a été fixée à l'horizon 1990.

Un sous-ministre au bout du fil

Ce mouvement migratoire permet aussi de « sauver » certaines grandes exploitations d'un éventuel démembrement. De véritables domaines très coûteux ne trouvent pas d'acheteur sur le marché québécois. L'apport de capitaux européens permet parfois d'en conserver l'intégrité.

Le peu d'expérience des Québécois en certains domaines pose parfois des problèmes aux Français nouvellement installés. Ainsi, François Canniccioni, Corse d'origine, s'était mis en tête d'entreprendre en 1979 un élevage de moutons à Saint-Jacques-de-Leeds, à 50 kilomètres au sud de Québec. « *Ici, personne n'en faisait*, explique-t-il. *Pourtant, les conditions climatiques sont excellentes, les bêtes sont moins souvent malades. Mais les Québécois n'aiment pas tellement le mouton : les fermiers en gardent quelques-uns pour la laine, et, lorsque les pauvres bêtes crèvent, ils en font bouillir la viande. Il n'y a rien de plus mauvais.* »

Le temps venu de demander un prêt au gouvernement québécois, M. Canniccioni se heurta à « *des idées à faire rougir les Beaucerons* ». Les technocrates estimaient encore que l'élevage du mouton devait se faire sur de grands pâturages et ne comprenaient pas qu'on puisse concevoir d'élever quatre-vingts bêtes sur moins de 20 hectares. François Canniccioni se tourna alors vers la Caisse populaire locale, une banque d'épargne et de crédit de type coopératif. Le conseil d'administration, composé de paysans et de villageois élus, rejeta sa demande : « *Le mouton, ça ne marchera jamais ici.* »

Non sans peine, il réussit toutefois à convaincre le gérant de la caisse de lui prêter l'équivalent de 25 000 francs pour lancer son exploitation. Un an et demi plus tard, cinq de ses béliers sont primés à la grande foire agricole de Saint-Hyacinthe, et il réalise assez de bénéfices pour rembourser ses dettes.

A ses compatriotes qui viennent chercher au Québec « l'espace et la liberté » dont ils se sentent frustrés en France, M. Canniccioni conseille la prudence.

L'espace, sans doute. Mais la liberté, c'est moins sûr. Il admet que l'aide gouvernementale québécoise est plus abondante et mieux organisée qu'en France, que les charges sociales sont moins lourdes. Mais il grogne contre les contrôles tatillons, les réglementations sur l'hygiène ou l'importation de bêtes qui rendent certains projets irréalisables. Un avantage toutefois : si l'agriculteur n'a pas toujours ce qu'il veut, il est facile de joindre la personne compétente. « *J'ai voulu organiser des groupes de chasse*, raconte-t-il. *Au ministère, on ne savait trop quoi me répondre, alors on m'a tout de suite passé le sous-ministre. Cela aurait été impensable en France.* »

Thierry, un Manchois venu faire un stage au Québec lors de l'été 80, fut encore plus surpris : « *J'ai rencontré le premier ministre du Québec, René Lévesque, au cours d'un méchoui. Il discutait très simplement avec tout le monde. Ce n'est pas en France qu'on verrait ça !* »

Le Français du rang

Ce « relâchement » dans les relations hiérarchiques – et dans les simples rapports de voisinage – favorise l'intégration des migrants.

A cet égard, l'expérience d'Albert Alain est unique, mais elle reflète bien la perméabilité de la société québécoise. Breton de Saint-Brieuc, Alain débarque à Winnipeg en 1950 « *avec 32 piastres en poche* » (environ 150 francs actuels). Fils de paysan, il se fait bûcheron, travailleur dans la construction, puis agriculteur. En 1954, il s'installe en Abitibi, dans le Nord-Est québécois, où il participe au mouvement de colonisation, défrichant quatre « lots » concédés par l'Etat. C'est là qu'il fait ses premières armes dans le syndicalisme agricole. En 1967, il achète une terre au nord de Montréal, et, en 1970, il est élu président de l'Union des producteurs agricoles, le grand syndicat rural de la province. Il assume cette fonction jusqu'en 1973, où il retourne au Manitoba pour exploiter un élevage laitier et bovin.

A la fin de 1978, il rentre au Québec, où il est nommé vice-président de la commission de protection des terres agricoles.

« *En trente et un ans, du début à la fin, jamais je n'ai eu de problèmes d'intégration*, affirme-t-il. *Je n'ai rien perdu ici, j'ai tout gagné. Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas.* »

Mais est-il encore temps de venir s'établir au Québec ? Il est vrai qu'il y est facile d'acquérir une terre. Près de trois mille des quarante mille exploitations agricoles du Québec changent de mains chaque année. Le prix de ces terres est encore, *grosso modo*, le tiers de ce qu'il serait en France, mais accuse une progression constante.

Albert Alain estime que ces prix ont augmenté de 25 à 50 % au cours des quatre dernières années. L'arrivée d'agriculteurs français ou européens prêts à payer plus cher est, selon lui, un des principaux facteurs de cette hausse, bien que les services d'immigration ne partagent pas cet avis. Il faut compter également avec les fluctuations des cours du dollar et du franc. Selon un agriculteur français installé près de Trois-Rivières, sa ferme, achetée un million de francs en 1978, en vaudrait aujourd'hui près de deux. Une jolie somme, quand on considère que le gouvernement québécois demande aux arrivants un apport en capital équivalent à la moitié du prix de la terre convoitée.

L'écart des prix entre la France et le Québec est toutefois encore assez grand pour que le jeu en vaille la chandelle. « *A condition de ne pas faire un mauvais achat*, insiste Albert Alain, *c'est encore une bonne affaire.* » Quoi qu'il en soit, le taux d'échec est étonnement bas. Une étude réalisée par le ministère québécois de l'immigration indique que, sur 192 installations d'agriculteurs européens au Québec entre 1972 et 1977, 7 seulement n'ont pas tenu le coup.

Claude Fromental croit savoir où réside le succès et estime que le migrant doit contribuer au développement du milieu qui l'accueille : « *Il faut venir avec un bagage pour faire quelque chose qui ne se fait pas ici. Les choux et les carottes, les Québécois peuvent en faire pousser sans nous.* » ■

DOSSIER

Les stratégies des firmes multinationales

Les entreprises étrangères contrôlent environ le quart de l'appareil de production français. Leur implantation fait partie de stratégies d'ensemble, dont les pays de l'Est ne sont pas exclus.

JACQUELINE GRAPIN

Sont « multinationales » les entreprises qui disposent d'unités de production dans plus d'un autre pays que celui de leur origine. Il en est de grandes...et de petites. La plupart des grandes *firmes* françaises sont désormais elles-mêmes multinationales. Saint-Gobain-Pont-à-Mousson emploie quelque quatre-vingt-dix mille personnes à l'étranger : 40 % de plus qu'en France. Une trentaine de groupes multinationaux d'origine française contrôlent environ les deux tiers de l'activité de production à l'étranger de l'industrie française. Cette concentration est particulièrement élevée d'après les comparaisons internationales, bien que globalement les huit dixièmes des investissements internationaux soient contrôlés par moins de cinq cents sociétés, presque toutes originaires des pays de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques). Plus de la moitié des investissements français à l'étranger sont orientés vers l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord. Les pays *du tiers-monde ne reçoivent que* le quart des investissements français à l'étranger, et le tiers *des investissements américains.* L'activité des firmes multinationales s'exerce donc principalement entre pays industrialisés.

Les actifs « multinationaux » français dans le monde se sont développés spectaculairement au cours des années 70, mais depuis l'entre-deux-guerres, et surtout depuis le début des années 50, la France est elle-même terre d'accueil d'investissements étrangers *qui n'ont cessé* de croître. La critique de ces investissements dans la période gaulliste, au nom de l'indépendance, s'est estompée à partir de 1973, car l'ambiance de « crise économique » qui a gagné l'ensemble du monde occidental a provoqué un « recentrage » des investissements des firmes multinationales vers les États-Unis, considérés comme plus stables socialement, politiquement et *économiquement. La* nouvelle vague des capitaux disponibles s'est également réorientée, mais à un moindre degré, vers les « nouveaux pays industriels » et les zones de développement « en émergence », comme celle du Pacifique.

La France, à la fois soucieuse *de préserver* sa liberté de comportement intérieure, et consciente de la nécessité de participer aux échanges extérieurs, tente de maintenir un difficile équilibre entre l'économie nationale et les entreprises qui la dépassent, qu'elles soient françaises ou étrangères. L'analyse des données existantes, montre que leur poids n'est plus négligeable, sans qu'il soit encore déterminant. Elle fait aussi apparaître que ces sociétés sont largement indifférentes aux idéologies dans leurs calculs d'intérêts. ■

Un « cosmosystème » indifférent aux idéologies

Dans son premier rapport sur « les sociétés multinationales et *le développement mondial* », l'Organisation des nations unies évoquait en 1973 des « cosmosociétés » qui pourraient être dotées d'un nouveau statut entièrement « a-na-tional ». On en discute toujours dans diverses *instances internationales mais* on est encore bien loin d'un tel « statut ». D'après les difficultés que rencontrent les pays d'Europe pour mettre au point la notion de « société européenne », il n'est pas pour demain. L'absence de « statut » n'empêche pas les firmes internationales de jouir d'un « système » dont l'importance s'affirme chaque jour plus grande.

Logique propre

Au cours des années 70, les ventes des firmes multinationales hors de leur pays d'origine ont augmenté deux fois plus vite que le produit national brut mondial et d'environ 40 % de plus que le commerce entre les Etats. Selon certaines prévisions les *firmes multinationales, qui* assurent déjà presque le tiers de la production totale du monde non communiste, en assureraient près de la moitié à la fin du siècle. Même si ces anticipations sont inexactes, il reste que d'ores et déjà les grandes firmes multinationales ont acquis des masses de manœuvre qui les rendent aussi puissantes que des Etats. On sait qu'il faudrait vendre nettement plus de la moitié des valeurs capitalisées à la Bourse de Paris pour prendre le *contrôle d'I.B.M. à la Bourse* de New-York. Le budget de la General Motors, souvent cité, dépasse maintenant largement celui de l'Etat français.

Les firmes multinationales obéissent à leur logique propre, qui *n'a pas grand-chose à voir* avec celle des nations. Elles sont généralement indifférentes aux idéologies politiques... et elles ne rencontrent, à l'échelon mondial, pratiquement aucun dirigisme. Les systèmes de régulation économique des Etats étant relativement peu coordonnés, tout en s'y soumettant, les sociétés jouent sur leurs différences. La sensible indépendance de ce « cosmosystème » est d'ailleurs, aux yeux de cer*tains experts, l'une des explica*tions principales de l'incapacité actuelle des gouvernements à mettre de l'ordre dans l'économie occidentale. « *Ce qui ne marche pas est national, et ce qui marche est multinational,* disent-ils en résumé. *Or, les politiques de régulation gouvernementales sont nationales...* »

Deux exemples sont flagrants. *Dans le domaine financier* : l'incapacité des Etats-Unis et de ses partenaires occidentaux à réguler le marché des eurodollars, *géré par* les grandes banques internationales.

Dans le domaine industriel, citons la construction du gazoduc qui doit relier l'Europe de l'Ouest à la Sibérie : alors que le gouvernement américain ne cesse de répéter qu'il voit un danger « stratégique » dans cette affaire, les firmes « allemandes » qui sont en première *ligne dans la programmation* des opérations pratiques sont pour la plupart... des filiales de groupes américains.

Devant le changement de gouvernement et la perspective d'un éventuel changement de système économico-politique en France, les firmes multinationales d'origine étrangère sont d'une remarquable sérénité. « *Depuis 1907, nous en avons vu d'autres en Europe...* », a répondu Henry Ford III à un journaliste. Les dirigeants « francophiles », et souvent aussi français, de la firme d'origine suisse Nestlé s'estiment en substance, particulièrement bien placés « dans le nouveau régime ».

Si les dirigeants de la banque Becker américaine, actionnaire du groupe français Paribas, ont affirmé : « *Nous ne pouvons pas conserver comme partenaire une société devenue la propriété d'un gouvernement, quel qu'il soit* », c'est parce que l'activité financière de base de cette banque de taille relativement modeste (bien qu'elle soit la quatrième *Investment Bank* des Etats-Unis) risquait, en effet, d'être affectée par le changement de statut de son partenaire au regard de ses clients privés, et parce que ses actifs risquaient, à la suite des opérations de nationalisation, de se trouver amoindris.

« Les rouges »

La firme American Motors est passée le plus naturellement du monde sous le contrôle de Renault sans se plaindre d'une quelconque « nationalisation ». Et l'on ne peut pas dire que la politique des firmes françaises déjà nationalisées se soit révélée bien différente de celles qui ne l'étaient pas ces dernières années, qu'il s'agisse de la Régie, d'Elf-Aquitaine, de la C.F.P. ou de la B.N.P. Après tout, les « multinationales rouges » originaires des pays de l'Est, particulièrement dans le secteur bancaire, ne travaillent-elles pas, comme tout le monde, « *à l'américaine* » (1) ? Les biens mobiliers et immobiliers de la banque soviétique Narodny à Londres sont supérieurs à ceux de la Banque d'Irlande...

Inversement, I.B.M., I.T.T. et le groupe du grand pétrolier américain Armand Hammer tiennent, tout comme les grandes sociétés américaines de ventes de céréales, à travailler régulièrement à Moscou. De nombreuses unités de production industrielles ont été montées à l'Est sous l'égide de firmes multinationales occidentales. « *C'est en découvrant de façon inattendue et créatrice le moyen d'utiliser ce fonds de main-d'œuvre qualifiée, et ignorant la grève au moyen d'une nouvelle forme de coopération économique, que les sociétés multinationales ont pu dès lors réaliser des profits fondés sur la structure communiste* », déplore le syndicaliste international Charles Levinson dans son livre intitulé *Vodka Cola.*

Plus de 20 % de la production polonaise s'effectuent actuellement sous licence occidentale. L'endettement de ce pays est considérable, et celui de l'Union soviétique représente environ le cinquième de ses exportations *en devises fortes : aucun* Etat occidental ne veut prendre le risque, en interrompant le flux des crédits à bon marché vers l'Est, d'entraîner le krach de ses grandes banques internationales prêteuses... Le seul problème réellement posé aujourd'hui par les Etats-Unis est celui du maintien du côté occidental des moyens du progrès technologique, base de puissance, mais qui s'éparpille de toutes parts. Ce sont les firmes multinationales qui disposent pour l'essentiel du contrôle de cette technologie.

Les errements ont été loin : le département d'Etat n'a-t-il pas *reconnu en* 1976 que les Etats-Unis fabriquaient depuis 1972 en Union soviétique les roulements à billes miniatures indispensables à la mise au point du système de guidage qui équipe les missiles balistiques MIRV à têtes multiples... ? On n'en est plus là, mais le contrôle des mouvements de la technologie, qui appartiennent au « cosmosystème », se révèle très difficile. Heureusement, il en est dans plusieurs domaines comme en chimie, où les quatre cinquièmes des produits qui seront vendus dans quinze ans n'existent pas encore aujourd'hui.

C'est là la meilleure sauvegarde. Car les plus grandes sociétés multinationales sont et resteront installées dans tous les pays d'Europe, à l'Ouest et à l'Est, quels que soient les régimes politiques. Dans son pamphlet, *l'Impérialisme, stade suprême du capitalisme,* Lénine a cité le Crédit lyonnais comme l'exemple type de la banque impérialiste... Le Crédit lyonnais fut également la première banque étrangère à ouvrir une filiale dans un pays communiste... ■

(1) *Le Monde* du 8 décembre 1981.

Le quart du marché français

La part des entreprises à participation étrangère dans l'industrie française est de l'ordre de 7 % du nombre des entreprises, de 24 % des ventes totales effectuées dans le pays, et de quelque 18 % des investissements. Environ un *Français* sur quatre travaille pour l'exportation, souvent pour des firmes françaises qui sont elles-mêmes multinationales. On peut estimer que les actifs étrangers en France contrôlent globalement *quelque 15 % de l'ensemble de* l'économie nationale, mais 25 % de l'industrie (dans laquelle se concentrent plus des quatre cinquièmes des investissements en provenance de l'étranger), et plus particulièrement 50 % de *l'industrie* des biens d'équipement. L'impact de ces activités est donc sensiblement différent suivant les questions qu'elles posent : indépendance technologique nationale ; contrôle de l'évolution du marché de l'emploi ; compétitivité internationale ; maintien de certains équilibres régionaux ; autonomie de la programmation économique nationale, etc.

Le contrôle étranger d'environ le quart de l'appareil productif français est nettement *in*férieur à ce qui existe en Belgique par exemple (45 %), à *peu près* l'équivalent de la République fédérale d'Allemagne, et nettement supérieur aux taux britannique (moins de 15 %) et danois (moins de 10 %). Huit pays occidentaux, dont la France, contrôlent quelque *95 % des investissements étran*gers dans l'ensemble des États du monde. La part des États-Unis, qui était de 72 % du total en 1966, est tombée à 38 % en 1969 ; et elle est d'un peu moins de 35 % maintenant. Le « rééquilibrage » s'est produit principalement au profit des firmes multinationales européennes. En France, on considère actuellement que 40 % des investissements étrangers sont d'origine américaine, et la quasi-totalité des 20 % restants proviennent des pays de l'association européenne de libre-échange (Suède, Suisse, Espagne...). Le fait multinational, aujourd'hui, est d'abord européen.

Chaque nationalité a ses soucis spécifiques. Ainsi les firmes américaines, allemandes et *néerlandaises* investissent — elles surtout — dans l'industrie, *alors que les italiennes,* les anglaises et les suisses sont plutôt portées vers les activités non industrielles. Américaines, néerlandaises et italiennes prennent presque toujours des participations assez élevées pour qu'elles *leur assurent un contrôle absolu* des activités dans lesquelles elles s'engagent ; allemandes, britanniques et suisses n'en demandent pas autant.

Réorientation géographique

Les années 80 vont vraisemblablement enregistrer une augmentation, déjà amorcée à la fin des années 70, des investissements directs à l'étranger de deux origines. Les firmes japonaises, après avoir d'abord procédé par exportation à partir de leur pays, s'intéressent à la prise *de contrôle de réseaux de distri*bution, et envisagent de produire directement à l'étranger plus massivement pour parer à une éventuelle réapparition des obstacles douaniers. D'autre part, les grandes sociétés nou*vellement* issues de *certains* pays comme le Brésil — encore récemment classés « en voie de développement », mais qui figurent maintenant dans la liste des « nouveaux pays industriels » — (N.P.I.) adoptent une stratégie voisine de celle de leurs aînées. Cette politique les conduit d'abord aux États-Unis, puis dans les régions les plus prospères du Pacifique ; ensuite encore en Europe où se trouvent les plus grands marchés de *consommation du monde* ; et enfin dans les pays du tiers-monde.

Que cherchent les firmes multinationales ? Les unes à se rapprocher des consommateurs ; leur marche est conduite par l'analyse des marchés, et elle les dirige largement vers le Vieux Monde. Les autres cherchent à produire au moindre coût possible et dans les meilleures conditions de sécurité politique et sociale ; celles-ci ont tendance à s'implanter dans les nouveaux centres industriels que sont Hongkong, Singapour ou la Corée du Sud par exemple. Le calcul des coûts de transports les incite parfois encore à se rapprocher de leurs marchés, mais de moins en moins.

Du point de vue des coûts de production, l'Europe est considérée dans bien des cas comme moins attractive que les États-Unis mêmes, en partie à cause des frais qui résultent de ses politiques syndicales. La crainte d'un renouveau du protectionnisme européen incite cependant les firmes étrangères qui sont *sur place* à ne pas trop quitter les lieux. Enfin, il faut considérer séparément les groupes qui sont préoccupés en priorité de s'assurer des approvisionnements en matières et en ressources naturelles. C'est le cas de la plupart des firmes pétrolières et minières. Elles se tournent vers les deux Amériques, le Proche-Orient, le Pacifique, et travaillent beaucoup dans le tiers-monde.

Mais, par-dessus tout, ce que ces groupes multinationaux recherchent, c'est la meilleure rentabilité, et la plus stable possible. En ne mettant pas, « tous leurs œufs dans le même panier », en s'installant de préférence là où les coûts sont les plus bas, et où les possibilités de ventes sont les meilleures, en arbitrant les pratiques financières les unes contre les autres, en op*timisant les différentes* manières de se placer au regard des diverses législations fiscales, etc., les firmes multinationales s'assurent incontestablement une meilleure rentabilité que celles qui restent purement nationales. Du coup, leurs critères de choix, à l'heure des engagements, sont plus sévères... En France même, « *aucune pénétration étrangère élevée n'a lieu dans un secteur à taux de profit inférieur à 9 %, sauf pour le pétrole* », constate Julien Savary dans son livre *les Multinationales françaises,* qui vient de paraître.

Du point de vue national, c'est la concentration des investissements étrangers en un faible nombre de mains dans un petit nombre de secteurs d'intérêt plus ou moins vital qui pose un problème, même si, globalement, ces investissements n'ont qu'un impact assez limité sur l'ensemble de l'économie. Les firmes américaines, en particulier, sont spécialisées dans les secteurs industriels « stratégiques », c'est-à-dire ceux dont *dépendent un grand nombre* d'autres activités. Les sociétés allemandes investissent dans de nombreux secteurs, et particulièrement dans la chimie. Les entreprises anglaises, belges et italiennes sont en majorité *orientées vers les activités finan*cières ; un trait que l'on retrouve dans les investissements originaires de certains pays « en voie de développement ». Les investissements suédois, néerlandais et suisses sont le fait d'un *petit nombre de grands* groupes d'envergure mondiale.

Firmes géantes

Mais, au total, moins d'une centaine de firmes géantes originaires de l'un ou de l'autre des pays industrialisés dominent l'activité multinationale à l'échelle planétaire. La taille est d'ailleurs un important facteur de multinationalisation. Parmi les grandes sociétés françaises, un cinquième environ se trouvent sous contrôle étranger. Les secteurs qui sont largement dominés par des investissements extérieurs, souvent à plus de 50 %, sont la construction électrique et électronique, la parachimie et la pharmacie, l'industrie pétrolière, la production de machines agricoles et, à un moindre degré, la construction mécanique, les matériels de transports et de manutention, une partie de l'industrie agroalimentaire, l'extraction et le traitement de certains minerais.

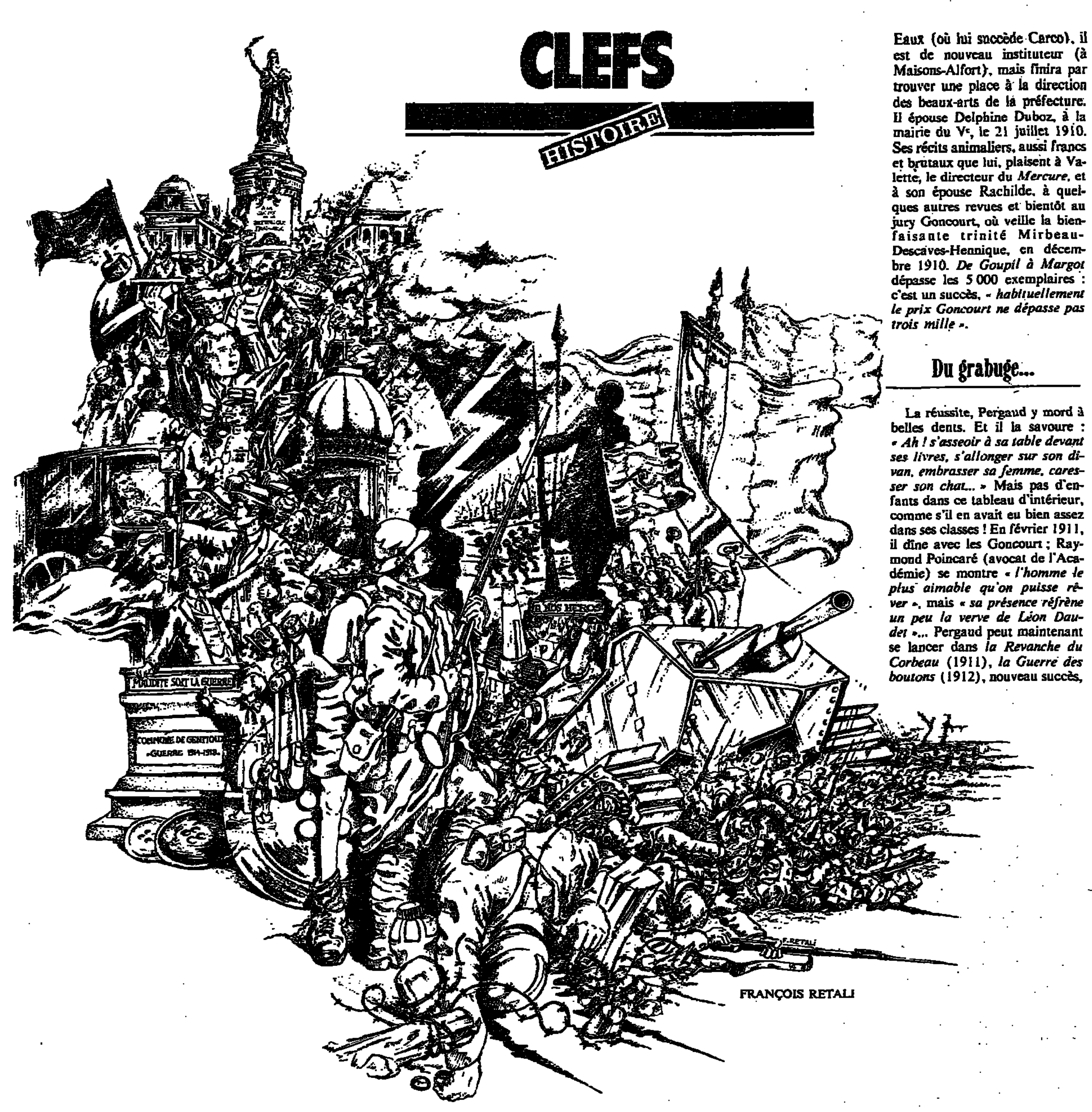
L'exemple le plus spectaculaire concerne les machines de bureau et le matériel de traitement de l'information, ou *I.B.M.-France et Honeywell-*Bull contrôlaient jusqu'à présent plus des deux tiers du marché de l'informatique. D'après le répertoire établi par Julien Savary, *huit secteurs seraient* pénétrés surtout par des investissements américains : le verre, la fonderie, le papier, et trois grands secteurs de biens d'équipement. En revanche, quinze secteurs français seraient péné*trés principalement par des in*vestisseurs européens, essentiellement dans les biens de consommation, les biens intermédiaires et les secteurs non industriels.

Pour ce qui est de l'emploi, *les firmes multinationales qui* sont implantées en France, bien qu'elles soient soumises aux mêmes impératifs législatifs et réglementaires que les sociétés à capitaux purement français, semblent avoir une plus grande *liberté d'ajuster leurs effectifs* à leurs besoins. D'un côté, elles résistent mieux à la conjoncture que des sociétés plus petites ; de l'autre, elles ont des solutions de rechange et des capacités de choix qui les rendent plus facilement mobiles. Il semble que globalement les firmes multinationales ont allégé leurs effectifs dans une proportion légèrement plus grande que leurs homologues purement françaises. Cela varie beaucoup toutefois en fonction de la politique de chaque entreprise, certaines recherchant le maximum de « souplesse » alors que d'autres, *comme I.B.M., recherchent* la stabilité de l'emploi et y trouvent une forme de légitimité économique. Les effectifs industriels dans des entreprises à participation étrangère sont particulièrement nombreux dans la région parisienne, en Picardie, en Auvergne, en Lorraine, en Haute-Normandie, et dans le Nord, ainsi que dans la région *Rhône-Alpes.*

Si les firmes multinationales sont conduites comme les autres à réduire leurs effectifs en période de crise, on ne saurait en déduire qu'elles ne créent pas d'emplois. Au contraire, elles sont à la fois un facteur de compétitivité et d'activité. Que la dynamique de l'adaptation et du *changement est cruelle.* ■

CLEFS

HISTOIRE



FRANÇOIS RETALI

De « la Guerre des boutons » à celle de 1914-1918

Il y a cent ans naissait Louis Pergaud. L'auteur de « la Guerre des boutons » devait mourir, en 1915, dans un conflit autrement sanglant. Pourtant cet antimilitariste patriote avait accueilli « avec joie » la mobilisation générale contre les Allemands.

BENOIT LE ROUX

DE Louis Pergaud, le grand public garde l'image d'un gavroche de Franche-Comté, à cause de *la Guerre des boutons*, ou d'un écrivain rustique, en souvenir des dictées extraites de *De Goupil à Margot*... Or l'abondante correspondance qu'il a laissée (1) permet d'en tracer un portrait beaucoup plus précis.

C'était un grand garçon d'allure simple et un peu gauche, disait Mme Rachilde de l'instituteur de vingt-cinq ans débarqué à Paris. Un long visage osseux et triste, l'œil noir, les mèches déjà un peu mêlées de fils blancs et rejetées en arrière.

Sa maigreur et son air triste faisaient parfois douter de sa bonne santé. Pourtant, il avait un solide appétit de vivre et de réussir. Il lisait et écrivait avec passion depuis l'adolescence, tenant ce goût d'un père lui-même instituteur. Il possédait ses classiques : Molière, Racine, La Fontaine, Rabelais surtout, et les poètes du XVIe siècle. Il aimait les poètes robustes, Hugo, Leconte de Lisle. Mais il s'intéressait aussi aux « décadents » et aux écrivains « pessimistes », Lahor, Flaubert, au Zarathoustra de Nietzsche et à la *Vie de Jésus* de Renan qu'il lisait le dimanche matin. Il introduisit dans ses classes – c'était le dernier cri – les vers de Maurice Bouchor et d'Albert Samain. Lui-même, comme tout jeune homme d'alors que la plume démangeait, commença par des recueils de poèmes : *l'Aube*, 1904 ; *l'Herbe d'Avril*, 1908. Mais dès 1900 ses maîtres étaient Mirbeau, Descaves, Hennique... l'école naturaliste. Une littérature où l'on dit les choses en face, plutôt la rude vérité que *l'humble vérité*, où l'on mange, où l'on boit, où l'on trousse les femmes sans plus de façons. Pas comme chez Paul Bourget ! En réalité, lui-même n'est ni gros mangeur, ni grand buveur et il sera surpris de constater que ses maîtres boivent de l'eau minérale. Mais il aime la chaleur des repas entre amis et confrères.

Un réfractaire

L'amitié ! « *Je ne compte que sur mes poings, mon cerveau et mes amis* », écrit-il. Car Pergaud est un violent, un colérique. Il ne faut pas le chatouiller, ni lui marcher sur les pieds. Mais dévoué et fidèle aux amis. A Léon Deubel par exemple, poète, instable et dépensier, qu'il a rejoint à Paris, qu'il a épaulé tant qu'il a pu, mais qui se jettera dans la Marne en 1913.

Surtout, Pergaud a des convictions. Nettes, simples. Elles tiennent à son enfance, à son milieu, à son tempérament. C'est un rebelle, « *un réfractaire* », comme il dit. Il est contre. Contre cette « *société hypocrite et châtrée* », contre « *une aristocratie déchue, une bourgeoisie avide et lâche* ». Il est de Longeverne contre Velrans. Du village *bleu* contre le village *blanc*. Jacobin. C'est-à-dire, avant tout, en 1900, anticlérical. Contre les « corbeaux », les « cafards ». Un anticlérical comme on n'en fait plus, qui connaît la religion : enfant, il a suivi tous les jours la messe, à sept heures, et le catéchisme, à onze.

A vrai dire, il n'a pas atteint la trentaine sans essuyer déceptions et échecs. Et ses rancunes sont tenaces, plutôt contre la société que contre tel ou tel. A l'école normale, il a été ulcéré qu'on lui refuse un congé lorsque son père, puis sa mère, étaient mourants. Il a trouvé ses condisciples apathiques. Lui se jugeait, à dix-neuf ans, « *enthousiaste et brouillon* ». Son peu de goût pour la routine scolaire, ses manières parfois brutales, expliquent sans doute que ses relations se soient vite dégradées avec certains élèves, avec les parents cléricaux (qui pétitionnent), comme avec les inspecteurs.

Échec aussi, à la même époque, de son premier mariage. Il s'était marié à vingt et un ans, civilement bien entendu, au retour du service militaire. « *Em...bêtements avec la classique belle-mère*, écrit-il, *et ensuite avec l'épouse qui ne comprend pas le poète, qui le raille et qui l'aigrit. Et puis scènes de jalousie* ». A vingt-cinq ans, il décide de divorcer et prend pour compagne la fille du père Duboz, le cordonnier : Delphine. Il contestera en vain, jusqu'en 1913, par un procès, la pension alimentaire qu'il est tenu de verser à sa première épouse. Il semble qu'il en ait conçu une nouvelle et très vive rancœur : « *Ils (?) ne savent pas combien ils me le paieront* » (2.1.14).

Entre-temps, il a percé. Car il est coriace et décidé. Il a quitté en 1907 son « *pays ultrachouan* ». Il a mangé de la vache enragée dans divers petits postes pour lesquels il a sollicité Mandel (déjà influent), le député Jeanneney et quelques autres, en leur rappelant qu'il était de la famille dreyfusienne et laïque. D'abord employé à la Compagnie des Eaux (où lui succède Carco), il est de nouveau instituteur (à Maisons-Alfort), mais finira par trouver une place à la direction des beaux-arts de la préfecture. Il épouse Delphine Duboz, à la mairie du Ve, le 21 juillet 1910. Ses récits animaliers, aussi francs et brutaux que lui, plaisent à Valette, le directeur du *Mercure*, et à son épouse Rachilde, à quelques autres revues et bientôt au jury Goncourt, où veille la bienfaisante trinité Mirbeau-Descaves-Hennique, en décembre 1910. *De Goupil à Margot* dépasse les 5 000 exemplaires : c'est un succès, « *habituellement le prix Goncourt ne dépasse pas trois mille* ».

Du grabuge...

La réussite, Pergaud y mord à belles dents. Et il la savoure : « *Ah ! s'asseoir à sa table devant ses livres, s'allonger sur son divan, embrasser sa femme, caresser son chat...* » Mais pas d'enfants dans ce tableau d'intérieur, comme s'il en avait eu bien assez dans ses classes ! En février 1911, il dîne avec les Goncourt ; Raymond Poincaré (avocat de l'Académie) se montre « *l'homme le plus aimable qu'on puisse rêver* », mais « *sa présence réfrène un peu la verve de Léon Daudet* »... Pergaud peut maintenant se lancer dans *la Revanche du Corbeau* (1911), *la Guerre des boutons* (1912), nouveau succès, et *le Roman de Miraut* qui paraît en feuilleton, fin 1913, dans *l'Humanité*, non sans « *effrayer quelques-uns des lecteurs pudibonds de cette feuille socialiste* ». Ajoutez à cela une collaboration officieuse à quelques journaux d'avant-garde (non plus *le Bonnet rouge*, qui ne payait pas, mais l'*Homme libre* de Clemenceau). « *J'ai foi en mon étoile*, écrit-il à un ami, *je sens que je suis une force qui peut donner des coups terribles et qu'on ne pourra plus étouffer ni abattre. Gare aux revanches futures !* » (2.1.14).

Comme la grande masse de ses compatriotes, il suit avec inquiétude, fin juillet, l'approche de la guerre. Le 1er août, il s'indigne de l'assassinat de Jaurès. Le 2, il apprend la mobilisation générale en sortant de la rédaction du *Gil Blas* avec J.-J. Brousson, ami de Descaves et secrétaire d'Anatole France. Il l'accepte « *avec calme et sang-froid* ». Et très vite même « *avec joie* » (s'il n'y avait sa femme) et dans l'exaltation patriotique. Les conditions sont excellentes : il a reçu les croquenots commandés au père Duboz, et « *nous avons pour nous le droit d'abord, nos canons et la flotte anglaise ; et puis la foi et ce vieil amour de la terre de France* »... (2.8.14.) Dans ses convictions républicaines et antimilitaristes, il puise des raisons supplémentaires de combattre l'Allemagne : « *Jamais je n'accepterai la botte du Kaiser !* » Il en devient presque matamore : « *Si nous entrons là-bas, il pourra y avoir du grabuge.* » (3.8.) « *Si l'on veut tâter de la qualité des pruneaux qui garnissent nos cartouchières, on les trouvera sans doute indigestes.* » (11.8.) Il est arrivé le 4 à Verdun, au 166e R.I., les « *écrevisses de rempart* ». Selon lui (mais le témoignage d'André Thérive, qui fait son service depuis un an dans le régiment voisin, le 165e, est différent), l'enthousiasme ne faiblit pas, et le 5 « *on salue du fond du cœur par les cris de « Vive la France ! » le message de Poincaré* ».

Pergaud à Verdun, ce n'est pas tout à fait l'intellectuel au front tel qu'on l'imagine, l'humaniste à la guerre, genre Cazin (2), ou la campagne avec Thucydide, façon Thibaudet. Il lave son linge, se préoccupe de la nourriture, achète un couteau et un carnier, demande qu'on lui envoie « *des espadrilles, des lunettes noires pour les marches, une cravate toute faite* » et aussi un browning, des balles, des cartes d'état-major. Fin septembre, le sergent Pergaud obtient son brevet de chef de section (2e avec 15/20). Cependant, il prend des notes pour plus tard, en bon écrivain naturaliste : « *Ah ! j'ai du pain sur la planche pour tout le reste de ma vie d'écrivain.* » (29.9.)

En août et septembre, tant qu'il reste cantonné à Verdun, rien n'entame son optimisme, on peut bien dire son aveuglement devant les défaillances de nos armes. Il a bien songé le 2 août à la « *terrible boucherie qui a dû ensanglanter les plaines d'Alsace* ». Mais les nouvelles de Belgique sont bonnes, à Verdun les territoriaux chantent et crient : « *A bas Guillaume !* » et même les blessés lui inspirent confiance : « *En général les blessures sont assez peu dangereuses, les projectiles, des schrapnells allemands, étant beaucoup moins meurtriers que les nôtres.* » (13.8.) C'est presque *la Guerre des boutons* avec des poses héroïques en prime : le colonel, monté sur la tranchée pour observer à la lorgnette, a été tué d'une balle à l'œil : « *Cet homme était intrépidement brave.* » (26.8.)

Pergaud accueille avec crédulité la propagande : l'ennemi brûle, pend, égorge, « *on disait même qu'ils avaient arraché le sein à une jeune mère qu'ils voulaient obliger à tuer son enfant de ses propres mains* » ; les Prussiens (« *cette race de vipères !* ») tirent sur les ambulances, « *ils sentent la partie sinon perdue, du moins très mauvaise, ils usent de tout* ». (24.8.) Mais ils ont « *une trouille terrible des troupes noires* », il suffit de se barbouiller à la suie... Un de ses hommes disparaît ? C'est « *une imprudence* » (le seconde classe, Roger Puthose, alias Thérive, observe des désertions, lui). Les Belges reculent ? Oui, mais les Russes avancent. « *L'armée allemande n'a plus qu'une valeur d'épouvantail : c'est le colosse aux pieds d'argile.* » (24.9.)

On sent bien ici et là qu'un doute s'insinue, un scrupule de parler de la guerre sans l'avoir encore vue. (« *C'est bon pour les X... et autres singes de japper loin des coups.* ») Il évoque le « *fatalisme bienfaisant* » (24.9.) Et puis il y a les amis, les cousins, dont il apprend la mort...

Pas beau

Le 3 octobre, Pergaud monte enfin aux tranchées, près de Fresnes-en-Woëvre. Le 8, il participe à un engagement meurtrier et, son lieutenant blessé, doit prendre le commandement de sa section sous le feu. Brusquement, le ton de ses lettres change : « *Ce n'est pas beau la guerre... et qu'il me tarde d'aller retrouver ma table de travail et mes livres.* » (10.10.) « *Quand verrons-nous la fin de la campagne ?* » (20.10.) « *Le courage et l'endurance ont des limites.* » (22.10.) Mais on pense encore que ce sera fini, « *à un mois près* », pour l'hiver. Le sergent Pergaud trouve vraiment trop pessimiste son nouveau lieutenant, un compatriote, le normalien Pierre Legouis, qui estime que la guerre peut aller au-delà de 1916. Dans son *Verdun*, Jules Romains fera demander par Guillaume II lui-même à un journaliste : « *Combien de temps pensez-vous que cette guerre va encore durer ?* »

Partagé, comme ses héros de *la Guerre des boutons*, entre le respect de la science et un certain goût des superstitions paysannes, il refuse la vaccination contre la typhoïde qui sévit. Le 3 janvier 1915, une « marmite » tombe sur sa tranchée : deux

morts, un blessé, et un moment de panique. Quand éclatent, le 17 février, les préparations d'artillerie de l'attaque des Éparges, il n'a plus d'illusions sur l'armée allemande : *« Ce sont de rudes soldats que ces brigands-là. Leur endurance égale quasi leur férocité. »* Il a le spleen. Et les poux s'en mêlent... Mais lui qui croit au destin, aux pressentiments, au fluide qui imprègne les envois de Delphine, il veut croire encore que les dieux sont avec lui.

Partagé, il l'est aussi face à l'institution militaire. Il y a deux hommes en lui : le républicain militariste et le démocrate antimilitariste. Il est un sous-officier consciencieux et rude, admirant volontiers ses officiers, surtout les officiers de carrière : les *« petits Saint-Cyriens »*, *« au courage remarquable »*, *« connaissant à fond leur métier »*, ou *« crânes et de bonne humeur »*, *« délicieux camarades »* ; les officiers d'artillerie, si cordiaux et gais ; le capitaine de Montvert, royaliste, son dernier supérieur direct, qu'il a eu aussi pour lieutenant *« dégueulasse, hirsute et sale comme la boue de la Meuse : c'est un type ! »* ; son colonel enfin, *« un brave à trois poils »*. Il n'est pas tendre, en revanche, avec la *« vermine civile »*, le paysan prêt à transiger avec l'ennemi, pourvu qu'il soit débarrassé de la troupe. Ni avec le bidasse : *« C'est ennuyeux à constater, mais le meilleur moyen de conduire le troupeau, la majorité, c'est encore à coups de trique. »* Il partage volontiers ses colis (et un peu d'argent de poche au Premier de l'an) avec ses hommes. Mais il y a toujours un *« sale voyou »*, un *« tampon hypocrite et sournois »*, ou *« quelques poilus qui en prennent trop à leur aise »*. Qu'on ne lui demande pas de peser ses mots avec eux... Il les rabroue vertement. Le lieutenant Legouis l'avait noté : *« Un trait curieux de ce démocrate était l'impatience devant la bêtise, ou l'inertie, ou la mauvaise foi populaires. »* On n'est pas si loin de *la Guerre des boutons*, où certains ont vu avec raison une sorte de démocratie ou de coopérative enfantine, mais où c'est le plus fort qui est nommé général et où le traître, même bancal, est copieusement rossé.

Une triste institution

D'un autre côté, si l'antimilitariste a sommeillé en lui jusqu'en décembre, à partir de ce mois il laisse entendre qu'il bride sa plume, mais qu'après la guerre on l'entendra ! Il l'écrit plusieurs fois à Lucien Descaves, et l'écrit à Delphine : qu'elle garde ses lettres, *« le journal de Clemenceau aura tout ça plus tard à sa disposition »*. Tout ça ? Les *« tracasseries »*, les *« injustices »*, les *« crimes »*. Ce dernier mot vise probablement B. de M., le *« général Marmite »*, qui attire les obus en organisant des revues et qui tente de vains et meurtriers grignotages pour obtenir sa troisième étoile. Pergaud se dit *« plus antimilitariste qu'avant son départ »* : *« L'armée sera toujours l'armée : une triste institution, nécessaire pourtant... »* (16-1) Eh oui, nécessaire, car ce qui résout ses contradictions, c'est qu'il a *« l'intime conviction que cette guerre est salutaire et qu'elle est la suite et la continuation logiques des campagnes de la Révolution »*. Il l'écrit à Marcel Martinet le 22 janvier et le redit à Descaves en mars : *« C'est l'œuvre de 93 que nous continuons. »*

Aurait-il dénoncé plus tard cette guerre ? Sûrement pas, en tout cas, dans le journal de Clemenceau. Et peut-être ses indignations se seraient-elles atténuées une fois la victoire obtenue. Il aurait été, en littérature, plus près de Dorgelès que de Barbusse. Mais en politique ?... Ce qui est certain, c'est qu'il s'apprêtait, comme la plupart, à reproduire après la guerre les clivages politiques d'avant. *« Quand la campagne sera finie, nous en aurons d'autres à recommencer »*, écrit-il à Martinet. La guerre écorche ces intellectuels, leur brise les nerfs, mais elle glisse sur leurs convictions profondes, qui remontent à l'enfance. On observerait le même phénomène chez des poilus de tempérament conservateur, par exemple chez André Thérive, dont la correspondance révèle les sentiments de révolte et d'écœurement, mais qui sent lui aussi qu'après la guerre il reviendra à sa conception, plus conformiste, de la société.

Les aléas des promotions de Pergaud illustrent sa double réaction devant l'armée, et l'expliquent aussi. Il est sûr que de se voir traité en inférieur, dans la hiérarchie de sa compagnie, renforça son antimilitarisme. Il fut ulcéré quand, en décembre et en janvier, le galon de sous-lieutenant, qu'il estimait mérité, lui échappa. Par suite d'un malentendu, son nouveau capitaine ayant été mal renseigné ? Peut-être. Il y avait aussi une sombre histoire de poules volées par ses hommes, qui lui valut, malgré toutes ses protestations, quinze jours d'arrêts (évidemment symboliques sur le front !) *« J'ai maudit (en silence) l'institution qui permettait de telles choses. Et puis la sérénité est revenue »*, raconte-t-il à Hennique le 4 janvier.

Hennique essaie d'ailleurs d'intervenir en sa faveur. Ainsi que J.-F. Desthieux, fils, poète, du nouveau colonel. Début février, Pergaud est promu... adjudant, et c'est une consolation appréciée. Il va se trouver à l'état-major du bataillon, *« avec une plume et de l'encre, et non un crayon »*, avec les si joyeux officiers d'artillerie, avec Moro-Giafferi (future célébrité du barreau et fameux boute-en-train), avec Renaud, chanteur de l'Opéra, quinquagénaire, mais engagé volontaire, avec le chansonnier Martini et le revuiste Bousquet (*« Tu sais, Rip et Bousquet »*).

A la messe !

Le 13 mars, il ne sait pas qu'en cousant sur ses manches de capote, enfin, *« mes petits bouts de galons de sous-lieutenant »*, tant attendus, c'est son arrêt de mort qu'il placarde. Car, du même coup, il va quitter l'état-major du bataillon pour retrouver les premières lignes, en pleine offensive contre la cote 233 de Marchéville.

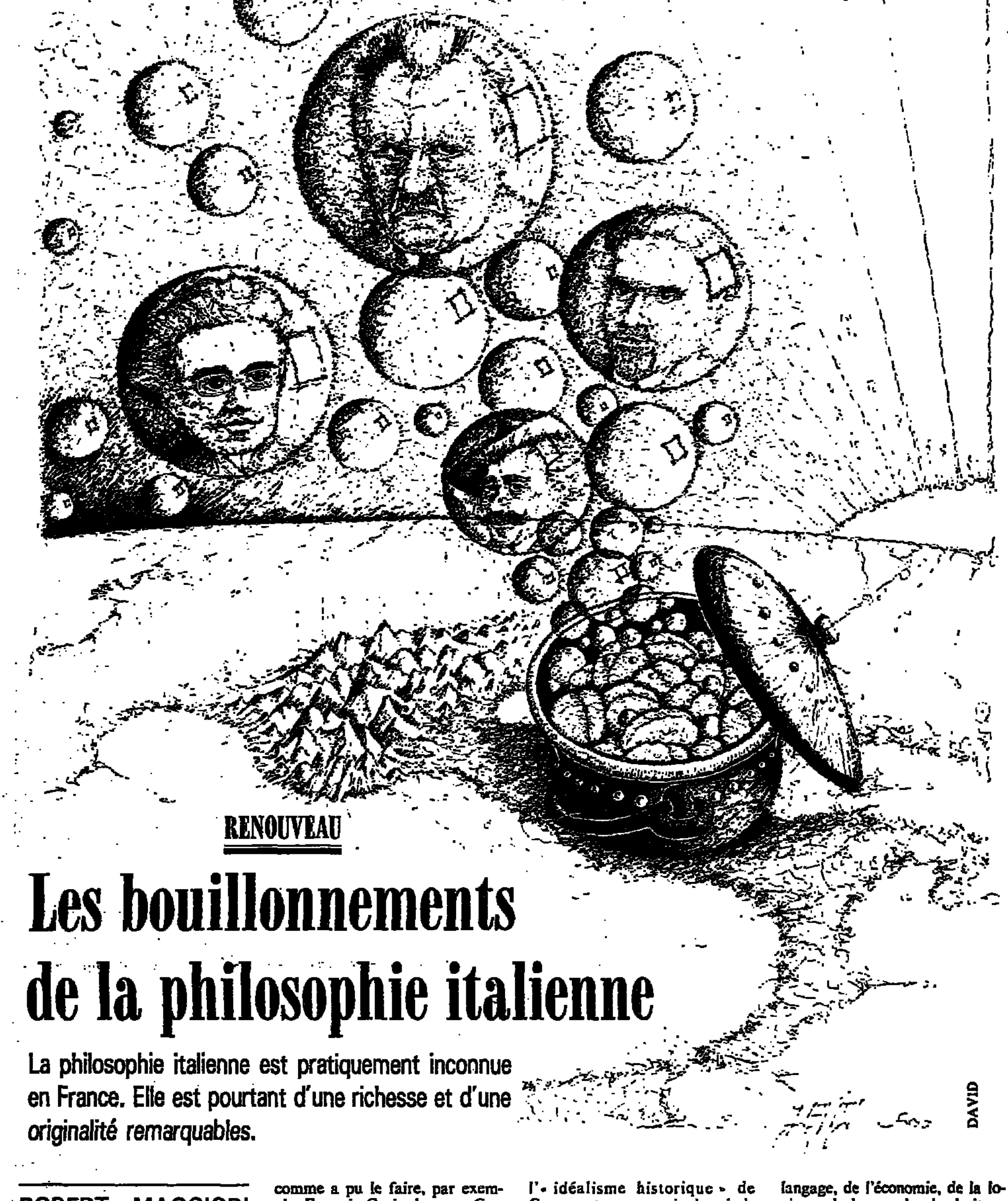
Le 18 et le 27 mars, il participe à de vaines et meurtrières attaques. Le voici plus nuancé. *« Les Boches ont été très corrects »* : ils ont laissé le major français relever des blessés. Et puis, *« tu ne devinerais pas où je suis allé*, écrit-il à Delphine. *A la messe ! Oui. Il y avait un service funèbre pour les morts du régiment et je n'ai pas trouvé ridicule d'aller honorer nos morts, même de cette façon »*.

Le 21, il avait envoyé une photo à son ami Chatot : *« Garde-la en souvenir, car je ne me fais pas d'illusions. »* Mais le 26, à Edmond Rocher : *« Ça va toujours très bien, à tous points de vue, c'est seulement un peu long. »* Le 7 avril, il termine sa lettre quotidienne à Delphine par la formule apprise jadis au catéchisme : *« A demain, ma chérie, je te prends dans mes bras et je t'embrasse de toute mon âme, de toutes mes forces et de tout mon cœur. »*

Dans la nuit, à 2 h 30, il quitte sa tranchée pour une attaque mal préparée. On rampe jusqu'aux abords de la tranchée ennemie. Mais l'attaque échoue. Blessé au pied, il ne peut se replier. A-t-il été tué alors ? Ou bien, recueilli par les Allemands, a-t-il été enseveli par les « 75 » français qui se déchaînèrent ensuite ? On ne le saura jamais. Mais Delphine a raconté qu'au petit jour, le 8 mars, elle ressentit un véritable déchirement et crut vivre l'agonie de son mari. ■

(1) Louis Pergaud, *Correspondance* (1901-1915), Mercure de France, 1955. A compléter par le Bulletin des Amis de L. Pergaud (178, rue de la Convention, Paris 15e).

(2) Paul Cazin a publié *l'Humaniste à la guerre* (Plon) dès 1920. Il avait l'âge de Pergaud et, sergent comme lui, était surnommé *« Grand-Père »* par ses hommes. Pierre Legouis a noté aussi que, *« parmi les soldats de vingt ans, les trente-deux ans de Pergaud paraissaient l'antichambre de la vieillesse »*. (« L. Pergaud en campagne », in *Franche-Comté et Monts Jura*, juin 1924).



RENOUVEAU

Les bouillonnements de la philosophie italienne

La philosophie italienne est pratiquement inconnue en France. Elle est pourtant d'une richesse et d'une originalité remarquables.

ROBERT MAGGIORI

LA philosophie italienne n'a pas bonne presse en France : ou plutôt, elle n'a pas de presse du tout. Des Italiens, on attend qu'ils chantent, écrivent, politisent et poétisent, non qu'ils pensent. Ainsi, pour concourir à l'agrégation, le jeune philosophe français aura à choisir entre des textes grecs, latins, arabes, anglais ou allemands : de textes italiens (ou espagnols), point de trace. « Ce qui se pense » en Italie ne parvient pas en France, ou n'y parvient qu'affadi.

Et pourtant, l'Italie connaît actuellement un extraordinaire regain d'intérêt pour la philosophie, qu'explique peut-être le *désir de comprendre l'infinité* de mutations capillaires qui forment et déforment le paysage politique, social et culturel. Le débat philosophique est devenu, toutes proportions gardées, public, avec ce que cela comporte de risques. Tous les grands hebdomadaires italiens ont consacré des dossiers au « grand retour » de la philosophie et aux « nouveaux philosophes » (attention : toute ressemblance avec..., etc.) ; la *disputatio* philosophique a débordé le cercle des initiés et retrouvé son droit de cité, tant à l'université que dans la presse ou à la... télévision.

Naturellement, cette « frénésie », cette agitation de surface, ne suffit pas à prouver la réalité et la profondeur d'un travail philosophique, lequel se fait souvent à l'abri des *sunlights*. Pour mesurer la portée de ce travail, il faudrait reconstruire — pour ne parler que de l'après-Croce — un demi-siècle d'histoire de la philosophie et d'histoire tout court, comme a pu le faire, par exemple, Eugenio Garin dans ses *Cronache di filosofia italiana* (Laterza). Il est cependant possible d'égrener quelques noms et quelques œuvres qui, à eux seuls, suffisent à témoigner de la diversité et de la vitalité des recherches philosophiques italiennes.

Récemment, dans l'Espresso, Paolo Mieli, en offrant un « guide raisonné » de la philosophie italienne contemporaine, proposait comme matrice les trois grands courants qui ont dominé le début du siècle : le spiritualisme chrétien de Gemelli et Bontadini, le libéral-idéalisme de Croce et Gentile, et le marxisme de Labriola et Gramsci. Cette distinction, pour être classique et somme toute assez simpliste, n'en est pas moins très pratique.

Spiritualisme

C'est effectivement autour du spiritualisme, de la question de la transcendance, de la conscience et de l'« intériorité » du sujet, de l'étude de la pensée de saint Augustin et de Rosmini, que dans l'après-guerre tournent les débats philosophiques, (M.F. Sciacca, A. Guzzo, L. Stefanini). La force de la pensée religieuse — de Varisco à Bontadini, *en passant* par Martinetti — ne s'est jamais démentie en Italie. Les aspirations de la hiérarchie de l'Église ont, cependant, été portées avec le plus d'efficacité par le courant *néothomiste*, propulsé par Agostino Gemelli et l'université catholique du Sacré-Cœur de Milan, qui, peu à peu, s'ouvrait aux développements les plus positifs de la logique, de la science, de la *psychologie*, mais en les subordonnant à la problématique de la foi et du salut.

L'« *actualisme* » de Gentile et l'« idéalisme historique » de Croce ont, eux aussi, donné de beaux enfants : mais là le recensement s'avère impossible, dans la mesure où tous les philosophes contemporains italiens ont eu, un jour ou l'autre, à affronter — assimiler, juger, critiquer, dépasser... — la pensée des deux « maîtres », *autour de laquelle, jusqu'à* une époque récente, était principalement organisé l'enseignement *secondaire et universitaire*, et sur laquelle a reposé une bonne part de la culture italienne.

La postérité de Giovanni Gentile — lequel apporta une large contribution à cette *« doctrine du fascisme »* énoncée dans l'article « Fascismo » de l'*Enciclopedia Italiana* qu'il rédigea, que Mussolini signa et où se trouvait affirmée l'idée que l'*« Etat est tout, l'individu n'est rien »* — est naturellement la plus honteuse. A mesure que le régime fasciste utilisait la philosophie de Gentile comme pages publicitaires de son programme idéologique et que les dissensions philosophiques passaient derrière les divisions politiques, aucun philosophe ou presque ne se déclarait plus « gentilien ». De l'ancien groupe que Gentile avait réuni à l'université et à la Biblioteca filosofica de Palerme, seuls Vito Fazio Allmayer et Giuseppe Saitta restèrent à peu près fidèles au maître sicilien. Les autres non seulement consacrèrent des ruptures radicales (A. Omodeo, G. Lombardo Radice, G. de Ruggiero), mais, par leur critique même telle qu'elle sera développée notamment par Ugo Spirito et Guido Calogero, allaient ensemencer de nouveaux champs philosophiques, allaient « moderniser » la philosophie italienne, la sortir de sa gangue métaphysique, l'ouvrir aux problèmes du langage, de l'économie, de la logique, de la morale, du droit.

Gentile sera condamné à mort par les Groupes d'action patriotique et exécuté le 15 avril 1944. Croce, qui, par ses polémiques contre Gentile, contre l'antihistoricisme, contre les *« forces irrationnelles aveugles »*, s'était imposé comme le leader de l'*autre* Italie, sera sénateur et restera même après 1952, année de sa mort, le *« maître de moralité »*, « le » philosophe, le monument de la culture italienne, mais aussi la marque du passé, l'attache au passé, le vestige, la relique dont il fallait se débarrasser.

Le Lénine de l'Occident

Après la guerre, l'idéalisme italien était bien un astre mort. C'est à un besoin de revenir aux « choses mêmes », à la vie, à l'expérience, à l'histoire, à la nécessité de « remettre le monde sur ses pieds », que tiendra l'essor non seulement de la philosophie marxiste, mais également des philosophies de l'existence.

En 1945, Croce, dans le numéro un des *Quaderni della critica*, avait taxé l'existentialisme de *« dernière mode de la philosophie dilettante »*. Mais, en réalité, dans l'Italie « libérée », on ne prenait plus l'existentialisme... comme une mode, mais on commençait à lire vraiment les textes et à les travailler. Dans la célèbre « Biblioteca di cultura filosofica » de l'éditeur Einaudi, Norberto Bobbio présente un ensemble de textes de Jaspers ; Enzo Paci, l'introducteur de Husserl en Italie, traduit *Was ist Metaphysik ?* de Heidegger en 1942 et Pietro Chiodi *Sein und Zeit* en 1953.

(Lire la suite page XIV)

LANGAGE

Mots nouveaux en veux-tu, en voilà !

JACQUES CELLARD

LES *croissanteries* fleurissent aux coins de nos rues comme primevères en mars. S'il y a quelque chose à en dire, c'est plutôt « Bravo ! ». L'inventeur du mot a bien mérité de la patrie en nous évitant (mais il doit en rester, hélas !) des *croissant's shops* franchement indésirables.

Dans la même veine, une *pullerie* a irrité un de nos lecteurs. Il n'y a pas de quoi : le pull(-over) prononcé à la française est des nôtres depuis trente ans au moins, et une pullerie est aussi justifiée qu'une chemiserie. J'applaudirais des deux mains pour ma part à l'apparition de *chausserie* pour tirer d'embarras les vendeurs de bottes, pantoufles, chaussettes ou sandales, auxquels le simple *chaussures* paraît banal ou restrictif.

C'est sans doute faute d'avoir pensé assez vite à *jardinerie*, ou plutôt parce que la nouveauté française fait peur, que nous avons laissé s'implanter les pénibles *garden-center* ou *garden-shop*. Suggérons donc des *planteries* pour les fleuristes de plantes vertes, des *cuisineries* pour le matériel de cuisine de l'amateur, des *disqueries* et des *cassetteries* pour les mélomanes, distinctes des discothèques qui ne vendent rien, et sont aux disques (ou à la vidéo pour les vidéothèques) ce que la bibliothèque est à la librairie.

Et, bien sûr, des *grilleries* ou même des *pouceries* pour remplacer les *fast-food* ou les *quickeries* qui disent un peu trop ce qu'elles sont.

Il restera des commerces rebelles à ces formations : ni *sexerie* ni *pornerie* n'ont une chance de remplacer un jour *sex-shop* ou *porno-shop*. Nous nous en consolerons aisément. Mais *chauderie*, pour une échoppe de saucisses chaudes et de frites, serait amusant.

Aucune de ces dénominations ne paraît pouvoir être protégée par la loi sur la propriété des marques. Le cas, s'il m'en souvient, a été soulevé à propos de *bagagerie*, et la jurisprudence s'est orientée vers l'idée que les mots formés de cette façon (un radical courant + un suffixe normal) étaient du domaine public. Quant aux professions, on pourrait associer *cuisiniste* (spécialiste de l'installation des cuisines) à *cuisinerie*, et plaider pour le tandem *voyagiste-voyagerie* pour les agences de voyages.

Libéral et libéral

Nous restons à peu près dans le sujet en revenant sur la mise en garde répétée, dans une récente émission d'« Apostrophes », aussi bien par les participants (Raymond Aron et Kenneth Galbraith) que par Bernard Pivot, à propos de *libéral*. Pour les auditeurs français tant soit peu politisés, un libéral est un homme de droite, à tout le moins un partisan décidé de la libre entreprise et des lois du marché ; et, pour ses adversaires politiques, un fanatique du capitalisme musclé.

Libéral est de ces mots qui vont et viennent de chaque côté de la Manche. Ancien en France dans le sens hérité du latin, il n'y prend une valeur politique que vers la fin du dix-huitième siècle, sous l'influence des idées anglaises plutôt que de l'anglais. Encore n'est-ce pas sans mal. Chateaubriand consent bien à écrire en 1802 : « *Les idées libérales* » (en parlant d'ailleurs du siècle de Louis XIV, ce qui ne va pas bien loin), mais il ajoute aussitôt en note : « *Barbarisme que la philosophie a emprunté des Anglais.* »

Le barbarisme en question est resté tout au long du dix-neuvième siècle à peu près étranger au vocabulaire politique français. Il est longtemps accolé à l'idée d'une monarchie ou d'un empire qui consentent à *libéraliser* leur despotisme. Le mot, cette fois, est un anglicisme authentique. Il est employé pour la première fois en 1785 (en anglais dix ans plus tôt), et dans un discours... de réception à l'Académie française, avec ce commentaire : « *L'Académie ne s'offensera pas de la fidélité qui m'oblige à lui faire entendre un mot qu'elle n'a point adopté, mais dont j'aurais peine à trouver l'équivalent* (1). »

C'est au *libéralisme* du tsar Alexandre de Russie qu'on doit sans doute le succès du mot auprès des intellectuels français antibonapartistes. Ne sourions pas : compte tenu des idées de son époque et des traditions russes, Alexandre fut en effet un libéral !

Mais le mot en garda en quelque sorte une mauvaise conscience, et, déjà, une ambiguïté qui persiste jusqu'à notre époque. Vers le milieu du siècle dernier commence le glissement qui mènera le libéral et le libéralisme du domaine proprement politique vers le domaine économique ; en somme, on ira de la libre pensée au libre-échange.

Peut-être Proudhon sent-il le danger de ce glissement (danger pour la clarté de la pensée) quand il essaie un néologisme pour éviter ce « libéralisme » suspect : « *Il y a* (écrit-il en 1860) *trois systèmes de groupements pour les êtres moraux, trois modes ou formules d'association : le communisme, le libertisme et la Justice. Le premier ne tient compte que de la société et sacrifie l'individu, le second se moque de la société et fait appel à l'intérêt seul* (2). »

Il s'agit bien ici d'une opposition socialisme/libéralisme, au sens français et d'aujourd'hui. Le libéral anglais est plutôt un homme du centre-gauche, et le libéral américain, carrément un homme de gauche.

Et comment, à propos, traduire en anglais *homme de gauche ?* C'est le problème qui s'est posé aux journalistes anglais et américains l'an dernier. D'où des incertitudes du même ordre, relevées et commentées par Gérard Pierson dans *la Banque des mots* (3).

Alors que *gauchiste* n'est entré véritablement dans notre vocabulaire politique qu'en 1968 en se démarquant nettement d'*homme de gauche*, l'anglais n'a qu'un mot, *leftist*, pour les deux notions, et un journal américain pouvait se demander en mai 1981 si l'Assemblée nationale à élire comprendrait une majorité de *leftists*, qu'il faut évidemment traduire ici par (députés) *de gauche*, et non *gauchistes*.

Mais le besoin crée le mot. Constatant l'existence chez nous de deux concepts bien différenciés, le gauchiste et l'homme de gauche, et ne disposant que de *leftist* pour les deux, nos confrères anglo-saxons sont allés au plus simple en empruntant *gauchiste* au français. Témoin le premier *Barnhart Dictionary of New English* (4), qui donne en 1973 *gauchiste* et la forme anglicisée *gauchist* avec l'arrière-plan politique français de 1968 comme seule référence.

Dans le même temps d'ailleurs (nous suivons toujours G. Pierson) apparaissent la *new left* et les *new leftists*, qui correspondent de près, mais dans le contexte politique des Etats-Unis, à nos *gauchisme* et *gauchiste*. En fait, c'est plutôt *radical* (de gauche) opposé à *libéral* (de gauche également) qui traduirait le mieux la *new left* américaine, si un *radical de gauche* n'était pas, dans notre vocabulaire politique, aussi éloigné d'un *gauchiste* qu'Angoulême de La Havane. ■

(1) Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon, *Dictionnaire des anglicismes*, « Les usuels du Robert », Paris 1981.

(2) *Datations et Documents lexicographiques*, 2e série, vol. 13, Librairie Klincksieck, Paris 1977.

(3) Gérard Pierson, « Politique et faux amis », dans *la Banque des mots*, nº 22, Conseil international de la langue française et Presses universitaires de France, Paris, 1982.

(4) C. Barnhart, S. Steinmetz, R. Barnhart, *Barnhart Dictionary of New English*, Ed. Barnhart Books, Bronxville, N.Y. 10078, U.S.A., 1973. Des mêmes auteurs, *The Second Barnhart Dictionary of New English*, 520 p., est, comme le premier, un ouvrage de référence indispensable.

POESIE

JACQUES ROUBAUD

Jacques Roubaud, qui est né en 1932, est mathématicien et poète. Il aime les combinaisons de nombres. Car le nombre c'est ce qui met ensemble les échos de voix lointaines, qui entrelace la parole au blanc, les ponctuations aux silences. Les poèmes sont faits à partir d'autres poèmes, et les mots du poète sont la vie même. Jacques Roubaud a notamment publié : *Mono no aware, Trente et un au cube, Autobiographie, Dors* chez Gallimard. Il a aussi publié *Mezura* aux éditions d'Atelier et a traduit *les Troubadours, Charles Reznikoff* et *la Chasse au Snark*, de Lewis Carroll.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Ombre : éloge inverse

1. *Si j'imagine, en cette lumière, ces objets,*
je ne peux pas les imaginer,
exclu, dans cette lumière, sans objet.
2. *C'était une sorte d'accident, et il se trouvait*
que la lumière, s'accordant à cette chose
déjà, qui existait, existait, déjà, entièrement, elle-même.
3. *Il y a ces masses de points qui baignent dans un infini espace*
il n'est pas imaginable qu'il n'y ait
ni ces masses de points ni un infini espace
4. *Mais de la lumière, ou non lumière, des uns*
il n'est pas possible de déduire
lumière, ou non lumière, les autres
5. *Le total de la lumière est le monde*

Ombre : éloge inverse

1. *L'arrangement de ces choses dans l'espace*
épuise le sens
de cette image
2. *Le trajet de la vue tient à s'arrêter quelque part*
car, si l'image, jamais, doit se taire
la vue lui appartiendra au point d'être, une fois pour toutes, contredite en elle.
3. *Ce qui s'élève dans le cyprès, ce qui l'entoure d'une pensée sombre, d'une fumée, d'une poussière obscure, d'un pollen brouillé de rouge*
c'est ce qui est commun à tous les cyprès de l'alignement sur la colline
et les règles de l'exposition nocturne nous accordent de les substituer, lentement, l'un à l'autre.
4. *Au fond de ces jambes très ouvertes, cette tache sombre*
à travers cette tache sombre, cette trace humide
tel est le sens de la maxime d'Occam.
5. *Si toute chose se comporte comme si la lumière avait un sens*
alors la lumière avait un sens.
6. *Une image ne peut pas être son propre argument,*
mais une séquence peut prendre un de ses propres silences comme base.
7. *La méthode de la superposition, maintenant, devient claire.*

Ombre : éloge inverse

1. *Regarde :*
récente, la nudité, s'éloigne
la lumière, vire au noir.
2. *Regarde, un monde, à l'aide d'un échafaudage,*
et chacun peut voir comment chaque chose, véritablement, tiendrait en place.
3. *Regarde, la lumière,*
et ce non-sens, forme,
ce nuage, qui la nie.
4. *Objets : sans couleur*
comme un nombre et comme les nombres
apatrides.
5. *Et l'image, en vérité, retourne, par les mots*
à l'image
qui elle-même, ici, les pose.

* *La totalité de la lumière est le monde.*
* *« La photographie est la manipulation de la lumière » et le papier.*

ACTUELLES

Sites

« Il existe heureusement, pour la conservation de notre architecture nationale, une société protectrice des monuments historiques. Trop souvent trahie par la faiblesse ou l'indifférence des pouvoirs publics, elle défend le passé, non sans quelque peine aujourd'hui, contre les violences, les impatiences du présent, toujours prêt à transformer ou à détruire ce qui ne lui convient plus et le gêne, contre les droits du propriétaire, toujours prêt à abuser de ses droits, et généralement peu soucieux du passé comme de l'avenir. Le propriétaire sans doute [...] a le doit d'usage et le droit d'abus ; la loi cependant peut intervenir — l'existence de cette société le prouve — pour lui interdire ou limiter l'absolue jouissance de ces droits.

» Or, il n'est pas que des monuments historiques à préserver et sauver ; il reste à préserver et sauver de même, s'il se peut, nos montagnes, nos vallées, nos forêts, nos torrents, monuments aussi, et parfois sublimes, de la nature, et monuments mis également en péril par les brutalités du présent qui, sans prévoyance ou scrupule, pressé de jouir, trop volontiers, trop aisément, n'hésite pas à compromettre ou à ruiner le patrimoine légué par le passé, pour être transmis à l'avenir. »

Du Dr Henri Cazalis — en poésie Jean Cahor — dans un article de 1901 intitulé « Une société à créer pour la protection des paysages français », avec un exergue de Menchikof : « *L'homme du dix-neuvième siècle est entré dans la nature comme un bourreau.* » — JEAN GUICHARD-MEILI.

La philosophie italienne

(Suite de la page XIII)

Les ouvrages de Cesare Luporini et d'Antonio Santucci circonscrivent assez précisément l'impact que la phénoménologie et l'existentialisme eurent en Italie. Il est indéniable en tout cas que des penseurs de la trempe de Nicola Abbagnano, d'Antonio Banfi, directeur de *Studi filosofici*, ou d'Enzo Paci, fondateur de la revue *Aut-Aut*, provoquèrent un renouveau important des études philosophiques italiennes et de la manière de « faire de la philosophie ».

Mais les formulations les plus originales et les plus retentissantes de la philosophie transalpine eurent trait au marxisme, ce qui explique (ou ce qui s'explique par) l'hégémonie culturelle que le parti communiste a maintenue en Italie de la libération à nos jours.

Gramsci, le « Lénine de l'Occident », fut probablement le seul théoricien à avoir tenté de donner un contenu réel à cette « philosophie du marxisme » que Marx lui-même avait laissée « en creux ». Ce sont les « études gramsciennes » — c'est-à-dire l'exploration, l'exploitation et la critique de la pensée de Gramsci, en rapport avec celle de Croce et de Marx — qui ont favorisé en Italie la naissance d'une école de pensée marxiste originale et sans égale en Europe occidentale.

Tous les courants marxistes italiens s'enracinent plus ou moins directement dans la tradition de Labriola et de Gramsci, et aussi de Rodolfo Mondolfo, subtil lecteur de Engels. La publication des écrits de Gramsci, à partir de 1947, va donner lieu, après une première série de commentaires hagiographiques, à un débat propre au marxisme occidental, qui accentuait la thématique du « sujet » de l'histoire et tentait de réfléchir aux conditions d'adaptation du léninisme aux sociétés occidentales, dotées de « superstructures » plus complexes.

On sait que de nombreuses « lectures » de Gramsci viseront à faire de celui-ci le père spirituel de la fameuse « voie italienne au socialisme ». Cette « instrumentalisation » sera très discutée et s'inscrira dans toutes les polémiques et débats créés par les problèmes économiques et politiques (passage au capitalisme avancé, centre gauche, réformes de structure comme « *objectifs intermédiaires entre la démocratie et le socialisme* »...) qu'avaient à affronter aussi bien l'Italie que le mouvement communiste international (XXe congrès, question chinoise, Hongrie...).

Un baron solitaire

Toujours est-il qu'au niveau idéologique le modèle dominant de l'historicisme marxiste — et gramscien — commença à prendre l'eau. C'est en effet contre les présupposés théoriques de l'historicisme italien que s'était déjà élevé, dès 1950, un autre grand du marxisme italien : Galvano Della Volpe.

Della Volpe, que d'aucuns ont dit être l'« *anti-Gramsci* », se présente en fait comme l'« *après-Gramsci* » ; un « baron » solitaire mais qui fera école : Lucio Colletti, Mario Rossi, Nicolao Merker, Giulio Pietranera. A l'opposé de l'« homme de parti » (bien qu'inscrit au P.C.I.), Della Volpe, après avoir flirté avec l'existentialisme, aboutit au marxisme de manière « logique » et purement philosophique. Mû par une « *fureur antiplatonicienne et antihégelienne* » (Garin), fin lecteur d'Aristote, de Maître Eckart ou de Kant, Della Volpe, à qui l'on doit également d'importantes études d'esthétique, insista sur l'opposition radicale entre la dialectique de Hegel et celle de Marx.

La pensée de Marx apparaît ainsi comme l'expression la plus mûre de la logique historico-expérimentale, dont les chaînons antérieurs se trouveraient chez Aristote et dans la méthode d'investigation scientifique mise en place par Galilée. Naturellement, les thèses de Della Volpe — l'affirmation d'un marxisme conçu comme philosophie-science, la rupture logico-épistémologique du lien Hegel-Marx, la séparation entre la méthode (matérialisme historique) et la conception du monde (matérialisme dialectique), la filiation Aristote-Galilée-Marx, l'idée de la scientificité universelle du modèle cognitif tiré des analyses de Marx — n'étaient pas faites pour pénétrer « sans douleur » dans la culture italienne et sa tradition néo hégélienne ou gramscienne (alors qu'elles trouveront une oreille plus qu'attentive chez Althusser, par exemple). Et, de fait, c'est autour de Della Volpe qu'au début des années 60 va se développer l'un des débats théoriques les plus importants de l'après-guerre, auquel participeront toutes les figures de proue du marxisme italien.

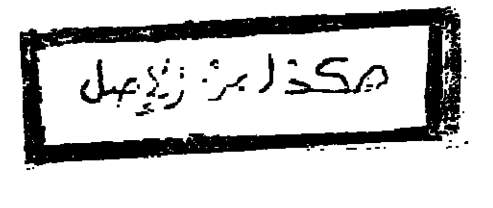
Les marxismes

Ce débat fera également écho à des polémiques autres que celles provoquées par les théories de Della Volpe. On pourra citer, entre autres : les discusions sur Dewey, les échauffourées théorico-politiques auxquelles donne lieu la publication en 1957, par Giulio Preti, de *Praxis e empirismo* (Einaudi), où se trouve développée la possibilité d'intégration théorique du néopositivisme et du marxisme ; les véritables querelles suscitées par le pamphlet de Cesare Cases (*Marxismo e neopositivismo*), qui, dirigé contre Preti, et influencé par des courants venus de Lukacs, d'Adorno ou de Horkheimer, visait aussi Gramsci, taxé de « subjectivisme », et Della Volpe, accusé d'amalgamer marxisme et pragmatisme anglo-saxon ; l'échange de lettres sur « *le marxisme et Hegel* » entre Lucio Colletti et Valentino Gerratana, à qui l'on devra plus tard l'imposante édition critique des *Cahiers de prison* de Gramsci.

C'est dans ce climat assez tendu — propice à la recherche, comme le montreront les ouvrages de Giuseppe Vacca, Luciano Gruppi, Giuseppe Prestipino, Umberto Cerroni, Biagio De Giovanni, Nicola Badaloni... — que se déroula la grande « *discussion entre philosophes marxistes* » que l'hebdomadaire théorique du P.C.I., *Rinascita*, accueillit dans ses colonnes entre juin et novembre 1962. Mais ces discussions, sans pour autant abandonner le terrain philosophique, iront sans cesse en se « surpolitisant », et s'axeront sur les problèmes concrets du capitalisme monopoliste, de l'usine, des alliances de classes, du procès de travail...

Symptomatique à cet égard est l'impact qu'allaient connaître, d'une part les ouvrages d'un Renato Panzieri, (*Plus-value et planification, Sur l'usage capitaliste des machines dans le néocapitalisme...*), d'Alberto Asor Rosa, de Mario Tronti (*Ouvriers et Capital*, Ch. Bourgois Ed.) et de tout le courant « ouvriériste » italien ; d'autre part des revues comme *Quaderni Piacentini, Classe e Stato, Quaderni Rossi, Classe operaia...* On trouve là le laboratoire des idées qui, radicalisées et fécondées par d'autres influences — dont Marcuse, — donneront vie au mouvement de contestation de 1968-1969, à l'« automne chaud » et à ses suites. La pensée philosophique y perdra peut-être en finesse et sera subordonnée au politique, voire aux mots d'ordre politiques — et l'on sait qu'une philosophie aux ordres, tôt ou tard, se meurt d'inanition ou se raidit dangereusement par indigestion de dogmes.

Aujourd'hui, la philosophie italienne semble se trouver dans une phase de « recomposition », succédant au désarroi provoqué par la « crise » des modes de pensée dominants et l'écroulement des mythes. Mais, si, en France, on a fait des gorges chaudes de la





« crise du marxisme » par exemple, ou de la « mort des idéologies », pour ensuite se retirer sur ses terres ou s'enfermer dans une « désespérance » parfois risible, en Italie, on a assisté à un bourgeonnement tous azimuts de la réflexion philosophique, enfin débarrassée de l'esprit de système.

Une multitude d'axes de recherche se sont développés ces cinq dernières années, orientés parfois vers la philosophie française, notamment Foucault et Deleuze. Citons les développements qu'ont connus en Italie les théories de l'« école de Budapest » (Vajda, Bence, Kis, Markus) ou la « théorie des besoins » d'Agnès Heller, grâce notamment à la revue *Aut-Aut*, que dirige aujourd'hui Pier Aldo Rovatti, l'un des jeunes philosophes les plus au fait de la culture européenne. Mentionnons les discussions sur la neutralité de la science, le poppérisme, les théories de Lakatos et Feyerabend, qui opposèrent, entre autres, Colletti et Ludovico Geymonat, le plus grand épistémologue italien, haute figure de la Résistance, auteur d'une œuvre considérable.

Postmoderne

Rappelons enfin le très intéressant et récent débat sur « les *nouvelles formes de rationalité* », qui a reçu un inhabituel écho auprès du « grand public » et semble attester la « *prise de terrain* » d'une nouvelle génération de philosophes, appelés peut-être à penser l'« après-Marx », à définir plutôt une pensée « postdialectique », et à bâtir du nouveau sur les ruines des modèles de la raison classique : Aldo Gargani, qui a dirigé le volume collectif *Crisi della ragione* (Einaudi), véritable best-seller et première pierre « postmoderne » lancée contre les « systèmes centrés » et les principes organisateurs des sciences et de la philosophie incapables aujourd'hui de saisir les « *mécanismes de construction effectifs de notre savoir* » ; Massimo Cacciari, professeur à l'université de Venise, jeune député du P.C.I., le plus « austro-allemand » des philosophes italiens ; Gianni Vattimo, professeur d'esthétique à Turin, qui a essayé de définir une « *ontologie du déclin* », en apportant sans doute l'une des meilleures contributions à la connaissance critique, en Italie, de Nietzsche, de Heidegger et de Gadamer ; Salvatore Veca, qui voudrait appliquer à la philosophie le principe du « *tout est bon* » que Feyerabend applique à la recherche scientifique ; Franco Rella, qui, après avoir condamné les « *métaphysiciens du négatif* » — Lacan, Deleuze et Foucault, — fustige « le silence et la résignation » auxquels aboutissent les thuriféraires de Nietzsche et de Heidegger et, par référence à Freud et à Benjamin, leur préfère une « *raison précaire* » d'où pourrait sourdre le « bonheur ».

Gianni Vattimo a écrit dans *Aut-Aut* que les polémiques sur l'« irrationalisme » qui agitent la philosophie italienne étaient avant tout inspirées par « *la peur que suscite le dépérissement de (l'hégémonie de) la dimension politique* ». Cela n'est probablement pas faux, même si cette « dimension politique » continue d'être l'axe de nombreuses recherches, de Norbeto Bobbio à Antonio Negri, le leader de l'« autonomie », dont Feltrinelli vient de publier l'essai sur Spinoza écrit en prison : *l'Anomalia selvaggia*. Mais on pourrait dire également que la production des dernières années marque une rupture avec les socles traditionnels de la philosophie italienne. Certes De Sanctis, Labriola, Gentile, Spirito, Croce ou Gramsci restent des points cardinaux. Mais les appareils de référence se modifient de plus en plus et les « notes de bas de page », véritables clignotants, renvoient aujourd'hui à des noms qui, il y a encore quelques années, eussent semblé marginaux, « snobs » ou même exotiques : Lakatos, Sohn-Rethel, Apel, Hofmannsthal, Dedekind, Hintikka, Windelband...

Eclectisme ? Propension trop forte à l'importation de concepts et de théories ? Ou plutôt naissance, sur les cendres de la vieille pensée moniste, d'une « *philosophie voleuse et pillarde* », comme l'a définie avec humour Salvatore Veca, une philosophie sans préjugés d'aucune sorte, qui ne demanderait plus aux théories : « *D'où venez-vous ?* », mais, plus simplement : « *Etes-vous aptes à faire avancer la connaissance ?* ». Bref, une philosophie qui, aux effets d'opinion ou aux effets de manches (comme c'est parfois le cas en France), préférerait les effets de savoir. ■



ROCK ET VARIETES

OCTOBRE : « Next Year in Asia »

Inutile de tergiverser, voilà le disque qui, après des années de tentatives dérisoires aussi désespérées que désespérantes, de promesses mille fois abandonnées en cours de route, marque enfin la maturité du rock français. Un disque beau, intelligent, pétillant, charmeur, qui explore, qui part en tous sens sans jamais se disperser ; un disque qui a du caractère, qui vit, bon sang, qui *bouge et qui étonne par la richesse de son inspiration.*

La musique colle à son époque, *la traduit, flirte avec elle,* ni à la traîne ni au-devant, mais pile dans l'humeur du moment avec ses envolées lyriques, l'éloquence des interventions sur des rythmes qui, de temps à autres, empruntent au funk, sans ostentation, les mélodies nuancées, somptueuses, les constructions qui ouvrent les espaces pour mieux les agencer. Une musique qui a de l'ambition, en somme, celle d'investir des horizons nouveaux, de toucher des publics divers et, surtout, de franchir les frontières. *Une création qui* par sa vocation et son évocation vise l'aventure. D'ailleurs, d'entrée, le titre du disque, *Next Year in Asia*, « l'année prochaine en Asie », annonce la couleur d'un rock en vadrouille prêt à renouer avec le mythe du globe-trotter. Et si vous pouvez imaginer ça, c'est le premier essai d'Octobre. Transformé.

Certes, ces musiciens de Rennes ne sont pas des inconnus puisque ce sont les anciens de Marquis de Sade. Remplacer Philippe Pascal, qui portait à lui seul l'image de ce groupe français de prestige, *n'était pas chose aisée ; s'il ne* possède pas son envergure, Eric Lang lui succède de façon *satisfaisante avec une voix qui* a de l'ampleur, du coffre et un sens du drame qui s'adapte *parfaitement* aux échos de la musique, même s'il n'a pas encore su prendre suffisamment de distance vis-à-vis des ses influences (David Bowie, Bryan Ferry, Lou Reed).

Next Year in Asia inaugure la formule du mini 33 tours : *six titres seulement (pour un* prix de vente inférieur), mais six titres pleins, vigoureux, sans absence, desquels s'échappe une vision cohérente de ce que le rock français doit être aujourd'hui au sortir de l'adolescence : international, compétitif, ouvert au grand public, tout en conciliant les exi*gences d'une audience spécialisée*. Une musique qui s'écoute, qui se chante et qui se danse. Frank Darcel, le leader et guitariste, l'a compris. Lorsque Octobre chante : *« Il y a des jours où chaque regard est un suicide »*, bizarrement on souhaiterait que ces regards-là soient plus fréquents, car l'habitude *veut que ceux du rock français* soient désespérément vides. (Pathé Marconi, 724812).

BRIAN KNIGHT : « A Dark Horse »

Pour les nostalgiques de *l'anecdote : au début des an*nées 60, Brian Knight a joué avec Brian Jones, Charlie Watts, Ian Stewart (Rolling Stones) dans des groupes dont les *répertoires* étaient constitués de classiques du blues. On n'a plus jamais entendu parler de lui par la suite. Entouré de vieilles gloires telles que Geoff Bradford, Peter Green, Dick Heckstall-Smith, Ian Stewart, Charlie Watts, on le découvre *ici sur un disque de blues qui a dû lui procurer bien du plaisir* en lui rappelant des souvenirs. *Merci pour lui* (Musidisc PUK 2803).

ELLI ET JACNO : « Oh là là »

« Je t'ai vu, tu m'as plu... Oh là là », un texte adolescent sur une rengaine pop entêtante *mâtinée d'électronisme, l'es*prit des yéyés est revisité sans nostalgie avec des ingrédients modernes et mis au goût du jour avec perspicacité par les spécialistes du genre. Fraîcheur du ton, mélodie acidulée, rythmes sautillants et synthétiseurs en goguette, voilà une chanson joliment concoctée pour les postes T.S.F. (Celluloïd, ditr. Vogue, 335002).

LELO

Ce garçon a du style, de la classe, un goût sûr, une présence magique, une voix élégante, racée, singulière, étonnante, des références sophistiqués, voilà ce que l'on *aurait pu dire, en ajoutant quel*ques superlatifs, de Lelo, si Bryan Ferry n'avait pas fait la même chose en mieux dix ans plus tôt. Dommage pour lui, tant mieux pour Bryan Ferry et pour nous (Musidisc, ACV 130030).

THE CHURCH

Des mélodies sophistiquées sans emphase, des compositions concises qui vont à l'essentiel, une énergie diffuse, un sens de l'harmonie évident, une voix qui rappelle un peu celle de Ray Davies, on pense aux Kinks, le génie en moins mais avec le mérite de n'avoir pas encore viré au hard-rock (Carrère 67845).

ALAIN WAIS.

CLASSIQUE

Une réinterprétation du requiem de Gilles

Voici un disque-témoin qui nous fait mesurer tout ce qu'apporte aux répertoires du passé l'actuelle école de réinterprétation à l'ancienne. C'est qu'à l'opposé du lourd décorum Louis-quatorzien qu'imposait la vieille et célèbre version Frémaux (parue chez Erato), Herreweghe avec l'appui de sa chorale gantoise, de l'admirable « Musica Antiqua » de Cologne et d'excellents solistes (dont Anne-Marie Rodde), insiste sur la dimension intérieure du chef-d'œuvre de Gilles, au gré d'une démarche d'une rare plasticité. Point de grandes orgues avec lui, mais une approche à genoux, si j'ose dire, où la prière devient affaire intime, frémissement du cœur de la première à la dernière note.

En fait, c'est tout le décor spirituel qui change ici avec le style, au point que l'auditeur à l'impression de découvrir une œuvre nouvelle. Allégeant et dégraissant au maximum les sonorités (qu'il étire avec une incroyable souplesse selon l'optique baroque), le jeune chef belge réussit un étonnant décapage, mais du dedans en quelque sorte, et nous fait entrer *dans le mystère de cette musi*que de l'âme, intense et pudique comme il en est peu. Une version *caractérisée par les* ruptures et la discontinuité rythmique du discours, qui rend compte de la vision du mystique comme du rêve du poète. (Archiv., 2533.461).

ROGER TELLART.

Les Vêpres de Monteverdi par Malgoire

Ce que Malgoire retient des *Vêpres de la Sainte Vierge* de Monteverdi, c'est avant tout l'atmosphère festive, le mariage réussi de la liturgie et de *la gloire baroque, avec comme* trait dominant une volonté dramatique qui oblitère un brin l'élan de la prière. Et puis, à la longue, une impression plus gênante apparaît : le sentiment que le chef ne « tient » pas la distance, que sa ferveur s'enlise, passé le bel enthousiasme du début. Et la conclusion empruntée au *Magnificat* à 6 voix ne fait qu'accentuer cette baisse de régime.

Pourtant, pour la joie sonore qui en émane et pour la vitalité des rythmes dans ses bons moments (Sonate à huit *sopra sancta Maria*), il faut connaître l'album Malgoire, d'autant plus que les passages et motets solistes sont défendus par un plateau de virtuoses tout à fait remarquables, Paul Esswood, Nigel Rogers... ; chez les femmes, l'étonnant soprano de Nella Anfuso réinvente littéralement les techniques de chant de l'Italie du dix-septième siè*cle et son incroyable agilité* d'émission va de pair avec un total engagement expressif. Avec la Maîtrise de Notre-Dame, les Petits Chanteurs de Chaillot, la Grande Ecume et la Chambre du Roy, les Saqueboutiers de Toulouse (2 d. CBS, 36.943).

R.T.

Rameau au piano

Poursuivant sa sympathique intégrale Rameau, Thérèse Dussault nous propose au piano l'adaptation pour clavier, que Jean-Philippe réalisa lui-même, de son opéra-ballet, les *Indes galantes*. Nous retrouvons les mêmes qualités de style et de poésie qui nous avaient séduits dès les premiers disques. Et la soliste sait entretenir l'illusion de la registration propre au clavecin, par le biais d'un jeu perlé qui fait *la part de la fièvre rythmique* (dans les danses) aussi bien que du bonheur modulant de *l'écriture* (*chant* d'Adario, RCA-FY, 096).

Il reste que ce piano racé n'atteint pas à la caractérisation incroyable de la regrettée Marcelle Meyer qui, en comparaison, rendait l'instrument à sautereaux quasiment anecdotique. On vient heureusement de rééditer son magistral enregistrement de l'œuvre intégrale pour clavier de Rameau (2 d. EMI, 151-10.493/94).

R.T.

Brahms par Ginette Neveu

De la grande violoniste Ginette Neveu, disparue à l'âge de trente ans en 1949, dans l'accident d'avion des Açores qui coûta aussi la vie à son frère et accompagnateur Jean et au boxeur Marcel Cerdan, nous ne possédions que quel*ques enregistrements en* studio, récemment réédités en coffret (4 d, EMI, RLS 739), *parmi lesquels les concertos* de Brahms et de Sibelius. Par miracle, on a retrouvé et restitué dans les meilleures conditions sonores la bande d'un concert public qui eut lieu à Hambourg le 3 mai 1948. A la tête de l'orchestre de la radio de cette ville, un des meilleurs chefs allemands, Hans Schmidt-Isserstedt.

Il faut absolument entendre Ginette Neveu dans cette autre version, plus précieuse encore que celle réalisée en studio, du *Concerto* de Brahms. On y admire bien davantage qu'une perfection technique à toute épreuve : l'essentiel est ce rayonnement de tous les instants qui permet à de rares interprétations de survivre vraiment (STIL, 0.305 S 48).

MARC VIGNAL.

Danses de Strauss

Avec sa chère philharmonie de Berlin, Herbert von Karajan, qui se divertit visiblement, mais en sachant toujours raison garder, apporte à la musique des frères Strauss (valses, polkas, marches, ouvertures) les mêmes soins qu'il mettrait à enregistrer Wagner ou Mahler. Sans doute, les amoureux de ce répertoire pourront contester par endroits un climat qui, bon chic, bon genre, bon style, confine au maniérisme, et préférer les enregistrements historiques de Clemens Krauss et, plus près de nous, de Boskovsky, celui-ci — avec la complicité de la Philharmonie de Vienne et d'évidents clins d'œil à l'auditeur — est générateur d'une *stimmung* incomparable quant à la liberté des rythmes et la souplesse des phrases.

Reste la présence de Karajan, attentif à la plus modeste polka et une époustouflante « prise » digitale, avec des cordes d'un soyeux incroyable et des cuivres rutilants de mille feux. Karajan : 3 d — DG, 274.1003 ; douze valses de Strauss, par Boskovsky : 2 d - Decca, 593.021).

R. T.

Une Saison en enfer de Gilbert Amy

Autour de larges extraits d'*Une saison en enfer*, Gilbert Amy a tissé une œuvre musicale mixte, vocale, instrumen*tale et électro-acoustique sou*vent d'une grande beauté, dure et raffinée tour à tour. L'alternance de séquences trop « littéraires » ou trop « musicales », mériterait d'être condensée en un vaste développement dynamique plus intégré, plus explosif, à la Rimbaud. Mais nombre de pages sont impressionnantes. (INA-GRM, Harmonia Mundi, AM 855.13).

JACQUES LONCHAMPT.

JAZZ

WYNTON MARSALIS : « Wynton Marsalis »

*Disque très attendu, le pre*mier sous son nom, du *« wonder boy »* de la trompette, découvert par Art Blakey et qui a fait à dix-neuf ans, l'été dernier, une entrée fulgurante sur la scène mondiale avec l'ancienne section rythmique de Miles Davis : Herbie Hancock, Ron Carter, Tony Williams, *qu'on retrouve sur quatre des* sept plages. On ne va pas faire la fine bouche : une telle maîtrise de l'instrument et du langage ne se manifeste guère, d'entrée de jeu, plus d'une fois tous les dix ans, même compte *tenu de l'élévation générale* des moyens techniques chez les musiciens de la nouvelle génération. Incontestablement, Wynton Marsalis joue mieux de la trompette que Miles Davis, Lee Morgan et Freddie Hubbard *réunis, ses trois modèles les* plus évidents.

Mais ce qui fait un musicien, c'est-à-dire une expérience de vie muée en art, lui manque manifestement, et ce n'est pas qu'une question d'âge. Il y a de *l'arrogance à briller ainsi sur la* musique des autres. On souhaite à ce jeune homme sérieux *et ambitieux de tomber amou*reux, follement, et pourquoi pas de *sa* musique. Cela dit, qui place nos exigences à la hauteur de son talent, on soulignera quand même l'impressionnante réussite de ce disque *qui confirme le retour du jazz* contemporain à la tradition. (C.B.S. 85 404.)

ALBERT MANGELSDORFF : « Albert live in Montreux ».

Le plus créatif des trombonistes vivants jouait récemment au club Jazz Unité, à la Défense. On n'avait plus entendu Albert Mangelsdorff à Paris depuis longtemps (un concert en solo, à l'Arc, l'an dernier, était passé comme une étoile filante). Là, en trio trombone-basse-batterie, sa formule magique, ce fut éblouissant. Ceux qui l'ont *manqué à cette trop rare occa*sion, avec Léon Francioli et Pierre Favre, ses compagnons suisses actuels, maîtres en puissance et en finesse, pourront se consoler avec ce disque, enregistré au festival de *Montreux 1980. Mangelsdorff* y joue avec notre fabuleux J.F. Jenny-Clark à la contrebasse et l'Américain Ronald Shannon Jackson, qui est en train d'inventer un nouveau style de batterie et fait grincer *pas mal de dents.*

Cette musique, déroutante pour qui ne perçoit pas son hu*mour*, atteint des sommets d'invention devenus rares dans la fraction minoritaire du jazz d'aujourd'hui qui persiste à étendre le champ de la liberté. Avec sa technique unique d'utilisation des harmoniques et des cordes vocales qui transforme le trombone en instrument à plusieurs voix, Albert Mangelsdorff fait beaucoup plus que renouveler l'outil : il architecture le risque grâce à un sens infaillible de l'effet dramatique, qui *est production attendue de* l'imprévisible. Si le jazzman authentique est avant tout un improvisateur, c'est-à-dire un compositeur instantané, cet Allemand de cinquante-quatre ans est incontestablement un grand créateur du jazz contemporain. On ne le sait pas encore assez. (M.P.S. 15 572, distr. *Harmonia Mundi*).

MICHEL CONTAT.

Le Monde

DIMANCHE

NOUVELLE

CHRISTIANE POISSON

Retour au pays

par YVES FRÉMION

EN tête de la fanfare, il y avait le boucher. C'était l'oncle du héros ; il était rouge éclatant de fierté et d'émotion. Il soufflait dans sa trompette comme jamais il ne l'avait fait. Les tambours battaient, martiaux. Les clarinettes piaillaient, faussement mais avec discrétion, et les cymbales tombaient rarement au bon moment. Mais là n'était pas l'important. L'esssentiel était de faire le plus de bruit possible. Et un bruit joyeux.

Le maire avait ceint son écharpe tricolore qu'il arborait avec une certaine morgue sur son ventre de poussah. Autour de lui, les conseillers municipaux au grand complet, même le vieux Bartès, qui s'était levé de son lit de convalescence pour ne pas rater l'événement.

Sur le côté, la famille. La grand-mère, Marthe, sa fille Rose, son fils Benjamin et la dernière, Maryse, la mère du héros. Son époux, moustachu et timide, le béret entre ses mains nerveuses, dansant d'un pied sur l'autre dans son costume trop grand. Rose, elle, avait mis une robe gaie, dans les verts et les bruns. Elle était allée à la ville proche, M..., pour se faire faire une permanente. Elle ne paraissait pas ses cinquante-cinq ans.

Ses deux autres enfants – Marie, la buraliste du village, flanquée de son mari, Robert, un gros et gras presque chauve, et Maurice, le plus jeune, qui ne tenait plus en place – l'entouraient. Puis, les quelques cousins et collatéraux des villages environnants, qui avaient fait le déplacement.

La voiture ne devait plus tarder maintenant. Le train pour M... arrivait à 25. Il fallait une demi-heure environ pour parvenir jusqu'ici. Des jeunes gens avaient été envoyés en éclaireurs à l'entrée du village, au virage d'où l'on verrait pointer à l'horizon le véhicule noir.

Il était impossible de tenir les enfants tranquilles, ils étaient surexcités. Des claques fusaient, des larmes ravinaient les visages boudeurs, des mains frottaient vigoureusement les « habits-du-dimanche » empoussiérés par des jeux inadéquats.

Tout le village était là, tendu comme les banderoles parcourues de chatoyantes ampoules et agitées par la brise qui surmontaient la scène. La fanfare arrêta sa répétition ultime. Au même moment, un gamin dévala la rue principale en criant. Une ribambelle le suivait, hurlant à tue-tête. La voiture officielle était en vue.

Comme une fourmilière écrasée d'un coup de pied, la place publique fut secouée d'une nervosité communicative. Chacun reprit sa place, quelques claques tombèrent encore sur des joues et la fanfare se mit en place pour de bon.

Quelques secondes s'écoulèrent. Un bruit de moteur perça le silence et les drapeaux claquèrent au-dessus des têtes. Au coin de la rue, une énorme voiture noire, briquée comme un sou neuf, s'avança avec lenteur et majesté. Le chef de la fanfare fit un geste grandiloquent et les instruments reprirent leur massacre de la même marche militaire. Des mains remirent les cravates ou les chapeaux en place.

Le véhicule était dans le soleil et personne ne distinguait rien à l'intérieur. Aux fenêtres, pavoisées, des villageois, les enfants d'abord, puis les femmes, se mirent à crier de joie et applaudir. Derrière la voiture, d'autres véhicules.

La première s'arrêta devant l'estrade dressée sur la place. Les autres en firent autant derrière. Des chauffeurs descendirent en courant pour ouvrir les portes arrière. Au vu des premières personnalités, des applaudissements encore plus nourris s'élevèrent de tous côtés, tandis qu'une baie d'honneur se taillait spontanément jusqu'aux marches de l'estrade.

On reconnaissait, à leurs costumes, les dignitaires de l'armée et le représentant du gouvernement. Et puis, il y avait le héros. Lui. Le fils du pays.

Sa maman en pleurait de joie. Son papa, gauche et consolateur, en avait la gorge nouée. Le conseil municipal accueillit les visiteurs avec effusion. Tout ce petit monde remplissait l'estrade, tandis que l'électricien du village testait les micros une dernière fois.

Les jeunes filles se battaient pour le voir, lui, bien net, et savoir si son aventure palpitante l'avait tant changé, s'il était bien celui qu'elles avaient toutes connu jeune homme, dans les bals, les cafés ou au Chapaka, l'unique boîte de nuit de M...

C'était bien lui, plus mûr, bronzé et vêtu avec classe. Il était en uniforme, coupé de façon exemplaire comme si c'était un costume de star. C'en était un d'ailleurs. La hiérarchie militaire avait soigné son apparence.

Tandis que chacun chuchotait ses premières impressions, le maire commença son discours, après avoir exigé le silence.

Son débit maladroit, typique des élus ruraux, heurtait sur les mots, mélangeait les phrases, s'envolait quand il ne fallait pas, s'arrêtait au mauvais endroit. C'était à s'en boucher les oreilles.

Le thème du discours était d'une banalité à mourir. La fierté du village d'accueillir son fils préféré, celui qui valait tant de gloire à la bourgade, à sa famille, à ses amis, à son pays, celui qui avait libéré la nation de la menace ennemie, stoppé la guerre en vingt-quatre heures...

Les militaires étaient impassibles, les spectateurs écoutaient religieusement, le curé priait, les vieilles pleuraient, les jeunes filles avaient des frissons, le héros, lui, hochait la tête de temps en temps avec un sourire.

Le maire continuait son interminable hommage au héros local. Il racontait de pitoyables anecdotes, retraçait la brillante carrière militaire de l'intéressé, son entrée dans les Forces stratégiques aériennes. Puis, la voix brisée par la peur rétrospective, il évoqua la menace étrangère qui pénétrait sournoisement dans nos colonies pour y fomenter le trouble. Enfin, la sage décision du gouvernement, d'abord d'empêcher la guerre par tous les moyens, ensuite de choisir pour cette mission délicate des soldats qui soient des héros véritables. Parmi eux, un authentique enfant du terroir ; le plus célèbre de tous, car c'était lui qui avait appuyé sur le bouton et largué la bombe.

Le maire imaginait maintenant ce qu'il n'avait pas vu, mais que la presse de la capitale avait décrit en long et en large. Le cran qu'il fallait pour ne pas faiblir au dernier moment, la légère pression du doigt après que le président ait déclenché de son côté tout le programme.

Puis cet instant où, tandis que la bombe salvatrice descend comme l'aigle de la liberté sur les points stratégiques de l'ennemi, l'on ferme un instant les yeux en évoquant ses amis, son foyer, son pays.

Le héros, perdu dans ses pensées, devait revivre pour la millième fois cette scène, légèrement enjolivée à chaque discours. Le maire acheva, la voix cassée par l'émotion. Le conseil municipal se pressa vers le héros, lui serrant les mains.

ALORS il s'approcha du micro à son tour, se gratta la gorge. Les applaudissements ne cessaient pas : il dut lever les mains pour ramener le silence. Sa voix était chaude, il se força même à reprendre partiellement l'accent de sa jeunesse.

Tandis qu'il débitait les phrases apprises par cœur, rédigées par l'aide de camp du colonel qui le suivait partout, le lieutenant (de fraîche date) laissait son regard courir sur la foule. Il revoyait son enfance dans cet endroit sordide où il savait qu'il ne reviendrait jamais.

Sa famille, massée au pied du micro – il ne se rappelait même pas les noms de tous ses cousins... Le vieux Bartholomé, déjà gâteux dix ans plus tôt. Tous ces gens qui ne lui importaient plus guère. Ce village, au fond, était comme tous les autres endroits où il était passé. Tous ces discours, ces manifestations identiques, il en avait assez. Mais il fallait assumer sa notoriété, comme le faisaient les cinq autres membres du commando. Et le lieutenant savait faire ça bien.

Les hommes s'adressaient à lui comme à un chef d'État. Les femmes étaient à ses pieds, et il aimait ça. Son œil les lorgnait une par une. Il en reconnaissait quelques-unes ; souvent, avec dégoût, il s'attardait sur celles qu'il avait connues de plus près dans son jeune temps : épousées, mères, engraissées, enlaidies, vieillies, sans aucune exception. Il préférait les jeunes, celles qui n'étaient que des gamines quand il était parti.

Il y en avait beaucoup, mais peu de regardables. D'un air conquérant, il les fixait quelques secondes, jouant mal les indifférents. Mais ça marchait. Quand leurs regards se croisaient, il sentait vibrer leurs os, frémir leur peau, il les tenait déjà contre lui. Les conquérir serait facile, mais trouver un instant de libre pour les retrouver discrètement, ce serait encore une galère !

Il finit vite, au milieu du brouhaha enthousiaste. L'estrade se vida lentement. Les cafés se remplirent. Une nuée d'enfants et de jeunes filles entourait le lieutenant, un papier ou une photo découpée dans un journal à la main, pour des autographes. Encore une corvée, mais qui permettait une approche plus serrée de son objectif féminin.

Puis, le héros fit comprendre aux officiels que ça suffisait, qu'il lui fallait se reposer. On le conduisit à sa résidence, l'unique hôtel du village, repeint et refait pour la circonstance ; le conseil municipal avait payé cher pour ça. Pour raison de sécurité, pas question de le laisser héberger dans sa famille, avec ses gardes du corps et les officiels. La foule, massée en bas de sa fenêtre, où il n'apparut pas, se défit lentement.

Les enfants jouaient comme si rien ne s'était passé. Les femmes étaient rentrées dans les logis : le repas ne se ferait pas tout seul. Les hommes parlaient de tout ça et d'autre chose dans les bistrots surpeuplés : on avait même dévissé les bancs publics pour que tout le monde puisse trouver un siège.

Sur la place, l'estrade semblait un monument inachevé, abandonné, un chantier inabouti. Là où tout le monde s'était pressé, il n'y avait plus personne, pas même un pépé oublié par sa famille. Le désert.

Un peu plus loin, dans un pays non limitrophe, d'autres retours au pays, pour d'autres échantillons d'êtres humains. Dans des cercueils plombés pour que les radiations ne présentent pas de danger pour les survivants du désastre.

Les familles étaient au rendez-vous, avec les officiels et les discours poignants. Malgré l'horreur et le sang frais, le regard des soldats croisait avec concupiscence celui des jeunes filles.

Sur une route ombragée, une frêle tige de framboisier avait fait éclater le goudron et se dressait fièrement vers la lumière. La plante n'avait pas de bouche : c'est ce qui empêchait de voir son sourire... ■

[Né en 1947, Yves Frémion est l'auteur de romans, de nouvelles et d'anthologies de science-fiction. Il dirige le journal du Syndicat des écrivains de langue française *Écrivains*].